

ORDRE DU JOUR

- 2024-02-07/ - Informations
 - 2024-06-26/48 – Désignation du secrétaire de séance
 - 2024-06-26/49 – Procès-verbal du Conseil Municipal du 17 avril 2024
 - 2024-06-26/50 – Décisions de Monsieur le Maire prises par délégation du Conseil Municipal
 - 2024-06-26/51 – Compte de gestion 2023 – Budget ville
 - 2024-06-26/52 – Compte administratif 2023 - Budget ville
 - 2024-06-26/53 – Compte de gestion 2023 – Budget annexe pour certaines activités culturelles
 - 2024-06-26/54 – Compte administratif 2023 – Budget annexe pour certaines activités culturelles
 - 2024-06-26/55 – Formation élus
 - 2024-06-26/56 – Dotation de Solidarité Urbaine 2023 – Rapport d’emploi
 - 2024-06-26/57 – Affectation des résultats de l’exercice 2023 sur l’exercice 2024
 - 2024-06-26/58 – Budget – Autorisation de programmes - Modifications
 - 2024-06-26/59 – Budget supplémentaire
 - 2024-06-26/60 – Admission en créances irrécouvrables
 - 2024-06-26/61 – Budget 2024 – Subventions aux associations
 - 2024-06-26/62 – Signature d’une convention avec la fondation du patrimoine et l’association de restauration de l’église Saint Maclou
 - 2024-06-26/63 – Autorisation de signature d’une concession de service public relative à la Gestion de la fourrière automobile
 - 2024-06-26/64 – Débat Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)
 - 2024-06-26/65 – Instauration d’un périmètre de sursis à statuer (périmètre PAPAG rue des Lostes)
 - 2024-06-26/66 – Programme courées – Rangée du Bois
 - 2024-06-26/67 – Service mutualisé d’instruction des autorisations d’urbanisme – Renouvellement des conventions de partenariat avec les communes bénéficiaires
 - 2024-06-26/68 – Taxe Locale sur la Publicité Extérieure - Tarifs
 - 2024-06-26/69 – Projet de plantation de micro-forêt urbaine, quartier de l’Heurtebise
 - 2024-06-26/70 – Tarif des droits de place et redevances d’occupation du domaine public
 - 2024-06-26/71 – Convention de mise à disposition du LCR Jean Monnet (Le Parc) - Principe
 - 2024-06-26/72 – Ville d’Haubourdin – Créations de poste
 - 2024-06-26/73 – Ville d’Haubourdin – Création d’un emploi non permanent pour mener à bien un projet ou une opération identifiée (Contrat de projet) (article L332-24 et L332-26 du code général de la fonction publique)
- Questions diverses



Ville
d'HAUBOURDIN
Procès-verbal du Conseil Municipal
Du Mercredi 26 juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Pierre BEHARELLE, Maire, suite aux convocations qui lui ont été adressées cinq jours à l'avance, lesquelles convocations ont été affichées à la porte de la Mairie conformément à la loi.

Membres présents à la séance : (21)

M. BEHARELLE, Maire
M. BUQUET, M. CATTEZ, Mme NIREL, M. LECLERCQ,
Mme CORNEILLIE, M. DEGARDIN, Mme HIROUX,
M. BACKELANDT, Adjoints au Maire
Mme BZDYNGA, M. LECOUTRE, Mme DILLIES,
Mme GUILLUY, M. CRESSON, M. LEURS, Mme THEETEN,
Mme DASSONVILLE, Mme PRIN, Mme RIO, M. DHEDIN,
Mme LE NOUYS, Conseillers Municipaux

Secrétaire de séance :

M. BACKELANDT

Membres absents excusés et représentés : (7)

Mme IDZIOREK est représentée par M. CATTEZ
M. LE CLAIRE est représenté par M. CRESSON
Mme GAYOU est représentée par M. LECOUTRE
M. WILINSKI est représenté par M. LECLERCQ
M. LECONTE est représenté par M. DEGARDIN
Mme ROUSSEAU est représentée par M. BUQUET
M. DELABY est représenté par Mme CORNEILLIE

Membre absent excusé et non représenté : (1)

M. OBIN

Membres absents non excusés et non représentés : (3)

Mme COGE
M. GOORIAH
Mme BECQUET

Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal en souhaitant la bienvenue à toutes les personnes présentes.

Rapporteur : Monsieur le Maire

2024 / 048 – DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur le Maire propose Monsieur Jonathan BACKELANDT comme secrétaire de séance.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Monsieur BACKELANDT procède à l'appel des Conseillers Municipaux.

Rapporteur : Monsieur le Maire

2024 / 049 – PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 AVRIL 2024

Monsieur le Maire : *avez-vous des remarques à formuler quant à ce procès-verbal ?*

Monsieur le Maire : *aucune remarque n'étant formulée, je vous propose de passer au vote.*

ADOPTE A L'UNANIMITE

Rapporteur : Monsieur le Maire

**2024 / 050 – DÉCISIONS DE MONSIEUR LE MAIRE PRISE PAR DELEGATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire prend la parole.

N°	N°	DATE	LIBELLÉ	OBJET	CONTRACTANT	MONTANT / AN	HT / TTC
		27/03/24	AVENANT	22-07 ASSURANCES LOT 1 ASSURANCES DES RISQUES STATUTAIRES DES AGENTS CNRACL	SOFAXIS	0,00 €	HT
		22/03/24	CONTRAT	24C-10 CONTRAT 58227 YPVE DU 01/01/2023 AU 31/12/2025 (POUR 3 ANS 2 100€)	YPOK	700,00 €	HT
		25/03/24	MARCHÉ	23-10 TRAVAUX ÉGLISE SAINT MACLOU LOT 1	RÉATUB	201 238,56 €	HT
		25/03/24	MARCHÉ	23-10 TRAVAUX ÉGLISE SAINT MACLOU LOT 2	CHEVALIER NORD	170 865,15 €	HT
		25/03/24	MARCHÉ	23-10 TRAVAUX ÉGLISE SAINT MACLOU LOT 3	STAFF COURENAY	123 300,22 €	HT
		25/03/24	MARCHÉ	23-10 TRAVAUX ÉGLISE SAINT MACLOU LOT 4	SAUVAGE PEINTURE	111 451,05 €	HT
		25/03/24	MARCHÉ	23-10 TRAVAUX ÉGLISE SAINT MACLOU LOT 5	BIARD ROY	136 735,25 €	HT
		28/03/24	MARCHÉ	23-11 SÉJOURS JUMELAGE ET SENIORS 2024 LOT 1 JUMELAGE	MARIOT VOYAGES	6 000,00 €	HT
		28/03/24	MARCHÉ	23-11 SÉJOURS JUMELAGE ET SENIORS 2024 LOT 2 SÉJOURS DES SENIORS	MARIOT VOYAGES	12 000,00 €	HT

		28/03/24	AVENANT	23-06 CONCESSION FOURRIÈRE AUTO PROLONGATION DE LA DURÉE AU 31 07 2024	JMD MAILLARD	0,00 €	HT
		16/04/24	AVENANT N°1	21-05 RÉNOVATION DE LA SALLE LISBONNE LOT 5 SERRURERIE- FAUX PLAFONDS- PEINTURE	MENUISERIE MODERNE DU DOUAISIS	3 413,00 €	HT
		15/04/24	MARCHÉ	24-01 ACHAT MATÉRIEL INFORMATIQUE 2024	E,S,I	103 565,00 €	HT
		24/04/24	AVENANT	19-08 FOURNITURE DE DENRÉES ALIMENTAIRES VILLE LOOS- HAUBOURDIN	SODEXO	26 000,00 €	HT
		13/05/24	AVENANT	23C-05 PROLONGATION LA POSTE	LA POSTE	1 536,00 €	HT
		29/05/24	AVENANT N°1	22-03 BOISSONS LOT 1 BOISSONS SANS ALCOOL	CAVANEULIN	0,00 €	HT
		29/05/24	AVENANT N°2	22-03 BOISSONS LOT 2 BIÈRES ALCOOLISÉES OU NON	CAVANEULIN	0,00 €	HT
		29/05/24	AVENANT N°2	21SG23 ASSURANCE MEL GRP LOT 2 DAB	SMACL	0,00 €	HT
	1.4.004/2024	25/03/24	CONVENTION	CONVENTION/C ONFÉRENCE AUTOUR DE LA GESTION DES ÉCRANS 14 MAI 2024	Association 3-6-9- 12	1 000,00 €	TTC
	1.4.005/2024	11/04/24	CONVENTION	MISE A DISPOSITION DE LOCAUX ET MATÉRIEL DE	ASSO ÉCHO SYMPHONIC	0,00 €	

				L'ÉCOLE DE MUSIQUE A L'ASSO ÉCHO SYMPHONIC LE 05-06-07/04/2024			
	1.4.006/2024	15/04/24	CONVENTION	SÉJOUR CAMPING « AUBERGE DE JEUNESSE D'AMIENS » 24/04/2024-27/04/2024	HI FRANCE	2 033,60 €	TTC
	1.4.007/2024	17/05/24	CONVENTION	MISE A DISPOSITION INSTRUMENTS DE MUSIQUE PAR L'ASSOCIATION JAM POUR LA VILLE D'HAUBOURDIN	ASSOCIATION JAM	0,00 €	TTC
	7.5.001/2024	24/04/24	Décision	AUTORISATION DE MONSIEUR LE MAIRE A SOLLICITER UNE SUBVENTION AUPRÈS DE LA MEL POUR L'OPÉRATION DE RÉNOVATION DE L'ÉGLISE SAINT MACLOU	VILLE		
	7.10.002/2024	22/04/24	Décision	TARIFS SORTIE A AMIENS ESPACE JEUNES	VILLE	de 33 € à 54 €	
	7.10.003/2024	26/04/24	Décision	TARIFS SORTIE AU VÉLODROME DE ROUBAIX	VILLE	de 2 € à 8 €	
	7.10.004/2024	22/05/24	Décision	TARIFS BILLETTERIE DU CENTRE CULTUREL	VILLE		
	8.9.007/2024	15/03/24	CONTRAT	SPECTACLE « LONGUES JUPES & CULOTTES COURTES » LES 17 ET 18 AVRIL	COMPAGNIE L'ESTAFETTE	3 660,00 €	TTC

				2024 AU CENTRE CULTUREL 5 REPRÉSENTATIONS			
	8.9.008/2024	15/03/24	CONTRAT	CONCERT « LES BRASS'EURS FONT LEUR CINÉMA 2 » MARDI A LA FERME LE 28 MAI 2024 A LA FERME DU BOCQUIAU	LES BRASS'EURS	800,00 €	HT
	8.9.009/2024	21/03/24	CONTRAT	SPECTACLE CHEEK TO CHEEK QUINTET LE 25 MAI 2024 AU CENTRE CULTUREL	ARTEVOX PRODUCTION	1 800,00 €	TTC
	8.9.010/2024	22/03/24	CONVENTION	SPECTACLE CONCERTO EN 37 1/2 LE 23 MARS 2024 AU CENTRE CULTUREL	LE GYMNASSE CDCN DE ROUBAIX		TTC
	8.9.011/2024	15/04/24	CONTRAT	ANIMATION MUSICALE ET DANSES ANTILLAISES PAR LA TROUPE « RAYON SOLEY » 3 AVRIL 2024	ASSOCIATION RAYON SOLEY	1 300,00 €	TTC
	8.9.012/2024	15/04/24	CONVENTION	PRESTATION UKULÉLÉ SOIRÉE JEUX ESPACE JEUNES LE 19-04-2024	LES CORDES D'OHANA-MARCHE CLOTHILDE	130,00 €	TTC
	8.9.013/2024	15/04/24	CONTRAT	SPECTACLE « D'UNE MOUCHE, UN ÉLÉPHANT » le 30/10/2024 AU CENTRE CULTUREL DANS LE CADRE DE RECREADAYS	COMPAGNIE CIRCONVOLUTION	1 200,00 €	TTC
	8.9.014/2024	15/04/24	CONTRAT DE CESSION	SPEC LILITH AVEC COMPAGNIE I	FACE CACHÉE SARL	780,91 €	TTC

				AVEC LE SOURIRE LE 22/10/24 FERME DU BOCQUIAU			
	8.9.015/2024	15/04/24	CONTRAT DE CESSION	SPEC *FORMULE MARIE BURIGAT : L'ENFER C'EST VOUS* 24/09/24 FERME DU BOCQUIAU	SURMESURES PRODUCTIONS	1 000,00 €	TTC
	8.9.016/2024	24/04/24	CONVENTION	SPEC L'OPERA DE LILLE « LA CHAUVE SOURIS » 16 JUN 2024 CENTRE CULTUREL	L'OPÉRA DE LILLE	1 200,00 €	TTC
	8.9.017/2024	24/04/24	CONTRAT DE CESSION	SPEC TOCADE MANOUCHE QUARTET LE 07/09/2024 FERME DU BOCQUIAU	COMPAGNIE IN ILLO TEMPORE	1 529,75 €	TTC
	8.9.018/2024	24/04/24	CONTRAT DE CESSION	SPEC LE CABARET DE LA VEUVE CLINQUANTE LE 06/10/2024 CENTRE CULTUREL	COMPAGNIE IN ILLO TEMPORE	5 064,00 €	TTC
	8.9.019/2024	24/04/24	CONTRAT DE CESSION	CONCERT TEMPS FORT "BOUCAN !" 22 et 23 NOVEMBRE 2024 CENTRE CULTUREL ET FERME DU BOCQUIAU	ASSOCIATION DYNAMO	10 550,00 €	TTC
	8.9.020/2024	26/04/24	CONTRAT DE CESSION	BALLET CLASSIQUE CASSE NOISETTE AVEC DÉCOR ET DANSEURS 17/11/2024 CENTRE CULTUREL	DIVAN PRODUCTION	10 550,00 €	TTC
	8.9.021/2024	26/04/24	CONTRAT	DISPOSITIF DE SECOURS FÊTE NATIONALE 13	F-F-SAUVETAGE SECOURISME	460,00 €	TTC

			JUILLET 19H A 24H		
	DATE	OBJET			MONTANT
	19/03/24	Concession n° 9383/8593 (columbarium – 50 ans)			1 040,00 €
	19/03/24	Concession n° 9384/8594 (cimetière – 15 ans)			155,00 €
	20/03/24	Concession n° 8595 (cimetière – 30 ans) sup.			121,00 €
	21/03/24	Concession n° 9385/8596 (cimetière – 30 ans)			241,00 €
	22/03/24	Concession n° 9386/8597 (cimetière – 15 ans)			161,50 €
	26/03/24	Concession n° 9387/8598 (cimetière – 30 ans)			362,00 €
	27/03/24	Concession n° 9388/8599 (columbarium – 30 ans)			676,00 €
	27/03/24	Concession n° 9389/8600 (cimetière – 30 ans)			362,00 €
	28/03/24	Concession n° 9390/8601 (cimetière – 30 ans)			362,00 €
	28/03/24	Concession n° 8602 (cimetière – 30 ans) sup.			121,00 €
	28/03/24	Concession n° 9391/8603 (cimetière – 30 ans)			362,00 €
	28/03/24	Concession n° 9392/8604 (cimetière – 30 ans)			241,00 €
	02/04/24	Concession n° 9393/8605 (cimetière – 30 ans)			241,00 €
	02/04/24	Concession n° 9394/8606 (cimetière – 15 ans)			161,50 €
	09/04/24	Concession n° 8607 (cimetière – 30 ans) sup.			121,00 €
	09/04/24	Concession n° 9395/8608 (columbarium – 15 ans)			369,00 €
	12/04/24	Concession n° 8609 (columbarium – 30 ans) sup.			123,00 €
	15/04/24	Concession n° 9396/8610 (cimetière – 30 ans)			483,00 €
	23/04/24	Concession n° 9397/8611 (cimetière – 30 ans)			362,00 €
	30/04/24	Concession n° 9398/8612 (cimetière – 50 ans)			1 515,00 €
	02/05/24	Concession n° 9399/8613 (cimetière – 30 ans)			362,00 €
	07/05/24	Concession n° 9400/8614 (cimetière – 30 ans)			241,00 €
	16/05/24	Concession n° 8615 (columbarium – 15 ans) sup.			61,50 €
	16/05/24	Concession n° 8616 (cimetière – 50 ans)			347,00 €
	17/05/24	Concession n° 9401/8617 (columbarium – 15 ans)			369,00 €
	22/05/24	Concession n° 8618 (columbarium – 30 ans) sup.			123,00 €
	23/05/24	Concession n° 9402/8619 (cimetière – 30 ans)			362,00 €
	28/05/24	Concession n° 9403/8620 (columbarium – 15 ans)			430,50 €

PAS DE VOTE

Rapporteur : Sébastien DEGARDIN

2024 / 051 - COMPTE DE GESTION 2023 – BUDGET VILLE

Monsieur DEGARDIN prend la parole.

Après s'être fait présenter les Budgets Primitif et Supplémentaire de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par le Trésorier Principal accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Trésorier Principal a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Le Conseil Municipal :

Note des différences au niveau des crédits alloués pour les opérations d'ordre passées dans le cadre des ventes d'immobilisations. Ces différences sont dues à la réforme de la nomenclature M14 entrée en application au 1^{er} janvier 2006.

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2°) Statuant sur l'exécution du Budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Déclare que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2023 par le Trésorier Principal, n'appelle pas d'autre observation ou réserve de sa part que celle signalée ci-dessus concernant des différences au niveau des crédits alloués pour les opérations d'ordre passées dans le cadre des ventes d'immobilisations.

ADOPTE A L'UNANIMITÉ

Rapporteur : Sébastien DEGARDIN

2024 / 052 - COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET VILLE

Monsieur DEGARDIN prend la parole.

Conformément à l'article L. 2121-14 du code général des collectivités territoriales, dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. En conséquence, le conseil municipal, réuni sous la présidence de Madame Christiane BZDYNGA, doit procéder au vote du compte administratif de l'exercice 2023, dressé par Monsieur Pierre BÉHARELLE, Maire, après s'être fait présenter le Budget Primitif, le Budget Supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1. Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi : (voir annexe).

- Recettes de fonctionnement : 19 004 862,05 € Dépenses de fonctionnement : 16 923 234,87 €
- Recettes d'investissement : 3 542 945,45 € Dépenses d'investissement : 4 375 260,14 €

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

Sous réserves des petites différences ci-après :

- au niveau des crédits alloués pour les opérations d'ordre passées dans le cadre des ventes d'immobilisations. Ces différences sont dues à la réforme de la nomenclature M14 entrée en application au 1^{er} janvier 2006.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser, soit : 1 535 498,44 € en dépenses et 567 214,29 € en recettes, pour la section d'investissement.

4. Arrête les résultats à la fin de l'exercice, à 832 314,69 € de déficit en section d'investissement et 2 081 627,18 € d'excédent en section de fonctionnement.

Conformément à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire quitte la séance ; la présidence est assurée par Madame Christiane BZDYNGA.

Madame BZDYNGA : *je vous propose de passer au vote du Compte Administratif 2023, présenté par Monsieur Pierre BEHARELLE, Maire.*

VOTE :

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 2 - M. DHEDIN/Mme LE NOUYS

Monsieur le Maire rejoint l'assemblée.

Madame BZDYNGA : *Monsieur le Maire, par ce vote, je vous informe que le Compte Administratif 2023 est adopté.*

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Commune de plus de 10 000 habitants ayant opté pour le vote par nature -
MAIRIE D'HAUBOURDIN (1)**

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21590286700013

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE D'ARMENTIERES

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : BUDGET VILLE (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	21

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	27
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	37
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	80
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	116
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	117
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	123
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	124
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	125
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	127
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	128
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	129
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	130
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	131
A4 - Etat des provisions	132
A5 - Etalement des provisions	133
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	134
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	135
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	137
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	138
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	139
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	143
A10.3 - Opérations liées aux cessions	144
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	145
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	146
A11 - Etat des travaux en régie	147
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	149
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	150
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	151
B1.6 - Etat des engagements reçus	152
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	153

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	155
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	156
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	157
C1.2 - Actions de formation des élus	160
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	161
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	162
C3.2 - Liste des établissements publics créés	163
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	164
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	165
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	166
C3.6 - Identification des flux croisés	168
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	169
D2 - Arrêté et signatures	170

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 59286	MAIRIE D'HAUBOURDIN BUDGET VILLE	CA 2023
---------------------	-------------------------------------	------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	14840
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	13
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Métropole Européenne de Lille	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
14212828	15140368	1031.72	1202.72

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1110.69	1102
2	Produit des impositions directes/population	497.53	571
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1293.15	1302
4	Dépenses d'équipement brut/population	207.90	334
5	Encours de dette/population	677.53	958
6	DGF/population	194.29	174
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	58.11	54.6
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	91.95	91.8
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	16.08	25.7
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	52.39	73.6

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	DEPENSES		RECETTES	
		A	16 923 234,87	G	19 004 862,05
	Section d'investissement	B	4 375 260,14	H	3 542 945,45

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	2 000 000,00
		Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J

+	+			
=	=			
TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	21 298 495,01	= G+H+I+J	25 467 776,44

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	1 535 498,44	L	567 214,29
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	1 535 498,44	= K+L	567 214,29

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	16 923 234,87	= G+I+K	21 004 862,05
	Section d'investissement	= B+D+F	5 910 758,58	= H+J+L	5 030 128,68
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	22 833 993,45	= G+H+I+J+K+L	26 034 990,73

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	1 535 498,44
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	567 214,29
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	10 821,84	0,00
204	Subventions d'équipement versées	11 500,00	0,00

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	559 349,06	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	37 962,78	0,00
45	Opération d'équipement n° 45	60 495,49	
46	Opération d'équipement n° 46	6 360,00	
47	Opération d'équipement n° 47	236 298,25	
48	Opération d'équipement n° 48	173 644,14	
49	Opération d'équipement n° 49	439 066,88	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	5 104 314,15	3 448 622,05	735 783,72	0,00	919 908,38
012	Charges de personnel, frais assimilés	9 865 400,00	9 428 809,81	33 423,00	0,00	403 167,19
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 401 402,75	2 359 500,13	19 869,89	0,00	22 032,73
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		17 371 116,90	15 236 931,99	789 076,61	0,00	1 345 108,30
66	Charges financières	179 400,00	173 898,24	0,00	0,00	5 501,76
67	Charges exceptionnelles	70 011,00	65 850,23	1 008,76	0,00	3 152,01
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	36 442,66	17 062,53			19 380,13
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		17 656 970,56	15 493 742,99	790 085,37	0,00	1 373 142,20
023	Virement à la section d'investissement (2)	1 691 494,44				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	507 000,00	639 406,51			-132 406,51
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 198 494,44	639 406,51			1 559 087,93
TOTAL		19 855 465,00	16 133 149,50	790 085,37	0,00	2 932 230,13
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	160 000,00	203 061,79	0,00	0,00	-43 061,79
70	Produits services, domaine et ventes div	900 000,00	887 055,74	452 962,53	0,00	-440 018,27
73	Impôts et taxes	12 162 694,00	12 697 524,44	3 825,24	0,00	-538 655,68
74	Dotations et participations	4 426 771,00	4 210 331,43	85 203,27	0,00	131 236,30
75	Autres produits de gestion courante	160 000,00	166 796,55	14 564,00	0,00	-21 360,55
Total des recettes de gestion courante		17 809 465,00	18 164 769,95	556 555,04	0,00	-911 859,99
76	Produits financiers	0,00	14 592,22	0,00	0,00	-14 592,22
77	Produits exceptionnels	0,00	202 970,72	0,00	0,00	-202 970,72
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	20 000,00			-20 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		17 809 465,00	18 402 332,89	556 555,04	0,00	-1 149 422,93
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	46 000,00	45 974,12			25,88
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		46 000,00	45 974,12			25,88
TOTAL		17 855 465,00	18 448 307,01	556 555,04	0,00	-1 149 397,05
Pour information		(3) 2 000 000,00				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	95 702,98	70 854,76	10 821,84	14 026,38
204	Subventions d'équipement versées	39 000,00	27 140,60	11 500,00	359,40
21	Immobilisations corporelles	1 653 050,78	736 171,42	559 349,06	357 530,30
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	122 761,20	64 803,41	37 962,78	19 995,01
	Total des opérations d'équipement	3 424 029,45	2 149 105,99	915 864,76	359 058,70
	Total des dépenses d'équipement	5 334 544,41	3 048 076,18	1 535 498,44	750 969,79
10	Dotations, fonds divers et réserves	46 219,32	0,00	0,00	46 219,32
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 186 000,00	1 148 829,04	0,00	37 170,96
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	1 232 219,32	1 148 829,04	0,00	83 390,28
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 566 763,73	4 196 905,22	1 535 498,44	834 360,07
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	46 000,00	45 974,12		25,88
041	Opérations patrimoniales (1)	139 546,00	132 380,80		7 165,20
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	185 546,00	178 354,92		7 191,08
	TOTAL	6 752 309,73	4 375 260,14	1 535 498,44	841 551,15
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 118 668,38	444 897,85	567 214,29	106 556,24
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 447 301,00	1 447 301,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 565 969,38	1 892 198,85	567 214,29	106 556,24
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	220 893,77	267 140,35	0,00	-46 246,58
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	577 437,20	577 437,20	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	34 381,74	0,00	-34 381,74
024	Produits des cessions d'immobilisations	130 000,00		0,00	
	Total des recettes financières	928 330,97	878 959,29	0,00	49 371,68
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 494 300,35	2 771 158,14	567 214,29	155 927,92
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	1 691 494,44			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	507 000,00	639 406,51		-132 406,51
041	Opérations patrimoniales (1)	139 546,00	132 380,80		7 165,20
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 338 040,44	771 787,31		1 566 253,13
	TOTAL	5 832 340,79	3 542 945,45	567 214,29	1 722 181,05

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information				
R 001	Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 919 968,94			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 184 405,77		4 184 405,77
012	Charges de personnel, frais assimilés	9 462 232,81		9 462 232,81
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 379 370,02		2 379 370,02
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	173 898,24	0,00	173 898,24
67	Charges exceptionnelles	66 858,99	134 018,00	200 876,99
68	Dot. aux amortissements et provisions	17 062,53	505 388,51	522 451,04
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	16 283 828,36	639 406,51	16 923 234,87
	Pour information			0,00
	D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	45 974,12	45 974,12
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 148 829,04	0,00	1 148 829,04
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 149 105,99		2 149 105,99
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	70 854,76	0,00	70 854,76
204	Subventions d'équipement versées	27 140,60	0,00	27 140,60
21	Immobilisations corporelles (6)	736 171,42	0,00	736 171,42
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	64 803,41	132 380,80	197 184,21
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	4 196 905,22	178 354,92	4 375 260,14
	Pour information			0,00
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	203 061,79		203 061,79
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 340 018,27		1 340 018,27
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	12 701 349,68		12 701 349,68
74	Dotations et participations	4 295 534,70		4 295 534,70
75	Autres produits de gestion courante	181 360,55	0,00	181 360,55
76	Produits financiers	14 592,22	0,00	14 592,22
77	Produits exceptionnels	202 970,72	45 974,12	248 944,84
78	Reprise sur amortissements et provisions	20 000,00	0,00	20 000,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		18 958 887,93	45 974,12	19 004 862,05
Pour information				2 000 000,00
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	267 140,35	0,00	267 140,35
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	577 437,20		577 437,20
13	Subventions d'investissement	444 897,85	0,00	444 897,85
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 447 301,00	0,00	1 447 301,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		65 418,01	65 418,01
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	114 834,80	114 834,80
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	68 599,99	68 599,99
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	17 546,00	17 546,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	34 381,74	0,00	34 381,74
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		505 388,51	505 388,51
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		2 771 158,14	771 787,31	3 542 945,45
Pour information				919 968,94
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	5 104 314,15	3 448 622,05	735 783,72	0,00	919 908,38
6042	Achats prestat ³ services (hors terrains)	432 000,00	364 958,48	31 996,20	0,00	35 045,32
60611	Eau et assainissement	95 570,00	40 994,50	37 899,24	0,00	16 676,26
60612	Energie - Electricité	1 075 562,15	677 740,52	128 725,65	0,00	269 095,98
60621	Combustibles	666 898,00	306 995,81	0,00	0,00	359 902,19
60622	Carburants	92 000,00	23 008,18	22 237,56	0,00	46 754,26
60623	Alimentation	63 850,00	51 548,09	4 490,75	0,00	7 811,16
60628	Autres fournitures non stockées	98 900,00	88 981,60	1 079,04	0,00	8 839,36
60631	Fournitures d'entretien	86 900,00	70 198,35	5 014,08	0,00	11 687,57
60632	Fournitures de petit équipement	301 794,00	217 627,91	32 162,99	0,00	52 003,10
60633	Fournitures de voirie	13 000,00	16 164,44	1 603,80	0,00	-4 768,24
60636	Vêtements de travail	61 156,00	38 293,19	15 284,10	0,00	7 578,71
6064	Fournitures administratives	35 030,00	22 069,91	2 957,99	0,00	10 002,10
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	16 050,00	16 235,85	0,00	0,00	-185,85
6067	Fournitures scolaires	60 054,00	43 870,30	840,77	0,00	15 342,93
6068	Autres matières et fournitures	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
611	Contrats de prestations de services	224 800,00	74 905,61	44 177,51	0,00	105 716,88
6132	Locations immobilières	5 100,00	-358,45	1 849,35	0,00	3 609,10
6135	Locations mobilières	41 450,00	17 223,37	18 647,46	0,00	5 579,17
61521	Entretien terrains	270 600,00	238 625,85	32 066,86	0,00	-92,71
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	208 400,00	185 149,17	59 723,84	0,00	-36 473,01
615232	Entretien, réparations réseaux	120 000,00	79 233,29	0,00	0,00	40 766,71
61551	Entretien matériel roulant	64 000,00	40 558,60	7 348,54	0,00	16 092,86
61558	Entretien autres biens mobiliers	220 783,00	112 535,59	55 314,77	0,00	52 932,64
6156	Maintenance	276 354,00	320 154,36	107 072,72	0,00	-150 873,08
6161	Multirisques	61 400,00	60 942,59	0,00	0,00	457,41
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	9 000,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
617	Etudes et recherches	39 600,00	15 820,73	12 600,00	0,00	11 179,27
6182	Documentation générale et technique	20 590,00	21 892,14	2 583,31	0,00	-3 885,45
6184	Versements à des organismes de formation	58 115,00	18 905,70	23 845,30	0,00	15 364,00
6188	Autres frais divers	13 850,00	69 415,19	25 780,77	0,00	-81 345,96
6226	Honoraires	12 000,00	2 799,20	2 833,20	0,00	6 367,60
6227	Frais d'actes et de contentieux	12 500,00	2 721,66	393,20	0,00	9 385,14
6231	Annonces et insertions	19 800,00	7 641,01	0,00	0,00	12 158,99
6232	Fêtes et cérémonies	88 850,00	39 551,02	11 013,91	0,00	38 285,07
6236	Catalogues et imprimés	17 228,00	17 778,30	3 834,10	0,00	-4 384,40
6247	Transports collectifs	39 150,00	24 652,01	11 322,00	0,00	3 175,99
6251	Voyages et déplacements	3 100,00	1 200,34	0,00	0,00	1 899,66
6256	Missions	430,00	0,00	0,00	0,00	430,00
6257	Réceptions	20 050,00	16 654,97	1 969,00	0,00	1 426,03
6261	Frais d'affranchissement	33 500,00	18 948,00	8 219,51	0,00	6 332,49
6262	Frais de télécommunications	55 000,00	13 057,40	1 497,38	0,00	40 445,22
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	38,34	0,00	0,00	1 461,66
6281	Concours divers (cotisations)	12 500,00	2 400,76	0,00	0,00	10 099,24
62872	Remb. frais au budget annexe	0,00	-1 879,50	1 879,50	0,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0,00	646,59	0,00	0,00	-646,59
6288	Autres services extérieurs	20 250,00	39 113,08	17 519,32	0,00	-36 382,40
63512	Taxes foncières	27 400,00	28 621,00	0,00	0,00	-1 221,00
63513	Autres impôts locaux	4 250,00	987,00	0,00	0,00	3 263,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	9 865 400,00	9 428 809,81	33 423,00	0,00	403 167,19
6218	Autre personnel extérieur	17 400,00	-22 180,87	33 423,00	0,00	6 157,87
6331	Versement mobilité	103 982,00	106 413,21	0,00	0,00	-2 431,21
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	26 352,00	26 987,82	0,00	0,00	-635,82
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	101 501,00	107 216,49	0,00	0,00	-5 715,49
64111	Rémunération principale titulaires	4 959 764,00	4 345 328,23	0,00	0,00	614 435,77
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	136 246,00	145 613,59	0,00	0,00	-9 367,59
64118	Autres indemnités titulaires	838 194,00	955 364,62	0,00	0,00	-117 170,62
64131	Rémunérations non tit.	1 077 864,00	1 055 392,37	0,00	0,00	22 471,63
64162	Emplois d'avenir	9 956,00	2 478,18	0,00	0,00	7 477,82
64168	Autres emplois d'insertion	75 348,00	44 773,99	0,00	0,00	30 574,01
6417	Rémunérations des apprentis	3 133,00	10 408,29	0,00	0,00	-7 275,29
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 150 285,00	1 140 235,22	0,00	0,00	10 049,78
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 089 383,00	1 189 002,10	0,00	0,00	-99 619,10
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	46 906,00	45 107,13	0,00	0,00	1 798,87
6455	Cotisations pour assurance du personnel	122 354,00	173 051,90	0,00	0,00	-50 697,90
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	12 670,00	13 926,04	0,00	0,00	-1 256,04
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	64 062,00	60 098,00	0,00	0,00	3 964,00

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6475	Médecine du travail, pharmacie	30 000,00	29 593,50	0,00	0,00	406,50
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 401 402,75	2 359 500,13	19 869,89	0,00	22 032,73
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	9 240,00	10 106,71	18 139,49	0,00	-19 006,20
6518	Autres	35 772,21	27 658,51	1 730,40	0,00	6 383,30
6521	Déficit budgets annexes administratifs	100 000,00	71 253,14	0,00	0,00	28 746,86
6531	Indemnités	140 000,00	140 816,37	0,00	0,00	-816,37
6532	Frais de mission	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	13 574,58	0,00	0,00	-13 574,58
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	11 681,04	0,00	0,00	-11 681,04
6535	Formation	6 600,00	0,00	0,00	0,00	6 600,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 950,00	1 318,55	0,00	0,00	4 631,45
6542	Créances éteintes	5 500,00	246,28	0,00	0,00	5 253,72
65548	Autres contributions	303 690,00	305 068,20	0,00	0,00	-1 378,20
6558	Autres contributions obligatoires	190 000,00	189 536,02	0,00	0,00	463,98
657362	Subv. fonct. CCAS	1 400 000,00	1 400 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	167 866,70	152 515,00	0,00	0,00	15 351,70
65888	Autres	35 283,84	35 725,73	0,00	0,00	-441,89
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		17 371 116,90	15 236 931,99	789 076,61	0,00	1 345 108,30
66	Charges financières (b)	179 400,00	173 898,24	0,00	0,00	5 501,76
66111	Intérêts réglés à l'échéance	167 000,00	158 186,59	0,00	0,00	8 813,41
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	12 400,00	15 711,65	0,00	0,00	-3 311,65
67	Charges exceptionnelles (c)	70 011,00	65 850,23	1 008,76	0,00	3 152,01
6714	Bourses et prix	13 500,00	3 472,11	0,00	0,00	10 027,89
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	1 008,76	0,00	-1 008,76
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	56 511,00	50 892,74	0,00	0,00	5 618,26
6748	Autres subventions exceptionnelles	0,00	11 475,38	0,00	0,00	-11 475,38
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	10,00	0,00	0,00	-10,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	36 442,66	17 062,53	0,00	0,00	19 380,13
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	16 442,66	17 062,53	0,00	0,00	-619,87
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		17 656 970,56	15 493 742,99	790 085,37	0,00	1 373 142,20
023	Virement à la section d'investissement	1 691 494,44	0,00			1 691 494,44
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	507 000,00	639 406,51			-132 406,51
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	68 599,99			-68 599,99
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	65 418,01			-65 418,01
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	507 000,00	505 388,51			1 611,49
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 198 494,44	639 406,51			1 559 087,93
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 198 494,44	639 406,51			1 559 087,93
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		19 855 465,00	16 133 149,50	790 085,37	0,00	2 932 230,13
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	61 012,81
Montant des ICNE de l'exercice N-1	46 053,26
= Différence ICNE N – ICNE N-1	15 711,65

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	160 000,00	203 061,79	0,00	0,00	-43 061,79
6419	Remboursements rémunérations personnel	160 000,00	203 061,79	0,00	0,00	-43 061,79
70	Produits services, domaine et ventes div	900 000,00	887 055,74	452 962,53	0,00	-440 018,27
7018	Autres ventes de produits finis	350,00	-381,95	381,95	0,00	350,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	34 400,00	47 468,25	0,00	0,00	-13 068,25
70312	Redevances funéraires	3 350,00	1 365,85	0,00	0,00	1 984,15
70323	Redev. occupat° domaine public communal	1 200,00	1 285,52	0,00	0,00	-85,52
7062	Redevances services à caractère culturel	32 400,00	30 866,55	0,00	0,00	1 533,45
7066	Redevances services à caractère social	18 000,00	130,00	0,00	0,00	17 870,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	517 600,00	598 586,65	114 415,58	0,00	-195 402,23
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	78 000,00	143 765,60	233 100,00	0,00	-298 865,60
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	76 400,00	42 090,51	72 800,00	0,00	-38 490,51
70875	Remb. frais par les communes du GFP	137 000,00	18 573,76	22 165,00	0,00	96 261,24
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	3 305,00	10 100,00	0,00	-13 405,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	1 300,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00
73	Impôts et taxes	12 162 694,00	12 697 524,44	3 825,24	0,00	-538 655,68
73111	Impôts directs locaux	6 840 636,00	7 294 339,00	0,00	0,00	-453 703,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	35 353,00	0,00	0,00	-35 353,00
73211	Attribution de compensation	3 854 854,00	3 854 854,00	0,00	0,00	0,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	463 080,00	463 080,00	0,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	3 225,00	3 225,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	223 139,00	223 139,00	0,00	0,00	0,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	0,00	107,00	0,00	0,00	-107,00
7336	Droits de place	11 500,00	16 666,81	1 103,00	0,00	-6 269,81
7338	Autres taxes	1 260,00	0,00	0,00	0,00	1 260,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	232 000,00	317 035,68	2 722,24	0,00	-87 757,92
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	23 000,00	23 074,32	0,00	0,00	-74,32
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	510 000,00	466 650,63	0,00	0,00	43 349,37
74	Dotations et participations	4 426 771,00	4 210 331,43	85 203,27	0,00	131 236,30
7411	Dotation forfaitaire	973 069,00	955 022,00	0,00	0,00	18 047,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	1 666 127,00	1 691 804,00	0,00	0,00	-25 677,00
74127	Dotation nationale de péréquation	209 235,00	201 605,00	0,00	0,00	7 630,00
744	FCTVA	40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
74718	Autres participations Etat	0,00	-6 989,97	0,00	0,00	6 989,97
7473	Participat° Départements	39 180,00	9 984,50	22 333,33	0,00	6 862,17
74751	Participat° GFP de rattachement	0,00	989,20	0,00	0,00	-989,20
7478	Participat° Autres organismes	320 000,00	132 801,70	60 158,94	0,00	127 039,36
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	0,00	792,00	0,00	0,00	-792,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	569 858,00	617 808,00	0,00	0,00	-47 950,00
7484	Dotation de recensement	2 687,00	0,00	2 711,00	0,00	-24,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	1 533,00	1 433,00	0,00	0,00	100,00
7488	Autres attributions et participations	605 082,00	605 082,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	160 000,00	166 796,55	14 564,00	0,00	-21 360,55
752	Revenus des immeubles	112 080,00	127 548,22	64,00	0,00	-15 532,22
7588	Autres produits div. de gestion courante	47 920,00	39 248,33	14 500,00	0,00	-5 828,33
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		17 809 465,00	18 164 769,95	556 555,04	0,00	-911 859,99
76	Produits financiers (b)	0,00	14 592,22	0,00	0,00	-14 592,22
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0,00	38,07	0,00	0,00	-38,07
7688	Autres	0,00	14 554,15	0,00	0,00	-14 554,15
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	202 970,72	0,00	0,00	-202 970,72
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	0,00	2 743,96	0,00	0,00	-2 743,96
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	48 354,45	0,00	0,00	-48 354,45
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	134 018,00	0,00	0,00	-134 018,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	17 854,31	0,00	0,00	-17 854,31
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	20 000,00	0,00	0,00	-20 000,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	0,00	20 000,00	0,00	0,00	-20 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		17 809 465,00	18 402 332,89	556 555,04	0,00	-1 149 422,93
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	46 000,00	45 974,12			25,88
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	46 000,00	45 974,12			25,88
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		46 000,00	45 974,12			25,88

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		17 855 465,00	18 448 307,01	556 555,04	0,00	-1 149 397,05
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		2 000 000,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	95 702,98	70 854,76	10 821,84	14 026,38
2031	Frais d'études	58 058,38	39 532,00	5 400,00	13 126,38
2051	Concessions, droits similaires	37 644,60	31 322,76	5 421,84	900,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	39 000,00	27 140,60	11 500,00	359,40
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	1 550,00	11 500,00	-13 050,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	39 000,00	25 590,60	0,00	13 409,40
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	1 653 050,78	736 171,42	559 349,06	357 530,30
2128	Autres agencements et aménagements	40 397,90	6 926,40	19 490,40	13 981,10
21311	Hôtel de ville	13 167,48	0,00	0,00	13 167,48
21312	Bâtiments scolaires	501 374,93	473 321,10	11 415,60	16 638,23
21316	Equipements du cimetière	21 661,20	21 661,20	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	430 074,75	115 700,59	278 731,50	35 642,66
2152	Installations de voirie	0,00	15 190,42	0,00	-15 190,42
21534	Réseaux d'électrification	33 051,15	0,00	33 051,15	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 104,00	1 104,00	0,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	0,00	0,00	11 580,00	-11 580,00
2183	Matériel de bureau et informatique	312 191,75	65 422,05	170 508,00	76 261,70
2184	Mobilier	13 208,26	13 552,70	9 345,47	-9 689,91
2188	Autres immobilisations corporelles	286 819,36	23 292,96	25 226,94	238 299,46
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	122 761,20	64 803,41	37 962,78	19 995,01
2313	Constructions	42 931,20	16 392,69	37 962,78	-11 424,27
2316	Restauration collections, oeuvres d'art	35 100,00	35 100,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	44 730,00	13 310,72	0,00	31 419,28
45	Opération d'équipement n° 45 (2)	571 228,73	416 887,60	60 495,49	93 845,64
46	Opération d'équipement n° 46 (2)	54 560,00	6 120,00	6 360,00	42 080,00
47	Opération d'équipement n° 47 (2)	421 655,27	176 508,54	236 298,25	8 848,48
48	Opération d'équipement n° 48 (2)	276 585,45	102 041,74	173 644,14	899,57
49	Opération d'équipement n° 49 (2)	2 000 000,00	1 447 548,11	439 066,88	113 385,01
50	Opération d'équipement n° 50 (2)	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
Total des dépenses d'équipement		5 334 544,41	3 048 076,18	1 535 498,44	750 969,79
10	Dotations, fonds divers et réserves	46 219,32	0,00	0,00	46 219,32
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	46 219,32	0,00	0,00	46 219,32
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 186 000,00	1 148 829,04	0,00	37 170,96
1641	Emprunts en euros	1 186 000,00	1 135 470,38	0,00	50 529,62
16818	Emprunts - Autres prêteurs	0,00	13 358,66	0,00	-13 358,66
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		1 232 219,32	1 148 829,04	0,00	83 390,28
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		6 566 763,73	4 196 905,22	1 535 498,44	834 360,07
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	46 000,00	45 974,12		25,88
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	46 000,00	45 974,12		25,88
13911	Etat et établissements nationaux	46 000,00	18 588,70		27 411,30
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	0,00	2 478,11		-2 478,11
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	0,00	16 023,43		-16 023,43
139148	Sub. transf cpte résult. Autres communes	0,00	937,00		-937,00
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	7 946,88		-7 946,88
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	139 546,00	132 380,80		7 165,20
2188	Autres immobilisations corporelles	2 700,00	0,00		2 700,00
2313	Constructions	136 846,00	71 420,80		65 425,20
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	60 960,00		-60 960,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		185 546,00	178 354,92		7 191,08

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	6 752 309,73	4 375 260,14	1 535 498,44	841 551,15
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 118 668,38	444 897,85	567 214,29	106 556,24
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	9 426,00	0,00	9 426,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	14 497,80	-14 497,80
1318	Autres subventions d'équipement transf.	6 831,36	0,00	6 831,36	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	446 330,93	52 873,50	153 570,38	239 887,05
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	14 497,80	-14 497,80
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	642 330,09	313 996,62	262 239,06	66 094,41
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	13 750,00	32 534,07	0,00	-18 784,07
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	45 493,66	106 151,89	-151 645,55
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	1 447 301,00	1 447 301,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 447 301,00	0,00	0,00	1 447 301,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	1 447 301,00	0,00	-1 447 301,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 565 969,38	1 892 198,85	567 214,29	106 556,24
10	Dotations, fonds divers et réserves	798 330,97	844 577,55	0,00	-46 246,58
10222	FCTVA	210 000,00	259 562,94	0,00	-49 562,94
10226	Taxe d'aménagement	10 893,77	7 577,41	0,00	3 316,36
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	577 437,20	577 437,20	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	34 381,74	0,00	-34 381,74
2764	Créances sur personnes de droit privé	0,00	34 381,74	0,00	-34 381,74
024	Produits des cessions d'immobilisations	130 000,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		928 330,97	878 959,29	0,00	49 371,68
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 494 300,35	2 771 158,14	567 214,29	155 927,92
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 691 494,44	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	507 000,00	639 406,51	0,00	-132 406,51
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	65 418,01	0,00	-65 418,01
2115	Terrains bâtis	0,00	1 154,80	0,00	-1 154,80
2118	Autres terrains	0,00	1 244,60	0,00	-1 244,60
2138	Autres constructions	0,00	66 200,59	0,00	-66 200,59
28051	Concessions et droits similaires	0,00	20 274,65	0,00	-20 274,65
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	33 510,42	0,00	-33 510,42
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	86 016,48	0,00	-86 016,48
281312	Bâtiments scolaires	0,00	376,00	0,00	-376,00
281318	Autres bâtiments publics	0,00	477,00	0,00	-477,00
28151	Réseaux de voirie	0,00	952,41	0,00	-952,41
28152	Installations de voirie	0,00	18 983,21	0,00	-18 983,21
281568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	872,00	0,00	-872,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	6 593,71	0,00	-6 593,71
28182	Matériel de transport	0,00	39 726,00	0,00	-39 726,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	46 612,66	0,00	-46 612,66
28184	Mobilier	507 000,00	38 638,28	0,00	468 361,72
28188	Autres immo. corporelles	0,00	212 355,69	0,00	-212 355,69
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 198 494,44	639 406,51	0,00	1 559 087,93
041	Opérations patrimoniales (5)	139 546,00	132 380,80	0,00	7 165,20
2031	Frais d'études	120 200,00	113 106,80	0,00	7 093,20
2033	Frais d'insertion	1 800,00	1 728,00	0,00	72,00

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
238	Avances versées commandes immo. incorp.	17 546,00	17 546,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 338 040,44	771 787,31		1 566 253,13
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 832 340,79	3 542 945,45	567 214,29	1 722 181,05
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		919 968,94			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 45 (1)
LIBELLE : TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
	DEPENSES	571 228,73	A 416 887,60	60 495,49	93 845,64	B 621 406,86
20	Immobilisations incorporelles	37 248,00	31 660,80	5 587,20	0,00	69 136,80
2031	Frais d'études	37 248,00	31 660,80	5 587,20	0,00	69 136,80
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	38 278,69	12 082,13	20 795,89	5 400,67	179 125,39
2128	Autres agencements et aménagements	15 334,80	0,00	0,00	15 334,80	64 206,00
21311	Hôtel de ville	2 148,00	2 148,00	0,00	0,00	12 854,95
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	27 742,80
21316	Equipements du cimetière	0,00	0,00	0,00	0,00	13 344,00
21318	Autres bâtiments publics	18 911,89	9 934,13	18 911,89	-9 934,13	60 362,04
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	615,60
2188	Autres immobilisations corporelles	1 884,00	0,00	1 884,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	495 702,04	373 144,67	34 112,40	88 444,97	373 144,67
2313	Constructions	495 702,04	373 144,67	34 112,40	88 444,97	373 144,67

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 12 207,75
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-416 887,60	D - B	-609 199,11

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
 (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
 (5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 46 (1)
LIBELLE : TRAVAUX ACCOMPAGNEMENT QUARTIER DU PARC

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		54 560,00	A	6 120,00	6 360,00	42 080,00	B	419 536,31
20	Immobilisations incorporelles	4 560,00		6 120,00	6 360,00	-7 920,00		11 664,00
2031	Frais d'études	4 560,00		6 120,00	6 360,00	-7 920,00		10 800,00
2033	Frais d'insertion	0,00		0,00	0,00	0,00		864,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		57 646,89
2128	Autres agencements et aménagements	0,00		0,00	0,00	0,00		49 344,61
2152	Installations de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00		8 302,28
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	50 000,00		0,00	0,00	50 000,00		350 225,42
2315	Installat ⁵ . matériel et outillage techni	50 000,00		0,00	0,00	50 000,00		341 109,08
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00		0,00	0,00	0,00		9 116,34

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-6 120,00	D - B	-419 536,31

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 47 (1)
LIBELLE : TRAVAUX DE RENOVATION SALLE LISBONNE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		421 655,27	A 176 508,54	236 298,25	8 848,48	B 1 106 258,18
20	Immobilisations incorporelles	5 659,93	5 659,93	3 840,00	-3 840,00	11 107,93
2031	Frais d'études	5 659,93	5 659,93	3 840,00	-3 840,00	9 379,93
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	1 728,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	15 092,00	0,00	0,00	15 092,00	11 420,40
21318	Autres bâtiments publics	15 092,00	0,00	0,00	15 092,00	7 650,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	3 770,40
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	400 903,34	170 848,61	232 458,25	-2 403,52	1 083 729,85
2313	Constructions	400 903,34	170 848,61	232 458,25	-2 403,52	1 066 183,85
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	17 546,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 277 471,29
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-176 508,54	D - B	-828 786,89

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 48 (1)
LIBELLE : CONSTRUCTION ECOLES CRAPET ET SALENGRO

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		276 585,45	A 102 041,74	173 644,14	899,57	B 12 353 277,16
20	Immobilisations incorporelles	24 102,86	6 414,00	16 038,85	1 650,01	204 827,30
2031	Frais d'études	24 102,86	6 414,00	16 038,85	1 650,01	203 207,30
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	1 620,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	15 581,06	7 313,02	0,00	8 268,04	432 515,64
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	7 313,02	0,00	-7 313,02	55 907,61
21312	Bâtiments scolaires	15 391,59	0,00	0,00	15 391,59	197 045,38
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	25 156,82
2184	Mobilier	189,47	0,00	0,00	189,47	126 297,13
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	28 108,70
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	236 901,53	88 314,72	157 605,29	-9 018,48	11 715 934,22
2313	Constructions	236 901,53	88 314,72	157 605,29	-9 018,48	11 715 934,22

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 2 053 786,88
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	1 920 200,24
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	246 862,62
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	468 335,51
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	1 121 314,61
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	83 687,50
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	133 586,64
16818	Emprunts - Autres prêteurs	0,00	0,00	0,00	133 586,64
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-102 041,74	D - B	-10 299 490,28

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 49 (1)
LIBELLE : RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		2 000 000,00	A 1 447 548,11	439 066,88	113 385,01	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 000 000,00	1 447 548,11	439 066,88	113 385,01	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 000 000,00	1 369 984,54	439 066,88	190 948,58	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	77 563,57	0,00	-77 563,57	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-1 447 548,11	D - B	0,00

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
 (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
 (5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 50 (1)
LIBELLE : TRAVAUX DE RENOVATION EGLISE SAINT MACLOU

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		100 000,00	A	0,00	0,00	100 000,00	B	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	100 000,00		0,00	0,00	100 000,00		0,00
2313	Constructions	100 000,00		0,00	0,00	100 000,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

	IV								
	A1								

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT												
REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Depenses réelles	1 148 829	552 785	20 115	715 039	56 974	212 063	371	131	152	1 490 447	0	4 198 905
- Equipements municipaux (2)		552 785	20 115	715 039	56 974	212 063	371	131	152	1 463 306	0	3 020 936
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	27 141	0	27 141
- Opérations financières	1 148 829											1 148 829
Depenses d'ordre	159 081											178 355
Solde d'exécution reporté de N-1	0											0
Total dépenses	1 307 910	552 785	20 115	715 039	56 974	231 337	371	131	152	1 490 447	0	4 375 260
Total recettes	2 511 210	0	0	323 142	0	115 913	0	0	0	1 512 649	0	4 462 914
Solde d'investissement	1 203 300	-552 785	-20 115	-391 898	-56 974	-115 423	-371	-131	-152	22 203	0	87 654
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	287 010	0	225 498	99 541	427 734	1 079	0	0	494 636	0	1 535 498
Total RAR recettes	0	0	0	77 373	19 750	441 096	0	0	0	28 996	0	567 214
SOLDE RAR investissement	0	-287 010	0	-148 125	-79 791	13 362	-1 079	0	0	-465 641	0	-968 284

FONCTIONNEMENT												
REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Total dépenses	864 177	4 024 884	740 590	4 348 039	1 285 680	1 597 969	1 660 527	51 685	113 944	2 174 374	61 356	16 923 235
Total recettes	18 355 876	901 166	13 120	846 553	72 615	301 027	128 942	111 550	112 868	150 002	11 142	21 004 862
Solde de fonctionnement	17 491 699	-3 123 727	-727 470	-3 501 486	-1 213 065	-1 296 942	-1 531 585	59 864	-1 075	-2 024 372	-50 214	4 081 627
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV
A1

Art. (1)	Libellé	01	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL
		Opérations non ventilables	Services généraux administratifs publics	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement - Formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Aménagt et services urbains, environnement	Action économique	
	Total dépenses d'investissement	1 307 910	839 795	20 115	940 537	156 515	659 071	1 450	131	152	1 985 083	0	5 910 759
	Depenses réelles	1 148 829	839 795	20 115	940 537	156 515	639 797	1 450	131	152	1 985 083	0	5 732 404
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	1 148 829	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 148 829
1641	Emprunts en euros	1 135 470	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 135 470
16818	Emprunts - Autres prêteurs	13 359	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 359
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	36 745	0	31 432	5 400	900	0	0	0	7 200	0	81 677
2031	Frais d'études	0	0	0	31 432	5 400	900	0	0	0	7 200	0	44 932
2051	Concessions, droits similaires	0	36 745	0	0	0	0	0	0	0	0	0	36 745
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	38 641	0	38 641
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 050	0	13 050
20422	Privé : Bâtiments, installations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 591	0	25 591
21	Immobilisations corporelles	0	304 319	20 115	622 487	96 933	211 897	1 079	0	0	38 681	0	1 295 520
2128	Autres agencements et aménagements	0	14 832	0	6 926	0	0	0	0	0	4 658	0	26 417
21312	Bâtiments scolaires	0	0	0	484 737	0	0	0	0	0	0	0	484 737
21316	Equipements du cimetière	0	21 661	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 661
21318	Autres bâtiments publics	0	0	3 190	107 723	78 396	205 123	0	0	0	0	0	394 432
2152	Installations de voirie	0	0	15 190	0	0	0	0	0	0	0	0	15 190
21534	Réseaux d'électrification	0	0	0	0	0	0	0	0	0	33 051	0	33 051
2158	Autres inst...matériel.outil. techniques	0	0	0	1 104	0	0	0	0	0	0	0	1 104
2161	Oeuvres et objets d'art	0	0	0	11 580	0	0	0	0	0	0	0	11 580
2183	Matériel de bureau et informatique	0	234 152	0	1 778	0	0	0	0	0	0	0	235 930
2184	Mobilier	0	11 505	0	4 748	4 822	1 823	0	0	0	0	0	22 898
2188	Autres immobilisations corporelles	0	22 169	1 735	3 900	13 714	4 951	1 079	0	0	972	0	48 520
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	49 145	0	7 682	38 510	5 309	371	131	152	1 466	0	102 766
2313	Constructions	0	45 729	0	3 813	1 235	2 602	184	65	0	728	0	54 355

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
2316	Restauration collections, oeuvres d'art	0	0	0	0	35 100	0	0	0	0	0	0	35 100
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0	3 416	0	3 870	2 175	2 707	187	66	152	739	0	13 311
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	449 567	0	278 926	15 672	421 691	0	0	0	1 899 095	0	3 064 971
45	TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE	0	449 567	0	3 240	15 672	8 884	0	0	0	0	0	477 383
46	TRAVAUX ACCOMPAGNEMENT QUARTIER DU PARC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 480	0	12 480
47	TRAVAUX DE RENOVATION SALLE LISBONNE	0	0	0	0	0	412 807	0	0	0	0	0	412 807
48	CONSTRUCTION ECOLES CRAPET ET SALENGRO	0	0	0	275 686	0	0	0	0	0	0	0	275 686
49	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 886 615	0	1 886 615
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dépenses d'ordre	159 081	0	0	0	0	19 274	0	0	0	0	0	178 355
040	Opérat* ordre transfert entre sections	45 974	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45 974
13911	Etat et établissements nationaux	18 589	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 589
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	2 478	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 478
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	16 023	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 023
139148	Sub. transf cpte résult. Autres communes	937	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	937
13918	Autres subventions d'équipement	7 947	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 947
041	Opérations patrimoniales	113 107	0	0	0	0	19 274	0	0	0	0	0	132 381
2313	Constructions	52 147	0	0	0	0	19 274	0	0	0	0	0	71 421
2315	Installat*, matériel et outillage techni	60 960	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60 960
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
		2 511 210	0	0	400 514	19 750	557 009	0	0	0	1 541 645	0	5 030 129
Total recettes d'investissement													
Recettes réelles		837 000	0	0	400 514	19 750	539 463	0	0	0	1 541 645	0	3 338 372
010 Stocks		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10 Dotations, fonds divers et réserves		837 000	0	0	0	0	0	0	0	0	7 577	0	844 578
10222 FCTVA		259 563	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	259 563
10226 Taxe d'aménagement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 577	0	7 577

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	577 437	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	577 437
13	Subventions d'investissement	0	0	0	400 514	19 750	539 463	0	0	0	52 385	0	1 012 112
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0	0	0	9 426	0	0	0	0	0	0	0	9 426
1313	Subv. transf. Départements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 498	0	14 498
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0	0	0	3 846	0	2 985	0	0	0	0	0	6 831
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0	0	0	64 100	0	142 344	0	0	0	0	0	206 444
1323	Subv. non transf. Départements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 498	0	14 498
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0	0	0	311 848	19 750	242 489	0	0	0	2 149	0	576 236
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0	0	0	11 294	0	0	0	0	0	21 240	0	32 534
1341	D.E.T.R. non transférable	0	0	0	0	0	151 646	0	0	0	0	0	151 646
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 447 301	0	1 447 301
1678	Autres emprunts et dettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 447 301	0	1 447 301
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34 382	0	34 382
2764	Créances sur personnes de droit privé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34 382	0	34 382
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	754 241	0	0	0	0	17 546	0	0	0	0	0	771 787
040	Operat* ordre transfert entre sections	639 407	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	639 407
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	65 418	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	65 418
2115	Terrains bâtis	1 155	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 155
2118	Autres terrains	1 245	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 245
2138	Autres constructions	66 201	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	66 201
28051	Concessions et droits similaires	20 275	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 275
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	33 510	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	33 510

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
28128	Autres aménagements de terrains	86 016	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	86 016
281312	Bâtiments scolaires	376	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	376
281318	Autres bâtiments publics	477	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	477
28151	Réseaux de voirie	952	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	952
28152	Installations de voirie	18 983	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 983
281568	Autres matériels, outillages incendie	872	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	872
28158	Autres installat*, matériel et outillage	6 594	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 594
28182	Matériel de transport	39 726	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	39 726
28183	Matériel de bureau et informatique	46 613	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	46 613
28184	Mobilier	38 638	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	38 638
28188	Autres immo. corporelles	212 356	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	212 356
041	Opérations patrimoniales	114 835	0	0	0	0	17 546	0	0	0	0	0	132 381
2031	Frais d'études	113 107	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	113 107
2033	Frais d'insertion	1 728	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 728
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0	0	0	0	0	17 546	0	0	0	0	0	17 546
001	Solde d'exécution reporté de N-1	919 969	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	919 969

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES											
		864 177	4 024 894	740 590	4 348 039	1 285 680	1 597 969	1 660 527	51 685	113 944	2 174 374	61 356	16 923 235
Total dépenses de fonctionnement		864 177	4 024 894	740 590	4 348 039	1 285 680	1 597 969	1 660 527	51 685	113 944	2 174 374	61 356	16 923 235
Dépenses réelles		224 771	4 024 894	740 590	4 348 039	1 285 680	1 597 969	1 660 527	51 685	113 944	2 174 374	61 356	16 283 628
011	Charges à caractère général	38	1 140 661	101 770	1 094 443	302 115	515 990	20 126	9 481	25 049	964 774	9 958	4 184 406
6042	Achats prestat* services (hors terrains)	0	2 390	0	327 652	4 520	62 393	0	0	0	0	0	395 955
60611	Eau et assainissement	0	10 243	567	21 313	24 013	18 285	418	-92	18	4 128	0	78 894
60612	Energie - Electricité	0	101 551	22 200	194 929	57 656	119 078	1 051	459	5 868	303 674	0	806 466
60621	Combustibles	0	61 445	4 508	87 639	87 178	44 292	4 305	1 757	0	15 870	0	306 996
60622	Carburants	0	17 139	3 853	996	0	-1 776	366	0	0	24 668	0	45 246
60623	Alimentation	0	2 508	0	42 886	502	10 143	0	0	0	0	0	56 039
60628	Autres fournitures non stockées	0	1 513	0	21 474	0	177	0	0	0	66 896	0	90 061
60631	Fournitures d'entretien	0	57 730	0	16 633	0	0	0	0	0	850	0	75 212
60632	Fournitures de petit équipement	0	149 133	2 194	49 724	6 355	15 431	567	0	847	25 539	0	249 791
60633	Fournitures de voirie	0	1 392	0	0	0	0	0	0	0	16 376	0	17 768
60636	Vêtements de travail	0	36 358	5 381	11 795	44	0	0	0	0	0	0	53 577
6064	Fournitures administratives	0	17 946	600	970	4 984	528	0	0	0	0	0	25 028
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0	0	0	0	16 236	0	0	0	0	0	0	16 236
6067	Fournitures scolaires	0	0	0	44 711	0	0	0	0	0	0	0	44 711
611	Contrats de prestations de services	0	59 889	140	3 241	341	3 336	0	0	0	52 137	0	119 083

Mairie d'Haubourdin - Budget Ville - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL
		Opérations non ventilables	Services généraux administratifs publics	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement - Formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Aménagt et services urbains, environnement	Action économique	
6132	Locations immobilières	0	1 491	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 491
6135	Locations mobilières	0	23 983	-432	4 893	817	310	1 487	0	648	4 165	0	35 871
61521	Entretien terrains	0	-7 500	0	0	0	18 137	0	0	0	260 055	0	270 693
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0	95 230	792	36 799	26 166	73 826	1 440	2 274	547	7 800	0	244 873
615232	Entretien, réparations réseaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	79 233	0	79 233
61551	Entretien matériel roulant	0	10 631	4 452	570	0	3 207	5	0	0	29 043	0	47 907
61558	Entretien autres biens mobiliers	0	20 248	3 026	55 909	16 226	57 380	636	478	1 120	12 828	0	167 850
6156	Maintenance	0	145 305	35 508	143 655	33 827	36 455	8 687	3 642	860	19 288	0	427 227
6161	Multirisques	0	27 743	373	11 706	5 508	6 792	917	177	1 804	5 674	249	60 943
617	Etudes et recherches	0	26 117	0	0	2 304	0	0	0	0	0	0	28 421
6182	Documentation générale et technique	0	15 169	638	0	6 977	1 410	0	0	0	281	0	24 475
6184	Versements à des organismes de formation	0	20 318	5 717	1 615	-1 290	13 415	0	0	0	2 976	0	42 751
6188	Autres frais divers	0	47 381	5 180	312	1 175	8 837	0	0	0	32 311	0	95 196
6226	Honoraires	0	5 632	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 632
6227	Frais d'actes et de contentieux	0	3 115	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 115
6231	Annonces et insertions	0	7 641	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 641
6232	Fêtes et cérémonies	0	49 662	0	176	340	388	0	0	0	0	0	50 565
6236	Catalogues et imprimés	0	21 315	298	0	0	0	0	0	0	0	0	21 612
6247	Transports collectifs	0	11 322	0	3 066	0	21 586	0	0	0	0	0	35 974
6251	Voyages et déplacements	0	286	504	102	189	61	43	0	0	16	0	1 200
6257	Réceptions	0	8 333	0	9 549	572	170	0	0	0	0	0	18 624
6261	Frais d'affranchissement	0	27 168	0	0	0	0	0	0	0	0	0	27 168
6262	Frais de télécommunications	0	8 872	1 369	1 967	362	982	203	0	0	799	0	14 555
627	Services bancaires et assimilés	38	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	38
6281	Concours divers (cotisations)	0	1 251	650	0	0	500	0	0	0	0	0	2 401
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0	0	0	0	0	647	0	0	0	0	0	647
6288	Autres services extérieurs	0	49 729	256	162	6 486	0	0	0	0	0	0	56 632
63512	Taxes foncières	0	0	3 996	0	625	0	0	786	13 338	167	9 709	28 621
63513	Autres impôts locaux	0	987	0	0	0	0	0	0	0	0	0	987
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	2 610 333	628 142	3 026 337	885 005	761 794	208 235	42 126	86 894	1 206 924	4 442	9 462 233
6218	Autre personnel extérieur	0	2 999	0	3 171	4 884	188	0	0	0	0	0	11 242
6331	Versement mobilité	0	26 947	5 590	37 832	9 867	8 484	2 318	567	744	14 003	61	106 413
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0	6 977	1 397	9 458	2 471	2 133	579	142	276	3 539	15	26 988
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0	27 900	5 591	37 840	9 858	8 497	2 318	567	1 096	13 489	61	107 216
64111	Rémunération principale titulaires	0	1 290 271	277 440	1 273 562	420 479	352 090	91 925	12 690	48 145	575 899	2 828	4 345 328
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0	52 480	6 095	37 259	12 660	16 131	1 653	325	1 098	17 893	20	145 614
64118	Autres indemnités titulaires	0	344 717	181 166	158 465	59 069	76 665	23 316	743	11 773	99 243	207	965 365
64131	Rémunérations non tit.	0	122 664	830	611 991	111 990	79 832	25 507	14 900	0	87 679	0	1 055 392

Mairie d'Haubourdin - Budget Ville - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
64162	Emplois d'avenir	0	0	0	0	0	2 478	0	0	0	0	0	2 478
64168	Autres emplois d'insertion	0	0	0	0	0	0	0	0	0	44 774	0	44 774
6417	Rémunérations des apprentis	0	0	0	3 005	0	0	0	0	0	7 403	0	10 408
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0	243 267	43 125	502 024	107 573	80 897	22 606	8 840	8 513	122 418	971	1 140 235
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0	404 505	88 468	246 340	115 127	108 634	28 619	1 457	16 112	179 612	128	1 189 002
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0	5 143	0	24 599	4 915	3 284	970	599	0	5 597	0	45 107
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0	50 620	11 476	51 766	16 600	14 075	5 336	858	647	21 567	118	173 052
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0	4 988	1 112	2 415	1 354	1 318	345	4	201	2 189	0	13 926
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0	17 994	4 040	17 772	5 592	4 875	1 876	300	199	7 420	31	60 098
6475	Médecine du travail, pharmacie	0	8 863	1 812	8 848	2 568	2 212	866	134	89	4 199	1	29 594
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	251 318	10 679	227 259	98 502	320 184	1 422 990	79	0	1 414	46 945	2 379 370
6512	Droits d'utilisat* - informatique nuage	0	28 354	-108	0	0	0	0	0	0	0	0	28 246
6518	Autres	0	29 310	0	0	0	0	0	79	0	0	0	29 389
6521	Déficit budgets annexes administratifs	0	0	0	0	71 253	0	0	0	0	0	0	71 253
6531	Indemnités	0	140 816	0	0	0	0	0	0	0	0	0	140 816
6533	Cotisations de retraite	0	13 575	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 575
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0	11 681	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 681
6541	Créances admises en non-valeur	0	0	210	992	49	67	0	0	0	0	0	1 319
6542	Créances éteintes	0	0	0	246	0	0	0	0	0	0	0	246
65548	Autres contributions	0	540	10 577	0	0	245 592	0	0	0	1 414	46 945	305 068
6558	Autres contributions obligatoires	0	0	0	189 536	0	0	0	0	0	0	0	189 536
657362	Subv. fonct. CCAS	0	0	0	0	0	0	1 400 000	0	0	0	0	1 400 000
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	0	26 600	0	1 200	27 200	74 525	22 990	0	0	0	0	152 515
65888	Autres	0	442	0	35 284	0	0	0	0	0	0	0	35 726
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	173 898	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	173 898
66111	Intérêts réglés à l'échéance	158 187	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	158 187
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	15 712	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 712
67	Charges exceptionnelles	50 834	5 518	0	0	59	0	9 176	0	0	1 262	10	66 859
6714	Bourses et prix	0	0	0	0	0	0	2 210	0	0	1 262	0	3 472
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0	1 009	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 009

Mairie d'Haubourdin - Budget Ville - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	50 834	0	0	0	59	0	0	0	0	0	0	50 893
6748	Autres subventions exceptionnelles	0	4 510	0	0	0	0	6 966	0	0	0	0	11 475
678	Autres charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10	10
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	17 063	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 063
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0	17 063	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 063
	Dépenses d'ordre	639 407	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	639 407
042	Opérat* ordre transfert entre sections	639 407	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	639 407
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	68 600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	68 600
6761	Différences sur réalisations (positives)	65 418	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	65 418
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporables	505 389	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	505 389
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Déficit de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
		18 355 876	901 166	13 120	846 553	72 615	301 027	128 942	111 550	112 868	150 002	11 142	21 004 862
	Total recettes de fonctionnement	18 355 876	901 166	13 120	846 553	72 615	301 027	128 942	111 550	112 868	150 002	11 142	21 004 862
	Recettes réelles	16 309 902	901 166	13 120	846 553	72 615	301 027	128 942	111 550	112 868	150 002	11 142	18 958 888
013	Aténuations de charges	0	114 150	422	32 024	23 632	361	0	0	30 908	1 565	0	203 062
6419	Remboursements rémunérations personnel	0	114 150	422	32 024	23 632	361	0	0	30 908	1 565	0	203 062
70	Produits des services, du domaine, vente	0	134 561	0	870 986	32 867	20 823	127 208	111 550	0	42 024	0	1 340 018
70311	Concessions cimetières (produit net)	0	47 468	0	0	0	0	0	0	0	0	0	47 468
70312	Redevances funéraires	0	1 366	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 366
70323	Redev. occupat* domaine public communal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 286	0	1 286
7062	Redevances services à caractère culturel	0	0	0	0	30 867	0	0	0	0	0	0	30 867
7066	Redevances services à caractère social	0	0	0	0	0	130	0	0	0	0	0	130
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0	0	0	580 759	0	20 693	0	111 550	0	0	0	713 002
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	0	74 322	0	225 549	0	0	76 995	0	0	0	0	376 866
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	0	0	0	64 678	0	0	50 213	0	0	0	0	114 891

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagements services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
70875	Remb. frais par les communes du GFP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40 739	0	40 739
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0	11 405	0	0	2 000	0	0	0	0	0	0	13 405
73	Impôts et taxes	12 683 580	0	0	0	0	0	0	0	0	6 628	11 142	12 701 350
73111	Impôts directs locaux	7 294 339	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 294 339
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	35 353	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	35 353
73211	Attribution de compensation	3 854 854	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 854 854
73212	Dotation de solidarité communautaire	463 080	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	463 080
73221	FNGJR	3 225	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 225
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	223 139	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	223 139
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	107	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	107
7336	Droits de place	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 628	11 142	17 770
7351	Taxe consommation finale d'électricité	319 758	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	319 758
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	23 074	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23 074
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	466 651	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	466 651
74	Dotations et participations	3 467 031	609 926	500	-66 730	0	266 307	0	0	0	18 500	0	4 295 535
7411	Dotation forfaitaire	955 022	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	955 022
74123	Dotation de solidarité urbaine	1 691 804	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 691 804
74127	Dotation nationale de péréquation	201 605	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	201 605
74718	Autres participations Etat	0	0	500	-27 750	0	2 749	0	0	0	17 511	0	-6 990
7473	Participat° Départements	0	2 000	0	0	0	30 318	0	0	0	0	0	32 318
74751	Participat° GFP de rattachement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	989	0	989
7478	Participat° Autres organismes	0	-1 300	0	-38 980	0	233 241	0	0	0	0	0	192 961
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	792	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	792
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	617 808	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	617 808
7484	Dotation de recensement	0	2 711	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 711
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0	1 433	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 433
7488	Autres attributions et participations	0	605 082	0	0	0	0	0	0	0	0	0	605 082
75	Autres produits de gestion courante	2 177	17 295	10 914	0	6 796	4 249	0	0	81 960	57 970	0	181 361
752	Revenus des immeubles	2 177	0	4 309	0	4 351	4 249	0	0	64 252	48 275	0	127 612
7588	Autres produits div. de gestion courante	0	17 295	6 605	0	2 445	0	0	0	17 708	9 695	0	53 748

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat' publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
76	Produits financiers	0	38	0	0	0	0	0	0	0	14 554	0	14 592
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0	38	0	0	0	0	0	0	0	0	0	38
7688	Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 554	0	14 554
77	Produits exceptionnels	137 115	25 197	1 283	10 273	9 321	9 286	1 734	0	0	8 761	0	202 971
7714	Recouvert créances admises en non valeur	2 744	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 744
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0	10 722	343	10 273	9 321	9 286	1 734	0	0	6 675	0	48 354
775	Produits des cessions d'immobilisations	134 018	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	134 018
7788	Produits exceptionnels divers	353	14 475	940	0	0	0	0	0	0	2 086	0	17 854
78	Reprise sur amortissements et provisions	20 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	20 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000
Recettes d'ordre		45 974	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45 974
042	Opérat* ordre transfert entre sections	45 974	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45 974
777	Quote-part subv invest transf opte résul	45 974	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45 974
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Excédent de fonctionnement reporté	2 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000 000

(1)Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat* décentralisée, act* européen.	Total
	DEPENSES					
	Réalisations					
002	Résultat de fonctionnement reporté	864 177,30	3 991 595,14	28 675,00	4 623,50	4 889 070,94
		864 177,30	3 991 595,14	28 675,00	4 623,50	4 889 070,94
011	Charges à caractère général	38,34	1 133 042,69	3 117,02	4 501,60	1 140 689,65
6042	Achats prestat* services (hors terrains)	0,00	2 390,00	0,00	0,00	2 390,00
60611	Eau et assainissement	0,00	10 242,58	0,00	0,00	10 242,58
60612	Energie - Electricité	0,00	101 550,80	0,00	0,00	101 550,80
60621	Combustibles	0,00	61 445,06	0,00	0,00	61 445,06
60622	Carburants	0,00	17 139,00	0,00	0,00	17 139,00
60623	Alimentation	0,00	2 508,05	0,00	0,00	2 508,05
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	1 513,15	0,00	0,00	1 513,15
60631	Fournitures d'entretien	0,00	57 729,64	0,00	0,00	57 729,64
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	149 132,81	0,00	0,00	149 132,81
60633	Fournitures de voirie	0,00	1 392,25	0,00	0,00	1 392,25
60636	Vêtements de travail	0,00	36 357,69	0,00	0,00	36 357,69
6064	Fournitures administratives	0,00	17 945,62	0,00	0,00	17 945,62
611	Contrats de prestations de services	0,00	59 888,71	0,00	0,00	59 888,71
6132	Localions immobilières	0,00	1 490,90	0,00	0,00	1 490,90
6135	Localions mobilières	0,00	23 982,74	0,00	0,00	23 982,74
61521	Entretien terrains	0,00	-7 500,00	0,00	0,00	-7 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	95 229,50	0,00	0,00	95 229,50
61551	Entretien matériel roulant	0,00	10 630,61	0,00	0,00	10 630,61
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	20 248,18	0,00	0,00	20 248,18
6156	Maintenance	0,00	145 305,18	0,00	0,00	145 305,18
6161	Multirisques	0,00	27 742,72	0,00	0,00	27 742,72
617	Etudes et recherches	0,00	26 116,73	0,00	0,00	26 116,73
6182	Documentation générale et technique	0,00	15 169,20	0,00	0,00	15 169,20
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	20 317,50	0,00	0,00	20 317,50
6188	Autres frais divers	0,00	47 380,92	0,00	0,00	47 380,92
6226	Honoraires	0,00	5 632,40	0,00	0,00	5 632,40
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	3 114,86	0,00	0,00	3 114,86
6231	Annonces et insertions	0,00	7 641,01	0,00	0,00	7 641,01
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	49 470,08	0,00	0,00	49 470,08
6236	Catalogues et imprimés	0,00	21 314,80	0,00	0,00	21 314,80
6247	Transports collectifs	0,00	7 012,00	0,00	0,00	7 012,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	286,29	0,00	0,00	286,29
6257	Réceptions	0,00	8 333,27	0,00	0,00	8 333,27
6261	Frais d'affranchissement	0,00	27 167,51	0,00	0,00	27 167,51
6262	Frais de télécommunications	0,00	8 871,52	0,00	0,00	8 871,52

Mairie d'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
627	Services bancaires et assimilés	38,34	0,00	0,00	0,00	38,34
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	1 250,76	0,00	0,00	1 250,76
6288	Autres services extérieurs	0,00	46 611,65	3 117,02	0,00	49 728,67
63513	Autres impôts locaux	0,00	987,00	0,00	0,00	987,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	2 584 655,55	25 557,98	121,90	2 610 333,43
6218	Autre personnel extérieur	0,00	2 999,00	0,00	0,00	2 999,00
6331	Versement mobilité	0,00	26 703,48	243,49	0,20	26 947,17
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	6 915,74	60,90	0,05	6 976,69
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	27 656,65	243,56	0,20	27 900,41
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	1 277 987,02	12 273,47	10,06	1 290 270,55
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	52 357,50	121,73	0,35	52 479,58
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	338 316,80	6 399,80	0,13	344 716,73
64131	Rémunérations non lit.	0,00	122 663,77	0,00	0,00	122 663,77
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	241 386,96	1 878,45	1,58	243 266,99
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	400 648,68	3 852,98	3,16	404 504,82
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	5 143,38	0,00	0,00	5 143,38
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	50 266,14	284,36	69,40	50 619,90
6456	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	4 938,76	48,74	0,04	4 987,54
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	17 864,24	103,90	25,36	17 993,50
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	8 805,43	46,60	11,37	8 863,40
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	639 406,51	0,00	0,00	0,00	639 406,51
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	68 599,99	0,00	0,00	0,00	68 599,99
6761	Différences sur réalisations (positives)	65 418,01	0,00	0,00	0,00	65 418,01
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	505 388,51	0,00	0,00	0,00	505 388,51
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	251 318,09	0,00	0,00	251 318,09
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	28 354,20	0,00	0,00	28 354,20
6518	Autres	0,00	29 310,01	0,00	0,00	29 310,01
6531	Indemnités	0,00	140 816,37	0,00	0,00	140 816,37
6533	Cotisations de retraite	0,00	13 574,58	0,00	0,00	13 574,58
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	11 681,04	0,00	0,00	11 681,04
65548	Autres contributions	0,00	540,00	0,00	0,00	540,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	26 600,00	0,00	0,00	26 600,00
65888	Autres	0,00	441,89	0,00	0,00	441,89
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	173 898,24	0,00	0,00	0,00	173 898,24
66111	Intérêts réglés à l'échéance	158 186,59	0,00	0,00	0,00	158 186,59
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	15 711,65	0,00	0,00	0,00	15 711,65
67	Charges exceptionnelles	50 834,21	5 518,28	0,00	0,00	56 352,49
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	1 008,76	0,00	0,00	1 008,76
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	50 834,21	0,00	0,00	0,00	50 834,21
6748	Autres subventions exceptionnelles	0,00	4 509,52	0,00	0,00	4 509,52
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	17 062,53	0,00	0,00	17 062,53
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	17 062,53	0,00	0,00	17 062,53
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	18 365 876,27	901 166,31	0,00	0,00	19 267 042,58

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat* décentralisée, act* européen.	Total
	Réalisations	18 355 876,27	901 166,31	0,00	0,00	19 257 042,58
002	Résultat de fonctionnement reporté	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00
013	Atténuations de charges	0,00	114 149,84	0,00	0,00	114 149,84
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	114 149,84	0,00	0,00	114 149,84
042	Opérat* ordre transfert entre sections	45 974,12	0,00	0,00	0,00	45 974,12
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	45 974,12	0,00	0,00	0,00	45 974,12
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	134 560,62	0,00	0,00	134 560,62
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	47 468,25	0,00	0,00	47 468,25
70312	Redevances funéraires	0,00	1 365,85	0,00	0,00	1 365,85
70841	Mise à dispo personnel B.A. - régies	0,00	74 321,52	0,00	0,00	74 321,52
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	11 405,00	0,00	0,00	11 405,00
73	Impôts et taxes	12 683 579,87	0,00	0,00	0,00	12 683 579,87
73111	Impôts directs locaux	7 294 339,00	0,00	0,00	0,00	7 294 339,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	35 353,00	0,00	0,00	0,00	35 353,00
73211	Attribution de compensation	3 854 854,00	0,00	0,00	0,00	3 854 854,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	463 080,00	0,00	0,00	0,00	463 080,00
73221	FNGIR	3 225,00	0,00	0,00	0,00	3 225,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	223 139,00	0,00	0,00	0,00	223 139,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	107,00	0,00	0,00	0,00	107,00
7351	Taxe consommation linéale d'électricité	319 757,92	0,00	0,00	0,00	319 757,92
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	23 074,32	0,00	0,00	0,00	23 074,32
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	466 650,63	0,00	0,00	0,00	466 650,63
74	Dotations et participations	3 467 031,00	609 926,00	0,00	0,00	4 076 957,00
7411	Dotation forfaitaire	955 022,00	0,00	0,00	0,00	955 022,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	1 691 804,00	0,00	0,00	0,00	1 691 804,00
74127	Dotation nationale de péréquation	201 605,00	0,00	0,00	0,00	201 605,00
7473	Participat* Départements	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
7478	Participat* Autres organismes	0,00	-1 300,00	0,00	0,00	-1 300,00
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	792,00	0,00	0,00	0,00	792,00
74834	Etat - Compens. exonérat* taxes foncière	617 808,00	0,00	0,00	0,00	617 808,00
7484	Dotation de recensement	0,00	2 711,00	0,00	0,00	2 711,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0,00	1 433,00	0,00	0,00	1 433,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	605 082,00	0,00	0,00	605 082,00
75	Autres produits de gestion courante	2 176,50	17 294,64	0,00	0,00	19 471,14
752	Revenus des immeubles	2 176,50	0,00	0,00	0,00	2 176,50
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	17 294,64	0,00	0,00	17 294,64
76	Produits financiers	0,00	38,07	0,00	0,00	38,07
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0,00	38,07	0,00	0,00	38,07
77	Produits exceptionnels	137 114,78	25 197,14	0,00	0,00	162 311,92
7714	Recouvert créances admises en non valeur	2 743,96	0,00	0,00	0,00	2 743,96
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	10 721,69	0,00	0,00	10 721,69
775	Produits des cessions d'immobilisations	134 018,00	0,00	0,00	0,00	134 018,00
7788	Produits exceptionnels divers	352,82	14 475,45	0,00	0,00	14 828,27
78	Reprise sur amortissements et provisions	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
7815	Rep. prov. charges fonctionn courant	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	17 491 698,97	-3 090 428,83	-28 675,00	-4 623,50	14 367 971,64

(2)	Libellé	Sous-fonction 02					Sous-fonction 04			
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
	DEPENSES									
002	Résultat de fonctionnement reporté	3 000 022,02	177 954,82	98 200,81	223 336,88	205 736,21	139 741,95	146 602,45	0,00	4 623,50
011	Charges à caractère général	3 000 022,02	177 954,82	98 200,81	223 336,88	205 736,21	139 741,95	146 602,45	0,00	4 623,50
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	873 587,32	1 588,05	4 949,88	68 825,46	127 107,32	53 034,07	3 950,59	0,00	4 501,60
60611	Eau et assainissement	6 695,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	85 340,80	0,00	0,00	1 240,00	0,00	3 022,34	525,18	0,00	0,00
60621	Combustibles	58 599,04	0,00	0,00	0,00	0,00	12 810,01	2 159,99	0,00	0,00
60622	Carburants	14 565,20	0,00	0,00	701,03	1 500,77	2 846,02	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	1 205,15	0,00	0,00	0,00	1 302,90	0,00	372,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 513,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	57 729,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de pelt° équipement	131 341,94	0,00	0,00	7 797,95	8 615,32	0,00	1 377,60	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 382,25	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	36 357,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	10 415,15	0,00	921,73	6 427,10	0,00	181,64	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	38 069,15	0,00	0,00	0,00	-6 161,00	26 540,16	1 440,40	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	1 490,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	1 471,56	0,00	528,00	17 215,20	4 767,98	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	91 377,50	0,00	0,00	0,00	0,00	3 852,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	6 996,42	559,57	0,00	386,60	2 036,72	0,00	651,30	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	19 146,14	0,00	0,00	96,98	115,80	899,22	-9,96	0,00	0,00
6156	Maintenance	129 964,01	0,00	127,26	13 466,16	0,00	1 232,89	514,86	0,00	0,00
6161	Multirisques	26 700,05	0,00	0,00	0,00	0,00	1 007,30	35,37	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	26 116,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	13 522,00	226,00	0,00	1 411,20	0,00	10,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	19 417,50	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	17 673,02	0,00	6,00	2 049,90	24 660,40	0,00	2 991,60	0,00	0,00
6226	Honoraires	5 632,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat* générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funébres	041 Subvention globale
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 114,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	7 641,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	49 470,08	0,00	0,00	191,60
6236	Catalogues et imprimés	2 984,40	0,00	0,00	17 836,00	494,40	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	7 012,00	0,00	0,00	4 310,00
6251	Voyages et déplacements	254,72	0,00	0,00	31,57	0,00	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	2 388,91	0,00	0,00	0,00	5 944,36	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	27 167,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	6 847,62	802,48	22,27	165,77	400,89	632,49	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 250,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	19 610,33	0,00	2 444,62	0,00	24 556,70	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	987,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 051 908,65	10 294,78	93 250,93	154 511,42	67 628,03	64 407,88	142 651,86	0,00
6218	Autre personnel extérieur	2 999,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	21 228,04	117,12	1 090,51	1 708,43	657,23	773,53	1 128,62	0,20
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 413,10	29,19	272,71	427,12	166,02	193,32	414,28	0,05
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	21 652,58	117,34	1 090,40	1 708,55	656,75	773,60	1 657,43	0,20
64111	Rémunération principale illicites	1 016 552,55	5 752,71	53 608,50	62 943,51	23 926,49	38 019,72	77 183,54	10,06
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	44 504,38	164,14	1 754,54	2 084,36	675,00	1 047,65	2 127,43	0,35
64118	Autres indemnités illicites	288 118,81	1 328,87	6 397,14	16 241,20	5 420,10	5 286,81	15 523,87	0,13
64131	Rémunérations non lit.	86 238,27	0,00	0,00	23 171,95	13 220,88	0,00	32,67	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.A.F.	188 484,64	903,79	8 412,96	16 960,35	7 742,61	5 968,33	12 914,28	1,58
6453	Cotisations aux caisses de retraites	315 045,90	1 847,79	17 041,77	20 630,45	8 149,37	12 124,99	25 808,41	3,16
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	3 466,16	0,00	0,00	935,63	740,27	0,00	1,32	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel sociaux	35 281,62	10,80	2 244,62	4 913,79	4 058,74	67,80	3 688,77	69,40
6458	Collis. aux autres organismes sociaux	3 882,48	23,03	213,33	249,34	95,18	152,13	323,27	0,04
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	12 617,76	0,00	776,29	1 734,04	1 460,36	0,00	1 275,79	25,36
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 423,36	0,00	348,16	802,70	659,03	0,00	572,18	11,37
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	56 454,76	166 071,99	0,00	0,00	0,00	0,00	6 491,34	22 300,00	0,00	0,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	28 354,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6518	Autres	27 118,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 191,34	0,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	0,00	140 816,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	13 574,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	11 681,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	540,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 300,00	22 300,00	0,00	0,00
65888	Autres	441,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 008,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 509,52	0,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 008,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 509,52	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	17 062,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	17 062,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	839 633,97	0,00	4 144,00	0,00	4 144,00	0,00	8 144,91	409,33	48 834,10	0,00
	Réalisations	839 633,97	0,00	4 144,00	0,00	4 144,91	0,00	8 144,91	409,33	48 834,10	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	114 149,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	114 149,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transferte	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Mairie d'Haubourdin - Budget Ville - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine, vente	85 726,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 834,10	0,00	0,00	
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 468,25	0,00	0,00	
70312	Redevances funéraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 365,85	0,00	0,00	
70841	Mise à dispo personnel B.A., régies	74 321,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70878	Remb. frais par d'autres redevables	11 405,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73111	Impôts directs locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73211	Attribution de compensation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73212	Dotation de solidarité communautaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73221	FNGIR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7351	Taxe consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	603 782,00	0,00	4 144,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7411	Dotation forfaitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74123	Dotation de solidarité urbaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74127	Dotation nationale de péréquation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7473	Participat° Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	
7478	Participat° Autres organismes	-1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	2 711,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7485	Dotation pour les litres sécurisés	0,00	0,00	1 433,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7488	Autres attributions et participations	605 082,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funébres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
75	Autres produits de gestion courante	12 549,73	0,00	0,00	0,00	4 744,91	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	12 549,73	0,00	0,00	0,00	4 744,91	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	38,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	38,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	23 387,81	0,00	0,00	0,00	1 400,00	409,33	0,00	0,00	0,00
7714	Recouvert créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	10 312,36	0,00	0,00	0,00	0,00	409,33	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	13 075,45	0,00	0,00	0,00	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges fonctiont courant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		-2 160 388,05	-177 954,82	-94 056,81	-223 336,88	-197 591,30	-139 332,62	-97 768,35	0,00	-4 623,50
SOLDE (3)										

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Realisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(2)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES				
	Réalisations	740 589,89	0,00	740 589,89
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	101 769,53	0,00	101 769,53
60611	Eau et assainissement	567,04	0,00	567,04
60612	Energie - Electricité	22 200,00	0,00	22 200,00
60621	Combustibles	4 508,03	0,00	4 508,03
60622	Carburants	3 852,72	0,00	3 852,72
60632	Fournitures de petit équipement	2 194,42	0,00	2 194,42
60636	Vêtements de travail	5 380,92	0,00	5 380,92
6064	Fournitures administratives	599,76	0,00	599,76
611	Contrats de prestations de services	140,29	0,00	140,29
6135	Locations mobilières	-431,92	0,00	-431,92
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	792,00	0,00	792,00
61551	Entretien matériel roulant	4 452,08	0,00	4 452,08
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 025,65	0,00	3 025,65
6156	Maintenance	35 507,59	0,00	35 507,59
6161	Multirisques	373,46	0,00	373,46
6182	Documentation générale et technique	638,00	0,00	638,00
6184	Versements à des organismes de formation	5 717,00	0,00	5 717,00
6188	Autres frais divers	5 180,21	0,00	5 180,21
6236	Catalogues et imprimés	297,60	0,00	297,60
6251	Voyages et déplacements	503,52	0,00	503,52
6262	Frais de télécommunications	1 369,46	0,00	1 369,46
6281	Concours divers (cotisations)	650,00	0,00	650,00
6288	Autres services extérieurs	255,70	0,00	255,70
63512	Taxes foncières	3 996,00	0,00	3 996,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	628 141,56	0,00	628 141,56
6331	Versement mobilité	5 589,65	0,00	5 589,65
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 397,46	0,00	1 397,46
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 590,93	0,00	5 590,93
64111	Rémunération principale titulaires	277 439,58	0,00	277 439,58
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	6 095,45	0,00	6 095,45
64118	Autres indemnités titulaires	181 166,47	0,00	181 166,47
64131	Rémunérations non tit.	830,28	0,00	830,28
6451	Cotisations à l'U.R.S.A.F.	43 124,86	0,00	43 124,86
6453	Cotisations aux caisses de retraites	88 467,69	0,00	88 467,69
6455	Cotisations pour assurance du personnel	11 475,72	0,00	11 475,72
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 112,22	0,00	1 112,22

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

(2)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	4 039,54	0,00	4 039,54
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 811,71	0,00	1 811,71
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 678,80	0,00	10 678,80
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	-108,00	0,00	-108,00
6541	Créances admises en non-valeur	210,00	0,00	210,00
65548	Autres contributions	10 576,80	0,00	10 576,80
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	13 119,58	0,00	13 119,58
	Réalisations	13 119,58	0,00	13 119,58
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	422,36	0,00	422,36
6419	Remboursements rémunérations personnel	422,36	0,00	422,36
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	500,00	0,00	500,00
74718	Autres participations Etat	500,00	0,00	500,00
75	Autres produits de gestion courante	10 913,90	0,00	10 913,90
752	Revenus des immeubles	4 308,84	0,00	4 308,84
7588	Autres produits div. de gestion courante	6 605,06	0,00	6 605,06
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 283,32	0,00	1 283,32
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	343,32	0,00	343,32
7788	Produits exceptionnels divers	940,00	0,00	940,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-727 470,31	0,00	-727 470,31

(2)	Libellé	Sous-fonction 11			
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours
				114 Autres services de protection civile	
		28 165,70	4 563,04	707 861,15	0,00
		28 165,70	4 563,04	707 861,15	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	28 165,70	4 563,04	69 040,79	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	567,04	0,00	0,00

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				114 Autres services de protection civile
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	
60612	Energie - Electricité	22 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	4 508,03	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	3 852,72	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	2 184,42	0,00	0,00
60636	Vétements de travail	0,00	0,00	5 380,92	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	599,76	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	140,29	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	-431,92	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	792,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	4 452,08	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	3 025,65	0,00	0,00
6156	Maintenance	1 457,66	0,00	34 049,93	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	373,46	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	638,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	5 717,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	5 180,21	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	297,60	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	503,52	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,01	0,00	1 369,45	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	650,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	255,70	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	3 986,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	628 141,56	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	5 589,65	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	1 397,46	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	5 590,93	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	277 439,58	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	6 095,45	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	181 166,47	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	830,28	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	43 124,86	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	88 467,69	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	11 475,72	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	1 112,22	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	0,00	4 039,54	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	1 811,71	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	10 678,80	0,00	0,00
6512	Droits d'utilisat* - informatique nuage	0,00	0,00	-108,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	210,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	0,00	0,00	10 576,80	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Mairie D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	343,32	10 200,50	2 575,76	0,00	0,00
	Réalisations	343,32	10 200,50	2 575,76	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	422,36	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	422,36	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	10 200,50	713,40	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	4 308,84	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	5 891,66	713,40	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	343,32	0,00	940,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	343,32	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	940,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-27 822,38	5 637,46	-705 285,39	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.
(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(2)	Libellé	20	21	22	23	24	25	Total
		Services communs	Enseignement du premier degré	Enseignement du deuxième degré	Enseignement supérieur	Formation continue	Services annexes de l'enseignement	
DEPENSES								
002	Réalisations	238 178,57	1 692 902,92	0,00	0,00	0,00	2 416 957,31	4 348 038,80
011	Charges à caractère général	238 178,57	1 692 902,92	0,00	0,00	0,00	2 416 957,31	4 348 038,80
	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	578 206,70	1 094 443,10
60611	Eau et assainissement	0,00	15 557,61	0,00	0,00	0,00	327 652,16	327 652,16
60612	Energie - Electricité	0,00	127 139,09	0,00	0,00	0,00	5 755,25	21 312,86
60621	Combustibles	0,00	71 560,36	0,00	0,00	0,00	67 789,72	194 928,81
60622	Carburants	996,30	0,00	0,00	0,00	0,00	16 079,04	87 639,40
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	996,30
60628	Autres fournitures non stockées	590,47	463,82	0,00	0,00	0,00	42 885,51	42 885,51
60631	Fournitures d'entretien	0,00	10 365,24	0,00	0,00	0,00	20 419,75	21 474,04
60632	Fournitures de petit équipement	3 285,69	42 263,89	0,00	0,00	0,00	6 267,35	16 632,59
60636	Vêtements de travail	0,00	8 665,55	0,00	0,00	0,00	4 174,81	49 724,39
6064	Fournitures administratives	395,14	0,00	0,00	0,00	0,00	3 129,06	11 794,61
6067	Fournitures scolaires	4 930,63	39 780,44	0,00	0,00	0,00	574,98	970,12
611	Contrats de prestations de services	0,00	-1 431,28	0,00	0,00	0,00	0,00	44 711,07
6135	Locations mobilières	0,00	4 365,02	0,00	0,00	0,00	4 672,00	3 240,72
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	23 894,84	0,00	0,00	0,00	528,00	4 893,02
61551	Entretien matériel roulant	569,79	0,00	0,00	0,00	0,00	12 904,44	36 799,28
61558	Entretien autres biens mobiliers	131,34	14 994,79	0,00	0,00	0,00	40 782,64	55 908,77
6156	Maintenance	48,62	130 539,39	0,00	0,00	0,00	13 067,21	143 655,22
6161	Multirisques	0,00	10 946,05	0,00	0,00	0,00	759,68	11 705,73
6164	Versements à des organismes de formation	1 615,20	0,00	0,00	0,00	0,00	1 615,20	1 615,20
6188	Autres frais divers	0,00	312,00	0,00	0,00	0,00	0,00	312,00
6232	Fetes et cérémonies	176,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	176,00
6247	Transports collectifs	0,00	3 065,61	0,00	0,00	0,00	0,00	3 065,61
6251	Voyages et déplacements	71,09	30,72	0,00	0,00	0,00	0,00	101,81
6257	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 548,82	9 548,82
6262	Frais de télécommunications	1 122,31	-371,32	0,00	0,00	0,00	1 216,28	1 967,27
6288	Autres services extérieurs	162,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	162,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	222 883,99	965 941,24	0,00	0,00	0,00	1 837 511,96	3 026 337,19
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 170,94	3 170,94
6331	Versement mobilité	2 242,56	12 447,60	0,00	0,00	0,00	23 141,46	37 831,62
6332	Contributions versées au F.N.A.L.	560,73	3 112,13	0,00	0,00	0,00	5 784,84	9 457,70
6336	Contributions CNFPT et CDGFPT	2 232,23	12 451,15	0,00	0,00	0,00	23 156,94	37 840,32
64111	Rémunération principale titulaires	93 777,75	414 474,44	0,00	0,00	0,00	765 309,78	1 273 561,97
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	3 893,24	10 129,84	0,00	0,00	0,00	23 235,96	37 259,06

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
64118	Autres indemnités initiales	16 438,79	42 646,48	0,00	0,00	0,00	99 379,56	158 464,83
64131	Rémunérations non lit.	45 455,21	195 553,40	0,00	0,00	0,00	370 982,10	611 990,71
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	3 005,24	0,00	0,00	0,00	0,00	3 005,24
6451	Colisations à l'U.R.S.A.F.	22 233,02	179 589,52	0,00	0,00	0,00	300 221,63	502 024,17
6463	Colisations aux caisses de retraites	28 117,47	56 937,29	0,00	0,00	0,00	161 285,15	246 339,91
6454	Colisations aux A.S.E.D.I.C.	1 887,93	7 849,50	0,00	0,00	0,00	14 861,96	24 599,39
6455	Colisations pour assurances du personnel	3 772,33	17 931,80	0,00	0,00	0,00	30 051,79	51 755,92
6458	Colls. aux autres organismes sociaux	325,09	444,92	0,00	0,00	0,00	1 644,70	2 414,71
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 327,35	6 172,95	0,00	0,00	0,00	10 272,15	17 772,45
6475	Médecine du travail, pharmacie	620,29	3 214,98	0,00	0,00	0,00	5 012,98	8 848,25
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
55	Autres charges de gestion courante	1 200,00	224 819,86	0,00	0,00	0,00	1 238,65	227 258,51
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	992,37	992,37
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	246,28	246,28
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	189 536,02	0,00	0,00	0,00	0,00	189 536,02
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privee	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
65888	Autres	0,00	35 283,84	0,00	0,00	0,00	0,00	35 283,84
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES							
	Réalisations	-19 776,00	26 424,73	0,00	0,00	0,00	839 904,35	846 553,08
002	Résultat de fonctionnement reporté	-19 776,00	26 424,73	0,00	0,00	0,00	839 904,35	846 553,08
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	569,42	17 903,64	0,00	0,00	0,00	13 550,87	32 023,93
042	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	46 384,51	0,00	0,00	0,00	0,00	824 601,22	870 985,73
7067	Redev. services périscolaires et enseign	46 384,51	0,00	0,00	0,00	0,00	534 374,52	580 759,03
70841	Mise à dispo personnel B.A., régies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	225 548,93	225 548,93
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 677,77	64 677,77
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	-66 729,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-66 729,93
74718	Autres participations Etat	-27 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-27 750,00
7478	Participat* Autres organismes	-38 979,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-38 979,93
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	8 521,09	0,00	0,00	0,00	1 752,26	10 273,35
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	8 521,09	0,00	0,00	0,00	1 752,26	10 273,35
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
	SOLDE (3)	-257 954,57	-1 666 478,19	0,00	0,00	0,00	-1 577 052,96	-3 501 485,72

(2)	Libellé	Sous-fonction 21					Sous-fonction 25					Total	
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Sports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services				
	DEPENSES												
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	108 510,66	230 385,05	163 246,11	530 707,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 499,60
6042	Achats prestat* services (hors terrains)	0,00	0,00	0,00	280 152,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 499,60
60611	Eau et assainissement	2 363,07	4 503,71	8 690,63	5 755,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	28 209,39	39 829,70	59 100,00	67 789,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	24 687,52	46 872,84	0,00	16 079,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	42 885,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	463,82	0,00	0,00	20 419,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	946,87	4 306,95	5 111,42	6 267,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 478,79	38 390,83	2 394,27	4 174,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	2 037,16	3 827,96	2 800,43	3 129,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	574,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	9 402,30	30 378,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,06	175,62	-1 606,96	4 672,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	3 446,00	919,02	0,00	528,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	6 956,71	14 358,13	2 580,00	12 904,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 161,47	7 702,26	4 131,06	40 782,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	21 442,90	35 351,16	73 745,33	13 067,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	1 673,04	3 104,80	6 168,21	759,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	24,00	288,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	2 598,11	330,00	137,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	30,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	0,00	0,00	0,00	9 548,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	-411,27	45,93	-5,98	1 216,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	587 628,20	359 168,85	19 144,19	1 782 499,38	0,00	0,00	43 080,05	0,00	0,00	0,00	0,00	11 932,53
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 170,94
6331	Versement mobilité	7 553,20	4 642,60	251,80	22 515,64	0,00	0,00	510,98	0,00	0,00	0,00	0,00	114,84
6332	Colisations versées au F.N.A.L.	1 888,41	1 160,76	62,96	5 628,41	0,00	0,00	127,74	0,00	0,00	0,00	0,00	28,69
6336	Colisations CNFPT et CDGFPT	7 554,35	4 645,25	251,55	22 531,10	0,00	0,00	511,06	0,00	0,00	0,00	0,00	114,78
64111	Rémunération principale titulaires	285 282,25	139 002,41	10 189,78	746 161,67	0,00	0,00	14 665,98	0,00	0,00	0,00	0,00	4 482,13
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	6 086,06	3 865,34	178,44	22 898,35	0,00	0,00	223,68	0,00	0,00	0,00	0,00	113,95
64118	Autres indemnités titulaires	26 044,39	15 406,07	1 196,02	95 941,96	0,00	0,00	2 786,66	0,00	0,00	0,00	0,00	670,94
64131	Rémunérations non lit.	104 794,09	89 524,28	1 235,03	359 882,55	0,00	0,00	10 848,81	0,00	0,00	0,00	0,00	250,74

(2)	Libellé	Sous-fonction 21				Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services	
6417	Rémunérations des apprentis	3 005,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6451	Collations à l'U.R.S.A.F.	108 978,13	66 587,72	4 003,67	293 421,39	0,00	0,00	5 708,86	1 091,38	
6453	Collations aux caisses de retraites	34 400,36	22 012,75	524,18	154 718,38	0,00	0,00	5 100,63	1 486,14	
6454	Collations aux A.S.E.D.I.C.	4 226,10	3 573,51	49,89	14 373,47	0,00	0,00	437,53	50,96	
6455	Collations pour assurance du personnel	11 593,39	5 547,93	790,48	28 426,28	0,00	0,00	1 388,61	236,90	
6458	Collis. aux autres organismes sociaux	268,80	176,12	0,00	1 568,05	0,00	0,00	58,72	17,93	
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	3 981,69	1 907,93	283,33	9 683,26	0,00	0,00	504,52	84,37	
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 971,74	1 116,18	127,06	4 748,87	0,00	0,00	226,27	37,84	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	224 819,86	1 238,65	0,00	0,00	0,00	0,00	
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	992,37	0,00	0,00	0,00	0,00	
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00	246,28	0,00	0,00	0,00	0,00	
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00	189 536,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65888	Autres	0,00	0,00	35 283,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	12 700,63	13 689,70	34,40	832 532,51	0,00	0,00	27,84	7 344,00	
	Réalisations	12 700,63	13 689,70	34,40	832 532,51	0,00	0,00	27,84	7 344,00	
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
013	Atténuations de charges	11 674,50	6 194,74	34,40	13 523,03	0,00	0,00	27,84	0,00	
6419	Remboursements rémunérations personnel	11 674,50	6 194,74	34,40	13 523,03	0,00	0,00	27,84	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	817 257,22	0,00	0,00	0,00	7 344,00	
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	0,00	527 030,52	0,00	0,00	0,00	0,00	
70841	Mise à dispo personnel B.A., régies	0,00	0,00	0,00	225 548,93	0,00	0,00	0,00	0,00	
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	0,00	0,00	0,00	64 677,77	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	1 026,13	7 494,96	0,00	1 752,26	0,00	0,00	0,00	0,00	
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 026,13	7 494,96	0,00	1 752,26	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 21				Sous-fonction 25			
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
	SOLDE (3)	-683 438,23	-575 864,20	-407 175,76	-1 481 912,62	0,00	-43 052,21	0,00	-52 088,13

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 3 – Culture

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES						
002	Réalisations	34 259,78	932 702,51	243 588,24	75 129,70	1 285 680,23
	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	7 549,16	196 818,49	49 539,64	48 207,26	302 114,55
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	4 519,62	0,00	0,00	4 519,62
60611	Eau et assainissement	0,00	22 599,62	208,91	1 204,80	24 013,33
60612	Energie - Electricité	5 149,99	45 912,12	4 715,02	1 879,26	57 656,39
60621	Combustibles	1 019,08	57 149,30	6 227,10	22 782,82	87 178,30
60623	Alimentation	0,00	501,97	0,00	0,00	501,97
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	5 543,11	808,57	3,24	6 354,92
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	44,07	44,07
6064	Fournitures administratives	0,00	1 320,75	3 663,71	0,00	4 984,46
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	370,83	15 865,02	0,00	16 235,85
611	Contrats de prestations de services	0,00	140,29	140,29	0,00	340,58
6135	Locations mobilières	0,00	542,13	275,00	0,00	817,13
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	13 098,04	1 476,00	11 591,70	26 165,74
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	14 453,80	1 221,06	551,59	16 226,45
6156	Maintenance	1 262,95	18 969,93	5 580,23	8 014,11	33 827,22
6161	Multirisques	117,14	3 248,06	632,10	1 510,67	5 507,97
617	Etudes et recherches	0,00	2 304,00	0,00	0,00	2 304,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	439,43	6 538,02	0,00	6 977,45
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	-1 290,00	0,00	0,00	-1 290,00
6188	Autres frais divers	0,00	-258,00	1 432,80	0,00	1 174,80
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	339,68	0,00	0,00	339,68
6251	Voyages et déplacements	0,00	189,42	0,00	0,00	189,42
6257	Réceptions	0,00	176,93	394,95	0,00	571,88
6262	Frais de télécommunications	0,00	341,11	21,18	0,00	362,29
6288	Autres services extérieurs	0,00	6 486,03	0,00	0,00	6 486,03
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	625,00	625,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	510,62	663 541,33	194 030,60	26 922,44	885 004,99
6218	Autre personnel extérieur	0,00	710,99	4 173,00	0,00	4 883,99
6331	Versement mobilité	0,00	7 327,42	2 244,06	295,93	9 867,41
6332	Colisations versées au F.N.A.L.	0,00	1 836,34	561,04	74,01	2 471,39
6336	Colisations CNFPT et CDGFPT	0,00	7 317,50	2 243,93	296,09	9 857,52
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	293 161,36	114 593,12	12 724,49	420 478,97
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	7 092,04	5 007,96	560,04	12 660,04
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	48 067,46	9 765,04	1 236,44	59 068,94
64131	Rémunérations non tit.	0,00	107 097,20	32,35	4 860,02	111 989,57

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
6451	Colisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	81 674,90	21 209,21	4 688,70	107 572,81
6453	Colisations aux caisses de retraites	0,00	85 734,96	28 764,08	628,19	115 127,23
6454	Colisations aux A.S.E.D.I.C.	0,00	4 719,45	1,24	193,88	4 914,57
6455	Colisations pour assurance du personnel	333,90	11 940,19	3 450,73	874,72	16 599,54
6458	Colis. aux autres organismes sociaux	0,00	959,74	353,45	0,33	1 353,52
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	122,00	4 046,81	1 126,26	296,59	5 591,66
6475	Médecine du travail, pharmacie	54,72	1 814,97	505,13	193,01	2 567,83
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	26 200,00	72 284,16	18,00	0,00	98 502,16
6521	Déficit budgets annexes administratifs	0,00	71 253,14	0,00	0,00	71 253,14
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	31,02	18,00	0,00	49,02
6574	Subv. fonct. Associat°. personnes privée	26 200,00	1 000,00	0,00	0,00	27 200,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	58,53	0,00	0,00	58,53
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	58,53	0,00	0,00	58,53
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES					
	Réalisations	2 234,47	49 356,43	5 363,61	15 660,86	72 615,37
002	Résultat de fonctionnement reporté	2 234,47	49 356,43	5 363,61	15 660,86	72 615,37
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	10 667,80	212,85	12 751,51	23 632,16
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	10 667,80	212,85	12 751,51	23 632,16
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	2 000,00	26 505,35	4 361,20	0,00	32 866,55
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	26 505,35	4 361,20	0,00	30 866,55
70678	Remb. frais par d'autres redevables	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	6 629,60	0,00	166,00	6 795,60
752	Revenus des immeubles	0,00	4 184,60	0,00	166,00	4 350,60
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	2 445,00	0,00	0,00	2 445,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	234,47	5 553,68	789,56	2 743,35	9 321,06
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	234,47	5 553,68	789,56	2 743,35	9 321,06
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-32 025,31	-853 346,08	-238 224,63	-59 488,84	-1 213 064,86

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 31					Sous-fonction 32					
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel			
	DEPENSES											
	Réalisations	390 880,77	0,00	0,00	541 821,74	239 415,24	0,00	4 173,00	0,00	0,00	0,00	
002	Résultat de fonctionnement reporté	390 880,77	0,00	0,00	541 821,74	239 415,24	0,00	4 173,00	0,00	0,00	0,00	
011	Charges à caractère général	24 820,71	0,00	0,00	171 997,78	49 539,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6042	Achats prestati" services (hors terrains)	0,00	0,00	0,00	4 519,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
60611	Eau et assainissement	446,37	0,00	0,00	22 153,25	208,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
60612	Energie - Electricité	5 939,99	0,00	0,00	39 972,13	4 715,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
60621	Combustibles	10 948,61	0,00	0,00	46 200,69	6 227,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	501,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
60632	Fournitures de petit équipement	1 555,51	0,00	0,00	3 987,60	808,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	1 320,75	3 663,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	370,83	0,00	0,00	0,00	15 865,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
611	Contrats de prestations de services	140,29	0,00	0,00	60,00	140,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	542,13	275,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	576,00	0,00	0,00	12 522,04	1 476,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 525,42	0,00	0,00	10 928,38	1 221,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6156	Maintenance	2 115,57	0,00	0,00	16 854,36	5 580,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6161	Multirisques	750,40	0,00	0,00	2 497,66	632,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	2 304,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6182	Documentation générale et technique	439,43	0,00	0,00	0,00	6 538,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6184	Versements à des organismes de formation	-1 920,00	0,00	0,00	630,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6188	Autres frais divers	-258,00	0,00	0,00	0,00	1 432,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	339,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	0,00	189,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6257	Réceptions	176,93	0,00	0,00	0,00	394,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6262	Frais de télécommunications	13,36	0,00	0,00	327,75	21,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	6 486,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	365 041,66	0,00	0,00	298 499,67	189 857,60	0,00	4 173,00	0,00	0,00	0,00	
6218	Autre personnel extérieur	710,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 173,00	0,00	0,00	0,00	
6331	Versement mobilité	4 140,19	0,00	0,00	3 187,23	2 244,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6332	Colissions versées au F.N.A.L.	1 035,14	0,00	0,00	801,20	561,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6336	Colissions CNFPT et CDGFPT	4 129,93	0,00	0,00	3 187,57	2 243,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
64111	Rémunération principale titulaires	156 089,11	0,00	0,00	137 072,25	114 593,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	4 120,09	0,00	0,00	2 971,95	5 007,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
64118	Autres indemnités titulaires	17 567,11	0,00	0,00	30 500,35	9 765,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
64131	Rémunérations non tit.	73 761,10	0,00	0,00	33 336,10	32,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6451	Colissions à l'U.R.S.A.F.	43 256,93	0,00	0,00	38 417,97	21 209,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6453	Colissions aux caisses de retraites	47 145,30	0,00	0,00	38 569,66	28 764,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6454	Colissions aux A.S.E.D.I.C.	2 493,73	0,00	0,00	2 225,72	1,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6455	Colissions pour assurance du personnel	6 759,30	0,00	0,00	5 180,89	3 450,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6458	Coits. aux autres organismes sociaux	545,15	0,00	0,00	454,59	353,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	2 269,66	0,00	0,00	1 777,15	1 126,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 017,93	0,00	0,00	797,04	505,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 31					Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
55	Autres charges de gestion courante	1 018,40	0,00	0,00	71 265,76	18,00	0,00	0,00	0,00	
6521	Déficit budgets annexes administratifs	0,00	0,00	0,00	71 253,14	0,00	0,00	0,00	0,00	
6541	Créances admises en non-valeur	18,40	0,00	0,00	12,62	18,00	0,00	0,00	0,00	
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	58,53	0,00	0,00	0,00	0,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	58,53	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	19 501,79	0,00	0,00	29 854,64	5 363,61	0,00	0,00	0,00	
	Réalisations	19 501,79	0,00	0,00	29 854,64	5 363,61	0,00	0,00	0,00	
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
013	Atténuations de charges	265,68	0,00	0,00	10 402,12	212,85	0,00	0,00	0,00	
6419	Remboursements rémunérations personnel	265,68	0,00	0,00	10 402,12	212,85	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine, vente	16 913,15	0,00	0,00	9 592,20	4 361,20	0,00	0,00	0,00	
7062	Redevances services à caractère culturel	16 913,15	0,00	0,00	9 592,20	4 361,20	0,00	0,00	0,00	
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	6 629,60	0,00	0,00	0,00	0,00	
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	4 184,60	0,00	0,00	0,00	0,00	
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	0,00	2 445,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	2 325,96	0,00	0,00	3 230,72	789,56	0,00	0,00	0,00	
773	Mandat annulés (exercices antérieurs)	2 325,96	0,00	0,00	3 230,72	789,56	0,00	0,00	0,00	
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	-511 967,10	-234 051,63	0,00	0,00	0,00	
	SOLDE (3)	-371 378,98	0,00	0,00	-511 967,10	-234 051,63	0,00	0,00	-4 173,00	

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES					
	Réalisations	143 116,32	988 952,86	465 999,45	1 597 968,63
002	Résultat de fonctionnement reporté	143 116,32	988 952,86	465 999,45	1 597 968,63
		0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	10 913,50	362 861,33	142 215,64	515 990,47
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	0,00	62 392,90	62 392,90
60611	Eau et assainissement	0,00	17 931,22	353,44	18 284,66
60612	Energie - Electricité	2 167,79	113 122,17	3 788,46	119 078,42
60621	Combustibles	0,00	40 683,64	3 608,23	44 291,87
60622	Carburants	-1 775,86	0,00	0,00	-1 775,86
60623	Alimentation	59,85	0,00	10 083,46	10 143,31
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	177,10	177,10
60632	Fournitures de petit équipement	3 359,31	8 426,90	3 645,23	15 431,44
6064	Fournitures administratives	196,70	0,00	331,24	527,94
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	3 336,29	3 336,29
6135	Locations mobilières	0,00	-576,00	885,72	309,72
61521	Entretien terrains	0,00	18 137,34	0,00	18 137,34
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	71 136,91	2 688,78	73 825,69
61551	Entretien matériel roulant	3 206,98	0,00	0,00	3 206,98
61558	Entretien autres biens mobiliers	496,82	56 340,17	542,82	57 379,81
6156	Maintenance	643,26	30 204,81	5 607,02	36 455,09
6161	Multirisques	109,60	6 393,49	288,81	6 791,90
6182	Documentation générale et technique	1 066,80	0,00	343,00	1 409,80
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	13 415,30	13 415,30
6188	Autres frais divers	0,00	662,40	8 174,96	8 837,36
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	387,57	0,00	387,57
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	21 586,40	21 586,40
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	60,60	60,60
6257	Réceptions	0,00	0,00	170,00	170,00
6262	Frais de télécommunications	235,66	10,71	735,88	982,25
6281	Concours divers (cotisations)	500,00	0,00	0,00	500,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	646,59	0,00	0,00	646,59
012	Charges de personnel, frais assimilés	57 677,82	380 499,53	323 616,65	761 794,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	186,20	0,00	186,20
6331	Versement mobilité	655,37	4 340,75	3 488,19	8 484,31
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	163,93	1 097,15	872,04	2 133,12
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	655,43	4 357,31	3 484,22	8 496,96
64111	Rémunération principale titulaires	32 769,56	212 568,23	106 752,69	352 090,48
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	1 245,37	9 767,12	5 118,11	16 130,60
64118	Autres indemnités titulaires	3 736,58	34 847,66	38 081,15	76 685,39

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
64131	Remunérations non ill.	0,00	1 751,87	78 080,02	79 831,89
64162	Emplois d'avenir	0,00	2 478,18	0,00	2 478,18
6451	Coisations à l'U.R.S.S.A.F.	5 056,34	36 938,32	38 902,10	80 896,76
6453	Coisations aux caisses de retraites	10 295,93	62 920,03	35 418,17	108 634,13
6454	Coisations aux A. S. E. D. I. C.	0,00	158,85	3 124,93	3 283,78
6455	Coisations pour assurance du personnel	1 981,81	5 592,03	6 521,19	14 075,03
6458	Cois. aux autres organismes sociaux	131,03	782,54	404,63	1 318,20
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	694,84	1 871,82	2 308,75	4 875,41
6475	Médecine du travail, pharmacie	311,63	839,47	1 050,46	2 211,56
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	74 525,00	245 592,00	67,16	320 184,16
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	67,16	67,16
65548	Autres contributions	0,00	245 592,00	0,00	245 592,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	74 525,00	0,00	0,00	74 525,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES				
	Réalisations	0,00	39 600,91	261 425,61	301 026,52
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	39 600,91	261 425,61	301 026,52
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	360,62	360,62
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	360,62	360,62
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	20 823,32	20 823,32
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	130,00	130,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign.	0,00	0,00	20 693,32	20 693,32
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	26 066,85	240 240,57	266 307,42
74718	Autres participations Etat	0,00	2 749,02	0,00	2 749,02
7473	Participat° Départements	0,00	23 317,83	7 000,00	30 317,83
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	233 240,57	233 240,57
75	Autres produits de gestion courante	0,00	4 249,27	0,00	4 249,27
752	Revenus des immeubles	0,00	4 249,27	0,00	4 249,27
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	9 284,79	1,10	9 285,89
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	9 284,79	1,10	9 285,89
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-143 116,32	-949 351,95	-204 473,84	-1 296 942,11

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42			
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances	
	DEPENSES									
002	Réalisations	398 797,10	264 232,72	245 592,00	79 943,47	387,57	152 612,59	313 286,86	0,00	
	Résultat de fonctionnement reporté	398 797,10	264 232,72	245 592,00	79 943,47	387,57	152 612,59	313 286,86	0,00	
011	Charges à caractère général	206 558,93	75 971,36	0,00	79 943,47	387,57	86 643,78	55 571,86	0,00	
6042	Achats prestat services (hors terrains)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 734,77	3 656,13	0,00	
60611	Eau et assainissement	3 181,81	13 583,18	0,00	1 166,23	0,00	0,00	353,44	0,00	
60612	Energie - Electricité	72 700,61	24 417,58	0,00	16 003,98	0,00	0,00	3 788,46	0,00	
60621	Combustibles	40 683,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 608,23	0,00	
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 766,28	3 317,18	0,00	
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	177,10	0,00	
60632	Fournitures de petit équipement	1 688,17	1 356,71	0,00	5 382,02	0,00	1 260,23	2 385,00	0,00	
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	331,24	0,00	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 336,29	0,00	
6135	Locations mobilières	-576,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	885,72	0,00	
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	59 379,83	1 907,48	0,00	9 849,60	0,00	0,00	2 688,78	0,00	
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 232,59	6 871,15	0,00	45 236,43	0,00	0,00	542,82	0,00	
6156	Maintenance	20 463,32	9 391,15	0,00	350,34	0,00	0,00	5 607,02	0,00	
6161	Multirisques	4 131,85	306,77	0,00	1 954,87	0,00	0,00	288,81	0,00	
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	343,00	0,00	
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 415,30	0,00	
6188	Autres frais divers	662,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 174,96	0,00	
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	387,57	0,00	0,00	0,00	
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 882,50	1 703,90	0,00	
6257	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60,60	0,00	
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170,00	0,00	
6281	Concours divers (colisations)	10,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	735,88	0,00	
62878	Reimb. frais à d'autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	192 238,17	188 261,36	0,00	0,00	0,00	65 901,65	257 715,00	0,00	
6218	Autre personnel extérieur	188,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6331	Versement mobilité	2 343,38	1 997,37	0,00	0,00	0,00	736,26	2 751,93	0,00	
6332	Colisations versées au F.N.A.L.	585,79	511,36	0,00	0,00	0,00	184,08	687,96	0,00	
6336	Colisations CNFPT et CDGFPT	2 312,01	2 045,30	0,00	0,00	0,00	732,38	2 751,84	0,00	
64111	Rémunération principale titulaires	111 765,83	100 802,40	0,00	0,00	0,00	957,18	105 795,51	0,00	
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	3 018,16	6 748,96	0,00	0,00	0,00	7,33	5 110,78	0,00	
64118	Autres indemnités titulaires	11 060,68	23 786,98	0,00	0,00	0,00	30,12	38 051,03	0,00	
64131	Rémunérations non tit.	1 751,87	0,00	0,00	0,00	0,00	45 214,72	32 865,30	0,00	
64162	Emplois d'avenir	2 478,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6451	Colisations à l'U.R.S.A.F.	21 159,46	15 778,86	0,00	0,00	0,00	11 696,08	27 206,02	0,00	
6453	Colisations aux caisses de retraites	30 567,33	32 362,70	0,00	0,00	0,00	1 931,67	33 486,50	0,00	
6454	Colisations aux A.S.E.D.I.C.	158,85	0,00	0,00	0,00	0,00	1 811,59	1 313,34	0,00	
6455	Colisations pour assurance du personnel	3 018,37	2 573,66	0,00	0,00	0,00	1 701,24	4 819,95	0,00	
6458	Colis. aux autres organismes sociaux	377,76	404,78	0,00	0,00	0,00	0,18	404,45	0,00	

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 41				Sous-fonction 42			
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 009,53	862,29	0,00	0,00	0,00	620,52	1 688,23	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	452,77	386,70	0,00	0,00	0,00	278,30	782,16	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	245 592,00	0,00	0,00	67,16	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67,16	0,00	0,00
65548	Autres contributions	0,00	0,00	245 592,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°. personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	35 351,64	0,00	0,00	4 249,27	0,00	67 264,55	194 161,06	0,00
	RECETTES	35 351,64	0,00	0,00	4 249,27	0,00	67 264,55	194 161,06	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	360,62	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	360,62	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 152,80	13 670,52	0,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130,00	0,00	0,00
7067	Relev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 022,80	13 670,52	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	26 066,85	0,00	0,00	0,00	0,00	59 751,13	180 489,44	0,00
74718	Autres participations Etat	2 749,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	23 317,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 751,13	173 489,44	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	4 249,27	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	4 249,27	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	9 284,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,10	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	9 284,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,10	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	-363 445,46	-264 232,72	-245 595,00	-75 694,20	-387,57	-85 348,04	-119 125,80	0,00
	SOLDE (3)								

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	
	A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
	DEPENSES			
	Réalizations			
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	20 125,97	20 125,97
60611	Eau et assainissement	0,00	418,45	418,45
60612	Energie - Electricité	0,00	1 051,26	1 051,26
60621	Combustibles	0,00	4 305,41	4 305,41
60622	Carburants	0,00	366,00	366,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	566,61	566,61
61135	Locations mobilières	0,00	1 487,02	1 487,02
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	1 440,00	1 440,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	4,66	4,66
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	636,30	636,30
6156	Maintenance	0,00	8 686,79	8 686,79
6161	Multirisques	0,00	917,42	917,42
6251	Voyages et déplacements	0,00	43,10	43,10
6262	Frais de télécommunications	0,00	202,95	202,95
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	208 235,16	208 235,16
6331	Versement mobilité	0,00	2 317,95	2 317,95
6332	Colisations versées au F.N.A.L.	0,00	579,43	579,43
6336	Colisations CNFPT et CDGFPT	0,00	2 318,03	2 318,03
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	91 925,25	91 925,25
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	1 653,20	1 653,20
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	23 315,54	23 315,54
64131	Rémunérations non tit.	0,00	25 506,71	25 506,71
6451	Colisations à l'U.R.S.A.F.	0,00	22 606,42	22 606,42
6453	Colisations aux caisses de retraites	0,00	28 619,34	28 619,34
6454	Colisations aux A.S.E.D.I.C.	0,00	969,97	969,97
6455	Colisations pour assurance du personnel	0,00	5 335,94	5 335,94
6458	Colis. aux autres organismes sociaux	0,00	345,08	345,08
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	1 875,96	1 875,96
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	866,34	866,34
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	890,00	1 422 100,00	1 422 990,00
657362	Subv. fonct. CCAS	0,00	1 400 000,00	1 400 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°. personnes privée	890,00	22 100,00	22 990,00

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	9 176,02	9 176,02
6714	Bourses et prix	0,00	2 210,16	2 210,16
6748	Autres subventions exceptionnelles	0,00	6 965,86	6 965,86
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
	RECETTES			
	Réalisations	0,00	128 942,33	128 942,33
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	128 942,33	128 942,33
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	0,00	127 207,89	127 207,89
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	0,00	76 995,15	76 995,15
73	Impôts et taxes	0,00	50 212,74	50 212,74
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	1 734,44	1 734,44
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	1 734,44	1 734,44
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-890,00	-1 530 694,82	-1 531 584,82

(2)	Libellé	Sous-fonction 51				Sous-fonction 52			
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
002	Résultat de fonctionnement reporté	890,00	0,00	0,00	1 659 637,15	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	418,45	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	1 051,26	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	4 305,41	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	366,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	566,61	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	1 487,02	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	1 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	4,66	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	636,30	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	8 686,79	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	917,42	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES								
	Réalisations	890,00	0,00	0,00	1 659 637,15	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établissements sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act* pour l'enfance et l'adolescence	523 Act* pour personnes en difficulté	524 Autres services
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	0,00	43,10	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	202,95	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	208 235,16	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	2 317,95	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Colisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	579,43	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Colisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	2 318,03	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	91 925,25	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	0,00	1 653,20	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	0,00	23 315,54	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	0,00	25 506,71	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Colisations à l'U.R.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	22 606,42	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Colisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	28 619,34	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Colisations aux A.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	969,97	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Colisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	5 335,94	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Colis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	345,08	0,00	0,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	0,00	0,00	1 875,96	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	866,34	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	890,00	0,00	0,00	1 422 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	0,00	0,00	0,00	1 400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat* , personnes privées	890,00	0,00	0,00	22 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	9 176,02	0,00	0,00	0,00	0,00
6714	Bourses et prix	0,00	0,00	0,00	2 210,16	0,00	0,00	0,00	0,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	6 965,86	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	128 942,33	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	128 942,33	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	127 207,89	0,00	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	0,00	0,00	0,00	76 995,15	0,00	0,00	0,00	0,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	0,00	0,00	0,00	50 212,74	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Mairie d'Haubourdin - Budget Ville - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établissements sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	1 734,44	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	1 734,44	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-890,00	0,00	0,00	-1 530 694,82	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a 1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 6 – Famille

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
	DEPENSES						
	Réalisations						
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	445,69	0,00	0,00	51 239,73	51 685,42
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	51 239,73	51 685,42
60611	Eau et assainissement	0,00	366,79	0,00	0,00	9 113,82	9 480,61
60612	Energie - Electricité	0,00	-92,13	0,00	0,00	0,00	-92,13
60621	Combustibles	0,00	458,92	0,00	0,00	0,00	458,92
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	1 757,35	1 757,35
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	2 274,00	2 274,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	477,73	477,73
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	3 642,07	3 642,07
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	176,67	176,67
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	786,00	786,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	42 125,91	42 125,91
6332	Coalisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	567,03	567,03
6336	Coalisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	141,70	141,70
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	566,63	566,63
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	12 690,04	12 690,04
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	324,91	324,91
64131	Rémunérations non lit.	0,00	0,00	0,00	0,00	743,41	743,41
6451	Coalisations à l'U.R.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	14 899,97	14 899,97
6453	Coalisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	8 840,45	8 840,45
6454	Coalisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	1 457,06	1 457,06
6455	Coalisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	598,97	598,97
6458	Colis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	857,53	857,53
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	4,20	4,20
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	299,63	299,63
014	Aténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	134,38	134,38
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	78,90	0,00	0,00	0,00	78,90
6518	Autres	0,00	78,90	0,00	0,00	0,00	78,90
656	Frais fonctionnement des groupes d'étus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
	RECETTES						
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	111 549,88	111 549,88
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	111 549,88	111 549,88
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	111 549,88	111 549,88
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	0,00	0,00	111 549,88	111 549,88
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	-445,69	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00		0,00	0,00	60 310,15	59 864,46

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 à 1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	
A1.1	

FONCTION 7 – Logement

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accèsion à la propriété	Total
	DEPENSES					
	Réalisations	60 566,75	53 376,85	0,00	0,00	113 943,60
002	Résultat de fonctionnement reporté	60 566,75	53 376,85	0,00	0,00	113 943,60
011	Charges à caractère général	1 526,40	23 523,07	0,00	0,00	25 049,47
60611	Eau et assainissement	0,00	18,48	0,00	0,00	18,48
60612	Energie - Electricité	0,00	5 867,91	0,00	0,00	5 867,91
60632	Fournitures de petit équipement	192,00	654,91	0,00	0,00	846,91
6135	Locations mobilières	0,00	648,30	0,00	0,00	648,30
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	546,84	0,00	0,00	546,84
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	1 119,60	0,00	0,00	1 119,60
6156	Maintenance	0,00	859,89	0,00	0,00	859,89
6161	Multirisques	1 334,40	469,14	0,00	0,00	1 803,54
63512	Taxes foncières	0,00	13 338,00	0,00	0,00	13 338,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	59 040,35	29 853,78	0,00	0,00	88 894,13
6331	Versement mobilité	744,30	0,00	0,00	0,00	744,30
6332	Colisations versées au F.N.A.L.	186,08	89,76	0,00	0,00	275,84
6336	Colisations CNFPT et CDGFPT	736,55	359,24	0,00	0,00	1 095,79
64111	Rémunération principale titulaires	32 965,24	15 179,32	0,00	0,00	48 144,56
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	287,10	811,11	0,00	0,00	1 098,21
64118	Autres indemnités titulaires	7 753,57	4 019,32	0,00	0,00	11 772,89
6451	Colisations à l'U.R.S.A.F.	5 742,15	2 771,33	0,00	0,00	8 513,48
6453	Colisations aux caisses de retraites	10 433,51	5 678,37	0,00	0,00	16 111,88
6455	Colisations pour assurance du personnel	60,01	587,30	0,00	0,00	647,31
6458	Colis. aux autres organismes sociaux	131,84	69,43	0,00	0,00	201,27
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	199,24	0,00	0,00	199,24
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	89,36	0,00	0,00	89,36
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	30 908,06	81 960,38	0,00	0,00	112 868,44
	RECETTES					
	Réalisations	30 908,06	81 960,38	0,00	0,00	112 868,44

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	30 908,06	0,00	0,00	0,00	30 908,06
6419	Remboursements rémunérations personnel	30 908,06	0,00	0,00	0,00	30 908,06
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services: du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	81 960,38	0,00	0,00	81 960,38
752	Revenus des immeubles	0,00	64 252,05	0,00	0,00	64 252,05
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	17 708,33	0,00	0,00	17 708,33
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-29 658,69	28 583,53	0,00	0,00	-1 075,16

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES					
	Résultats	977 328,20	1 197 046,21	0,00	2 174 374,41
	Résultat de fonctionnement reporté	977 328,20	1 197 046,21	0,00	2 174 374,41
002		0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	422 951,89	541 822,17	0,00	964 774,06
60611	Eau et assainissement	0,00	4 128,47	0,00	4 128,47
60612	Energie - Electricité	262 394,99	51 278,67	0,00	303 673,66
60621	Combustibles	0,00	15 870,39	0,00	15 870,39
60622	Carburants	6 849,09	17 818,49	0,00	24 667,58
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	66 896,35	0,00	66 896,35
60631	Fournitures d'entretien	850,20	0,00	0,00	850,20
60632	Fournitures de petit équipement	12 941,90	12 597,50	0,00	25 539,40
60633	Fournitures de voirie	0,00	16 375,99	0,00	16 375,99
611	Contrats de prestations de services	47 047,84	5 088,69	0,00	52 136,53
6135	Locations mobilières	1 396,83	2 767,99	0,00	4 164,82
61521	Entretien terrains	0,00	260 055,37	0,00	260 055,37
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	1 129,75	6 670,21	0,00	7 799,96
615232	Entretien, réparations réseaux	79 233,29	0,00	0,00	79 233,29
61551	Entretien matériel roulant	15 490,82	13 552,20	0,00	29 043,02
61558	Entretien autres biens mobiliers	192,01	12 635,86	0,00	12 827,87
6156	Maintenance	0,00	19 288,03	0,00	19 288,03
6161	Multirisques	0,00	5 673,82	0,00	5 673,82
6182	Documentation générale et technique	0,00	281,00	0,00	281,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	2 976,00	0,00	2 976,00
6188	Autres frais divers	5 292,00	27 018,67	0,00	32 310,67
6251	Voyages et déplacements	0,00	15,60	0,00	15,60
6262	Frais de télécommunications	133,17	665,87	0,00	799,04
63512	Taxes foncières	0,00	167,00	0,00	167,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	554 376,31	652 548,03	0,00	1 206 924,34
6331	Versement mobilité	6 737,84	7 264,87	0,00	14 002,71
6332	Colisations versées au F.N.A.L.	1 684,53	1 854,69	0,00	3 539,22
6336	Colisations CNFPT et CDGFPT	6 174,83	7 313,99	0,00	13 488,82
64111	Rémunération principale titulaires	260 327,75	315 571,57	0,00	575 899,32
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	6 291,56	11 601,24	0,00	17 892,80
64118	Autres indemnités titulaires	37 788,60	61 454,55	0,00	99 243,15
64131	Rémunérations non tit.	41 592,72	46 086,75	0,00	87 679,47
64168	Autres emplois d'insertion	37 663,80	7 110,19	0,00	44 773,99
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	7 403,05	0,00	7 403,05
6451	Colisations à l'U.R.S.S.A.F.	56 549,80	65 868,11	0,00	122 417,91
6453	Colisations aux caisses de retraites	80 291,70	99 320,03	0,00	179 611,73

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	3 195,10	2 401,97	0,00	5 597,07
6455	Cotisations pour assurance du personnel	9 701,99	11 864,54	0,00	21 566,53
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	970,35	1 218,95	0,00	2 189,30
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	3 289,49	4 130,49	0,00	7 419,98
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 116,25	2 083,04	0,00	4 199,29
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	1 414,06	0,00	1 414,06
65548	Autres contributions	0,00	1 414,06	0,00	1 414,06
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	1 261,95	0,00	1 261,95
6714	Bourses et prix	0,00	1 261,95	0,00	1 261,95
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES				
	Réalisations	34 035,12	115 967,33	0,00	150 002,45
002	Résultat de fonctionnement reporté	34 035,12	115 967,33	0,00	150 002,45
013	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	1 564,82	0,00	0,00	1 564,82
6419	Remboursements rémunérations personnel	1 564,82	0,00	0,00	1 564,82
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	42 024,28	0,00	42 024,28
70323	Redev. occupat° domaine public communal	0,00	1 285,52	0,00	1 285,52
70875	Remb. frais par les communes du GFP	0,00	40 738,76	0,00	40 738,76
73	Impôts et taxes	0,00	6 627,99	0,00	6 627,99
7336	Droits de place	0,00	6 627,99	0,00	6 627,99
74	Dotations et participations	17 916,15	584,06	0,00	18 500,21
74718	Autres participations Etat	16 926,95	584,06	0,00	17 511,01
74751	Participat° GFP de rattachement	989,20	0,00	0,00	989,20
75	Autres produits de gestion courante	0,00	57 970,26	0,00	57 970,26
752	Revenus des immeubles	0,00	48 274,96	0,00	48 274,96
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	9 695,30	0,00	9 695,30
76	Produits financiers	14 554,15	0,00	0,00	14 554,15
7688	Autres	14 554,15	0,00	0,00	14 554,15
77	Produits exceptionnels	0,00	8 760,74	0,00	8 760,74
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	6 674,70	0,00	6 674,70
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	2 086,04	0,00	2 086,04
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)				
	Restes à réaliser au 31/12	-943 293,08	-1 081 078,88	0,00	-2 024 371,96

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES								
Réalizations								
002	Résultat de fonctionnement reporté	850,20	22 729,74	0,00	643 719,97	310 028,29	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	850,20	22 729,74	0,00	89 343,66	310 028,29	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	21 599,99	0,00	0,00	230 795,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	6 849,09	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	850,20	0,00	0,00	12 941,90	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	47 047,84	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	1 396,83	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	1 129,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	79 233,29	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	15 490,82	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	192,01	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	5 292,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	133,17	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	554 376,31	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	6 737,84	0,00	0,00	0,00
6332	Coalisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	1 684,53	0,00	0,00	0,00
6336	Coalisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	6 174,83	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	260 327,75	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	0,00	6 291,56	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	0,00	37 788,60	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	0,00	41 592,72	0,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	0,00	0,00	37 663,80	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Coalisations à l'U.R.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	56 549,80	0,00	0,00	0,00
6453	Coalisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	80 291,70	0,00	0,00	0,00

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 81							
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers	
6454	Coalisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	3 195,10	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Coalisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	9 701,99	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Colis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	970,35	0,00	0,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	0,00	0,00	3 289,49	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie sociales	0,00	0,00	0,00	2 116,25	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6714	Bourses et prix	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	989,20	0,00	18 491,77	0,00	0,00	0,00	14 554,15
	Réalisations	0,00	989,20	0,00	18 491,77	0,00	0,00	0,00	14 554,15
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	1 564,82	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	1 564,82	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat* domaine public communal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	989,20	0,00	16 926,95	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	16 926,95	0,00	0,00	0,00	0,00

Mairie d'Haubourdin - Budget Ville - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
74751	Participat' GFP de rattachement	0,00	989,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 554,15
7688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 554,15
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-850,20	-21 740,54	0,00	-625 228,20	-310 028,29	0,00	14 554,15

(2)	Libellé	Sous-fonction 82																		
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act' spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel										
	DEPENSES																			
002	Réalisations	161 491,90	16 505,77	0,00	856 512,07	162 536,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	161 491,90	16 505,77	0,00	856 512,07	162 536,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	1 871,02	2 257,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	1 088,55	0,00	0,00	1 300,13	48 909,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	15 870,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	17 818,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	66 896,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	129,78	0,00	12 381,11	86,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	16 375,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	5 088,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Localions mobilières	0,00	0,00	0,00	2 767,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	260 055,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	6 670,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	13 552,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 880,00	0,00	0,00	5 679,93	4 075,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	19 288,03	5 656,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	17,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	281,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

(2)	Libelle	Sous-fonction 82					Sous-fonction 83				
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel	
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	2 976,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	27 018,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6251	Voyages et déplacements	15,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	665,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	167,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	156 113,69	0,00	0,00	438 141,85	58 292,49	0,00	0,00	0,00	0,00	
6331	Versement mobilité	1 475,55	0,00	0,00	5 220,70	568,62	0,00	0,00	0,00	0,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	388,91	0,00	0,00	1 305,05	180,73	0,00	0,00	0,00	0,00	
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 475,48	0,00	0,00	5 116,23	722,28	0,00	0,00	0,00	0,00	
64111	Rémunération principale titulaires	72 047,58	0,00	0,00	223 747,64	19 776,35	0,00	0,00	0,00	0,00	
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	3 482,32	0,00	0,00	7 628,36	510,56	0,00	0,00	0,00	0,00	
64118	Autres indemnités titulaires	31 480,73	0,00	0,00	27 336,41	2 637,41	0,00	0,00	0,00	0,00	
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	0,00	30 009,28	16 077,47	0,00	0,00	0,00	0,00	
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	0,00	0,00	7 110,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6417	Rémunérations des apprentis	7 403,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.A.F.	11 609,28	0,00	0,00	44 311,08	9 947,75	0,00	0,00	0,00	0,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraites	23 300,15	0,00	0,00	71 766,98	4 252,90	0,00	0,00	0,00	0,00	
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	295,51	0,00	0,00	1 494,75	611,71	0,00	0,00	0,00	0,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	1 813,92	0,00	0,00	8 093,61	1 957,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
6458	Colts. aux autres organismes sociaux	288,28	0,00	0,00	891,97	38,70	0,00	0,00	0,00	0,00	
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	647,20	0,00	0,00	2 785,38	697,91	0,00	0,00	0,00	0,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	445,73	0,00	0,00	1 324,22	313,09	0,00	0,00	0,00	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	1 414,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65548	Autres contributions	1 414,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 261,95	0,00	0,00	0,00	0,00	
6714	Bourses et prix	0,00	0,00	0,00	0,00	1 261,95	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	60 602,76	0,00	1 285,52	584,06	53 494,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Réalisations	60 602,76	0,00	1 285,52	584,06	53 494,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 82				Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	40 738,76	0,00	1 285,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	0,00	0,00	1 285,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	40 738,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	6 627,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	6 627,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	584,06	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	584,06	0,00	0,00	0,00	0,00
74751	Participat° GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	13 236,01	0,00	0,00	0,00	44 734,25	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	13 236,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	35 038,95	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	9 695,30	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	8 760,74	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	6 674,70	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	2 086,04	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	-100 889,14	-16 505,77	1 285,52	-855 928,01	-109 041,48	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)								

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
	DEPENSES								
	Réalisations	46 945,34	4 442,10	0,00	0,00	9 968,36	0,00	0,00	61 355,80
002	Résultat de fonctionnement reporté	46 945,34	4 442,10	0,00	0,00	9 968,36	0,00	0,00	61 355,80
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	249,36	0,00	0,00	249,36
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	9 709,00	0,00	0,00	9 709,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	4 442,10	0,00	0,00	9 968,36	0,00	0,00	4 442,10
6331	Versement mobilité	0,00	61,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61,06
6332	Coisations versées au F.N.A.L.	0,00	15,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15,27
6336	Coisations CNFPT et CDGFPT	0,00	61,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61,08
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	2 827,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 827,51
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	19,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19,74
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	207,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	207,27
6451	Coisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	971,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	971,37
6453	Coisations aux caisses de retraites	0,00	128,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	128,31
6455	Coisations pour assurance du personnel	0,00	118,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118,48
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	30,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30,63
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	1,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,38
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	46 945,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 945,34
65548	Autres contributions	46 945,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 945,34
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00	0,00	0,00	10,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00	0,00	0,00	10,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETES								
	Réalisations	0,00	11 141,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 141,82
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	11 141,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 141,82
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foirs et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	11 141,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 141,82
7336	Droits de place	0,00	11 141,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 141,82
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-46 945,34	6 699,72	0,00	0,00	-9 968,36	0,00	0,00	-50 213,98

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat* décentralisée, act* européen.	Total
	DEPENSES (2)	1 307 909,96	839 795,09	0,00	0,00	2 147 705,05
	Réalisations	1 307 909,96	552 784,66	0,00	0,00	1 860 694,62
001	Solde d'exécution sect* d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections	45 974,12	0,00	0,00	0,00	45 974,12
13911	Etat et établissements nationaux	18 588,70	0,00	0,00	0,00	18 588,70
13912	Sub. transf. opte résult. Régions	2 478,11	0,00	0,00	0,00	2 478,11
13913	Sub. transf. opte résult. Départements	16 023,43	0,00	0,00	0,00	16 023,43
139148	Sub. transf. opte résult. Autres communes	937,00	0,00	0,00	0,00	937,00
13918	Autres subventions d'équipement	7 946,88	0,00	0,00	0,00	7 946,88
041	Opérations patrimoniales	113 106,80	0,00	0,00	0,00	113 106,80
2313	Constructions	52 146,80	0,00	0,00	0,00	52 146,80
2315	Installat*, matériel et outillage techni	60 960,00	0,00	0,00	0,00	60 960,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 148 829,04	0,00	0,00	0,00	1 148 829,04
1641	Emprunts en euros	1 135 470,38	0,00	0,00	0,00	1 135 470,38
16818	Emprunts - Autres prêteurs	13 358,66	0,00	0,00	0,00	13 358,66
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	31 322,76	0,00	0,00	31 322,76
2051	Concessions, droits similaires	0,00	31 322,76	0,00	0,00	31 322,76
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	102 276,50	0,00	0,00	102 276,50
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	0,00	21 661,20	0,00	0,00	21 661,20
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	63 643,65	0,00	0,00	63 643,65
2184	Mobilier	0,00	9 113,62	0,00	0,00	9 113,62
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	7 858,03	0,00	0,00	7 858,03
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	11 181,93	0,00	0,00	11 181,93
2313	Constructions	0,00	7 766,41	0,00	0,00	7 766,41
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	3 415,52	0,00	0,00	3 415,52

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	408 003,47	0,00	0,00	408 003,47
45	TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE	0,00	408 003,47	0,00	0,00	408 003,47
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	287 010,43	0,00	0,00	287 010,43
	RECETTES (2)					
	Réalisations	2 511 210,39	0,00	0,00	0,00	2 511 210,39
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	2 511 210,39	0,00	0,00	0,00	2 511 210,39
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	639 406,51	0,00	0,00	0,00	639 406,51
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	65 418,01	0,00	0,00	0,00	65 418,01
2115	Terrains bâtis	1 154,80	0,00	0,00	0,00	1 154,80
2118	Autres terrains	1 244,60	0,00	0,00	0,00	1 244,60
2138	Autres constructions	66 200,59	0,00	0,00	0,00	66 200,59
28051	Concessions et droits similaires	20 274,65	0,00	0,00	0,00	20 274,65
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	33 510,42	0,00	0,00	0,00	33 510,42
28128	Autres aménagements de terrains	86 016,48	0,00	0,00	0,00	86 016,48
281312	Bâtiments scolaires	376,00	0,00	0,00	0,00	376,00
281318	Autres bâtiments publics	477,00	0,00	0,00	0,00	477,00
28151	Réseaux de voirie	952,41	0,00	0,00	0,00	952,41
28152	Installations de voirie	18 983,21	0,00	0,00	0,00	18 983,21
281568	Autres matériels, outillages incendie	872,00	0,00	0,00	0,00	872,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	6 593,71	0,00	0,00	0,00	6 593,71
28182	Matériel de transport	39 726,00	0,00	0,00	0,00	39 726,00
28183	Matériel de bureau et informatique	46 612,66	0,00	0,00	0,00	46 612,66
28184	Mobilier	38 638,28	0,00	0,00	0,00	38 638,28
28188	Autres immo. corporelles	212 355,69	0,00	0,00	0,00	212 355,69
041	Opérations patrimoniales	114 834,80	0,00	0,00	0,00	114 834,80
2031	Frais d'études	113 106,80	0,00	0,00	0,00	113 106,80
2033	Frais d'insertion	1 728,00	0,00	0,00	0,00	1 728,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	837 000,14	0,00	0,00	0,00	837 000,14
10222	FCTVA	259 562,94	0,00	0,00	0,00	259 562,94
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	577 437,20	0,00	0,00	0,00	577 437,20
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Mairie d'Haubourdin - Budget Ville - CA - 2023

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		1 203 300,43	-839 795,09	0,00	0,00	363 505,34
SOLDE (2)		1 203 300,43	-839 795,09	0,00	0,00	363 505,34

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
DEPENSES (2)									
Réalizations									
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13912	Sub. transf. cpte résult. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13913	Sub. transf. cpte résult. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
139148	Sub. transf. cpte résult. Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
16318	Emprunts - Autres prêteurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	8 132,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 190,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	8 132,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 190,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	72 925,12	0,00	0,00	4 557,18	3 133,00	0,00	21 661,20	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 661,20	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	63 643,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	5 980,62	0,00	0,00	0,00	3 133,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 300,85	0,00	0,00	4 557,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	10 016,87	0,00	0,00	0,00	0,00	1 034,13	130,93	0,00	0,00
2313	Constructions	7 188,21	0,00	0,00	0,00	0,00	513,22	64,98	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	2 828,66	0,00	0,00	0,00	0,00	520,91	65,95	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		408 003,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE	408 003,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		271 874,31	0,00	0,00	304,12	0,00	0,00	14 832,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo., corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04		
		020 Administrat* générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funébres	041 Subvention globale	048 Autres act* de coopérat* décentralisée	
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-770 952,53	0,00	0,00	-4 861,30	-3 133,00	-1 034,13	-59 814,13	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
	DEPENSES (2)	20 114,74	0,00	20 114,74
	Réalisations	20 114,74	0,00	20 114,74
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	20 114,74	0,00	20 114,74
21318	Autres bâtiments publics	3 189,72	0,00	3 189,72
2152	Installations de voirie	15 190,42	0,00	15 190,42
2188	Autres immobilisations corporelles	1 734,60	0,00	1 734,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		-20 114,74	0,00	-20 114,74
SOLDE (2)				

(1)	Libellé	Sous-fonction 11					Total
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile	
DEPENSES (2)							
Réalizations							
001	Solde d'exécution sect* d'investissement	0,00	0,00	20 114,74	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	20 114,74	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	20 114,74	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	3 189,72	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	15 190,42	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 734,60	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)					
	Réalisations					
001	Solde d'exécution sect* d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	-20 114,74	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV -- ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION -- DETAIL INVESTISSEMENT	
	A1.2

FONCTION 2 -- Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
	DEPENSES (2)							
	Réalisations	1 778,40	817 314,11	0,00	0,00	0,00	121 444,37	940 536,88
001	Solde d'exécution sect* d'investissement	1 778,40	617 653,67	0,00	0,00	0,00	95 607,29	715 039,36
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	28 840,00	0,00	0,00	0,00	2 592,00	31 432,00
2031	Frais d'études	0,00	28 840,00	0,00	0,00	0,00	2 592,00	31 432,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 778,40	482 369,46	0,00	0,00	0,00	89 735,48	573 883,34
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	6 926,40	0,00	0,00	0,00	0,00	6 926,40
21312	Bâtiments scolaires	0,00	473 321,10	0,00	0,00	0,00	0,00	473 321,10
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 125,78	85 125,78
2158	Autres inst...matériel,outil, techniques	0,00	1 104,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 104,00
2161	Oeuvres et objets d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 778,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 778,40
2184	Mobilier	0,00	432,00	0,00	0,00	0,00	2 184,00	2 616,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	585,96	0,00	0,00	0,00	2 425,70	3 011,66
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	4 402,47	0,00	0,00	0,00	3 279,81	7 682,28
2313	Constructions	0,00	2 184,82	0,00	0,00	0,00	1 627,69	3 812,51
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	2 217,65	0,00	0,00	0,00	1 652,12	3 869,77
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	102 041,74	0,00	0,00	0,00	0,00	102 041,74
45	TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
48	CONSTRUCTION ECOLES CRAPET ET SALENGRO	0,00	102 041,74	0,00	0,00	0,00	0,00	102 041,74

Mairie d'Haubourdin - Budget Ville - CA - 2023

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	199 660,44	0,00	0,00	0,00	25 837,08	225 497,52
	RECETTES (2)	3 846,36	396 668,07	0,00	0,00	0,00	0,00	400 514,43
	Réalisations	0,00	323 141,69	0,00	0,00	0,00	0,00	323 141,69
001	Solde d'exécution sect* d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	323 141,69	0,00	0,00	0,00	0,00	323 141,69
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	311 847,62	0,00	0,00	0,00	0,00	311 847,62
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	11 294,07	0,00	0,00	0,00	0,00	11 294,07
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	3 846,36	73 526,38	0,00	0,00	0,00	0,00	77 372,74
	SOLDE (2)	2 067,96	-420 646,04	0,00	0,00	0,00	-121 444,37	-540 022,45

(1)	Libellé	Sous-fonction 21				Sous-fonction 25				255 Classes de découverte et autres services
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services	
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	449 710,06	91 384,96	276 219,09	121 444,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES (2)	448 576,58	66 502,14	102 574,95	95 607,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect* d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Mairie d'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 21				Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	28 840,00	0,00	0,00	2 592,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	28 840,00	0,00	0,00	2 592,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	418 695,31	63 242,15	432,00	89 735,48	0,00	0,00	0,00	0,00	
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	6 926,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21312	Bâtiments scolaires	418 695,31	54 625,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	85 125,78	0,00	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	1 104,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2161	Oeuvres et objets d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	0,00	0,00	432,00	2 184,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	585,96	0,00	2 425,70	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	1 041,27	3 259,99	101,21	3 279,81	0,00	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	516,75	1 566,86	101,21	1 627,69	0,00	0,00	0,00	0,00	
238	Avances versées commandes immo. incorp.	524,52	1 693,13	0,00	1 652,12	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations d'équipement		0,00	0,00	102 041,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
45	TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
48	CONSTRUCTION ECOLES CRAPET ET SALENGRO	0,00	0,00	102 041,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		1 133,48	24 882,82	173 644,14	25 837,08	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (2)		0,00	9 426,00	387 242,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Réalizations		0,00	0,00	323 141,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
001	Solde d'exécution sect* d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	323 141,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Mairie d'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	311 847,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	11 294,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	9 426,00	64 100,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-449 710,06	-81 958,96	111 022,98	-121 444,37	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
	DEPENSES (2)					
	Réalisations	420,39	99 486,43	55 594,23	1 013,84	156 514,89
	Solde d'exécution sect' d'investissement	420,39	20 439,94	35 100,00	1 013,84	56 974,17
001	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Immobilisations corporelles	0,00	18 464,13	0,00	0,00	18 464,13
21	Autres bâtiments publics	0,00	13 698,00	0,00	0,00	13 698,00
21318	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Autres immobilisations corporelles	0,00	4 766,13	0,00	0,00	4 766,13
2188	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations en cours	420,39	1 975,81	35 100,00	1 013,84	38 510,04
23	Constructions	208,64	980,54	0,00	46,01	1 235,19
2313	Restauration collections, oeuvres d'art	0,00	0,00	35 100,00	0,00	35 100,00
2316	Avances versées commandes immo. incorp.	211,75	995,27	0,00	967,83	2 174,85
238	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	79 046,49	20 494,23	0,00	99 540,72
	RECETTES (2)					
	Réalisations	0,00	0,00	19 750,00	0,00	19 750,00
001	Solde d'exécution sect' d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	19 750,00	0,00	19 750,00
SOLDE (2)		-420,39	-99 486,43	-35 844,23	-1 013,84	-136 764,89

(1)	Libellé	Sous-fonction 31					Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel	
DEPENSES (2)										
Réalizations		5 753,33	0,00	0,00	93 733,10	20 494,23	0,00	0,00	0,00	35 100,00
Solde d'exécution sect° d'investissement		4 766,13	0,00	0,00	15 673,81	0,00	0,00	0,00	0,00	35 100,00
001	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Immobilisations corporelles	4 766,13	0,00	0,00	13 698,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	13 698,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 31					Sous-fonction 32				
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel		
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	4 766,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	1 975,81	0,00	0,00	0,00	35 100,00		
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	980,54	0,00	0,00	0,00	0,00		
2316	Restauration collections, oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 100,00		
238	Avances versées commandés immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	995,27	0,00	0,00	0,00	0,00		
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
45	TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Restes à réaliser au 31/12		987,20	0,00	0,00	78 059,29	20 494,23	0,00	0,00	0,00		
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 750,00		
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
001	Solde d'exécution sect* d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	-93 733,10	-20 494,23	0,00	0,00	19 750,00		
SOLDE (2)		-5 753,33	0,00	0,00	-93 733,10	-20 494,23	0,00	0,00	-15 350,00		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	
	A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
	DEPENSES (2)				
	Réalisations				
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	65,95	656 868,41	2 136,33	659 070,69
010	Stocks	0,00	229 134,23	2 136,33	231 336,51
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	19 274,00	0,00	19 274,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	900,00	0,00	900,00
2031	Frais d'études	0,00	900,00	0,00	900,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	18 638,11	1 823,08	20 461,19
21318	Autres bâtiments publics	0,00	13 687,09	0,00	13 687,09
2184	Mobilier	0,00	0,00	1 823,08	1 823,08
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	4 951,02	0,00	4 951,02
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	65,95	4 929,45	313,25	5 308,65
2313	Constructions	0,00	2 446,37	155,46	2 601,83
238	Avances versées commandés immo. incorp.	65,95	2 483,08	157,79	2 706,82
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	185 392,67	0,00	185 392,67
45	TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE	0,00	8 884,13	0,00	8 884,13
47	TRAVAUX DE RENOVATION SALLE LISBONNE	0,00	176 508,54	0,00	176 508,54
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	427 734,18	0,00	427 734,18
	RECETTES (2)				
	Réalisations	0,00	115 913,16	0,00	115 913,16
		0,00	554 024,11	2 985,00	557 009,11

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

(1)	Libellé	40 Services communs		41 Sports	42 Jeunesse	Total
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	17 546,00	0,00	0,00	17 546,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	17 546,00	0,00	0,00	17 546,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	98 367,16	0,00	0,00	98 367,16
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	52 873,50	0,00	0,00	52 873,50
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	45 493,66	0,00	0,00	45 493,66
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	438 110,95	0,00	2 985,00	441 095,95
SOLDE (2)		-65,95	-102 844,30		648,67	-102 061,58

(1)	Libellé	Sous-fonction.41				Sous-fonction.42			
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)									
Réalisations									
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	536 469,57	27 813,58	0,00	92 585,26	0,00	0,00	2 136,33	0,00
010	Stocks	218 810,41	531,47	0,00	9 792,35	0,00	0,00	2 136,33	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	19 274,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	19 274,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Mairie d'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42			
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances	
20	Immobilisations incorporelles	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	17 729,89	0,00	0,00	908,22	0,00	1 823,08	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	13 687,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 823,08	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	4 042,80	0,00	0,00	908,22	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	4 397,98	531,47	0,00	0,00	0,00	313,25	0,00	0,00	
2313	Constructions	2 182,61	263,76	0,00	0,00	0,00	155,46	0,00	0,00	
238	Avances versées commandes immo. incorp.	2 215,37	267,71	0,00	0,00	0,00	157,79	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations d'équipement		176 508,54	0,00	0,00	8 884,13	0,00	0,00	0,00	0,00	
45	TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE	0,00	0,00	0,00	8 884,13	0,00	0,00	0,00	0,00	
47	TRAVAUX DE RENOVATION SALLE LISBONNE	176 508,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		317 659,16	27 282,11	0,00	82 792,91	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (2)		554 024,11	0,00	0,00	0,00	0,00	2 985,00	0,00	0,00	
Réalizations		115 913,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales	17 546,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
238	Avances versées commandes immo. incorp.	17 546,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	98 367,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	52 873,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1341	D.E.T.R. non transférable	45 493,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 41				Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	438 110,95	0,00	0,00	0,00	2 985,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	17 554,54	-27 813,58	0,00	-92 585,26	2 985,00	-2 136,33	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
	DEPENSES (2)			
	Réalisations			
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	1 449,98	1 449,98
010	Stocks	0,00	370,82	370,82
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	370,82	370,82
2313	Constructions	0,00	184,03	184,03
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	186,79	186,79
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	1 079,16	1 079,16
	RECETTES (2)			
	Réalisations			
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers				
Restes à réaliser au 31/12				
SOLDE (2)				
				-1 449,98
				0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51				Sous-fonction 52				524 Autres services
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté		
DEPENSES (2)										
Réalizations										
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	1 449,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	370,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	370,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	184,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	186,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement										
Opérations pour compte de tiers										
Restes à réaliser au 31/12										
										-1 449,98
										0,00

Mairie d'Haubourdin - Budget Ville - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	1 079,16	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)								
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	-1 449,98	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00					0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
	DEPENSES (2)						
	Réalisations						
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	130,93	130,93
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	130,93	130,93
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	64,98	64,98
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	65,95	65,95
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)						
	Réalisations						
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	-130,93	-130,93

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
	DEPENSES (2)					
	Réalisations	0,00	152,35	0,00	0,00	152,35
001	Solde d'exécution sect* d'investissement	0,00	152,35	0,00	0,00	152,35
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	152,35	0,00	0,00	152,35
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	152,35	0,00	0,00	152,35
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETES (2)					
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect* d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	-152,35	0,00	0,00	-152,35
SOLDE (2)		0,00	-152,35	0,00	0,00	-152,35

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES (2)					
	Réalisations	1 939 346,14	45 736,93	0,00	1 985 083,07
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	1 460 868,11	29 578,53	0,00	1 490 446,64
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	7 200,00	0,00	0,00	7 200,00
2031	Frais d'études	7 200,00	0,00	0,00	7 200,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	27 140,60	0,00	27 140,60
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	1 550,00	0,00	1 550,00
20422	Privé : Bâtimens, installations	0,00	25 590,60	0,00	25 590,60
21	Immobilisations corporelles	0,00	971,52	0,00	971,52
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	971,52	0,00	971,52
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	1 466,41	0,00	1 466,41
2313	Constructions	0,00	727,74	0,00	727,74
238	Avances versées commandés immo. incorp.	0,00	738,67	0,00	738,67
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		1 453 668,11	0,00	0,00	1 453 668,11
46	TRAVAUX ACCOMPAGNEMENT QUARTIER DU PARC	6 120,00	0,00	0,00	6 120,00
49	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC	1 447 548,11	0,00	0,00	1 447 548,11
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		478 478,03	16 158,40	0,00	494 636,43
RECETTES (2)		1 505 071,74	36 573,01	0,00	1 541 644,75
		1 505 071,74	7 577,41	0,00	1 512 649,15

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
	Réalisations				
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	7 577,41	0,00	7 577,41
10226	Taxe d'aménagement	0,00	7 577,41	0,00	7 577,41
13	Subventions d'investissement	23 389,00	0,00	0,00	23 389,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	2 149,00	0,00	0,00	2 149,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	21 240,00	0,00	0,00	21 240,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 447 301,00	0,00	0,00	1 447 301,00
1678	Autres emprunts et dettes	1 447 301,00	0,00	0,00	1 447 301,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	34 381,74	0,00	0,00	34 381,74
2764	Créances sur personnes de droit privé	34 381,74	0,00	0,00	34 381,74
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	28 995,60	0,00	28 995,60
	SOLDE (2)	-434 274,40	-9 163,92	0,00	-443 438,32

(1)	Libellé	Sous-fonction 81					816 Autres réseaux et services divers
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Éclairage public	815 Transports urbains
	DEPENSES (2)						
	Réalisations						
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	1 939 346,14	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	1 460 868,11	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						816 Autres réseaux et services divers
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	
	Dotations, fonds divers et réserves							
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	7 200,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	7 200,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandés immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	1 453 668,11	0,00	0,00
46	TRAVAUX ACCOMPAGNEMENT QUARTIER DU PARC	0,00	0,00	0,00	0,00	6 120,00	0,00	0,00
49	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC	0,00	0,00	0,00	0,00	1 447 548,11	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	478 478,03	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	1 470 690,00	0,00	34 381,74

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 81								816 Autres réseaux et services divers		
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816				
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 470 690,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 381,74
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	23 389,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	2 149,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	21 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	1 447 301,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	1 447 301,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 381,74
2764	Créances sur personnes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 381,74
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	-468 656,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 381,74

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 82						Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel	
DEPENSES (2)											
	Réalisations										
001	Solde d'exécution sect* d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	41 078,53	0,00	0,00	0,00	0,00	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	29 578,53	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	27 140,60	0,00	0,00	0,00	0,00	
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	1 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20422	Privé : Bâtements, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	25 590,60	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	971,52	0,00	0,00	0,00	0,00	
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	971,52	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	1 466,41	0,00	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	727,74	0,00	0,00	0,00	0,00	
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	738,67	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
46	TRAVAUX ACCOMPAGNEMENT QUARTIER DU PARC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
49	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	4 658,40	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (2)		7 577,41	0,00	0,00	0,00	28 995,60	0,00	0,00	0,00	0,00	

Mairie d'Haubourdin - Budget Ville - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 82						Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel	
	Réalisations	7 577,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
001	Solde d'exécution sect* d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 577,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10226	Taxe d'aménagement	7 577,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2764	Créances sur personnes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	28 995,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	SOLDE (2)	7 577,41	0,00	0,00	24 337,20	-41 078,53	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foiries et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publiques	Total
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publiques	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)		Possibilité de remboursement anticipé
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00							O/N	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					20 851 505,00								
1641 Emprunts en euros (Total)					20 851 505,00								
220	Crédit Foncier	30/12/2004	30/12/2004	30/03/2005	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4,18%	4,180	4,180	T	P	O	A-1
224	Dexia	30/06/2008	30/06/2008	01/10/2008	2 000 000,00	F	Taux fixe à 4,50%	4,500	4,575	T	P	O	A-1
225-T1	Dexia	01/09/2008	31/05/2008	01/09/2008	2 200 000,00	V	TAG 3m	4,136	4,205	T	P	O	A-1
226	Dexia	12/10/2007	30/12/2008	01/04/2009	1 950 000,00	V	Positif + TAG 3m	3,241	3,295	T	P	O	A-1
227	Société de Financement Local	30/06/2009	30/06/2009	01/10/2009	630 000,00	F	Taux fixe à 4,78%	4,780	4,846	T	P	O	A-1
228	Caisse d'Epargne Nord France Europe	03/05/2013	25/07/2013	25/10/2013	700 000,00	F	Taux fixe à 3,89%	3,890	3,890	T	P	O	A-1
229	Caisse d'Epargne Nord France Europe	02/05/2013	25/09/2013	25/12/2013	700 000,00	F	Taux fixe à 3,89%	3,890	3,890	T	P	O	A-1
230	Caisse d'Epargne Nord France Europe	02/05/2013	25/12/2013	25/03/2014	760 000,00	F	Taux fixe à 3,89%	3,890	3,890	T	P	O	A-1
231	Société de Financement Local	30/12/2015	31/12/2015	01/04/2016	800 000,00	F	Taux fixe à 1,99%	1,990	1,990	T	P	O	A-1
232	Société de Financement Local	30/12/2015	29/04/2016	01/08/2016	200 000,00	F	Taux fixe à 1,56%	1,560	1,560	T	C	O	A-1
233	Société de Financement Local	14/12/2018	01/03/2019	01/03/2020	1 140 000,00	F	Taux fixe à 1,67%	1,670	1,670	A	P	O	A-1
234	Société Générale	01/08/2019	30/08/2019	30/08/2021	1 240 000,00	F	Taux fixe à 0,99%	0,990	0,990	A	C	O	A-1
235	Société Générale	01/08/2019	29/11/2019	28/02/2021	1 240 000,00	V	Euribor 3m + 0,37%, flooré à 0,37%	0,370	0,375	T	C	O	A-1
236	Société de Financement Local	25/09/2019	29/11/2019	01/12/2020	1 240 000,00	F	Taux fixe à 0,33%	0,330	0,330	A	C	O	A-1

Mairie d'Haubourdin - Budget Ville - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
238	La banque postale	25/09/2019	01/10/2020	01/01/2022	1 240 000,00	F	Taux fixe à 0,91%	0,910	0,910	A	C	O	A-1
239	La banque postale		15/12/2020	10/06/2021	1 000 000,00	F	Taux fixe à 0,48%	0,480	0,480	A	C	O	A-1
240	Crédit Agricole de Nord de France		14/12/2020	18/02/2022	600 000,00	V	Euribor 12m + 0,37%, flooré à 0,37%	0,370	0,376	A	C	O	A-1
241	Caisse des Dépôts et Consignations		16/10/2023	10/10/2024	2 211 505,00	F	Taux fixe à 0,25%	0,250	0,250	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
1641 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					133 586,60								
1681 Autres emprunts (total)					133 586,60								
CAF	CAF du Nord	28/10/2022	01/11/2022	01/11/2023	133 586,60	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					20 985 091,60								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numero de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		9 812 958,88					1 135 470,38	158 186,59	0,00	61 012,81
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		9 812 958,88					1 135 470,38	158 186,59	0,00	61 012,81
220	N	0,00	A-1	341 599,74	6,00	F	Taux fixe à 4,18%	4,180	49 098,02	15 588,22	0,00	39,66
224	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 4,50%	4,500	135 010,11	3 088,50	0,00	0,00
225-T1	N	0,00	A-1	0,00	0,00	V	TAG 3m Positif + 0,03%	4,085	97 321,11	771,74	0,00	0,00
226	N	0,00	A-1	42 501,45	0,00	V	TAG 3m Positif + 0,03%	4,085	166 007,12	3 087,11	0,00	438,23
227	N	0,00	A-1	43 272,90	0,50	F	Taux fixe à 4,78%	4,780	55 349,31	3 782,72	0,00	528,60
228	N	0,00	A-1	266 926,37	4,57	F	Taux fixe à 3,89%	3,890	50 208,48	11 610,04	0,00	1 903,63
229	N	0,00	A-1	266 926,37	4,74	F	Taux fixe à 3,89%	3,890	50 208,48	11 610,04	0,00	173,06
230	N	0,00	A-1	303 631,91	4,99	F	Taux fixe à 3,89%	3,890	53 987,09	13 130,19	0,00	196,85
231	N	0,00	A-1	416 404,03	7,01	F	Taux fixe à 1,99%	1,990	52 874,62	8 945,70	0,00	2 071,61
232	N	0,00	A-1	50 000,00	2,33	F	Taux fixe à 1,56%	1,560	20 000,00	975,00	0,00	130,00
233	N	0,00	A-1	941 167,21	15,18	F	Taux fixe à 1,67%	1,670	50 949,84	16 568,35	0,00	13 097,91
234	N	0,00	A-1	1 044 210,49	15,67	F	Taux fixe à 0,99%	0,990	65 263,17	10 983,79	0,00	3 474,61
235	N	0,00	A-1	1 044 210,40	15,92	V	Euribor 3m + 0,37%, flooré à 0,37%	4,279	65 263,20	36 613,22	0,00	4 136,03
236	N	0,00	A-1	992 000,00	15,93	F	Taux fixe à 0,33%	0,330	62 000,00	3 478,20	0,00	272,80
238	N	0,00	A-1	1 109 473,68	16,01	F	Taux fixe à 0,91%	0,910	65 263,16	10 690,11	0,00	10 096,21

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
239	N	0,00	A-1	933 333,33	13,10	F	Taux fixe à 0,48%	0,480	66 666,67	5 026,66	0,00	4 106,67
240	N	0,00	A-1	570 000,00	18,15	V	Euribor 12m + 0,37%, flooré à 0,37%	3,883	30 000,00	2 257,00	0,00	19 573,04
241	N	0,00	A-1	1 447 301,00	12,79	F	Taux fixe à 0,25%	0,250	0,00	0,00	0,00	773,90
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		120 227,94					13 358,66	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		120 227,94					13 358,66	0,00	0,00	0,00
CAF	N	0,00	A-1	120 227,94	8,84	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	13 358,66	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		9 933 186,82					1 148 829,04	158 186,59	0,00	61 012,81

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 663111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
Structure (A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	9 933 186,82	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert					Instrument de couverture					Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

**IV
A2.5**

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture					Catégorie d'emprunt (8)		
		Taux payé		Taux reçu (7)		Produits c/768	Charges c/668	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

IV

A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt.		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régies à l'échéance » (intérêts decaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)			
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Taux act.	Type de taux (3)	Taux act.	Contrat initial renégocié (5)	Contrat renégocié			Intérêts	Capital		
																Contrat initial	Contrat renégocié
Total												0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE		
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		
		A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)						
REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont		Capital
				Intérêts (3)	Capital	
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1500.00 €			1996-10-01
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	LOGICIELS	2	01/10/1996
L	VOITURES	6	01/10/1996
L	CAMIONS & VEHICULES INDUSTRIELS	6	01/10/1996
L	MOBILIER	10	01/10/1996
L	MATERIEL DE BUREAU ELEC.& ELECTRONIQUE	5	01/10/1996
L	MATERIEL INFORMATIQUE	4	01/10/1996
L	MATERIELS CLASSIQUES	10	01/10/1996
L	COFFRE-FORT	20	01/10/1996
L	INSTALLATIONS & APPAREILS DE CHAUFFAGE	10	01/10/1996
L	APPAREILS DE LEVAGE & ASCENSEURS	10	01/10/1996
L	EQUIPEMENTS DE GARAGE & ATELIERS	10	01/10/1996
L	EQUIPEMENTS DE CUISINES	10	01/10/1996
L	EQUIPEMENTS SPORTIFS	10	01/10/1996
L	INSTALLATIONS DE VOIRIE	30	01/10/1996
L	PLANTATIONS	15	01/10/1996
L	AUTRES AGENCEMENTS & AMENAGEMENTS TERRAINS	30	01/10/1996
L	BATIMENTS LEGERS/ABRIS	15	01/10/1996
L	AGENCEMENT AMENAGEMENT BATIMENTS INSTALL.ELEC.TEL.	20	01/10/1996
L	SUBV EQUIPMT NON TRANSFERABLE	15	01/10/1996

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner
Dépréciation	Dépréciation des créances anciennes	17 062,53	0	17 062,53	17 062,53	0,00
Dépréciation	Recours indemnitaire auprès du conseil des Prud'hommes	20 000,00	0	40 000,00	20 000,00	-20 000,00
Dépréciation	Recours indemnitaire auprès du Tribunal Administratif	15 000,00	0	30 000,00	15 000,00	-15 000,00
Risque	Recours indemnitaire auprès du Tribunal Administratif	21 500,00	0	43 000,00	21 500,00	-21 500,00

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 278 219,32	I 1 194 803,16
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 186 000,00	1 148 829,04
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 186 000,00	1 135 470,38
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	13 358,66
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		92 219,32	45 974,12
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	46 219,32	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	46 000,00	45 974,12
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 194 803,16	1 535 498,44	0,00	2 730 301,60

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 549 388,21	III 806 910,60
Ressources propres externes de l'année (a)		220 893,77	301 522,09
10222	FCTVA	210 000,00	259 562,94
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	10 893,77	7 577,41
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2764	Créances sur personnes de droit privé	0,00	34 381,74
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		2 328 494,44	505 388,51
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28051	Concessions et droits similaires	0,00	20 274,65
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	33 510,42
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	86 016,48
281312	Bâtiments scolaires	0,00	376,00
281318	Autres bâtiments publics	0,00	477,00
28151	Réseaux de voirie	0,00	952,41
28152	Installations de voirie	0,00	18 983,21
281568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	872,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	6 593,71
28182	Matériel de transport	0,00	39 726,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	46 612,66
28184	Mobilier	507 000,00	38 638,28
28188	Autres immo. corporelles	0,00	212 355,69
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	130 000,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 691 494,44	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	806 910,60	567 214,29	919 968,94	577 437,20	2 871 531,03

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 730 301,60
Ressources propres disponibles	IV	2 871 531,03

Solde	V = IV – II (3)	141 229,43
-------	-----------------	------------

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
01/01/1993	PARCELLES AD 1265 ET AD1266 74 RUE SADI CARNOT (2300-00018)	225 987.41	0.00	0
01/01/1994	TERRAINS AD 365 62 RUE CHARLET (2300-00020)	66 200.59	0.00	0
01/01/1994	TERRAIN AP 1 AVENUE DE BEAUPRE (2300-00021)	1 154.80	0.00	0
26/02/2013	TERRAIN 27B RUE DU GENERAL MESNY - AK 339 (2300-00022)	65 258.66	0.00	0
24/10/2022	TYCOON LUMINAIRE SUR TABLE (2300-00007)	180.95	180.95	1
07/02/2023	MISSION MOE RESTAURATION INTERIEURS EGLISE ST MACL (2400-00028)	3 278.82	0.00	0
10/02/2023	FILM TIGER GLASS ET XIAMOI REDMI NOTE 4G (202300-00001)	210.00	0.00	1
10/02/2023	REFECTION ALLEES ENROBES CIMETIERE (202300-00002)	576.00	0.00	0
10/02/2023	ENTRETIEN VOIRIE CENTRE CULTUREL (202300-00003)	13 698.00	0.00	0
14/02/2023	MOBILIER ESPACE JEUNES (MEUBLE, BANQUETTES, CHAUFF (202300-00006)	1 074.84	0.00	1
14/02/2023	3 POUBELLES VENISE ET 1 LOFTEN GRIS CITY FERME BOC (202300-00007)	3 999.60	0.00	10
14/02/2023	CONTROLE DACCES PORTE ARRIERE HOTEL DE POLICE (202300-00008)	3 189.72	0.00	0
14/02/2023	ACQUISITION LOGICIEL PR LE CIMETIERE (202300-00009)	23 190.00	0.00	2
16/02/2023	RACCORDEMENT FIBRE OPTIQUE SALLE DE SPORT LISBONNE (202200-00146)	13 687.09	0.00	0
21/02/2023	AMENAGEMENT AIRE DE JEUX GS CRAPET SALENGRO (202300-00012)	7 313.02	0.00	30
24/02/2023	ACHAT DE CAMERAS LECTURE DE PLAQUES (202300-00013)	15 190.42	0.00	30
24/02/2023	DOUCHETTE BARCODE SCANNER ECOLE SALENGRO PRIMAIRE (202300-00014)	128.78	0.00	1
24/02/2023	POSE DE COMPTEUR DE CALORIES AU GS LE PARC (202300-00015)	6 004.08	0.00	10
08/03/2023	MIROIR TABLE ET PISTE GRAPHIQUE POUR ESPACE JEUNES (202300-00016)	527.56	0.00	1
08/03/2023	TABLE DE REUNION ELLIPTIQUE 6PERS ESPACE JEUNES (202300-00017)	220.68	0.00	1
15/03/2023	TABLES DE PIQUE-NIQUE PMR AVEC VERNIS EXTERIEUR (202300-00019)	971.52	0.00	1
15/03/2023	MATELAS ADDITIONNEL POUR FOSSE DE RECEPTION (202300-00020)	4 042.80	0.00	10
12/05/2023	C. TECHNIQUE MISE ACCESSIBILITE PMR DE 4 INSTALLAT (202300-00025)	2 148.00	0.00	0
12/05/2023	COMPTEURS EAU CONNECTES LEO LAGRANGE (202300-00026)	1 104.00	0.00	1
12/05/2023	10 TABLES PLIANTES ROMA 183X76CM (202300-00027)	870.00	0.00	1
12/05/2023	ACHAT INJECTEUR EXTRACTEUR SERVICE POLE ENTRETIEN (202300-00028)	678.00	0.00	1
12/05/2023	CLARINETTE BUFFET CRAMPON E13 ET SAXO YAS280 (2300-00002)	2 672.33	0.00	10
12/05/2023	5ALCATEL IP +ALIMENTATION ELECTRIQUE SERVICE INFOR (2300-00003)	1 061.64	0.00	1
12/06/2023	TVX INTERPHONIE ECOLE CORDONNIER PRIMAIRE (202300-00029)	21 285.71	0.00	0
12/06/2023	INTERPHONIE GS PETIT PRINCE (202300-00030)	21 973.20	0.00	0
12/06/2023	INTERPHONIE ECOLE LEO LAGRANGE PRIMAIRE 2022110035 (202300-00031)	11 366.88	0.00	0
12/06/2023	TABLE INOX 140X70 SATELLITE PETIT PRINCE (202300-00032)	432.00	0.00	1
12/06/2023	TONNELLE 3X3 AVEC STRUCTURE + 2 TABLES HAUTES (202300-00033)	1 734.60	0.00	10

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
12/06/2023	TVX INTERPHONIE ECOLE CORDONNIER MATERNELLE (202300-00034)	13 565.64	0.00	0
12/06/2023	ACHAT MATERIEL PR SERVICE FETES 2 TONNELLES (202300-00035)	1 405.00	0.00	1
18/07/2023	PERCEUSE PERCU 18V (202300-00038)	447.71	0.00	1
18/07/2023	CONTROLEUR D'ISOLEMENT CA 6524 (202300-00039)	625.22	0.00	1
18/07/2023	TRANSFORMATION DES SANITAIRES STAND TIR ADAP (202300-00040)	660.00	0.00	0
18/07/2023	TRX INSTALLATION D'EXTRACTION INSUFFLATION FOUR (202300-00042)	69 329.70	0.00	0
18/07/2023	5 MANGES DEBOUT + 15 HOUSSES (202300-00043)	858.00	0.00	1
18/07/2023	STORES BUREAU DES ACHATS (202300-00044)	277.92	0.00	1
18/07/2023	TRANSFORMATION DES SANITAIRES PMR STAND TIR ADAP (202300-00045)	8 224.13	0.00	0
18/07/2023	COMMUTATEUR - GERE - 24 X 10/100/1000+4 X GIGABIT (202300-00046)	348.00	0.00	1
18/07/2023	TRX INSUFFLATION LAVERIE & FOUR CUISINE CENTRALE (202301-00041)	9 792.00	0.00	0
24/07/2023	EVOLUTION LOGICIEL CIRIL PASSAGE EN M57 (202300-00049)	8 132.76	0.00	2
26/07/2023	LOT 2 GROS OEUVRE ET AMENAGEMENT DEMATHIEU	1 050.00	0.00	0
26/07/2023	TRX INTERPHONIE ECOLE PIERRE ET MARIE CURIE (202300-00051)	5 829.67	0.00	0
24/08/2023	2 CLIMATISATEURS ET 3 VENTILATEURS (202300-00053)	577.70	0.00	1
24/08/2023	ACHAT DEBROUSSAILLEUSE PR SERVICE ESPACES VERTS 20 (202300-00054)	0.00	0.00	1
24/08/2023	BORNE CANINE + CORBEILLE CHANTIER PARTICIPATIF (202300-00055)	908.22	0.00	1
24/08/2023	CRÉATION D'UNE ALLÉE PIETONNE - LÉO LAGRANGE (202300-00056)	6 926.40	0.00	30
28/08/2023	3 TABOURETS REGLABLES CONFORT NOIR (202300-00052)	574.56	0.00	1
21/09/2023	TELEPHONE ALCATEL IP TOUCH4023EE (3) (202300-00060)	576.00	0.00	1
25/09/2023	10 MONITEURS IYAMA PROLITE XUB2494HSU (202300-00057)	2 276.64	0.00	4
25/09/2023	CHAUFFE EAU 15L SOUS EVIER LEO LAGRANGE (202300-00058)	255.58	0.00	1
25/09/2023	BOITIERS NETUL PROTECTION MILIEU SCOLAIRE (3) (202300-00061)	1 778.40	0.00	4
25/09/2023	FAUTEUIL DE BUREAU KENO H (1) (202300-00062)	233.64	0.00	1
02/11/2023	FAUTEUIL DE BUREAU PLEASE TISSU G (1) (202300-00063)	783.08	0.00	1
02/11/2023	INFRASTRUCTURE RESEAU PR L'ENSEMBLE DES BATIMENTS (202300-00064)	58 297.89	0.00	4
16/11/2023	GÉORÉFÉRENCIEMENT DES RÉSEAUX ECL.PUBLIC VILLE (2300-00011)	37 200.00	0.00	0
17/11/2023	MOTEURS TYPE PALAN A CHAINE STANDARD (3) (202300-00067)	0.00	0.00	10
17/11/2023	KIT BARRIERE BLOCKAXESS BLAX V2-3.5T-4 METRES (202300-00068)	0.00	0.00	10
20/11/2023	PRIME AMELIORATION HABITAT CM DU 12-09-2021 (202300-002)	1 095.00	0.00	30
20/11/2023	PRIME AMELIORATION HABITAT CM DU 12-09-2021 (202300-003)	50.00	0.00	5
20/11/2023	PRIME AMELIORATION HABITAT CM DU 12-09-2021 (202300-004)	100.00	0.00	5
20/11/2023	PRIME AMELIORATION HABITAT CM DU 12-09-2021 (202300-006)	150.00	0.00	30
20/11/2023	PRIME AMELIORATION HABITAT CM DU 12-09-2021 (202300-007)	100.00	0.00	5
20/11/2023	PRIME AMELIORATION HABITAT CM DU 12-09-2021 (2300-00017)	50.00	0.00	5
23/11/2023	TRAVAUX D'ISOLATION ECOLE LA PEPINIERE (202300-00071)	36 543.60	0.00	0
23/11/2023	TRAVAUX COUVERTURE ECOLE PEPINIERE (202300-00072)	362 756.40	0.00	0
24/11/2023	FAC. 233391 DU 24/10/2023 SIGNALÉTIQUE HDV (202300-00073)	4 557.18	0.00	20

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - CA - 2023

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
24/11/2023	FAC. FA-0200549 DU 23/10/2023 MIXER MP 800 TURBO (202300-00074)	1 416.00	0.00	1
24/11/2023	FAC. FA-0202056 DU 26/10/2023 ARMOIR ESP BEAUPRE (202300-00075)	2 184.00	0.00	10
24/11/2023	FAC. 84209561 DU 31/10/2023 IPHONE13 SKP MINUIT (2300-00023)	873.48	0.00	1
27/11/2023	FAUTEUIL DE BUREAU TRANSLATION NOIR (1) (202300-00076)	389.74	0.00	1
30/11/2023	PRIME AMELIORATION HABITAT CM DU 09-12-2021 (202300-010)	1 500.00	0.00	30
30/11/2023	PRIME AMELIORATION HABITAT CM DU 09-12-2021 (202300-011)	100.00	0.00	5
30/11/2023	PRIME AMELIORATION HABITAT CM DU 09-12-2021 (202300-012)	200.00	0.00	5
30/11/2023	PRIME AMELIORATION HABITAT CM DU 7 FEVRIER 2017 (202300-013)	1 200.00	0.00	30
30/11/2023	PRIME AMELIORATION HABITAT CM DU 9 DECEMBRE 2021 (202300-014)	100.00	0.00	5
30/11/2023	PRIME AMELIORATION HABITAT CM DU 9 DECEMBRE 2021 (202300-015)	1 295.00	0.00	30
30/11/2023	PRIME AMELIORATION HABITAT CM DU 9 DECEMBRE 2021 (202300-016)	150.00	0.00	5
30/11/2023	PRIME AMELIORATION HABITAT CM DU 9 DECEMBRE 2021 (202300-017)	50.00	0.00	5
05/12/2023	MACHINE A CAFE HOGASTRA (1) (202300-00078)	432.00	0.00	1
05/12/2023	FAC. FA21/06034 DU 29/08/2023 ASPIRATEUR FESTOOL (202300-00079)	1 272.00	0.00	1
05/12/2023	FAC. 1045804 DU 15/11/2023 ACHAT SAXOPHONE ALTO (202300-00080)	999.00	0.00	1
05/12/2023	CREATION ESPACE CINERAIRE COLUMBARIUMS (2) (202300-00081)	21 085.20	0.00	0
06/12/2023	PRIME AMELIORATION HABITAT CM DU 09-12-2021 (202300-018)	1 800.00	0.00	30
06/12/2023	PRIME AMELIORATION HABITAT CM DU 09-12-2021 (202300-019)	850.00	0.00	30
06/12/2023	PRIME AMELIORATION HABITAT CM DU 09-12-2021 (202300-020)	150.00	0.00	5
06/12/2023	PRIME AMELIORATION HABITAT CM DU 09-12-2021 (202300-021)	1 600.00	0.00	30
06/12/2023	PRIME AMELIORATION HABITAT CM DU 02-07-2017 (202300-022)	1 200.00	0.00	30
06/12/2023	PRIME AMELIORATION HABITAT CM DU 09-12-2021 (202300-023)	350.00	0.00	5
06/12/2023	PRIME AMELIORATION HABITAT CM DU 09-12-2021 (202300-024)	574.00	0.00	30
06/12/2023	PRIME AMELIORATION HABITAT CM DU 09-12-2021 (202300-025)	1 500.00	0.00	30
06/12/2023	PRIME AMELIORATION HABITAT CM DU 09-12-2021 (202300-026)	261.20	0.00	30
06/12/2023	PRIME AMELIORATION HABITAT CM DU 09-12-2021 (202300-027)	1 000.00	0.00	30
06/12/2023	PRIME AMELIORATION HABITAT CM DU 09-12-2021 (202300-028)	1 500.00	0.00	30
06/12/2023	PRIME AMELIORATION HABITAT CM DU 09-12-2021 (202300-029)	400.00	0.00	30
07/12/2023	PRIME AMELIORATION HABITAT CM DU 09-12-2021 (202300-030)	1 360.00	0.00	30
07/12/2023	PRIME AMELIORATION HABITAT CM DU 09-12-2021 (202300-031)	372.40	0.00	30
07/12/2023	PRIME AMELIORATION HABITAT CM DU 09-12-2021 (202300-032)	150.00	0.00	5
08/12/2023	LAVE MAINS HYGINORM INOX (1) (202300-00082)	201.60	0.00	1
12/12/2023	SAXHORN BARYTON SMLSIB BA910S 4 PISTONS(1) (202300-00086)	1 094.80	0.00	1
12/12/2023	PRIME HABITAT DELIBERATION DU 12-09-2021 (202300-033)	1 500.00	0.00	30
12/12/2023	PRIME HABITAT DELIBERATION DU 12-09-2021 (202300-034)	1 700.00	0.00	30
12/12/2023	PRIME HABITAT DELIBERATION DU 12-09-2021 (202300-035)	1 881.00	0.00	30
14/12/2023	PRIME HABITAT DELIBERATION DU 07-12-2021 (202300-036)	192.00	0.00	30

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
14/12/2023	PRIME HABITAT DELIBERATION DU 07-12-2021 (202300-037)	288,00	0,00	30
14/12/2023	PRIME HABITAT DELIBERATION DU 07-12-2021 (202300-038)	248,00	0,00	30
14/12/2023	PRIME HABITAT DELIBERATION DU 07-12-2021 (202300-039)	232,00	0,00	30
14/12/2023	PRIME HABITAT DELIBERATION DU 07-12-2021 (202300-040)	128,00	0,00	30
14/12/2023	PRIME HABITAT DELIBERATION DU 07-12-2021 (202300-041)	892,00	0,00	30
14/12/2023	PRIME HABITAT DELIBERATION DU 07-12-2021 (202300-042)	384,00	0,00	30
14/12/2023	PRIME HABITAT DELIBERATION DU 07-12-2021 (202300-043)	288,00	0,00	30
14/12/2023	PRIME HABITAT DELIBERATION DU 07-12-2021 (202300-044)	200,00	0,00	30
08/03/2024	GEOREFERENCMT RESEAU EP. INTÉGRATION DES DONNEES (2300-00009)	23 760,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		1 237 051,16	180,95	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
31/12/2023	TERRAIN 27B RUE MESNY REF AK 339 (201800-00159)	100 000,00	0	0,00	100 000,00	1 750,00	-98 250,00
31/12/2023	TERRAINS AD 365 62 RUE CHARLET (2300-00020)	66 200,59	0	0,00	66 200,59	130 000,00	63 799,41
31/12/2023	TERRAINS AD 365 62 RUE CHARLET (2300-00020)	66 200,59	0	0,00	66 200,59	130 000,00	63 799,41
31/12/2023	TERRAINS AD 365 62 RUE CHARLET (2300-00020) [P]	66 200,59	0	0,00	66 200,59	-66 200,59	-132 401,18
31/12/2023	TERRAIN AP 1 AVENUE DE BEAUPRE (2300-00021)	1 154,80	0	0,00	1 154,80	2 268,00	1 113,20
31/12/2023	TERRAIN AP 1 AVENUE DE BEAUPRE (2300-00021) [P]	1 154,80	0	0,00	1 154,80	-1 154,80	-2 309,80
11/03/2024	TERRAIN AP 1 AVENUE DE BEAUPRE (2300-00021)	1 154,80	0	0,00	1 154,80	2 268,00	1 113,20
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		302 066,17					-103 135,56

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	130 000,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	134 018,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	68 599,99

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	0.00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0.00 %

IV – ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN-ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					990 613,68	387 234,34										17 395,58	35 242,42	
Association Foncière Lille Banlieu	2003	P	Travaux école Saint-Michel	Caisse des Dépôts et Consignations	341 590,00	179 172,23	23,00	A	F	Taux fixe à 3,9%	3,900	F	Taux fixe à 3,9%	3,900	EUR	3 612,52	10 476,32	
Association Foncière Lille Banlieu	2008	P	Travaux école La Sagesse	non renseigné	375 000,00	194 338,43	30,00	A	F	Taux fixe à 5,25%	5,250	F	Taux fixe à 5,25%	5,250	EUR	13 783,06	11 066,10	
Société régionale des cités jardins	2005	P	Travaux Foyer-Logement	non renseigné	274 023,68	13 723,68	20,00	A	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	EUR	0,00	13 700,00	
TOTAL GENERAL					990 613,68	387 234,34										17 395,58	35 242,42	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complétés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	44 584,86
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	954 366,57
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	998 951,43
Recettes réelles de fonctionnement	II	18 958 888,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	5,27
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
AMICALE DONNEURS SANG BENEVOLES M D'ALMEIDA JEAN PAUL	890,00	
AMIS FOYER THERESE VANDEVANNET CLUB BEAUPRE	650,00	
C L C V LOMME MR CULLIS PIERRE	200,00	
CENTRE ACTIVITES SPORTIVES ASSOCIATION	15 000,00	
CERCLE NAUTIQUE HAUBOURDINOIS	600,00	
CERCLE NAUTIQUE HAUBOURDINOIS	4 000,00	
CG HAUBOURDIN FOOTBALL	23 000,00	
CGH ATHLETISME LOEZ OU BOUCHERY	7 950,00	
CGH BASKET BALL FOUBLE GABRIEL	3 000,00	
CGH JUDO JUJITSU TAISO DHENNIN SERGE	2 900,00	
CGH VOLLEY BALL LOOS HAUBOURDIN CHEZ MME MALEWICZ	1 000,00	
YSEULT		
CHORALE SAINTE CECILE	1 200,00	
CLUB DE TENNIS DE TABLE HAUBOURD DASSONVILLE CEDRIC	5 000,00	
CLUB DES AINES HEURTEBISE CLAUDE BOULANGER	650,00	
CLUB DETENTE RIVE GAUCHE MME BERTHE COLLART	650,00	
CLUB GREEN HAUBOURDIN TENNIS	3 000,00	
CLUB HAUBOURDIN A ROULETTES CHEZ MR LABIS HERVE	1 965,86	
CLUB RANDONNEURS HAUBOURDIN VANPEENE JEANINE	825,00	
CLUB UTILISATION BOXER HAUBOURDI	200,00	
COMITE FETES ENTRAIDE PTIT BELGI	1 500,00	
FONDS PARTICIPATION HAUBOURDINOI AFPH	3 500,00	
GRS HAUBOURDIN MME LOMBARD ANITA	2 500,00	
HAUBOURDIN GYM CHEZ MME MENU SYLVIE	6 750,00	
JARDINS DHAUBOURDIN CREPY DOMINIQUE	1 050,00	
LES METIERS D HAUBOURDIN	3 800,00	
LOUP TOUT PONCIN MARTIAL	1 000,00	
OCCE ECOLE PRIMAIRE LOUIS CORDON	1 200,00	
OGEC LA SAGESSE SAINT MICHEL	189 536,02	
PERSONNEL MUNICIPAL HAUBOURDIN	19 200,00	
PHOTO CINE CLUB HAUBOURDINOIS CHARBAUT RONALD	1 000,00	
PTIT BELGIQUE INITIATIVES ASSOCIATION	1 500,00	
SOLIDARITE HAUBOURDINOISE MME BRIGITTE GUAGUERE	3 600,00	
SPORTING CLUB HAUBOURDIN LOOS PORTE DES WEPPES	7 500,00	
SPORTING CLUB HAUBOURDIN OKINAWA	4 000,00	
TIR METROPOLE NORD HAUBOURDIN CHEZ MR DUPONT BERNARD	6 500,00	
UNION MUSICALE DHAUBOURDIN ERIC LECLERCQ	24 000,00	
UNION NATIONALE DES COMBATTANTS THIBAUT GEORGES	1 000,00	
UNION NATIONALE DES COMBATTANTS THIBAUT GEORGES	709,52	
<u>Entreprises</u>		
ASSOCIATION DES SECOURISTES HAUB MICHEL DEGRAEVE	1 000,00	
FOURRIERE ANIMAUX ERRANTS SYNDICAT INTERCOMMUNAL	10 576,80	
<u>Personnes physiques</u>		
SUBVENTION HABITAT	1 095,00	
SUBVENTION HABITAT	50,00	
SUBVENTION HABITAT	100,00	
SUBVENTION HABITAT	150,00	
SUBVENTION HABITAT	100,00	
SUBVENTION HABITAT	1 500,00	
SUBVENTION HABITAT	100,00	
SUBVENTION HABITAT	1 200,00	
SUBVENTION HABITAT	100,00	
SUBVENTION HABITAT	1 295,00	
SUBVENTION HABITAT	150,00	
SUBVENTION HABITAT	50,00	
SUBVENTION HABITAT	1 800,00	
SUBVENTION HABITAT	850,00	
SUBVENTION HABITAT	150,00	
SUBVENTION HABITAT	1 600,00	
SUBVENTION HABITAT	1 200,00	
SUBVENTION HABITAT	350,00	
SUBVENTION HABITAT	574,00	
SUBVENTION HABITAT	1 500,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SUBVENTION HABITAT	261,20	
SUBVENTION HABITAT	1 000,00	
SUBVENTION HABITAT	1 500,00	
SUBVENTION HABITAT	400,00	
SUBVENTION HABITAT	1 360,00	
SUBVENTION HABITAT	372,40	
SUBVENTION HABITAT	150,00	
SUBVENTION HABITAT	1 500,00	
SUBVENTION HABITAT	1 700,00	
SUBVENTION HABITAT	1 881,00	
SUBVENTION HABITAT	192,00	
SUBVENTION HABITAT	288,00	
SUBVENTION HABITAT	248,00	
SUBVENTION HABITAT	232,00	
SUBVENTION HABITAT	892,00	
SUBVENTION HABITAT	384,00	
SUBVENTION HABITAT	288,00	
SUBVENTION HABITAT	200,00	
SUBVENTION HABITAT	200,00	
SUBVENTION HABITAT	50,00	
SUBVENTION HABITAT	128,00	
<u>Autres</u>		
PAIO - SYNDICAT INTERCOMMUNAL	46 945,34	
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC...)</u>		
CCAS HAUBOURDIN	1 400 000,00	
SILH HOTEL DE VILLE DE LOOS SYNDICAT INTERCOMMUNAL LOOS	245 592,00	
HAUB		
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	2 083 781,14	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	
48 Construction groupe scolaire Crapet Salengro	12 800 000,00	0,00	12 800 000,00	12 800 000,00	0,00	102 041,74	431 544,00
50 Rénovation de l'Eglise Saint Maclou	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
49 Rénovation de l'éclairage public	3 600 000,00	0,00	3 600 000,00	0,00	2 000 000,00	1 447 548,00	2 152 452,00
47 Rénovation salle de sports Lisbonne	1 350 000,00	0,00	1 350 000,00	1 350 000,00	32 638,00	195 783,00	246 078,00
46 Travaux accompagnement quartier du Parc	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00	600 000,00	50 000,00	6 120,00	778 664,00
45 Travaux de mise en accessibilité	1 280 000,00	0,00	1 280 000,00	800 000,00	54 832,00	416 888,00	586 067,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		48,40	2,49	50,89	46,89	4,00	50,89
Adjoint administratif pal 1 cl	C	15,60	0,00	15,60	15,60	0,00	15,60
Adjoint administratif pal 2 cl	C	11,00	0,80	11,80	10,80	1,00	11,80
Adjoint administratif terr.	C	6,80	0,69	7,49	6,49	1,00	7,49
Attaché	A	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Attaché hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	4,00	0,00	4,00	2,00	2,00	4,00
Rédacteur principal 1 cl	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Rédacteur principal 2 cl	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		71,60	43,80	115,40	101,69	13,71	115,40
Adjoint technique pal 1 cl	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique pal 2 cl	C	13,00	5,43	18,43	17,43	1,00	18,43
Adjoint technique territorial	C	36,70	38,37	75,07	64,36	10,71	75,07
Agent de maîtrise	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent de maîtrise principal	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Ingénieur	A	2,90	0,00	2,90	2,90	0,00	2,90
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Technicien principal de 1 cl	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		2,80	0,80	3,60	2,60	1,00	3,60
Agent spéc pal écoles mat 2 cl	C	0,00	0,80	0,80	0,80	0,00	0,80
Assistant socio-éducatif	A	1,80	0,00	1,80	0,80	1,00	1,80
Educateur ter. jeunes enfants	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Educateur A.P.S pal 1er cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur territorial A.P.S	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		3,00	8,49	11,49	8,24	3,25	11,49
Adjoint du patrimoine pal 2 cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Adjoint territorial patrimoine	C	0,00	1,31	1,31	1,31	0,00	1,31
Assistant ens. art. pal 1er cl	B	0,00	1,20	1,20	1,20	0,00	1,20
Assistant ens. art. pal 2e cl	B	0,00	5,85	5,85	2,60	3,25	5,85
Professeur ens. art. Hcl.	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Professeur ens. art. cl.N	A	0,00	0,13	0,13	0,13	0,00	0,13
FILIERE ANIMATION (I)		13,80	2,11	15,91	12,20	3,71	15,91
Adjoint d'animation pal 2 cl	C	2,00	0,60	2,60	2,60	0,00	2,60
Adjoint territorial animation	C	7,80	1,51	9,31	7,60	1,71	9,31
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Animateur principal de 1ère cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur principal de 2ème cl	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
FILIERE POLICE (J)		10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00
Brigadier-chef principal	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Chef de service de police	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef service de police pal 1cl	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
EMPLOIS NON CITES (K) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		151,60	57,69	209,29	182,62	26,67	209,29

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

IV

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-1 : article 3 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-2 : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-3 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2 : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services la nature des tâches le justifient.
 3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'étus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
18/12/1990 - Détention de part de capital	S.A.E.N	Société d'aménagement et d'équipement du Nord	Société anonyme d'économie mixte	152.45
27/06/2000 - Détention de part de capital	Caisse d'Epargne de Flandres	Caisse d'Epargne de Flandres	Banque coopérative	1 595.98
19/11/2008 - Détention de part de capital	S.I.D.I	Solidarité internationale pour le développement de l'investissement	Société anonyme (agrée entreprise solidaire)	5 776.00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	Action sociale		-	SPA	Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 752 309,73	5 295 229,08	0,00	1 457 080,65
RECETTES	6 752 309,73	3 542 945,45	0,00	3 209 364,28
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	19 855 465,00	16 923 234,87	1 535 498,44	1 396 731,69
RECETTES	19 855 465,00	21 004 862,05	897 786,60	-2 047 183,65

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : Budget annexe activités culturelles / N°SIRET : 21590286700013				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	138 000,00	131 939,21	0,00	6 060,79
RECETTES	138 000,00	131 939,21	0,00	6 060,79

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 752 309,73	5 295 229,08	0,00	1 457 080,65
RECETTES	6 752 309,73	3 542 945,45	0,00	3 209 364,28
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	19 993 465,00	17 055 174,08	1 535 498,44	1 402 792,48
RECETTES	19 993 465,00	21 136 801,26	897 786,60	-2 041 122,86
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	26 745 774,73	22 350 403,16	1 535 498,44	2 859 873,13
TOTAL GENERAL DES RECETTES	26 745 774,73	24 679 746,71	897 786,60	1 168 241,42

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 752 309,73	5 295 229,08	0,00	1 457 080,65
RECETTES	6 752 309,73	3 542 945,45	0,00	3 209 364,28
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	19 993 465,00	17 055 174,08	1 535 498,44	1 402 792,48
RECETTES	19 993 465,00	21 136 801,26	897 786,60	-2 041 122,86
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	26 745 774,73	22 350 403,16	1 535 498,44	2 859 873,13
TOTAL GENERAL DES RECETTES	26 745 774,73	24 679 746,71	897 786,60	1 168 241,42

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	10 865 000.00	7,14	45,29	4,62	4 920 759.00	4,62
TFPNB	31 300.00	15,84	74,44	0,00	23 300,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	271 196,00	7,10	36,50	4,29	98 987,00	4,29
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) .

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

BACKELANDT Jonathan	
BECQUET Stéphanie	
BEHARELLE Pierre	
BUQUET Marc	
BZDYNGA Christiane	
CATTEZ Daniel	
COGE Virginie	
CORNEILLIE Françoise	
CRESSON Arnaud	
DASSONVILLE Vanessa	
DEGARDIN Sébastien	
DELABY Bernard	
DHEDIN Claude	
DILLIES Jeanne-Marie	
GAYOU Berangère	
GOORIAH Prishan	
GUILLEY Jeannine	
HIROUX Audrey	
IDZIOREK Béatrice	
LE CLAIRE Yannick	
LE NOUYS Elsa	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

LECLERCQ Eric	
LECONTE Bernard	
LECOUTRE Jean-Noël	
LEURS Jean-Claude	
NIREL Marie-Noëlle	
OBIN Anthony	
PRIN Julie	
RIO Maïté	
ROUSSEAU Anita	
THEETEN Delphine	
WILINSKI François	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

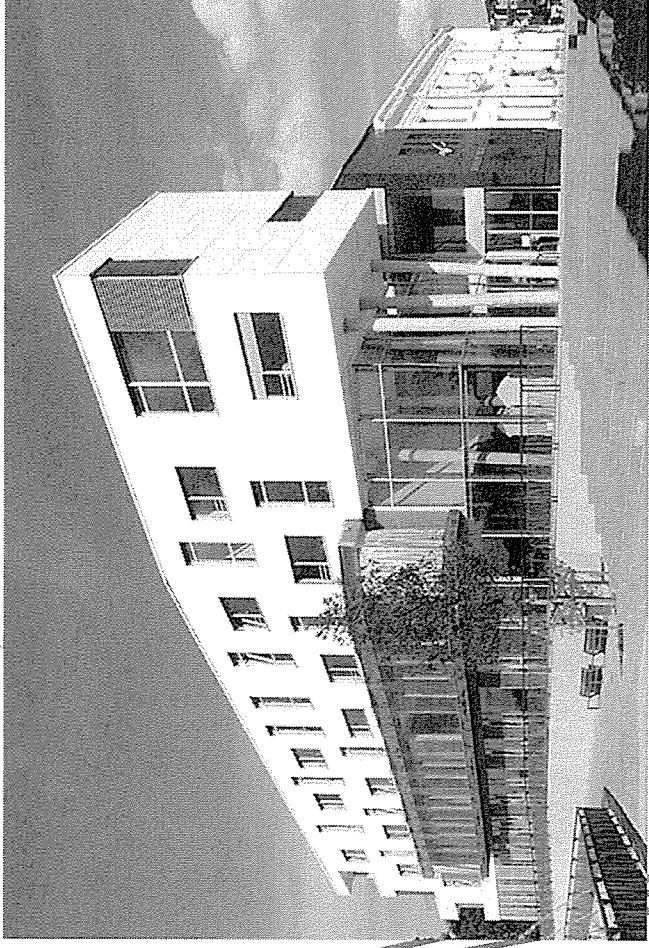
(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



Présentation Compte Administratif 2023



**Conseil
Municipal**

26 Juin 2024

Rappel du contexte et des événements qui ont marqué l'année 2023

2023 a été une année de transition sur le plan économique avec une inflation toujours forte mais dont la dynamique s'inverse pour commencer à baisser sous l'effet conjugué des hausses des taux d'intérêts directeurs de la zone euro mais aussi des incitations à freiner les hausses de prix de la part des différents acteurs économiques.

Les réalisations budgétaires 2023 ont été fortement impactées par :

- Des prix de l'énergie et des matières premières restés hauts
- La montée en continu des taux d'emprunts européens et mondiaux
- Une inflation encore élevée
- La hausse du point d'indice de rémunération des fonctionnaires

Les décisions locales pour faire face aux défis de 2023

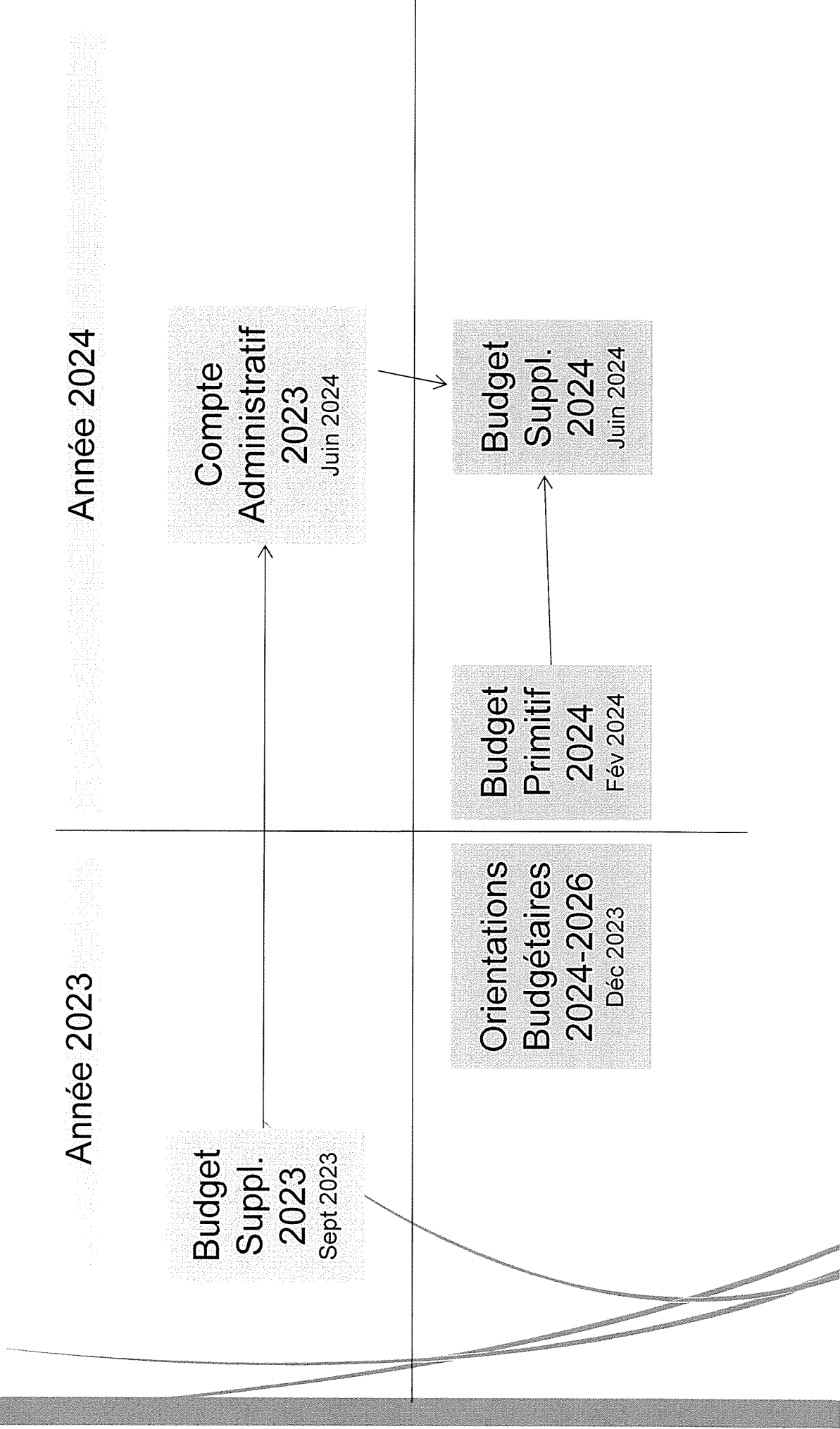
L'équipe municipale a fait preuve d'une grande réactivité pour contrer les effets néfastes des différentes hausses de coûts qui ont pesé sur son budget et sur le quotidien des haubourdinois.

Voici les principales décisions qui ont permis de limiter les décrochages budgétaires sur 2023 :

- Poursuite de la limitation du chauffage dans les bâtiments publics
- 1ère année de grands travaux de rénovation de l'éclairage public, GTB sur les bâtiments, travaux dans les bâtiments (couverture, passages en LED) avec ciblage bâtiments énergivores
- La souscription d'emprunts innovants en 2023, taux exceptionnel du fait de l'anticipation



Rappel du processus budgétaire



Panorama global du compte administratif 2023

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
Opérations de l'exercice (1)	4 375 260,14	3 542 945,45	16 923 234,87	19 004 862,05	21 298 495,01	22 547 807,50
Résultats de l'exercice (2)	832 314,69			2 081 627,18		1 249 312,49
Résultats reportés (3)		919 968,94		2 000 000,00		2 919 968,94
Résultats de clôture (2)+(3)		87 654,25		4 081 627,18		4 169 281,43
Restes à réaliser (4)	1 535 498,44	567 214,29			968 284,15	
TOTAUX CUMULES (1)+(3)+(4)	6 743 073,27	5 030 128,68	16 923 234,87	23 086 489,23	22 266 779,16	26 717 088,93
Résultats à la fin de l'exercice	1 712 944,59			6 163 254,36		4 450 309,77

CA 2023 : Mise en perspective

	2021	2022	2023
Dépenses d'investissement	2 748 951,82	4 522 395,41	4 375 260,14
Dépenses de fonctionnement	15 066 106,50	16 412 310,44	16 923 234,87
Total des dépenses	17 815 058,32	20 934 705,85	21 298 495,01
Recettes d'investissement	4 212 880,39	5 896 989,85	3 542 945,45
Recettes de fonctionnement	17 098 593,55	17 724 707,90	19 004 862,05
Total des recettes	21 311 473,94	23 621 697,75	22 547 807,50

CA 2023 : Section de fonctionnement

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT
16 283 828,36

dont Frais de personnel	9 462 232,81	58,1%
Charges à caractère général	4 184 405,77	25,7%
Autres charges de gestion courante	2 379 370,02	14,6%
Charges financières (Intérêts dette)	173 898,24	1,1%
Dotations aux amortissement et provisions	17 062,53	0,1%
Charges exceptionnelles	66 858,99	0,4%

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT
18 958 887,93

dont Impôts et taxes	12 701 349,68	67,0%
Dotations, subventions et participations	4 295 534,70	22,7%
Produits des services et du domaine	1 340 018,27	7,1%
Produits exceptionnels	202 970,72	1,1%
Produits financiers	14 592,22	0,1%
Atténuations de charges	203 061,79	1,1%
Reprises sur provisions et amortissement	20 000,00	0,1%
Autres produits de gestion courante	181 360,55	1,0%

Les dépenses de Fonctionnement du compte administratif 2023

	CA 2022	CA 2023	Evolution
Charges à caractère général	4 069 814	4 184 406	2,82 %
Charges de personnel	9 399 451	9 462 233	0,67 %
Autres charges de gestion courantes	2 049 904	2 379 370	16,07 %
Charges financières	143 648	173 898	21,06 %
Charges exceptionnelles	37 856	66 859	76,61 %
Provision et amortissement	0	17 063	-
Total dépenses réelles de fonctionnement	15 700 673	16 283 828	3,71 %

La hausse des dépenses prévisionnelles de fonctionnement est essentiellement portée par les prix de l'énergie et du coûts des matières premières mais aussi par la revalorisation du point d'indice de rémunération des personnels (6 mois en 2023).

Les dépenses progressent donc de manière significative de 3,71%. Cependant, la rigueur de gestion a permis de maintenir cette hausse sous l'inflation.

Les recettes de Fonctionnement du compte administratif 2023

	CA 2022	CA 2023	Evolution
Produits des services	818 935	1 340 018	63,63 %
Impôts et taxes	11 883 781	12 701 350	6,88 %
Dotations, subventions et participations	4 346 324	4 295 535	-1,17 %
Autres produits de gestion courantes	160 840	181 361	12,76 %
Produits financiers	0	14 592	-
Produits exceptionnels	298 518	202 971	-32,01 %
Atténuations de charges	177 325	203 062	14,51 %
Reprises sur amortissements et provisions	0	20 000	-
Total des recettes réelles de fonctionnement	17 724 708	18 958 888	6,96 %

Les recettes progressent de 6,96%.

CA 2023 : Section d'investissement

DEPENSES REELLES D' INVESTISSEMENT
4 196 905,22

dont Opérations d'équipement	2 149 105,99	51,2%
Dépenses d'équipement (hors opérations)	898 970,19	21,4%
Remboursement de la dette (capital)	1 148 829,04	27,4%

RECETTES REELLES D' INVESTISSEMENT
2 771 158,14

dont Emprunts et dettes assimilées	1 447 301,00	52,2%
F.C.T.V.A. et Taxe d'Aménagement	301 522,09	10,9%
Subventions	444 897,85	16,1%
Excédent de fonctionnt capitalisé	577 437,20	20,8%

Les principales réalisations et achats d'investissement du Compte Administratif 2023

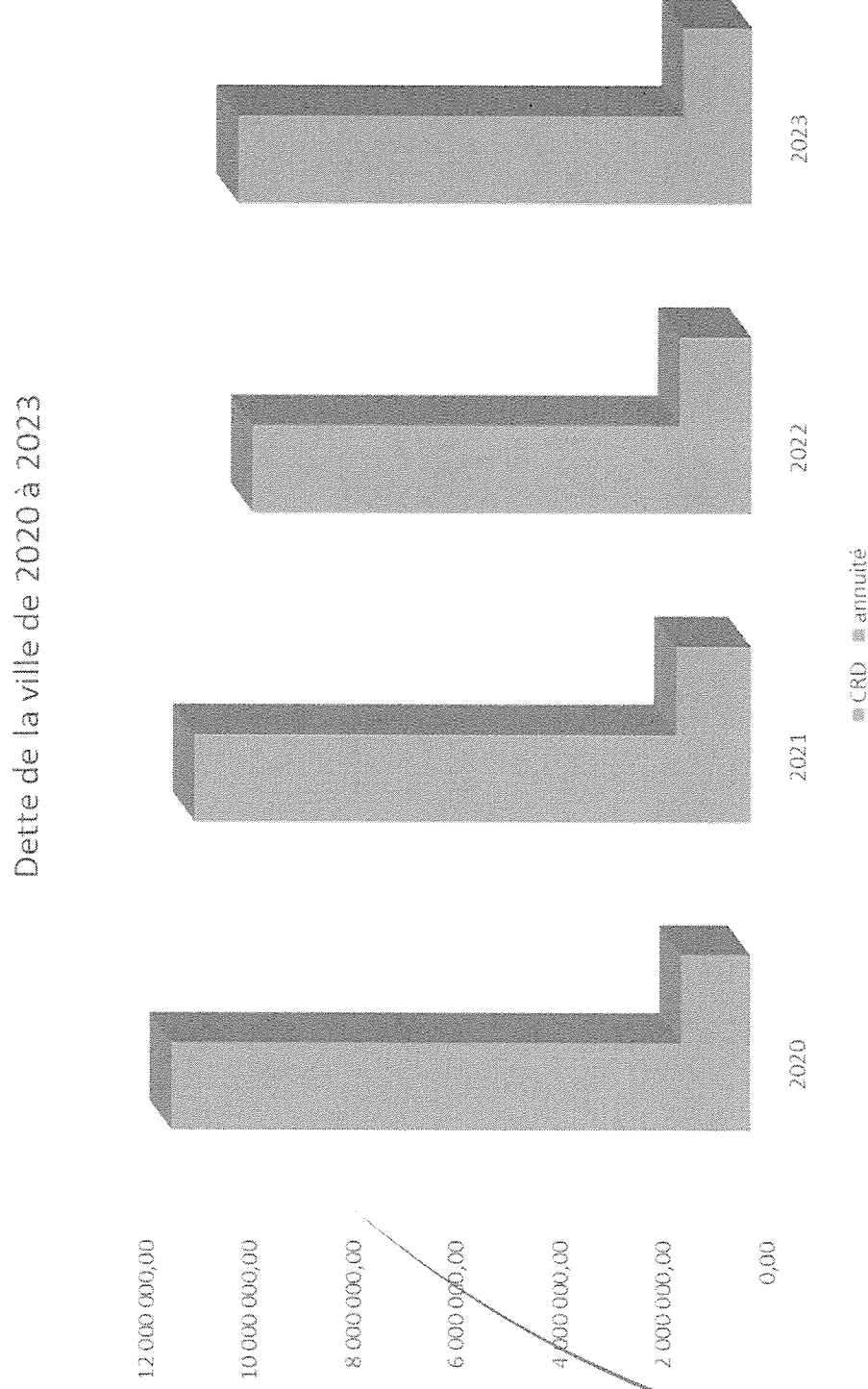
- Les investissements sous AP/CP :
 - 1 447 548€ pour l'AP Rénovation de l'éclairage public
 - 416 888€ pour l'AP ADAP
 - 195 783€ pour l'AP Rénovation de la Salle Lisbonne
 - 99 423€ pour l'AP Reconstruction du Groupe Scolaire Crapet Salengro
- Les investissements hors AP/CP :
 - 428 140€ pour la rénovation et l'isolation de la toiture de l'école La Pépinière
 - 76 447€ pour les travaux d'interphonie dans les écoles (Léo Lagrange primaire, Cordonnier maternelle et primaire, Pierre et Marie Curie et GS Petit Prince)
 - 73 555€ pour la sécurisation informatique (acquisition de nouveaux matériels d'infrastructure et divers matériels)
 - 69 330€ pour l'installation d'extracteur de four à la Cuisine Centrale
 - 35 100€ pour la rénovation des fresques murales de l'école Cordonnier
 - 23 190€ nouveau logiciel pour le cimetière
 - 21 085€ réalisation de deux columbariums
 - 15 190€ pour la sécurité (achat de caméras de lecture de plaques)

La dette en chiffres ...

• Dette communale au 31 décembre 2021	10 740 231,10
• Dette communale au 31 décembre 2022	9 501 128,20
• Dette communale au 31 décembre 2023	9 933 186,86
• Annuité 2023 (capital + intérêts)	1 322 727,28



Focus sur la Dette de la ville



La dette de la ville est stable sur la période.

Au compte administratif 2023, sans recours à de nouveaux emprunts et avec un remboursement constant la ville dispose d'une capacité de désendettement d'un peu plus de 4 ans et 9 mois (comme en 2022).

Le Compte Administratif 2023 en bref

- Une anticipation qui permet un rendement financier important
- Un résultat comptable préservé
- Un virage pris très tôt sur la sobriété énergétique qui a permis 25% à 30% économie sur les consommations
- Une année de concrétisation des investissements pour l'avenir (optimisation de l'éclairage public, Ad'AP)

Rapporteur : Sébastien DEGARDIN

**2024 / 053 - COMPTE DE GESTION 2023
BUDGET ANNEXE POUR CERTAINES ACTIVITÉS CULTURELLES**

Monsieur DEGARDIN prend la parole.

Après s'être fait présenter les Budgets Primitif et Supplémentaire de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par le Trésorier Principal accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Trésorier Principal a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Le Conseil Municipal :

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2°) Statuant sur l'exécution du Budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Déclare que le Compte de Gestion du Budget Annexe, pour certaines activités culturelles, dressé pour l'exercice 2023 par le Trésorier Principal, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

ADOPTE A L'UNANIMITÉ

Rapporteur : Sébastien DEGARDIN

**2024 / 054 - COMPTE ADMINISTRATIF 2023
BUDGET ANNEXE POUR CERTAINES ACTIVITÉS CULTURELLES**

Monsieur DEGARDIN prend la parole.

Conformément à l'article L. 2121-14 du code général des collectivités territoriales, dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. En conséquence, le conseil municipal, réuni sous la présidence de Madame Christiane BZDYNGA, doit procéder au vote du compte administratif de l'exercice 2023, dressé par Monsieur Pierre BÉHARELLE, Maire, après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice considéré :

5. Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi : (voir annexe).
 - Recettes de fonctionnement : 131 939,21 € Dépenses de fonctionnement : 131 939,21 €
6. Constate, les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
7. Arrête les résultats de l'exercice soit ni excédent, ni déficit en section de fonctionnement. Les dépenses de fonctionnement réalisées sont égales aux recettes de fonctionnement réalisées.
8. Constate l'absence d'excédent de fonctionnement à affecter.

Conformément à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire quitte la séance, la présidence est assurée par Madame Christiane BZDYNGA.

Madame BZDYNGA : je vous propose de passer au vote du Compte Administratif 2023 – Budget annexe pour certaines activités culturelles, présenté par Monsieur Pierre BEHARELLE, Maire.

VOTE :

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 2 - M. DHEDIN/Mme LE NOUYS

Monsieur le Maire rejoint l'assemblée.

Madame BZDYNGA : *Monsieur le Maire, par ce vote, je vous informe que le Compte Administratif 2023 – Budget annexe pour certaines activités culturelles est adopté.*

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - MAIRIE
D'HAUBOURDIN (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET VILLE (2)

Numéro SIRET : 21590286700161

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE D'ARMENTIERES

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : BUDGET ACTIVITES CULTURELLES (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	18

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.


Code INSEE 59286	MAIRIE D'HAUBOURDIN BUDGET ACTIVITES CULTURELLES	CA 2023
----------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement).
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	131 939,21	G	131 939,21
	Section d'investissement	B	0,00	H	0,00

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	131 939,21	= G+H+I+J	131 939,21	

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	131 939,21	= G+I+K	131 939,21
	Section d'investissement	= B+D+F	0,00	= H+J+L	0,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	131 939,21	= G+H+I+J+K+L	131 939,21

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET ACTIVITES CULTURELLES - CA - 2023

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	124 000,00	111 670,82	10 358,67	0,00	1 970,51
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 000,00	9 909,72	0,00	0,00	90,28
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		134 000,00	121 580,54	10 358,67	0,00	2 060,79
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		138 000,00	121 580,54	10 358,67	0,00	6 060,79
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		138 000,00	121 580,54	10 358,67	0,00	6 060,79
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	32 000,00	41 854,20	17 000,00	0,00	-26 854,20
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	645,00	720,00	0,00	0,00	-75,00
75	Autres produits de gestion courante	105 355,00	71 253,14	0,00	0,00	34 101,86
Total des recettes de gestion courante		138 000,00	113 827,34	17 000,00	0,00	7 172,66
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	1 111,87	0,00	0,00	-1 111,87
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		138 000,00	114 939,21	17 000,00	0,00	6 060,79
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		138 000,00	114 939,21	17 000,00	0,00	6 060,79
Pour information		(3) 0,00				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET ACTIVITES CULTURELLES - CA - 2023

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	122 029,49		122 029,49
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	9 909,72		9 909,72
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		131 939,21	0,00	131 939,21
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		0,00	0,00	0,00
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	58 854,20		58 854,20
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	720,00		720,00
75	Autres produits de gestion courante	71 253,14	0,00	71 253,14
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 111,87	0,00	1 111,87
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		131 939,21	0,00	131 939,21
Pour information				0,00
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régl. d'opérations</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	124 000,00	111 670,82	10 358,67	0,00	1 970,51
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	88 000,00	79 391,43	4 387,74	0,00	4 220,83
60623	Alimentation	1 000,00	685,71	70,20	0,00	244,09
60632	Fournitures de petit équipement	2 400,00	2 358,90	0,00	0,00	41,10
6064	Fournitures administratives	200,00	24,81	0,00	0,00	175,19
6135	Locations mobilières	14 000,00	14 057,07	0,00	0,00	-57,07
61558	Entretien autres biens mobiliers	800,00	105,83	0,00	0,00	694,17
6188	Autres frais divers	0,00	2 927,00	5 662,49	0,00	-8 589,49
6232	Fêtes et cérémonies	5 500,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
6236	Catalogues et imprimés	7 000,00	8 205,00	0,00	0,00	-1 205,00
6247	Transports collectifs	800,00	0,00	0,00	0,00	800,00
6257	Réceptions	3 500,00	3 015,07	238,24	0,00	246,69
6288	Autres services extérieurs	800,00	900,00	0,00	0,00	-100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 000,00	9 909,72	0,00	0,00	90,28
6518	Autres	10 000,00	9 909,72	0,00	0,00	90,28
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		134 000,00	121 580,54	10 358,67	0,00	2 060,79
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		138 000,00	121 580,54	10 358,67	0,00	6 060,79
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>			<i>0,00</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>			<i>0,00</i>
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00			0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section (7)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>			<i>0,00</i>
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		138 000,00	121 580,54	10 358,67	0,00	6 060,79
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	32 000,00	41 854,20	17 000,00	0,00	-26 854,20
7062	Redevances services à caractère culturel	32 000,00	41 854,20	17 000,00	0,00	-26 854,20
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	645,00	720,00	0,00	0,00	-75,00
7473	Participat° Départements	645,00	720,00	0,00	0,00	-75,00
75	Autres produits de gestion courante	105 355,00	71 253,14	0,00	0,00	34 101,86
7552	Prise en charge déficit BA administratif	105 355,00	71 253,14	0,00	0,00	34 101,86
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		138 000,00	113 827,34	17 000,00	0,00	7 172,66
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	1 111,87	0,00	0,00	-1 111,87
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	1 111,87	0,00	0,00	-1 111,87
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		138 000,00	114 939,21	17 000,00	0,00	6 060,79
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		138 000,00	114 939,21	17 000,00	0,00	6 060,79
Pour information		0,00				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00	0,00
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00	0,00
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) .

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

BACKELANDT Jonathan	
BECQUET Stéphanie	
BEHARELLE Pierre	
BUQUET Marc	
BZDYNGA Christiane	
CATTEZ Daniel	
COGE Virginie	
CORNEILLIE Françoise	
CRESSON Arnaud	
DASSONVILLE Vanessa	
DEGARDIN Sébastien	
DELABY Bernard	
DHEDIN Claude	
DILLIES Jeanne-Marie	
GAYOU Berangère	
GOORIAH Prishan	
GUILLUY Jeannine	
HIROUX Audrey	
IDZIOREK Béatrice	
LE CLAIRE Yannick	
LE NOUYS Elsa	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

LECLERCQ Eric	
LECONTE Bernard	
LECOUTRE Jean-Noël	
LEURS Jean-Claude	
NIREL Marie-Noëlle	
OBIN Anthony	
PRIN Julie	
RIO Maïté	
ROUSSEAU Anita	
THEETEN Delphine	
WILINSKI François	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Rapporteur : Monsieur le Maire

2024 / 055 - FORMATION DES ÉLUS

Monsieur le Maire prend la parole.

L'article L.2123-12 du code général des collectivités précise que les membres du conseil municipal ont droit à une formation adaptée à leur fonction.

La loi n°2002-276 du 27 Février 2002 relative à la démocratie de proximité vient compléter cet article en précisant que le conseil municipal doit délibérer sur l'exercice du droit à formation de ses membres et déterminer leurs orientations et ainsi que les crédits ouverts à ce titre.

La prise en charge des frais de formation ne peut intervenir que si l'organisme de formation a reçu un agrément du Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Locales.

La collectivité ne peut financer des formations au profit de ses élus que si ces formations sont relatives à l'exercice du mandat de l' élu local.

Les frais de formation constituent une dépense obligatoire pour les communes, le montant réel de ces dépenses ne pouvant excéder 20% du montant total des indemnités de fonction qui peuvent être allouées aux membres du conseil municipal conformément à l'article L.2113-14 du CGCT et le montant prévisionnel des dépenses de formation ne peut être inférieur à 2% de ce même montant.

L'article L.2123-12 du CGCT précise également qu'un tableau récapitulatif des actions de formation des élus financées par la commune est annexé au compte administratif. Il donne lieu à un débat annuel sur la formation des membres du conseil municipal.

Conformément aux dispositions de cet article, le tableau des formations 2023 est joint au document comptable 2023 et fait état d'un montant de dépenses de 0 €.

Pour l'année 2024, la collectivité entend continuer à :

- mettre sur des formations sur des thèmes généraux, susceptibles d'intéresser les élus mais aussi orienter la formation sur les axes majeurs suivants :
- Les finances et le fonctionnement des collectivités locales ;
- La jeunesse, la politique de la ville ;
- La sécurité ;
- L'environnement et le développement durable ;
- La législation en matière de marchés publics ;
- La culture ;
- L'action sociale ;

- laisser aux élus et aux groupes politiques, l'initiative et le choix de leurs thématiques et de leurs organismes de formation dans les conditions réglementaires sus-évoquées ;
- permettre toutefois à chacun de bénéficier d'une formation individuelle sur les thématiques générales ou spécifiques lorsque la formation collective n'est pas envisageable.

Dans ce cadre, le budget consacré à la formation des élus au titre de l'année 2024 et inscrit au budget primitif s'élève à 6 600 €.

A noter que les élus locaux bénéficient également d'un Droit Individuel à la Formation (DIFE) d'une durée de 20 heures par an. Ce DIFE est financé par une cotisation obligatoire dont le taux ne peut être inférieur à 1%, prélevée sur les indemnités de fonctions perçues par les membres du conseil municipal et collectée par la Caisse des Dépôts et Consignations, laquelle assure également l'instruction des demandes de formations présentées par les élus.

Les élus peuvent librement mobiliser leur DIFE pour suivre les formations de leur choix ou dans une perspective de réinsertion professionnelle à l'issue du mandat.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de prendre acte du bilan de formation des élus 2023,
- de se prononcer sur les perspectives en matière de formation des élus pour l'année 2024.

FORMATION DES ELUS 2023		
Périodes	Thèmes	Coûts
16 novembre 2023 Madame Nirel	Formation sur les Entreprises Culturelles - MEL	0.00 €

PAS DE VOTE

Rapporteur : Sébastien DEGARDIN

**2024 / 056 - DOTATION DE SOLIDARITÉ URBAINE 2023
RAPPORT D'EMPLOI**

Monsieur DEGARDIN prend la parole.

La Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSU), créée par la loi n° 91-429 du 13 mai 1991, est une composante de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) des communes. Elle a pour objet de contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les communes urbaines confrontées à une insuffisance de leurs ressources et supportant des charges élevées.

La DSU a été modifiée par l'article 135 (chapitre IV – soutien aux villes en grande difficulté) de la loi de programmation pour la cohésion sociale du 19 janvier 2005. Cette réforme concentre la DSU sur les communes confrontées aux charges socio-économiques les plus lourdes.

Le CGCT (art. L2334-19) prévoit l'obligation pour le Maire d'une commune, ayant bénéficié au cours de l'exercice précédent de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale, de présenter au Conseil Municipal les actions de développement social urbain entreprises au cours de cet exercice.

Il faut rappeler que la Dotation de Solidarité, comme les autres composantes de la Dotation Globale de Fonctionnement, est une dotation libre d'emploi et qu'elle s'impute en section de fonctionnement.

La commune d'Haubourdin est éligible à la DSU et a perçu en 2023 une somme de 1 661 804 € qui a permis de financer les actions suivantes :

- Subvention au CCAS
(Service d'aide à domicile, Service social, Maison de la Petite Enfance,
Centre Social Le Parc) 700 000 €

- Médiation Sécurité (police municipale) 400 000 €

Actions en faveur de la jeunesse

- Animation des pauses méridiennes 230 000 €

- Activités pour les jeunes 100 000 €

- Actions éducatives
(Intervention d'un éducateur sportif dans les écoles,
intervention d'un dumiste dans les écoles) 30 000 €

- Classes de découverte 48 000 €

- Actions culturelles
(Accueil des spectacles des établissements scolaires au

Centre Culturel, expositions, spectacles pour les écoles, présentation des instruments de musique	20 000 €
- Centre d'Activités sportive	15 000 €
- Quartiers d'été	3 500 €

Aides aux dépenses d'équipement

- Primes pour l'amélioration de l'habitat (PIGADH, façades, toitures)	27 000 €
---	----------

Actions en faveur de la démocratie participative

- Point d'Accès au Droit	28 000 €
- Conseil Municipal des enfants, Conseil des jeunes	20 000 €
-Projets d'initiatives citoyennes	3 500 €

Actions en faveur des associations

- Guichet associatif	36 804 €
----------------------	----------

Monsieur le Maire : *certains dispositifs sont moins connus des habitants comme le point d'accès au droit. La Ville met à disposition des habitants ce gros dispositif avec des permanences du conciliateur de justice, d'avocats, de notaires. Ce service est important pour les habitants et je pense qu'il est apprécié. Il y a également le projet d'initiatives citoyennes. Par l'intermédiaire du dispositif Fonds de Participation des Habitants, il permet de financer des projets portés par les habitants et de mettre en évidence des actions.*

PAS DE VOTE

Rapporteur : Sébastien DEGARDIN

2024 / 057 - AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2023 SUR L'EXERCICE 2024

Monsieur DEGARDIN prend la parole.

Vu les articles L2311-5, R2311-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les instructions budgétaires et comptables M14 et M57,

Vu la délibération en date du 26 juin 2024 (2024-052) approuvant le compte administratif de l'exercice 2023,

Considérant le mécanisme d'affectation des résultats au budget de l'année suivante,

Afin d'assurer la continuité des exercices budgétaires, les instructions budgétaires et comptables M14/M57 ont mis en place un mécanisme d'affectation des résultats au budget de l'année suivante.

La détermination du résultat s'effectue à la clôture de l'exercice, au vu du compte administratif.

Il convient de soumettre à l'approbation du Conseil Municipal la délibération d'affectation des résultats de la manière suivante :

Budget principal

Résultat et solde de section	Résultat cumulé ou global de la section de fonctionnement (Résultat de l'exercice 2023 plus le report 2022 (compte 002))	4 081 627.18 €
	Le solde d'exécution de la section d'investissement (Solde de l'exercice 2023 plus le report 2022 (compte 001))	87 654.25 €

RAR	Les restes à réaliser de la section d'investissement 2023 (dépenses)	1 535 498.44 €
	Les restes à réaliser de la section d'investissement 2023 (recettes)	567 214.29 €

Affectation	Affectation au financement de la section d'investissement (compte 1068)	1 081 627.18 €
	Affectation à l'excédent reporté (compte 002)	3 000 000.00 €

- inscrire ces reprises de résultats au budget supplémentaire 2024,
- autoriser Monsieur le Maire ou son représentant, à signer tout document et acte relatifs à la présente délibération.

ADOPTE A L'UNANIMITÉ

Rapporteur : Sébastien DEGARDIN

**2024 / 058 – BUDGET – AUTORISATIONS DE PROGRAMMES – MODIFICATIONS
 AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION RELATIVE A
 L'EFFACEMENT DE RÉSEAUX AÉRIENS AU PARC**

Monsieur DEGARDIN prend la parole.

L'autorisation de programme n°18 : CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE CRAPET SALENGRO, a été votée par délibération en date du 07 février 2017, puis modifiée par délibérations du 27 septembre 2017, du 19 avril 2018, du 6 février 2019 et du 30 septembre 2020.

L'autorisation de programme n°16 : Travaux d'accompagnement quartier du Parc, a été votée par délibération en date du 7 février 2017, puis modifiée par délibérations des 30 septembre 2020, 10 février 2021, 20 octobre 2021, 28 septembre 2022.

L'autorisation de programme n°17 : Travaux de rénovation de la salle de sport Lisbonne, a été votée par délibération en date du 7 février 2017, puis modifiée par délibérations des 27 septembre 2017, 26 septembre 2018, 6 février 2019, 30 septembre 2020, 10 février 2021, 9 décembre 2021.

Afin de prendre en compte l'évolution des dossiers, il convient de modifier la répartition annuelle des crédits de paiement de ces 3 opérations.

PROGRAMME N°18 : CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE CRAPET SALENGRO (opération 48)		
Montant de l'autorisation de programme :		12 832 730,00 €
Montant des crédits de paiement :		
	2017	200 000,00 €
	2018	2 000 000,00 €
	2019	6 400 000,00 €
	2020	3 960 000,00 €
	2021	240 000,00 €
	2022	0,00 €
	2023	0,00 €
	2024	32 730,00 €

**PROGRAMME N°16 : TRAVAUX D'ACCOMPAGNEMENT
QUARTIER DU PARC (opération 46)**

Montant de l'autorisation de programme : **1 118 323,00 €**

Montant des crédits de paiement :	2017	200 000,00 €
	2018	200 000,00 €
	2019	40 000,00 €
	2020	0,00 €
	2021	0,00 €
	2022	0,00 €
	2023	50 000,00 €
	2024	118 323,00 €
	2025	510 000,00 €

**PROGRAMME N°17 : TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA SALLE DE SPORT
LISBONNE
(opération 47)**

Montant de l'autorisation de programme : **1 550 000,00 €**

Montant des crédits de paiement :	2017	125 000,00 €
	2018	0,00 €
	2019	0,00 €
	2020	0,00 €
	2021	500 000,00 €
	2022	725 000,00 €
	2023	0,00 €
	2024	200 000,00 €

Après consultation de la commission finances, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir voter l'autorisation de programme et les crédits de paiement repris ci-dessus.

Concernant l'autorisation de programme des travaux d'accompagnement du quartier du parc, cette opération se déroulant en partenariat avec la Métropole Européenne de Lille, il est également demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer la convention jointe réglant les modalités de cette opération dont les flux financiers afférents.

Monsieur le Maire : le conflit avec Orange n'est pas terminé. Nous allons prévoir l'enfouissement du réseau Orange. La durée des travaux est prévue jusqu'à l'année prochaine. Nous ajusterons l'autorisation de programmes en fonction de l'avancement des travaux programmés par la MEL. Ce sont des travaux importants.

Nous sommes heureux de voir l'aboutissement de la salle Lisbonne après les déboires que nous avons vécus et les retards relativement importants que nous avons subis. Les trottoirs devant la salle sont actuellement en réfection et les finitions du hall d'entrée sont en cours. Nous devrions pouvoir rouvrir la salle en septembre. C'est une excellente nouvelle pour les clubs qui ont subi des retards

ADOPTE A L'UNANIMITÉ



Convention relative à l'effacement des réseaux aériens
HAUBOURDIN Rues de Paris, de Bucarest, de Berlin et de Julich

ENTRE

La Métropole Européenne de Lille, Établissement Public de Coopération Intercommunale, sise 2 Boulevard des Cités Unies, CS 70043, 59040 Lille Cedex, représentée par son VicePrésident, Monsieur Bernard GERARD, agissant en application de la décision par délégation du Conseil Métropolitain n°..... du, Ci-après dénommée « la MEL »,

D'une part,

ET

La Commune d'Haubourdin dont le siège administratif est situé 11 rue Sadi Carnot à Haubourdin, représentée par son Maire, Monsieur Pierre BEHARELLE, dûment habilité à la signature de la présente convention par délibération du Conseil Municipal n° xxx en date du xxxxx,

Ci-après dénommée « la Commune »,

D'autre part,

La Métropole Européenne de Lille et la Commune étant ci-après dénommées ensemble par « les parties » et séparément par « la partie »,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.5215-26,

VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

VU la loi n° 85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage public et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée et notamment son article 2-II modifié par l'ordonnance n° 2004-

566 du 17 juin 2004 qui autorise le transfert de maîtrise d'ouvrage par convention lorsque la réalisation d'un ouvrage relève simultanément de la compétence de plusieurs maîtres d'ouvrage ;

Vu l'arrêté n° 24-A-0080 du 7 mars 2024 portant délégation de fonctions aux membres de l'exécutif ;

Vu l'arrêté n° 24-A-0237 du 14 mai 2024 portant délégation de signature des attributions du Conseil, déléguées au Président, aux Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués ;

Vu l'arrêté n° 24-A-0238 du 14 mai 2024 portant définition des modalités de signature en cas d'absence ou d'empêchement et détermination des actes et documents pour lesquels délégation de signature est accordée aux membres de la direction générale et aux responsables de services selon les ordres de priorité indiqués ;

Vu la délibération n°22-C-0068 du 29 avril 2022 modifiée par la délibération n°23-C0114 du 30 juin 2023, portant délégation des attributions du conseil au Président du Conseil communautaire et autorisant leur délégation de signature à Mmes et MM. les Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués ainsi qu'aux membres de la direction générale ;

Vu la délibération métropolitaine n° 22 B 0476 du 25 novembre 2022 modifiée par la délibération métropolitaine n° 23 B 0005 du 20 janvier 2023 autorisant la signature de la présente convention ;

PREAMBULE

L'effacement des réseaux aériens consiste à enfouir les câbles installés sur des supports aériens ou à les poser en façade.

L'effacement des réseaux des rues de Paris, de Bucarest, de Berlin et de Julich à l'initiative de la commune, répond principalement à des critères esthétiques. Les réseaux suivants sont concernés :

- Les réseaux de télécommunications
- Le réseau communal d'éclairage public La loi MAPTAM confère à la MEL :
- La compétence de concession de la distribution publique d'électricité : la MEL est ainsi devenue Autorité Organisatrice et propriétaire du réseau de distribution publique d'électricité.
- La compétence d'établissement, d'exploitation, d'acquisition et de mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de télécommunications. En matière d'enfouissement des réseaux numériques (art L2224-35 du CGCT) :
 - les infrastructures génie civil et d'accueil des réseaux de télécommunications (fourreaux, chambres,..) sont réalisées et financées par la MEL,
 - l'enfouissement des réseaux numériques (câblage, équipements actifs) est réalisé par les opérateurs de télécommunication après conventionnement avec la MEL.

La commune est propriétaire et assume la gestion du réseaux d'éclairage public.

La commune et la MEL se sont accordées sur le fait que l'opération d'effacement des réseaux soit confiée à cette dernière permettant ainsi : □ une mutualisation des coûts,

- une meilleure coordination des travaux en particulier avec l'opération concomitante de voirie,
- une limitation de la gêne des riverains.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT

ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de préciser les conditions administratives, techniques et financières relative à l'opération d'effacement des réseaux aériens située rues de Paris, de Bucarest, de Berlin et de Julish de la commune d'Haubourdin.

La convention porte sur deux volets :

- Volet 1 : transfert de maîtrise d'ouvrage de l'effacement des réseaux communaux à la MEL,
- Volet 2 : fonds de concours par la commune à la MEL en soutien l'investissement réalisé sur le réseau de distribution d'électricité : SANS OBJET,

Il y a lieu de préciser que **la commune d'Haubourdin n'est pas concernée par le volet 2 – fonds de concours** puisque l'effacement du réseau de distribution d'électricité a déjà été réalisé.

ARTICLE 2 – CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

L'opération se décompose en trois rubriques :

- Rubrique 1 – Effacement du réseau communal d'éclairage public à la charge de la commune,
- Rubrique 2 – Effacement du réseau de distribution publique d'électricité, 50% à la charge de la commune - La commune d'Haubourdin n'est pas concernée par la rubrique 2.
- Rubrique 3 – Enfouissement du (des) réseau(x) numérique(s) à la charge de la MEL,

L'estimation prévisionnelle des différentes rubriques est la suivante :

- Rubrique 1 : 98 602,50 € HT soit 118 323 € TTC, le montant TTC sera remboursé par la commune à la MEL.

- Rubrique 2 : Sans objet
- Rubrique 3 : ne concerne pas la présente convention. Pour information, le montant des travaux financés par la MEL pour l'effacement des réseaux numériques s'élève à 140 268,80 € HT soit 168 322,56 € TTC.

VOLET 1 : TRANSFERT DE MAÎTRISE D'OUVRAGE

Les modalités du volet 1 concernent le transfert de maîtrise d'ouvrage de la commune à la MEL des ouvrages de la rubrique 1.

ARTICLE 3 – MAÎTRISE D'OUVRAGE

La commune et la MEL se sont accordées sur le fait que la maîtrise d'ouvrage de l'opération définie à l'article 1 soit transférée à cette dernière. La MEL remplira la fonction de maître d'ouvrage unique.

La mission du maître d'ouvrage unique porte sur les missions suivantes :

1. Préparer et lancer les consultations nécessaires à la réalisation de l'opération, notamment en vue de désigner :
 - le conducteur d'opération, le coordinateur de sécurité et protection de la santé, le contrôleur technique, l'OPC,
 - les opérateurs économiques de travaux,
2. Attribuer, signer et notifier les marchés correspondants,
3. Assurer l'exécution des marchés et passer les avenants éventuellement nécessaires à la bonne exécution des marchés,
4. Assurer la réception des ouvrages,
5. Procéder à la remise à la commune de l'ouvrage donnant lieu à la rubrique 1, dans les conditions définies ci-après,
6. Engager toute action en justice et défendre les parties dans le cadre de tout litige, dans les limites définies à l'article 17 de la présente convention,
7. Solliciter toutes autorisations administratives, notamment les autorisations d'urbanisme, nécessaires,
8. Accomplir l'ensemble des formalités à intervenir en matière de sécurité des travaux à proximité des réseaux, en application du décret n° 2011-1241 du 5 octobre 2011,
9. Et, plus généralement, prendre toutes mesures nécessaires à l'exercice de sa mission.

Le maître d'ouvrage unique a la possibilité de recourir à ses marchés pour assurer les prestations de services nécessaires à la réalisation de l'opération.

ARTICLE 4 – CONTRÔLE

Durant la durée de la convention, la commune peut opérer ou faire opérer à ses frais, par l'intervenant de son choix, tous contrôles administratif et technique qu'elle estime nécessaires. La MEL, en sa qualité de maître d'ouvrage unique, s'engage à faciliter l'exercice de cette mission de contrôle.

Afin de permettre au maître d'ouvrage unique de mener à bien sa mission, la Commune s'engage à donner tout avis et tout accord requis dans les délais les plus courts et au plus tard, dans ceux prévus dans la présente.

ARTICLE 5 – FINANCEMENT

Dans le cadre de ce transfert, la maîtrise d'ouvrage de la rubrique 1 est confiée par la commune à la MEL pour un montant maximum de 98 602,50 € HT soit 118 323,00 € TTC.

La commune sera redevable envers la MEL d'une somme dont le montant sera celui des prestations réellement acquittées par la MEL pour les travaux relevant de rubrique 1 et dans les limites du montant défini au paragraphe précédent.

Toute augmentation du montant des travaux nécessitera la passation d'avenants à la présente convention.

ARTICLE 6 – MODALITES FINANCIERES

La commune versera les sommes dues selon l'échéancier suivant :

- 50 % à l'engagement des travaux, sur présentation par la MEL d'un titre de recette émis par le Comptable Public de la MEL assorti de l'ordre de service,
- Le solde, à l'achèvement des travaux, sur présentation de l'état des travaux exécutés et d'un récapitulatif des dépenses exposées accompagné des factures acquittées.

La MEL ne percevra pas de rémunération pour ces missions de maîtrise d'ouvrage qui s'effectueront donc à titre gratuit.

ARTICLE 7 – FONDS DE COMPENSATION DE LA TVA (FCTVA)

En application des règles relatives au FCTVA, seule la commune sous réserve des conditions habituelle d'éligibilité, bénéficie pour les travaux la concernant d'une attribution du fonds de compensation.

En conséquence, la commune fera son affaire de la récupération du FCTVA pour les travaux réalisés pour son compte.

ARTICLE 8 – OPÉRATIONS DE RÉCEPTION DES TRAVAUX, REMISE DES OUVRAGES

Pour la rubrique 1, avant les opérations préalables à la réception et le cas échéant à la levée de réserve, la MEL organisera une visite des ouvrages à réceptionner à laquelle participera la commune. Cette visite donnera lieu à l'établissement d'un compte-rendu par la MEL qui

reprendra les observations présentées par la commune et qu'elle entend voir réglées avant la réception.

La MEL procédera aux opérations de réception, établira ensuite la décision de réception et la notifiera à l'entreprise.

Copie de la notification sera envoyée à la commune par lettre recommandée avec accusé de réception. La remise des ouvrages de la rubrique 1 à la commune prendra effet à la date de cette notification qui en assurera dès ce moment la garde et l'entretien.

ARTICLE 9 - GARANTIES

Toutes les actions en matière de garantie de parfait achèvement demeurent du ressort de la MEL qui en informera la commune.

Au-delà de ce terme, toutes les actions, notamment la garantie décennale, incombent à la commune.

VOLET 2 : FONDS DE CONCOURS :

SANS OBJET

MODALITÉS APPLICABLES AUX DEUX VOLETS

ARTICLE 10 - AUTRES ENGAGEMENTS DE LA MEL

La MEL s'engage à commencer l'exécution des travaux dans un délai de 1 an à compter de la date d'entrée en vigueur de la présente convention.

Elle informera la commune de toute modification du programme en cours (retards, problèmes importants rencontrés, avenants passés, etc.) et fournira toute délibération prise dans ce sens ainsi que tout document utile au paiement du fonds de concours

En cas de retard pris dans l'exécution de la présente convention, la MEL en informera la commune.

ARTICLE 11 – CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION

La MEL s'engage à faciliter, à tout moment, le contrôle par la commune de la réalisation de l'objectif, notamment par l'accès à toute pièce justificative de dépenses et tout autre document dont la production serait jugée utile.

Un contrôle, éventuellement sur place, pourra être réalisé par la commune, en vue de vérifier l'exactitude des documents fournis.

ARTICLE 12 - DURÉE

La convention prend effet à la date de sa notification et s'achève lorsque les conditions suivantes seront remplies :

- Dans le cadre du volet 1 : à l'issue du délai de la garantie de parfait achèvement de l'opération ou après prolongation de ce délai, si les réserves signalées lors de la réception des travaux ne sont pas toutes levées à la fin de cette période,
- Dans le cadre du volet 2 : à l'extinction des obligations de paiement inhérentes au fonds de concours.

ARTICLE 13 : MODIFICATION, RÉSILIATION

Toute modification de la présente convention se fera par voie d'avenant.

La convention pourra être résiliée par lettre recommandée avec accusé de réception à la date du récépissé de l'A.R. ou à la date arrêtée d'un commun accord par les parties.

Dans l'hypothèse où cette résiliation emporte des conséquences sur les marchés en cours, les parties procéderont d'un commun accord à l'arrêt des comptes.

ARTICLE 14 - LITIGES

La MEL ne pourra être tenue pour responsable des dommages qui résulteraient d'une mauvaise utilisation ou d'un défaut d'entretien des ouvrages de la rubrique 1 remis durant la période de garantie prévue à l'article 44.1 du C.C.A.G. Travaux.

La commune ne pourra être tenue pour responsable des dommages qui résulteraient d'une mauvaise utilisation ou d'un défaut d'entretien des ouvrages de la rubrique 2.

Les litiges susceptibles de naître à l'occasion de la présente convention feront l'objet d'une procédure de négociation amiable et, autant que de besoin, avant toute procédure contentieuse, il sera fait appel à une mission de conciliation du Tribunal Administratif de Lille dans le cadre des dispositions de l'article L.211-4 du Code de Justice Administrative. En cas d'échec de cette procédure, le Tribunal Administratif compétent sera celui de Lille.

ARTICLE 15 - COMMUNICATION

Sur l'ensemble des supports destinés au public (panneaux de chantier, courrier,...), les logos de la MEL et de la commune apparaîtront clairement. Ces supports devront respecter les chartes graphiques éventuelles des signataires de la convention.

Fait à LILLE, en quatre exemplaires originaux (deux pour chaque partie), le

La Métropole Européenne de Lille

Pour le Président,

**Le Vice-Président délégué à la Voirie –
Qualité des espaces publics**

**Pour la Commune
d'Haubourdin**

Le Maire,

Bernard GERARD

Pierre BEHARELLE

Rapporteur : Sébastien DEGARDIN

2024 / 059 - BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DE L'EXERCICE 2024

Monsieur DEGARDIN prend la parole.

Vu les articles L2311-5, R2311-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération en date du 7 février 2024 (2024-006) approuvant le budget primitif de l'exercice 2024,

Vu la délibération en date du 26 juin 2024 (2024-052) approuvant le compte administratif de l'exercice 2023,

Vu le projet de budget supplémentaire 2024 annexé,

Considérant la nécessité de reprendre en comptabilité les résultats de l'exercice N-1, d'apporter des ajustements tant en dépenses qu'en recettes compte tenu des nécessités apparues en cours d'exercice, de procéder éventuellement à des mouvements de comptes à comptes,

Le Budget supplémentaire est une décision modificative qui a pour objectif d'incorporer au Budget 2024 les résultats budgétaires du Compte Administratif 2023. Il permet également de prendre en compte les dépenses d'investissement engagées auprès des tiers non réalisées à la clôture de l'exercice précédent, qui ont donc fait l'objet d'un report de crédits sur l'exercice 2024.

Le budget primitif de l'exercice 2024 a été voté en février 2024. Les recettes et les dépenses étant estimées lors du vote du budget, il est proposé d'inscrire au Budget Supplémentaire les ajustements nécessaires liés aux notifications communiquées depuis. Il permet de procéder à des mouvements de comptes à comptes.

Ce budget supplémentaire 2024 présente également les modifications des recettes pour donner suite aux notifications notamment de l'État, toujours dans le respect des grands principes de la M14 :

- L'indépendance des exercices,
- La sincérité des comptes,
- L'équilibre des sections,
- La prudence.

- **1. Les principaux ajustements en fonctionnement :**

- a) **Les recettes de fonctionnement**

Recettes

Chapitre	Intitulé	Montant
74	Dotations et participations	157 810,00 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	3 000 000,00 €
	Total	3 157 810,00 €

Les recettes prévisionnelles sont en hausse, liées aux ajustements de la dotation globale de fonctionnement pour 102 810 €, une recette supplémentaire de la politique de la ville pour 55 000€ et l'excédent cumulé de fonctionnement repris au compte 002 pour 3M €.

- b) **Les dépenses de fonctionnement**

Dépenses

Chapitre	Intitulé	Montant
011	Charges à caractère général	237 344,00 €
012	Charges de personnel	400 000,00 €
023	Virement vers la section d'investissement	2 520 466,00 €
	Total	3 157 810,00 €

Les dépenses de la section de fonctionnement font l'objet d'inscriptions modifiées :

- **au chapitre 011** des charges à caractère général, des ajustements sont nécessaires pour un montant de **237 344 €**.

- **au chapitre 012** des charges de personnel, des ajustements sont également nécessaires pour un montant de **400 000 €**. Cette réévaluation fait suite au paiement de la prime inflation prévue en 2023 mais payée en 2024 ainsi qu'à un décalage du paiement de la cotisation d'assurance statutaire sur 2024. Cette prévision reste prudente afin de faire face aux éventuelles décisions nationales qui pourraient intervenir avant la fin de l'année.

Enfin, grâce aux excédents cumulés des années précédentes, la ville augmente son autofinancement ce qui permet d'effectuer un virement à la section d'investissement en hausse de **2 520 466.00 €**.

- **2. Les nouvelles mesures en section d'investissement**

a) **Les Recettes d'investissement**

Recettes		
Chapitre	Intitulé	Montant
16	Emprunt	-400 000,00 €
10	Affectation du résultat	1 081 627,18 €
13	Subventions (RAR)	567 214,29 €
041	Opérations d'ordre	66 003,63 €
001	Excédent d'investissement reporté	87 654,25 €
021	Virement de la section de fonctionnement	2 520 466,00 €
	Total	3 922 965,35 €

- Pas de recours à l'emprunt **au chapitre 16** en dehors de l'opération intracting menée avec la banque des territoires, ce qui entraîne l'annulation de l'emprunt d'équilibre prévu au BP pour **400 000 €** ;
- **Au chapitre 10**, une recette complémentaire lié à l'affectation du résultat seront capitalisée (compte 1068) pour un montant de **1 081 627.18 €** ;
- **Au chapitre 13**, des restes à réaliser sont repris pour **567 214.29 €**. Ces restes à réaliser concernent des subventions non versées liées à des projets d'investissement des années précédentes.
- **Au compte 001**, les excédents reportés de la section se chiffrent à **87 654.25 €**.
- **Au chapitre 041**, des recettes d'ordre seront ajoutées pour des besoins comptables à hauteur de **66 003.63 €**.

b) **Les Dépenses d'investissement**

Dépenses		
Chapitre	Intitulé	Montant
20	Études	15 000,00 €
204	Subvention d'équipement versées	20 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	1 679 002,28 €
23	Immobilisations en cours	256 408,00 €
Opérations	Opérations d'équipement	351 053,00 €
041	Opérations d'ordre	66 003,63 €
RAR	Reste à réaliser	1 535 498,44 €
	Total	3 922 965,35 €

En fonction de l'avancement des différents projets sur l'exercice, des crédits complémentaires sont nécessaires pour l'année 2024 :

Chapitre 20, immobilisations incorporelles, pour un total de 15 000 € est ajouté pour diverses études.

Chapitre 21, immobilisations corporelles, pour un total de 1 679 002.28 € est ajouté :

- Une enveloppe de **628 884.28 €** pour des travaux urgents et imprévus
- Aménagements et réfections à la bibliothèque pour **312 300 €**
- Des travaux de rénovation du Centre Culturel pour 247 000 €
- La reconstruction d'un city stade à la plaine de jeux pour 350 000 €
- Aménagements et réfections à la cuisine centrale pour 62 088 €
- Des achats de matériels divers pour le bon fonctionnement des services pour 78 730 €

Chapitre 204, Subventions d'équipement versées, une enveloppe de **20 000 €** est fléchée pour continuer à soutenir les travaux de rénovations de façade ;

- **Chapitre 23, Immobilisations en cours, un total de 256 408 €** est ajouté pour les interventions de DALKIA sur des gros aménagements des réseaux énergétiques des bâtiments et divers travaux pluriannuels concourants à l'efficacité énergétique des bâtiments.

Un montant de 1 535 498.44 € est repris de l'année précédente en Reste à réaliser pour terminer les travaux entamés sur l'année 2023. On peut citer l'éclairage public, l'église St Maclou, la salle Lisbonne, l'AdAP.

Un montant de 351 053 € est ajoutée aux opérations en AP pour les AP d'accompagnement des travaux du quartier du parc pour 118 323€ et de 32 730 € pour le bouclage des derniers paiements de l'opération de construction de l'école Crapet Salengro et 200 000€ pour la fin des travaux de rénovation de la salle de sport Lisbonne.

3. L'équilibre du budget

Le budget global de la section de fonctionnement passe donc de 18 017 690 € au budget primitif 2024 à **21 175 500 €** au budget supplémentaire 2024.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses réelles	17 796 181,00 €	Recettes réelles	21 175 500,00 €
Mouvements d'ordre	3 379 319,00 €	Mouvements d'ordre	0,00 €
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	21 175 500,00 €	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	21 175 500,00 €

Le budget global de la section d'investissement passe donc de **4 136 804 €** au budget primitif 2024 à **8 059 769.35 €** au budget supplémentaire 2024.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Dépenses réelles	7 943 765,72 €	Recettes réelles	4 564 446,72 €
Mouvements d'ordre	116 003,63 €	Mouvements d'ordre	3 495 322,63 €
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	8 059 769,35 €	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	8 059 769,35 €

Monsieur le Maire demande donc au Conseil Municipal de bien vouloir approuver le Budget Supplémentaire de l'exercice 2024 présenté et dont la maquette est jointe à la présente délibération.

Monsieur le Maire : *je tiens à féliciter l'ensemble des services pour leur travail, leur gestion. Je remercie également Monsieur DEGARDIN pour sa présentation.*

VOTE :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 2

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Commune de plus de 10 000 habitants ayant opté pour le vote par nature :
MAIRIE D'HAUBOURDIN (1)**

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21590286700013

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE D'ARMENTIERES

M. 57

Budget supplémentaire (3)

Voté par nature

BUDGET : BUDGET VILLE (4)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	36
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	38
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	41
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	45

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	48
A1.01 - Opérations non ventilables	50
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	51
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	54
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	55
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	56
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	59
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	62
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	65
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	66
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	69
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	71
A1.908 - Fonction 8 - Transports	74
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	78
A2.01 - Opérations non ventilables	80
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	81
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	87
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	88
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	89
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	93
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	97
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	100
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	101
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	102
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	105
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	107
A2.938 - Fonction 8 - Transports	110

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	114
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	115
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet


D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	116
--------------------------	-----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement :
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	14661

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	142 12828,00

Informations financières – ratios		Valeurs
	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1170,37
1	Recettes réelles de fonctionnement / population	1228,95
2	Dépenses d'équipement brut / population	224,19
3	Encours de dette / population (2) (3)	677,52
4	DGF / population	192,69
5	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	57
6	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	99,67
7	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	18,24
8	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	55,13
9	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	4,77
10		

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I
B

- I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5%%
- Investissement : 7.5%%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

	I
	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)	
TOTAL DU BUDGET	22 547 807,50	2 919 968,94	4 169 281,43	A1
Investissement	3 542 945,45 (3)	919 968,94	87 654,25	A2
Fonctionnement	19 004 862,05 (4)	2 000 000,00	4 081 627,18	A3

RESTES A REALISER N-1			
Dépenses	Recettes	Solde (B)	
I + II	1 535 498,44	567 214,29	-968 284,15
I	1 535 498,44	567 214,29	-968 284,15
II	0,00	0,00	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	3 200 997,28
Investissement	A2 + B2	-880 629,90
Fonctionnement	A3 + B3	4 081 627,18

(1) Etat a completer uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après la vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 1 535 498,44
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
45	Opération d'équipement n° 45	60 495,49
46	Opération d'équipement n° 46	6 360,00
47	Opération d'équipement n° 47	236 298,25
48	Opération d'équipement n° 48	173 644,14
49	Opération d'équipement n° 49	439 066,88
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	10 821,84
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	11 500,00
21	Immobilisations corporelles (3)	559 349,06
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	37 962,78
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 567 214,29
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	567 214,29
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

		II
		A

VOTE	Credits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	DEPENSES	+	RECETTES
		2 387 466,91		3 268 096,81

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	1 535 498,44	+	567 214,29
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	0,00		(si solde positif) 87 654,25
		=		=

Total de la section d'investissement (3)		3 922 965,35		3 922 965,35
--	--	--------------	--	--------------

VOTE	Credits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	DEPENSES	+	RECETTES
		3 157 810,00		157 810,00

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	+	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	0,00		(si excédent) 3 000 000,00
		=		=

Total de la section de fonctionnement (4)		3 157 810,00		3 157 810,00
---	--	--------------	--	--------------

TOTAL DU BUDGET (5)		7 080 775,35		7 080 775,35
----------------------------	--	---------------------	--	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

Numéro	Libellé	Chapitre(s)	Montant
AUTORISATION DE PROGRAMME (1)			
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

Numéro	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
	Libellé			
TOTAL				0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	------------	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	70 000,00	42 647,89	15 000,00	15 000,00	127 647,89
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	23 000,00	11 500,00	20 000,00	20 000,00	54 500,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	1 448 079,00	580 144,95	1 679 002,28	1 679 002,28	3 707 226,23
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	1 745 725,00	901 205,60	607 461,00	607 461,00	3 254 391,60
Total des dépenses d'équipement		3 286 804,00	1 535 498,44	2 321 463,28	2 321 463,28	7 143 765,72
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	800 000,00	0,00	0,00	0,00	800 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		800 000,00	0,00	0,00	0,00	800 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 086 804,00	1 535 498,44	2 321 463,28	2 321 463,28	7 943 765,72

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	50 000,00		66 003,63	66 003,63	116 003,63
Total des dépenses d'ordre d'investissement		50 000,00		66 003,63	66 003,63	116 003,63

TOTAL	4 136 804,00	1 535 498,44	2 387 466,91	2 387 466,91	8 059 769,35
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 059 769,35
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	928 086,00	567 214,29	0,00	0,00	1 495 300,29
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	1 164 204,00	0,00	-400 000,00	-400 000,00	764 204,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 092 290,00	567 214,29	-400 000,00	-400 000,00	2 259 504,29
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	285 661,00	0,00	0,00	0,00	285 661,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	1 081 627,18	1 081 627,18	1 081 627,18
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	850 000,00	0,00	0,00	0,00	850 000,00
Total des recettes financières		1 135 661,00	0,00	1 081 627,18	1 081 627,18	2 217 288,18
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 227 951,00	567 214,29	681 627,18	681 627,18	4 476 792,47

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	218 853,00		2 520 466,00	2 520 466,00	2 739 319,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	640 000,00		21 003,63	21 003,63	661 003,63
041	Opérations patrimoniales (10)	50 000,00		45 000,00	45 000,00	95 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		908 853,00		2 586 469,63	2 586 469,63	3 495 322,63

TOTAL	4 136 804,00	567 214,29	3 268 096,81	3 268 096,81	7 972 115,10
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	87 654,25
--	------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 059 769,35
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	3 400 322,63
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	4 679 150,00	0,00	237 344,00	237 344,00	4 916 494,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	9 785 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	10 185 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	2 401 537,00	0,00	0,00	0,00	2 401 537,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		16 865 687,00	0,00	637 344,00	637 344,00	17 503 031,00
66	Charges financières	238 150,00	0,00	0,00	0,00	238 150,00
67	Charges spécifiques (4)	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	25 000,00		0,00	0,00	25 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		17 158 837,00	0,00	637 344,00	637 344,00	17 796 181,00

023	Virement à la section d'investissement (5)	218 853,00		2 520 466,00	2 520 466,00	2 739 319,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	640 000,00		0,00	0,00	640 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		858 853,00		2 520 466,00	2 520 466,00	3 379 319,00

TOTAL	18 017 690,00	0,00	3 157 810,00	3 157 810,00	21 175 500,00
--------------	----------------------	-------------	---------------------	---------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	21 175 500,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	190 000,00	0,00	0,00	0,00	190 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	965 200,00	0,00	0,00	0,00	965 200,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	4 539 159,00	0,00	0,00	0,00	4 539 159,00
731	Fiscalité locale	8 333 231,00	0,00	0,00	0,00	8 333 231,00
74	Dotations et participations (4)	3 785 100,00	0,00	157 810,00	157 810,00	3 942 910,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	160 000,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00
Total des recettes de gestion courante		17 972 690,00	0,00	157 810,00	157 810,00	18 130 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	45 000,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		18 017 690,00	0,00	157 810,00	157 810,00	18 175 500,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	18 017 690,00	0,00	157 810,00	157 810,00	18 175 500,00
--------------	----------------------	-------------	-------------------	-------------------	----------------------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 000 000,00
---	---------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	21 175 500,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	3 379 319,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 266 917,76		1 266 917,76
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	25 821,84	0,00	25 821,84
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	31 500,00	21 003,63	52 503,63
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	2 238 351,34	0,00	2 238 351,34
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	294 370,78	45 000,00	339 370,78
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		3 856 961,72	66 003,63	3 922 965,35

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 922 965,35
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	237 344,00		237 344,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	400 000,00		400 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 520 466,00	2 520 466,00
Dépenses de fonctionnement – Total		637 344,00	2 520 466,00	3 157 810,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 157 810,00
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - BS - 2024

- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	567 214,29	0,00	567 214,29
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-400 000,00	0,00	-400 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	21 003,63	21 003,63
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	45 000,00	45 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		2 520 466,00	2 520 466,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		167 214,29	2 586 469,63	2 753 683,92

+		
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	87 654,25
+		
	R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	1 081 627,18
=		
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 922 965,35

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	157 810,00		157 810,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		157 810,00	0,00	157 810,00

+		
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 000 000,00
=		
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 157 810,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	4 136 804,00	1 535 498,44	0,00	2 387 466,91	2 387 466,91	0,00	2 387 466,91	3 922 965,35
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	30 000,00	10 821,84	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	25 821,84
204 Subventions d'équipement versées (10)	23 000,00	11 500,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	31 500,00
21 Immobilisations corporelles	1 448 079,00	559 349,06	0,00	1 679 002,28	1 679 002,28	0,00	1 679 002,28	2 238 351,34
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	37 962,78	0,00	256 408,00	256 408,00	0,00	256 408,00	294 370,78
Total des opérations d'équipement (4)	1 785 725,00	915 864,76	0,00	351 053,00	351 053,00	0,00	351 053,00	1 266 917,76
Total des dépenses d'équipement	3 286 804,00	1 535 498,44	0,00	2 321 463,28	2 321 463,28	0,00	2 321 463,28	3 856 961,72
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	4 086 804,00	1 535 498,44	0,00	2 321 463,28	2 321 463,28	0,00	2 321 463,28	3 856 961,72
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	50 000,00	0,00	0,00	66 003,63	66 003,63	0,00	66 003,63	66 003,63
Total des dépenses d'ordre	50 000,00	0,00	0,00	66 003,63	66 003,63	0,00	66 003,63	66 003,63
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)								0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées								3 922 965,35
---	--	--	--	--	--	--	--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

Mairie d'Haubourdin - Budget Ville - BS - 2024

- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES		A

RECETTES

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	4 136 804,00	567 214,29	2 186 469,63	2 186 469,63	2 753 683,92
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	928 086,00	567 214,29	0,00	0,00	567 214,29
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 164 204,00	0,00	-400 000,00	-400 000,00	-400 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	2 092 290,00	567 214,29	-400 000,00	-400 000,00	167 214,29
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	285 661,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	850 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	1 135 661,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	3 227 951,00	567 214,29	-400 000,00	-400 000,00	167 214,29
021	218 853,00		2 520 466,00	2 520 466,00	2 520 466,00
040	640 000,00		21 003,63	21 003,63	21 003,63
041	50 000,00		45 000,00	45 000,00	45 000,00
Total des recettes d'ordre	908 853,00		2 586 469,63	2 586 469,63	2 586 469,63

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)	87 654,25
---	------------------

Affectation au compte 1068 (9)	1 081 627,18
---------------------------------------	---------------------

Total des recettes d'investissement cumulées	3 922 965,35
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A1

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	4 136 804,00	1 535 498,44	0,00	2 387 466,91	2 387 466,91	0,00	2 387 466,91	3 922 965,35
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	30 000,00	10 821,84	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	25 821,84
2031	30 000,00	5 400,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	20 400,00
2051	0,00	5 421,84		0,00	0,00	0,00	0,00	5 421,84
204	23 000,00	11 500,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	31 500,00
20421	0,00	11 500,00		0,00	0,00	0,00	0,00	11 500,00
20422	23 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
21	1 448 079,00	559 349,06	0,00	1 679 002,28	1 679 002,28	0,00	1 679 002,28	2 238 351,34
2121	68 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	110 000,00	19 490,40		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	32 490,40
21311	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	191 748,03	11 415,60		35 612,00	35 612,00	0,00	35 612,00	47 027,60
21314	0,00	0,00		376 230,00	376 230,00	0,00	376 230,00	376 230,00
21316	25 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	419 984,88	278 731,50		1 156 458,28	1 156 458,28	0,00	1 156 458,28	1 435 189,78
21351	0,00	0,00		47 424,00	47 424,00	0,00	47 424,00	47 424,00
2152	130 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	0,00	33 051,15		0,00	0,00	0,00	0,00	33 051,15
2158	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21612	0,00	11 580,00		0,00	0,00	0,00	0,00	11 580,00
21828	90 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21831	38 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	101 000,00	170 508,00		0,00	0,00	0,00	0,00	170 508,00
21841	15 000,00	2 132,11		0,00	0,00	0,00	0,00	2 132,11
21848	23 500,00	7 213,36		0,00	0,00	0,00	0,00	7 213,36
2188	234 546,09	25 226,94		50 278,00	50 278,00	0,00	50 278,00	75 504,94
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	0,00	37 962,78	0,00	256 408,00	256 408,00	0,00	256 408,00	294 370,78
2313	0,00	37 962,78		256 408,00	256 408,00	0,00	256 408,00	294 370,78

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2316	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	1 785 725,00	915 864,76	0,00	351 053,00	351 053,00	0,00	351 053,00	1 266 917,76
Total des dépenses d'équipement	3 286 804,00	1 535 498,44	0,00	2 321 463,28	2 321 463,28	0,00	2 321 463,28	3 856 961,72
10	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1068	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	800 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1641	800 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16818	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
27	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
020			0,00					
Total des dépenses financières	800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles	4 086 804,00	1 535 498,44	0,00	2 321 463,28	2 321 463,28	0,00	2 321 463,28	3 856 961,72
040	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13911	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13912	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13913	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139148	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13918	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	50 000,00			66 003,63	66 003,63		66 003,63	66 003,63

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - BS - 2024

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
204422	0,00	I		21 003,63	21 003,63		21 003,63	21 003,63
2188	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2315	0,00			45 000,00	45 000,00		45 000,00	45 000,00
238	50 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	50 000,00			66 003,63	66 003,63		66 003,63	66 003,63

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
45	TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE		621 406,86	60 495,49	0,00	0,00	0,00	0,00
46	TRAVAUX ACCOMPAGNEMENT QUARTIER DU PARC		419 536,31	6 360,00	118 323,00	118 323,00	0,00	118 323,00
47	TRAVAUX DE RENOVATION SALLE LISBONNE		1 106 258,18	236 298,25	200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00
48	CONSTRUCTION ECOLES CRAPET ET SALENGRO		12 353 277,16	173 644,14	32 730,00	32 730,00	0,00	32 730,00
49	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC		0,00	439 066,88	0,00	0,00	0,00	0,00
50	TRAVAUX DE RENOVATION EGLISE SAINT MACLOU		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			14 349 024,56	915 864,76	351 053,00	351 053,00	0,00	351 053,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 45
LIBELLE : TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		621 406,86	a	60 495,49	b
				0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	69 136,80	5 587,20	0,00	0,00
2031	Frais d'études	69 136,80	5 587,20	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	179 125,39	20 795,89	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	64 206,00	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	12 854,95	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	27 742,80	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	13 344,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	60 362,04	18 911,89	0,00	0,00
2138	Autres constructions	615,60	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	1 884,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	373 144,67	34 112,40	0,00	0,00
2313	Constructions	373 144,67	34 112,40	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		12 207,75	c	0,00	d
				0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	12 207,75	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat. établ. nationaux	12 207,75	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-60 495,49
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 46
LIBELLE : TRAVAUX ACCOMPAGNEMENT QUARTIER DU PARC
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		419 536,31	a	118 323,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	11 664,00	6 360,00	0,00	118 323,00
2031	Frais d'études	10 800,00	6 360,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	864,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	57 646,89	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	49 344,61	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	8 302,28	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	350 225,42	0,00	118 323,00	118 323,00
2315	Install., matériel et outill. technique	341 109,08	0,00	118 323,00	118 323,00
238	Avances commandes immo corporelles	9 116,34	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-124 683,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 47
LIBELLE : TRAVAUX DE RENOVATION SALLE LISBONNE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		1 106 258,18	a	236 298,25	b	200 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	11 107,93	3 840,00	0,00		0,00
2031	Frais d'études	9 379,93	3 840,00	0,00		0,00
2033	Frais d'insertion	1 728,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	11 420,40	0,00	0,00		0,00
21318	Autres bâtiments publics	7 650,00	0,00	0,00		0,00
2158	Autres inst. matériel, outil. techniques	3 770,40	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 083 729,85	232 458,25	200 000,00		200 000,00
2313	Constructions	1 066 183,85	232 458,25	200 000,00		200 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	17 546,00	0,00	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		277 471,29	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	277 471,29	0,00	0,00		0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	52 873,50	0,00	0,00		0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	224 597,79	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-436 298,25
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 48
LIBELLE : CONSTRUCTION ECOLES CRAPET ET SALENGRO
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		12 201 823,21	a	173 644,14	b	32 730,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	204 827,30	16 038,85	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	203 207,30	16 038,85	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 620,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	281 061,69	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	55 907,61	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	197 045,38	0,00	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	28 108,70	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	11 715 934,22	157 605,29	32 730,00	32 730,00	32 730,00
2313	Constructions	11 715 934,22	157 605,29	32 730,00	32 730,00	32 730,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		2 053 786,88	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	1 920 200,24	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	246 862,62	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	468 335,51	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	1 121 314,61	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	83 687,50	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	133 586,64	0,00	0,00	0,00	0,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	133 586,64	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-206 374,14
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 49
LIBELLE : RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 439 066,88	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	439 066,88	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	439 066,88	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-439 066,88
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 50
LIBELLE : TRAVAUX DE RENOVATION EGLISE SAINT MACLOU
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III

A3

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	4 136 804,00	567 214,29	2 186 469,63	2 186 469,63	2 753 683,92
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	567 214,29	0,00	0,00	567 214,29
1311	Subv. transf. Etat et etabl. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	9 426,00	0,00	0,00	9 426,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	14 497,80	0,00	0,00	14 497,80
1321	Subv. non transf. Etat, etabl. nationaux	6 831,36	0,00	0,00	6 831,36
1322	Subv. non transf. Régions	153 570,38	0,00	0,00	153 570,38
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	14 497,80	0,00	0,00	14 497,80
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	262 239,06	0,00	0,00	262 239,06
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	106 151,89	0,00	0,00	106 151,89
1641	Emprunts en euros	1 164 204,00	-400 000,00	-400 000,00	-400 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	400 000,00	-400 000,00	-400 000,00	-400 000,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	764 204,00	0,00	0,00	764 204,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	2 092 290,00	567 214,29	-400 000,00	-400 000,00	167 214,29
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	285 661,00	0,00	0,00	285 661,00
10222	FCTVA	285 661,00	0,00	0,00	285 661,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
2764	Créances/participat., pers. droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	850 000,00	0,00	0,00	850 000,00
Total des recettes financières	1 135 661,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	3 227 951,00	567 214,29	-400 000,00	-400 000,00	167 214,29
021	Virement de la section de fonctionnement	218 853,00	2 520 466,00	2 520 466,00	2 520 466,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	640 000,00	21 003,63	21 003,63	21 003,63
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2115 Terrains bâtis	0,00		21 003,63	21 003,63	21 003,63
2118 Autres terrains	0,00		0,00	0,00	0,00
2138 Autres constructions	0,00		0,00	0,00	0,00
2805 Licences, logiciels, droits similaires	0,00		0,00	0,00	0,00
28121 Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00		0,00	0,00	0,00
28128 Autres aménagements de terrains	0,00		0,00	0,00	0,00
281312 Bâtiments scolaires	0,00		0,00	0,00	0,00
281318 Autres bâtiments publics	0,00		0,00	0,00	0,00
28151 Réseaux de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
28152 Installations de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
281568 Autre matériel, outillage incendie	0,00		0,00	0,00	0,00
28158 Autres inst., matériel, outil, techniques	0,00		0,00	0,00	0,00
281828 Autres matériels de transport	0,00		0,00	0,00	0,00
281838 Autre matériel informatique	0,00		0,00	0,00	0,00
281848 Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		0,00	0,00	0,00
28188 Autres immo. corporelles	640 000,00		0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (10)	50 000,00		45 000,00	45 000,00	45 000,00
2031 Frais d'études	0,00		0,00	0,00	0,00
2033 Frais d'insertion	0,00		0,00	0,00	0,00
238 Avances commandes immo corporelles	50 000,00		45 000,00	45 000,00	45 000,00
Total des recettes d'ordre	908 853,00		2 586 469,63	2 586 469,63	2 586 469,63

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R/040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/041 = R/041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III
B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	18 017 690,00	0,00	0,00	3 157 810,00	3 157 810,00	0,00	3 157 810,00	3 157 810,00
011	Charges à caractère général (4)	4 679 150,00	0,00	0,00	237 344,00	237 344,00	0,00	237 344,00	237 344,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	9 785 000,00	0,00		400 000,00	400 000,00		400 000,00	400 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	2 401 537,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	16 865 687,00	0,00	0,00	637 344,00	637 344,00	0,00	637 344,00	637 344,00
66	Charges financières	238 150,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	30 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	25 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	293 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	17 158 837,00	0,00	0,00	637 344,00	637 344,00	0,00	637 344,00	637 344,00
023	Virement à la section d'investissement	218 853,00			2 520 466,00	2 520 466,00		2 520 466,00	2 520 466,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	640 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	858 853,00			2 520 466,00	2 520 466,00		2 520 466,00	2 520 466,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)

0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

3 157 810,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des AE nouvelles, qui sont volées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

III

B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	18 017 690,00	0,00	157 810,00	157 810,00	157 810,00
013	Atténuations de charges (3)	190 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	965 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	4 539 159,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	8 333 231,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	3 785 100,00	0,00	157 810,00	157 810,00	157 810,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion des services	17 972 690,00	0,00	157 810,00	157 810,00	157 810,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	18 017 690,00	0,00	157 810,00	157 810,00	157 810,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (8)

3 000 000,00

Total des recettes de fonctionnement cumulées

3 157 810,00

(1) Voir état LB pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre. (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	18 017 690,00	0,00	0,00	3 157 810,00	3 157 810,00	0,00	3 157 810,00	3 157 810,00
011	Charges à caractère général (5)	4 679 150,00	0,00	0,00	237 344,00	237 344,00	0,00	237 344,00	237 344,00
6042	Achats de prestations de services	435 100,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
60611	Eau et assainissement	87 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	870 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	510 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	50 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	56 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	103 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	98 566,00	0,00		1 334,00	1 334,00	0,00	1 334,00	1 334,00
60632	Fournitures de petit équipement	270 946,00	0,00		13 050,00	13 050,00	0,00	13 050,00	13 050,00
60633	Fournitures de voirie	23 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	44 500,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6064	Fournitures administratives	29 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	16 050,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	50 992,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	1 666,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	111 085,00	0,00		540,00	540,00	0,00	540,00	540,00
6132	Locations immobilières	1 350,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	9 750,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	25 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	286 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	226 575,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	85 000,00	0,00		65 000,00	65 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00
61551	Entretien matériel roulant	41 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	215 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	293 523,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6161	Multirisques	61 360,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	19 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	17 775,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6182	Documentation générale et technique	18 322,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	73 000,00	0,00		420,00	420,00	0,00	420,00	420,00
6188	Autres frais divers	153 240,00	0,00		65 000,00	65 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
62268	Autres honoraires, conseils	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 500,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	18 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	85 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	92 300,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6236	Catalogues et imprimés	14 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	29 150,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	2 150,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	31 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	40 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	12 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	20 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	27 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	4 250,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	9 785 000,00	0,00		400 000,00	400 000,00		400 000,00	400 000,00
6218	Autre personnel extérieur	93 996,06	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6331	Versement mobilité	96 363,56	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	27 453,60	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	110 783,65	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	4 546 501,99	0,00		400 000,00	400 000,00		400 000,00	400 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	152 638,58	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64113	NBI	69 196,70	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	864 320,09	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	1 103 739,84	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64162	Emplois d'avenir	5 156,57	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64168	Autres emplois aidés	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	11 495,26	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 187 191,85	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 270 720,82	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	42 101,82	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	31 260,77	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6458	Cots. aux autres organismes sociaux	13 984,05	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	122 046,89	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	36 047,90	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

MAIRIE D'HAUBOURDIN - BUDGET VILLE - BS - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	II	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	2 401 537,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
65131	Bourses	5 275,00	0,00		0,00		0,00	0,00	0,00
65188	Autres	2 500,00	0,00		0,00		0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	139 286,36	0,00		0,00		0,00	0,00	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	1 500,00	0,00		0,00		0,00	0,00	0,00
65313	Colisations de retraite	14 547,57	0,00		0,00		0,00	0,00	0,00
65314	Cois. sécurité sociale - part patronale	12 737,53	0,00		0,00		0,00	0,00	0,00
65315	Formation	6 600,00	0,00		0,00		0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 150,00	0,00		0,00		0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	4 500,00	0,00		0,00		0,00	0,00	0,00
65568	Autres contributions	304 440,00	0,00		0,00		0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	190 000,00	0,00		0,00		0,00	0,00	0,00
657362	Subv. Fonct. BA/régies	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00	0,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	1 400 000,00	0,00		0,00		0,00	0,00	0,00
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	667,00	0,00		0,00		0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	164 333,00	0,00		0,00		0,00	0,00	0,00
65811	Droits d"utilisat" - informatique nuage	17 470,24	0,00		0,00		0,00	0,00	0,00
65818	Autres	32 530,30	0,00		0,00		0,00	0,00	0,00
65821	Déficit des budgets annexes administrati	100 000,00	0,00		0,00		0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	16 865 687,00	0,00	0,00	637 344,00	637 344,00	0,00	637 344,00	637 344,00
66	Charges financières	238 150,00	0,00		0,00		0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	177 000,00	0,00		0,00		0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	61 150,00	0,00		0,00		0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	30 000,00	0,00		0,00		0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	30 000,00	0,00		0,00		0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	25 000,00			0,00		0,00	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	20 000,00			0,00		0,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	5 000,00			0,00		0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00		II			
	Total des charges financières et spécifiques	293 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	17 158 837,00	0,00	0,00	637 344,00	637 344,00	0,00	637 344,00	637 344,00
023	Virement à la section d'investissement	218 853,00			2 520 466,00	2 520 466,00		2 520 466,00	2 520 466,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	640 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	640 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	858 853,00			2 520 466,00	2 520 466,00		2 520 466,00	2 520 466,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	44 454,86
Montant des ICNE de l'exercice N-1	60 171,06
= Différence ICNE N – ICNE N-1	61 150,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	18 017 690,00	0,00	157 810,00	157 810,00	157 810,00
013	Atténuations de charges (4)	190 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	190 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	965 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7018	Autres ventes de produits finis	350,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	36 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70312	Redevances funéraires	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Red. occupation dom. public	1 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	31 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	507 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	13 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70843	Mise à dispo personnel CCAS/CIAS	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	146 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70873	Remb. frais par le CCAS/CIAS	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	32 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	4 539 159,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	3 854 854,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	463 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	3 225,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	218 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	8 333 231,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	7 565 231,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	460 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	270 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73154	Droits de place	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	23 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	3 785 100,00	0,00	157 810,00	157 810,00	157 810,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	930 000,00	0,00	44 220,00	44 220,00	44 220,00
741123	DSU des communes	1 710 000,00	0,00	36 779,00	36 779,00	36 779,00
741127	DNP des communes	185 000,00	0,00	21 811,00	21 811,00	21 811,00

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
744	FCTVA	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74751	Participation GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	290 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748372	Dotation politique de la ville (DPV)	0,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
7484	Dotation de recensement	2 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	112 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	47 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion des services	17 972 690,00	0,00	157 810,00	157 810,00	157 810,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	18 017 690,00	0,00	157 810,00	157 810,00	157 810,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

	0,00
--	------

= Différence ICNE N – ICNE N-1

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES	1 330 843,28	828 219,13	0,00	196 400,00	323 490,03	1 787 670,84	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	75 784,00	0,00	0,00	0,00	9 216,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	530 843,28	662 435,13	0,00	196 400,00	290 760,03	1 081 918,84	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	90 000,00	0,00	0,00	32 730,00	696 536,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	2 217 288,18	101 852,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	850 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 367 288,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	101 852,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES						
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 828 220,00	3 000,00	110 424,00	0,00		6 408 267,28
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		800 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		85 000,00
204	Subventions d'équipement versées	40 000,00	3 000,00	0,00	0,00		43 000,00
21	Immobilisations corporelles	254 300,00	0,00	110 424,00	0,00		3 127 081,28
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 533 920,00	0,00	0,00	0,00		2 353 186,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	1 390 438,00	0,00	0,00	0,00		3 909 578,18
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		850 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		1 367 288,18
13	Subventions d'investissement	626 234,00	0,00	0,00	0,00		928 086,00
16	Emprunts et dettes assimilées	764 204,00	0,00	0,00	0,00		764 204,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	1 330 843,28
164	Emprunts auprès des ets financiers	800 000,00
213	Constructions	530 843,28
	RECETTES	2 217 288,18
024	Produits des cessions d'immobilisations	850 000,00
102	Dotations et fonds d'investissement	285 661,00
106	Réserves	1 081 627,18

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	572 279,13	0,00	112 990,00	5 000,00	112 950,00	25 000,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	75 784,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	230 315,00	0,00	0,00	0,00	107 000,00	25 000,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	176 180,13	0,00	112 990,00	5 000,00	5 950,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	101 852,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv. inv rattachées aux actifs non amort	101 852,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnement.	0342 Section culture, éducation et sports.		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv. inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.act* interrég.eur.intern.				TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	828 219,13
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	75 784,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	362 315,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	300 120,13
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	101 852,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	101 852,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES						
213	Constructions	0,00	196 400,00	0,00	0,00	0,00	196 400,00
215	Installat', matériel, outillage techniq.	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	130 000,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs		21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés			
	DEPENSES	53 400,00	110 612,00	116 748,03	32 730,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
213	Constructions	0,00	110 612,00	116 748,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
218	Autres immobilisations corporelles	53 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	32 730,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle											258 Autres				
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques					
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours		2572 Missions administratives			
	DEPENSES	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
213	Constructions	0,00															0,00
218	Autres immobilisations corporelles	10 000,00															0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00															0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes				29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	323 490,03
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	227 360,03
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 400,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 730,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs		31 Culture								
				311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive	
	DEPENSES			322 550,00	397 128,00	5 050,00	0,00	0,00	0,00	277 676,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 216,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	312 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	255 880,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	10 250,00	0,00	5 050,00	0,00	0,00	0,00	12 580,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	344 128,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandées immo corporelles	0,00	0,00	0,00	53 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES			0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv. inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
	DEPENSES	287 828,84	99 408,00	0,00	0,00	367 350,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	75 984,88	0,00	0,00	0,00	367 350,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	11 843,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	200 000,00	99 408,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandés immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	30 680,00	0,00	0,00	0,00	1 787 670,84
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 216,00
213	Constructions	0,00	0,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	1 022 514,88
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	19 680,00	0,00	0,00	0,00	59 403,96
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	643 536,00
238	Avances commandées immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES						

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	42 Action sociale									
	420 Services communs	421 Famille et enfance				4214 Adolescence	422 Petite enfance		4228 Autres actions pour la petite enfance	
		4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4221 Crèches et garderies		4222 Multi accueil			
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées		424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	TOTAL	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention					
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	50		51					518	
	Services communs	Services communs	510	511	512	513	514		515
Libellé				Esaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	
	0,00	40 000,00	204 300,00	1 533 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	178 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212 Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213 Constructions	0,00	0,00	25 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
218 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231 Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	1 533 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	1 390 438,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132 Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	626 234,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts dettes conditions particulières	0,00	0,00	0,00	0,00	764 204,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	764 204,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				555 Logement social
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv. inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167	Emprunts dettes particulières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 828 220,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	178 900,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 400,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 533 920,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 390 438,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	626 234,00
167	Emprunts dettes conditions particulières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	764 204,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60	61	62	63			
		Services communs	Interventions économiques transversales	Structure d'animation et de dev. éco.	Actions sectorielles			633
					631	632		
					6311	6312	632	
					Agriculture, pêche et agro-alimentaire	Autres	Industrie, commerce et artisanat	
					Laboratoire			
	DEPENSES							
204	Subventions d'équipement versées	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES							
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintenance et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux				74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FUNCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie						76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	78 Autres actions				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00	110 424,00	
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 424,00	
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	82 Transports publics de voyageurs						828 Autres transports			
		80 Services communs	81 Transports scolaires	820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial		824 Transport maritime	825 Transport aérien	
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aérés climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.908

FUNCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES									

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	DEPENSES	335 800,00	6 983 564,26	0,00	765 538,13	3 546 993,99	2 456 900,75	1 763 521,82	0,00
011	Charges à caractère général	1 500,00	3 222 276,31	0,00	112 688,14	360 581,19	356 881,57	111 810,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	3 512 508,95	0,00	644 049,99	2 994 312,80	1 648 136,18	251 061,82	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	41 150,00	248 779,00	0,00	8 800,00	192 100,00	451 883,00	1 400 650,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	238 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	16 427 400,00	400 850,00	0,00	9 680,00	722 400,00	184 400,00	332 700,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	190 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	52 450,00	0,00	0,00	532 400,00	72 000,00	275 000,00	0,00
73	Impôts et taxes	4 539 159,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	8 318 231,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	3 567 810,00	30 100,00	0,00	0,00	190 000,00	100 000,00	55 000,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 200,00	83 300,00	0,00	9 680,00	0,00	12 400,00	2 700,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	1 279 017,08	69 752,85	595 092,12	0,00		17 796 181,00
011	Charges à caractère général	0,00	661 476,36	13 970,00	75 310,43	0,00		4 916 494,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	616 090,72	5 732,85	513 106,69	0,00		10 185 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	1 450,00	50 050,00	6 675,00	0,00		2 401 537,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		238 150,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		30 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		25 000,00
	RECETTES	0,00	83 070,00	15 000,00	0,00	0,00		18 175 500,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		190 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	33 350,00	0,00	0,00	0,00		965 200,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 539 159,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00		8 333 231,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 942 910,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	49 720,00	0,00	0,00	0,00		160 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		45 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.01

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
01 – OPERATIONS NON VENTILABLES		
DEPENSES		
627	Services bancaires et assimilés	335 800,00
654	Perfes sur créances irrécouvrables	1 500,00
657	Charges intervenant* cpt prop. - Subvent*	1 000,00
661	Charges d'intérêts	40 150,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	238 150,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	30 000,00
		25 000,00
16 427 400,00		
RECETTES		
731	Fiscalité locale	8 318 231,00
732	Fiscalité reversée	4 539 159,00
741	D. G. F.	2 927 810,00
744	FCTVA	40 000,00
748	Autres attributions et participations	600 000,00
752	Revenus des immeubles	2 200,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale									
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cinématiques et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux		
	DEPENSES	5 256 298,53	0,00	715 146,63	483 348,82	120 140,08	152 501,52	75 335,05	0,00	0,00	
604	Achats d'études, prestations de services	328 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
606	Achats non stockés de matières et fourni	1 873 066,00	0,00	1 700,00	2 230,00	4 000,00	5 000,00	2 650,00	0,00	0,00	
611	Contrats de prestations de services	56 831,00	0,00	0,00	2 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
613	Locations	11 186,88	0,00	8 000,00	2 850,00	0,00	0,00	490,43	0,00	0,00	
615	Entretien et réparations	333 145,00	0,00	4 920,00	0,00	40 380,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	
616	Primes d'assurances	71 360,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
617	Etudes et recherches	17 775,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
618	Divers	101 145,00	0,00	0,00	38 650,00	4 947,00	0,00	80,00	0,00	0,00	
621	Personnel extérieur au service	5 699,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	10 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
623	Pub., publications, relations publiques	58 850,00	0,00	14 000,00	111 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
625	Déplacements et missions	1 050,00	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
626	Frais postaux et frais télécommunication	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00	0,00	0,00	
628	Divers	12 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	54 896,36	0,00	2 099,12	1 213,14	1 685,11	2 731,27	1 400,53	0,00	0,00	
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	2 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120,00	0,00	0,00	0,00	
641	Rémunérations du personnel	1 680 238,85	0,00	613 223,25	71 897,41	42 988,61	92 798,53	67 614,09	0,00	0,00	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	475 824,63	0,00	67 304,26	241 708,27	17 739,36	28 183,57	0,00	0,00	0,00	
647	Autres charges sociales	36 272,63	0,00	0,00	0,00	0,00	1 868,15	0,00	0,00	0,00	
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
654	Pertes sur créances irrécouvrables	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
655	Contributions obligatoires	540,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
657	Charges intervent' cpt prop. - Subvent'	667,00	0,00	0,00	7 000,00	8 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
658	Charges diverses de gestion courante	50 000,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	248 950,00	0,00	0,00	47 000,00	60 440,00	38 500,00	5 100,00	0,00	0,00	
641	Remunérations du personnel	190 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
701	Ventes de produits finis	350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 500,00	0,00	0,00	0,00	
708	Autres produits	13 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
747	Participations	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 100,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	52 000,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	22 000,00	8 440,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils								038 Autres instances
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034		035 Conseil de territoire	036 Autres instances		
					0341 Section éco., sociale et environnement.	0342 Section culture, éducation et sports				
	DEPENSES	176 081,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Localions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	1 375,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	35,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	174 671,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent" cpt prop. - Subvent"	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Remunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
701	Ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						038 Autres instances
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc. 0342 Section culture, éducation et sports		035 Conseil de territoire	
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE
IV
A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.act* interrég.eur.intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	4 711,68	6 983 564,26	
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	328 000,00	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 888 646,00	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 731,00	
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 527,31	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	398 445,00	
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 360,00	
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 275,00	
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	144 822,00	
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 699,64	
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 500,00	
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	185 250,00	
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 450,00	
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 600,00	
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 500,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 025,53	
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 170,00	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 573 847,89	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	830 795,11	
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 140,78	
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	174 671,46	
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	540,00	
657	Charges interven* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 067,00	
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,54	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	860,00	400 850,00	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190 000,00	
701	Ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350,00	
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 500,00	
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 600,00	
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.act° interrég.,eur.intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 100,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	860,00	31 300,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES						
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	757 738,13	0,00	7 800,00	0,00	765 538,13
611	Contrats de prestations de services	0,00	6 770,00	0,00	0,00	0,00	6 770,00
613	Locations	0,00	236,00	0,00	0,00	0,00	236,00
615	Entretien et réparations	0,00	462,14	0,00	0,00	0,00	462,14
618	Divers	0,00	89 850,00	0,00	0,00	0,00	89 850,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	1 520,00	0,00	0,00	0,00	1 520,00
625	Déplacements et missions	0,00	250,00	0,00	0,00	0,00	250,00
628	Divers	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	9 800,00	0,00	0,00	0,00	9 800,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	13 034,84	0,00	0,00	0,00	13 034,84
641	Rémunérations du personnel	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	480 242,97	0,00	0,00	0,00	480 242,97
647	Autres charges sociales	0,00	136 913,02	0,00	0,00	0,00	136 913,02
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	13 859,16	0,00	0,00	0,00	13 859,16
655	Contributions obligatoires	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
	RECETTES						
752	Revenus des immeubles	0,00	9 680,00	0,00	0,00	0,00	9 680,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	6 080,00	0,00	0,00	0,00	6 080,00
		0,00	3 600,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs				21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles		212 Ecoles primaires		213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés			
			201	211	212	213							
	DEPENSES	845 398,47	779 985,94	606 249,87	234 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
606	Achats non stockés de matières et fourni	15 974,00	31 600,00	55 864,00	10 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
613	Localions	0,00	1 961,72	3 071,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
615	Entretien et réparations	1 000,00	20 250,00	32 000,00	32 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
618	Divers	0,00	0,00	33 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
621	Personnel extérieur au service	41 615,81	19 247,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
623	Pub., publications, relations publiques	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
624	Transports biens, transports collectifs	3 000,00	2 000,00	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
625	Déplacements et missions	60,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
628	Divers	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	12 629,38	28 775,47	17 332,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
641	Rémunérations du personnel	150 554,51	676 151,44	463 781,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	590 538,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
647	Autres charges sociales	28 475,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	190 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
657	Charges intervenant cpt prop. - Subvent"	250,00	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	190 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
747	Participations	190 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle											258 Autres					
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques						
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours		2572 Missions administratives				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent" cpt prop. - Subvent"	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	25 Formation professionnelle											258 Autres				
	Libellé	251 Insertion sociale et professionnelle		252 Formation professionnalisante personnes		253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		
		2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Evolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives								
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	PRESTATIONS DE SERVICES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	AUTRES PRODUITS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	PARTICIPATIONS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES			49 415,60	0,00	0,00	105 262,13	0,00	0,00	3 546 993,99
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 400,00	0,00	0,00	112 400,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	113 938,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 033,19
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	88 450,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 000,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 863,12
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 600,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 135,24	0,00	0,00	77 773,89
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	48 227,76	0,00	0,00	28 791,47	0,00	0,00	2 049 859,97
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 164,46	0,00	0,00	771 188,02
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 120,96	0,00	0,00	34 627,80
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	650,00	0,00	0,00	650,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190 000,00
657	Charges intervenant cpt prop. - Subvent'	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 450,00
	RECETTES			0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	722 400,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	386 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	146 400,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	31 Culture									
		30 Services communs	311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinéma et autres salles de spectacles	318 Archeologie préventive	
	DEPENSES	214 584,32	384 927,58	22 410,00	227 807,68	0,00	200,00	2 500,00	494 742,38	0,00	
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 700,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	3 800,00	500,00	23 500,00	0,00	200,00	2 500,00	10 800,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	236,00	0,00	236,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	345,78	0,00	345,78	0,00	0,00	0,00	401,18	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	7 800,00	21 910,00	8 800,00	0,00	0,00	0,00	36 900,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	1 150,00	0,00	6 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	787,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	1 500,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	297,07	9 405,07	0,00	4 972,03	0,00	0,00	0,00	6 731,05	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	56 768,48	259 687,87	0,00	126 666,30	0,00	0,00	0,00	229 859,51	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	126 408,75	95 426,26	0,00	50 448,30	0,00	0,00	0,00	89 673,06	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	1 109,02	4 638,83	0,00	2 339,27	0,00	0,00	0,00	2 527,58	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	150,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervenant cpt prop. - Subvent'	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs		31 Culture							
				311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00
	RECETTES	0,00	4 500,00	16 000,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 900,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	16 000,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 300,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)							326 Manifestations sportives
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives		
	DEPENSES	329 806,40	32 932,46	245 600,00	0,00	13 540,00	73 533,00		
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
606	Achats non stockés de matières et fourni	10 700,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	5 700,00	2 200,00	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
615	Entretien et réparations	68 800,00	29 993,00	0,00	0,00	0,00	4 980,00	0,00	
616	Primes d'assurances	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
621	Personnel extérieur au service	391,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	8 995,49	1 939,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180,00	0,00	
641	Rémunérations du personnel	224 813,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	729,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
647	Autres charges sociales	6 375,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	245 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
657	Charges interven* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 333,00	
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	19 591,53	0,00	394 725,40	0,00	0,00	0,00	2 456 900,75
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	27 000,00	0,00	0,00	0,00	44 700,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	700,00	0,00	8 600,00	0,00	0,00	0,00	70 200,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	236,00	0,00	0,00	0,00	908,00
613	Locations	0,00	0,00	1 677,83	0,00	0,00	0,00	2 770,57
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	6 360,00	0,00	0,00	0,00	185 543,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
618	Divers	0,00	0,00	5 150,00	0,00	0,00	0,00	13 100,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 179,37
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	7 300,00
624	Transports biens, transports collectifs	15 000,00	0,00	7 550,00	0,00	0,00	0,00	22 550,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	8 881,27	0,00	0,00	0,00	41 221,44
635	Autres impôts, taxes (Admin impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	310,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	234 553,06	0,00	0,00	0,00	1 132 349,21
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	2 891,53	0,00	85 692,69	0,00	0,00	0,00	451 271,49
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	5 124,55	0,00	0,00	0,00	22 114,67
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	3 600,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 350,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	245 600,00
657	Charges intervent* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	101 333,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
	RECETTES	20 000,00	0,00	121 000,00	0,00	0,00	0,00	184 400,00
706	Prestations de services	20 000,00	0,00	21 000,00	0,00	0,00	0,00	72 000,00
747	Participations	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 300,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 100,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé						418 Autres actions
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres établissements sanitaires	418 Autres actions	
	DEPENSES	68 750,00	0,00	43 573,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	12 250,00	0,00	1 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	2 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	9 873,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Perfes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervenent' cpi prop. - Subvent"	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	42									
	Action sociale									
	420	421			422			422		
	Services communs	Famille et enfance		Petite enfance		Petite enfance		Petite enfance		Autres actions pour la petite enfance
		4211	4212	4213	4214	4221	4222	4228		
		Actions en faveur de la maternité	Aides à la famille	Aides sociales à l'enfance	Adolescence	Crèches et garderies	Multi accueil			
		1 631 308,64	0,00	0,00	0,00	13 130,18	0,00	0,00	3 660,00	
	DEPENSES									
606	Achats non stockés de matières et fourni	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 160,00	
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	4 897,51	0,00	0,00	0,00	382,05	0,00	0,00	0,00	
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	2 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
641	Rémunérations du personnel	139 109,49	0,00	0,00	0,00	8 512,77	0,00	0,00	0,00	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	51 266,86	0,00	0,00	0,00	3 510,99	0,00	0,00	0,00	
647	Autres charges sociales	3 434,78	0,00	0,00	0,00	74,37	0,00	0,00	0,00	
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	650,00	0,00	0,00	0,00	
657	Charges intervent' cpt prop. - Subvent'	1 400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
		170 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	5 000,00	
	RECETTES									
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	
708	Autres produits	170 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	TOTAL DU CHAPITRE	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées					
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	3 100,00	0,00	0,00	0,00	1 763 521,82
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 200,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 250,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 160,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	3 100,00	0,00	0,00	0,00	3 100,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga-)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 279,56
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 600,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	147 622,26
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 650,85
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 509,15
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	650,00
657	Charges intervent' cpl prop. - Subvent'	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 400 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	2 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	332 700,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	175 000,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	2 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 700,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)					
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	22 422,56	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	9 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	7 472,56	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	3 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	49 720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	45 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	4 220,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES						
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 279 017,08
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	98 200,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 116,36
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	464 250,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 200,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 253,93
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 200,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	210,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 309,96
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 800,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	434 787,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	121 199,73
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 560,10
	RECETTES						
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 070,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 350,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 500,00
							4 220,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60		61	62	63						
		Services communs				Interventions économiques transversales		Structure d'animation et de dév. éco.		Actions sectorielles		
		60	60			61	62	631	632	633		
		Agriculture, pêche et agro-alimentaire	Industrie, commerce et artisanat	Développement touristique								
		6311	6312									
		Laboratoire	Autres									
	DEPENSES											
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	14.970,00	5 732,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	11 470,00	183,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	4 069,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	1 480,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervenant: cpt prop. - Subvent"	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES											
731	Fiscalité locale	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintenance et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES						
615	Entretien et réparations	0,00	49 050,00	0,00	0,00	0,00	69 752,85
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	183,09
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 470,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 069,56
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 480,20
657	Charges intervenant* cpt prop. - Subvent*	0,00	49 050,00	0,00	0,00	0,00	49 050,00
	RECETTES						
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70		71		72							
		Services communs		Actions transversales		Actions déchets et propreté urbaine							
						720		721		722			
						Services communs collecte et propreté		Collecte et traitement des déchets		Propreté urbaine			
								7211		7212	7213	7221	7222
								Actions prévention et sensibilisation		Collecte des déchets	Tri, valorisation, traitement déchets	Actions prévention et sensibilisation	Action propreté urbaine et nettoiemnt
								1 500,00		0,00	0,00	0,00	572 597,12
DEPENSES													
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	17 995,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	1 050,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	490,43
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	6 340,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	130,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	3 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 772,50
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	330 290,17
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	167 760,89
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 283,13
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	1 675,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent' cpt prop. - Subvent'	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RÉCETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES						
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervenant cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES						
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.937

FUNCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel, risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	595 092,12	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 550,00	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00	
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	490,43	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 340,00	
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130,00	
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 300,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 772,50	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	330 290,17	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	167 760,89	
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 283,13	
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 675,00	
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	82 Transports publics de voyageurs									
		80 Services communs	81 Transports scolaires	820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES								

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et allées climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES									

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	87 654,25	87 654,25	87 654,25
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	-968 284,15	-968 284,15	-968 284,15
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00	0,00	-880 629,90

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	1 081 627,18	1 081 627,18	1 081 627,18
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00	0,00	-880 629,90
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	1 081 627,18	1 081 627,18	1 081 627,18

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	800 000,00	0,00	0,00	800 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 994 514,00	2 520 466,00	2 520 466,00	4 514 980,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 194 514,00	2 520 466,00	2 520 466,00	3 714 980,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 800 000,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		800 000,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	800 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

BACKELANDT Jonathan	
BECQUET Stéphanie	
BEHARELLE Pierre	
BUQUET Marc	
BZDYNGA Christiane	
CATTEZ Daniel	
COGE Virginie	
CORNEILLIE Françoise	
CRESSON Arnaud	
DASSONVILLE Vanessa	
DEGARDIN Sébastien	
DELABY Bernard	
DHEDIN Claude	
DILLIES Jeanne-Marie	
GAYOU Berangère	
GOORIAH Prishan	
GUILLUY Jeannine	
HIROUX Audrey	
IDZIOREK Béatrice	
LE CLAIRE Yannick	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

LE NOUYS Elsa	
LECLERCQ Eric	
LECONTE Bernard	
LECOUTRE Jean-Noël	
LEURS Jean-Claude	
NIREL Marie-Noëlle	
OBIN Anthony	
PRIN Julie	
RIO Maïté	
ROUSSEAU Anita	
THEETEN Delphine	
WILINSKI François	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

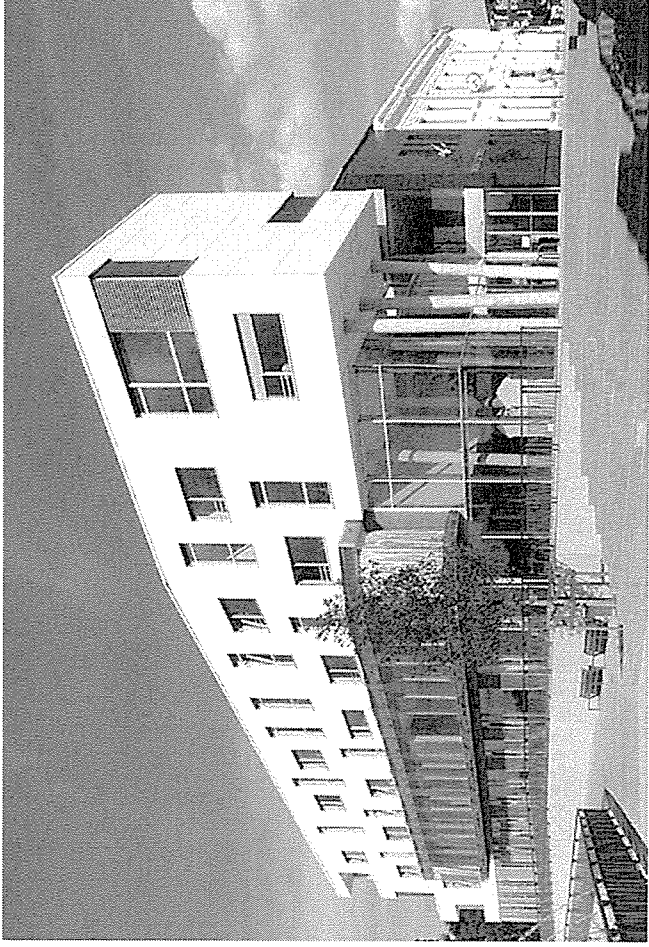
(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de de la Collectivité territoriale unique de de la métropole de du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



Ville
d'HAUBOURDIN

Conseil Municipal du 26 juin 2024



Présentation du
Budget
supplémentaire 2024

Le budget supplémentaire

Le budget primitif voté en février est un prévisionnel de recettes et de dépenses qui permet le fonctionnement budgétaire de la collectivité, sans attendre la clôture du compte administratif.

Le budget supplémentaire a essentiellement pour objectif de reprendre les résultats budgétaires de l'exercice précédent ainsi que les reste à réaliser, tels qu'ils ont été arrêtés lors de l'adoption du compte administratif.

Il permet dès lors de :

- prendre en compte les reports d'investissement de l'exercice 2023
- d'intégrer les résultats de clôture de l'exercice précédent tels que constatés au compte administratif 2023
- d'ajuster les prévisions du budget primitif 2024 en fonction des demandes nouvelles ou d'éléments intervenus depuis la date du vote.

Rappel des résultats de clôture de l'exercice 2023, tels que constatés au compte administratif 2023

L'excédent de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2023, soit

2 081 627,18 € a été affecté de la façon suivante :

- 1 081 627,18 € pour participer au financement de la section
d'investissement
- 1 000 000 € en excédent de fonctionnement reporté ce qui porte
à 3 000 000 € l'excédent cumulé de fonctionnement

Ajustement des dépenses de fonctionnement

Montant total : 3 157 810 €

Chapitre 011 : Charges à caractère général 237 344 €

Le chapitre 011 comprend notamment l'ensemble de nos dépenses de fonctionnement courant et notamment nos dépenses énergétiques, (énergie, électricité, combustibles) et nos dépenses d'alimentation.

C'est donc ce chapitre qui est le plus impacté par l'inflation et les hausses des tarifs énergétiques que nous connaissons depuis le début de la guerre en Ukraine, fin février 2022.

Notre stratégie d'anticipation de la dépense et le plan d'économies mis en place dès 2022 ont largement contribué à limiter le besoin de financement du chapitre 011 au budget supplémentaire.

Chapitre 12 : les charges de personnel **400 000 €**

Cette réévaluation fait suite au paiement de la prime inflation prévue en 2023 mais payée en 2024 ainsi qu'à un décalage du paiement de la cotisation d'assurance statutaire sur 2024. Cette prévision reste prudente afin de faire face aux éventuelles décisions nationales qui pourraient intervenir avant la fin de l'année.

Virement vers la section d'investissement **2 520 466 €**

Excédent viré à la section investissement pour financer les dépenses d'investissement futures.

Ajustement des recettes de fonctionnement

Montant total : 3 157 810 €

Il convient également de procéder à la régularisation des recettes de fonctionnement compte tenu des informations reçues après le vote du budget primitif.

Cette régularisation est marquée par la diminution sensible de la dotation Globale de fonctionnement versée par l'état.

Chapitre 74 : Dotations et participations

157 810 €

Les recettes prévisionnelles sont en hausse, liées aux ajustements de la dotation globale de fonctionnement pour 102 810 €, une recette supplémentaire de la politique de la ville pour 55 000€.

Excédent de fonctionnement reporté

3 000 000 €

C'est donc notre gestion prudente des finances de la ville et notre excédent de fonctionnement reporté qui nous permettent d'alimenter le budget supplémentaire et de donner aux services les moyens d'assurer pleinement les missions qu'ils accomplissent au service de la population.

Ajustement des dépenses d'investissement

Les dépenses d'équipement proposées dans le cadre du BS sont pour l'essentiel consacrées à l'entretien des bâtiments, à la préservation du cadre de vie, au renouvellement des équipements et à la modernisation des services

Chapitre 20: Immobilisations incorporelles Frais d'études préalables nécessaires à la réalisation des projets	15 000 €
Chapitre 204: Subventions d'équipements versées Aides municipales pour la rénovation de logements	20 000 €
Chapitre 21 : immobilisations corporelles	1 679 002,28 €
Reports de crédits Il s'agit de crédits déjà votés mais non mandatés pour les travaux en cours.	1 535 498,44 €
Chapitre 23 : Immobilisations en cours	256 408, 00 €
Opérations comptables en AP/CP	351 053,00 €

Travaux et achats supplémentaires

Nouveaux crédits : 2 286 463,28 €

- Une enveloppe de **628 884.28 €** pour des travaux urgents et imprévus
- Aménagements et réfections à la bibliothèque pour **312 300 €**
- Des travaux de rénovation du Centre Culturel pour **247 000 €**
- La reconstruction d'un city stade à la plaine de jeux pour **350 000 €**
- Aménagements et réfections à la cuisine centrale pour **62 088 €**
- Des achats de matériels divers pour **78 730 €**
- Un total de **256 408 €** est ajouté pour les interventions de DALKIA sur des gros aménagements des réseaux énergétiques des bâtiments et divers travaux pluriannuels concourants à l'efficience énergétique des bâtiments.
- Les opérations en AP pour les AP d'accompagnement des travaux du quartier du parc pour **118 323 €** et de **32 730 €** pour le bouclage des derniers paiements de l'opération de construction de l'école Crapet Salengro et **200 000 €** pour la fin des travaux de rénovation de la salle de sport Lisbonne.

Ajustement des
recettes d'investissement

Chapitre 16 Emprunt Annulation de l'emprunt d'équilibre inscrit au BP	- 400 000 €
Chapitre 10 : Affectation du résultat Excédent de fonctionnement capitalisé	1 081 627,18 €
Les restes à réaliser concernent des subventions non encore encaissées liés aux projets des années précédents	567 214,29 €
Chapitre 001 Excédent d'investissement reportés Excédents d'investissements des années antérieures	87 654,25 €
Chapitre 21 – virement de la section de fonctionnement	2 520 466,00 €
TOTAL	3 922 965,35 €

EQUILIBRE DU BUDGET

Le budget global de la section de fonctionnement passe donc de 18 017 690 € au budget primitif 2024 à **21 175 500 €** au budget supplémentaire 2024.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses réelles	17 796 181,00 €
Mouvements d'ordre	3 379 319,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	21 175 500,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Recettes réelles	21 175 500,00 €
Mouvements d'ordre	0,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	21 175 500,00 €

Le budget global de la section d'investissement passe donc de **4 136 804 €** au budget primitif 2024 à **8 059 769.35 €** au budget supplémentaire 2024.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
Dépenses réelles	7 943 765,72 €
Mouvements d'ordre	116 003,63 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	8 059 769,35 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Recettes réelles	4 564 446,72 €
Mouvements d'ordre	3 495 322,63 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	8 059 769,35 €

Rapporteur : Sébastien DEGARDIN

2024 / 060 - ADMISSION EN CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES

Monsieur DEGARDIN prend la parole.

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57, notamment la procédure relative aux créances irrécouvrables,

Monsieur le Trésorier Principal a transmis une liste de titres de recettes, émis entre 2016 et 2023, dont il n'a pu obtenir le recouvrement. Ces titres concernent principalement, le remboursement de frais de cantine, frais de garderie, de centre de loisirs... Les services de la Trésorerie n'ont pu procéder au recouvrement de ces sommes pour les raisons suivantes : certificat d'irrecouvrabilité, surendettement et effacement de dette, ou encore poursuite sans effet...

Après consultation de la Commission Finances,
Il est proposé au Conseil Municipal :

1°) d'admettre en créances éteintes les titres de recettes repris sur les états joints en annexe pour un montant total de 216.40 € (deux cent seize euros et quarante centimes) et,

2°) d'imputer les dépenses consécutives à cette décision comme suit :

- 87.40 € au compte 6542 créances éteintes
- 129.00 € au compte 6541 créances admises en non-valeur

Liste n°6930310132/2024 du 19/03/2024 :
Compte 6542 – Créances éteintes : 87.40 €

Liste n°6557410332/2024 du 19/03/2024 :
Compte 6541 – Créances admises en non-valeur : 129.00 €

ADOPTE A L'UNANIMITÉ

10200 VILLE D HAUBOURDIN -

Date de fin de validité du calendrier de traitement des non valeurs : 06/11/2024
Liste des pièces à présenter en priorité en non-valeur à la date du 19/03/2024
6557410332 / 2024

Code Service	Date de prise en charge	Date de prescription	Numéro de la pièce	Numéro de la ligne	Nom du redevable	Montant	Reste dû à présenter	Motifs de la présentation
DIVERS	08/04/2022	30/07/2027	T-516	1		9,28	9,28	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS								RAR inférieur seuil poursuite
DIVERS	18/10/2016	28/05/2025	T-1294	1		129,00	129,00	Poursuite sans effet
DIVERS								Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	10/01/2023	10/01/2027	T-2431	1		2,88	2,88	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS								RAR inférieur seuil poursuite
DIVERS	10/01/2023	10/01/2027	T-2431	2		26,51	26,51	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS								RAR inférieur seuil poursuite
DIVERS	01/07/2022	01/07/2026	T-6348190532	1		37,60	37,60	Combinaison infructueuse d actes

TOTAL	205,27	205,27
-------	--------	--------

059003Exercice2024

SGC ARMENTIERES

10200 VILLE D HAUBOURDIN -

Date de fin de validité du calendrier de traitement des non valeurs : 06/11/2024

Liste des pièces à présenter en priorité en non-valeur à la date du 19/03/2024

6930310132 / 2024

Code Service	Date de prise en charge	Date de prescription	Numéro de la pièce	Numéro de la ligne	Nom du redevable	Montant	Reste dû à présenter	Motifs de la présentation
DIVERS	31/07/2023	31/07/2027	T-559	1		36,40	36,40	Surendettement et décision effacement de dette
DIVERS	08/09/2023	08/09/2027	T-1216	1		51,00	51,00	Surendettement et décision effacement de dette
TOTAL						87,40	87,40	

Rapporteur : Éric LECLERCQ

2024 / 061 - BUDGET 2024 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Monsieur LECLERCQ prend la parole.

Après consultation de la commission sports, relations avec les associations sportives et associations de loisirs et de la commission finances, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser le versement des subventions suivantes pour l'année 2024 :

NOM DE L' ASSOCIATION BENEFICIAIRE	MONTANT
UMH	23 390 €
GRS	2 500 €
Club Beaupré	650 €
Les Métiers d'Haubourdin	3 000 €

Monsieur Éric LECLERCQ et Madame Julie PRIN ne prennent pas part au vote.

ADOPTE A L'UNANIMITÉ

Rapporteur : Marie-Noëlle NIREL

2024 / 062 - SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE ET L'ASSOCIATION DE RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT MACLOU

Madame NIREL prend la parole.

Depuis plusieurs années, la ville d'Haubourdin a entrepris la rénovation de l'église Saint Maclou. Depuis le dernier trimestre 2023, la phase 2 des travaux a démarré avec la restauration de l'intérieur de l'église.

La présente convention a pour objet de définir les conditions et modalités de la campagne de collecte de dons lancée par la Fondation du patrimoine et destinée à soutenir le projet de restauration de l'église saint Maclou d'Haubourdin dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par la Ville d'Haubourdin.

L'animation de la campagne est gérée par la Ville et l'Association.

Cette campagne a pour objectif de mobiliser 30 000 € sur une période de 3 années.

Cette convention a pour but de faciliter la collecte et l'encaissement des dons au Projet, qu'ils soient en numéraire ou en nature grâce au concours expert de la Fondation du Patrimoine.

Ceci étant exposé, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention jointe.

ADOPTE A L'UNANIMITÉ

Code convention : **200443**

CONVENTION DE COLLECTE DE DON

Entre

La Commune d'Haubourdin, sise 11 rue Sadi Carnot, à Haubourdin Cedex 59482, et représentée par son Maire, M. Pierre BEHARELLE, dûment habilité aux fins des présentes,

Ci-après dénommée le « Porteur de Projet » ;

Et

L'Association pour la Restauration de l'église Saint Maclou, sise 11 rue Sadi Carnot, à Haubourdin, et représentée par sa Présidente, Mme Marie-Noelle NIREL, dûment habilitée aux fins des présentes, Ci-après dénommée l'« Association » ;

Et

La Fondation du patrimoine, ayant son siège social au 153 bis avenue Charles de Gaulle à Neuilly sur Seine (92200) et représentée par son délégué régional, M. Philippe ROUMILHAC, dûment habilité aux fins des présentes,

Ci-après dénommée la « Fondation du patrimoine » ;

Ci-après dénommées toutes les trois conjointement les « Parties ».

PREAMBULE

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par le décret du 18 avril 1997, la Fondation du patrimoine, organisme privé indépendant à but non-lucratif, a pour mission d'intérêt général de promouvoir la connaissance, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine national, et plus particulièrement du patrimoine non protégé par l'État au titre des monuments historiques.

L'action poursuivie par la Fondation du patrimoine s'inscrit au service du développement local durable, en soutenant la création d'emplois ainsi que la formation et l'insertion professionnelle des jeunes, et en favorisant la transmission des savoir-faire traditionnels.

La Fondation du patrimoine veille, dans l'accomplissement de ses missions, à mobiliser les énergies privées (entreprises, associations, particuliers) susceptibles de s'investir en faveur de la cause de la sauvegarde du patrimoine et travaille en étroite partenariat avec les collectivités territoriales et les services de l'État.

La Fondation du patrimoine contribue à l'identification des éléments de patrimoine bâti, immatériel, mobilier et naturel confrontés à des risques de dégradation ou de disparition et apporte son assistance aux propriétaires dans

l'élaboration de projets de sauvegarde et de mise en valeur, en contribuant, le cas échéant, au financement desdits projets.

Depuis 1999, la Fondation du patrimoine développe le mécénat populaire par l'organisation de collectes de dons dédiées à la sauvegarde ou à la mise en valeur du patrimoine bâti, mobilier ou naturel appartenant à des collectivités ou des associations. Elle encourage les initiatives développées par les porteurs de projet pour stimuler la mobilisation de la population et du tissu économique local.

La présente convention s'inscrit dans le cadre d'une campagne d'appel aux dons qui vise à encourager le mécénat populaire et le mécénat d'entreprise en faveur de la sauvegarde du patrimoine de proximité. La Fondation du patrimoine est éligible au don donnant lieu pour le donateur particulier à réduction d'impôt sur le revenu en application de l'article 200 1 a du code général des impôts et sur la fortune immobilière au titre de l'article 978 du même code et pour l'entreprise mécène à réduction d'impôt sur les sociétés en application de l'article 238 bis 1 b du même code.

Dans ce cadre, les Parties ont décidé d'arrêter ce qui suit :

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de définir les conditions et modalités de la campagne de collecte de dons lancée par la Fondation du patrimoine et destinée à soutenir le projet de restauration de l'église saint Maclou d'Haubourdin, ci-après dénommé le « Projet », dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par le Porteur de Projet.

L'animation de la campagne est gérée par le Porteur de Projet et l'Association.

Cette campagne a pour objectif de mobiliser 30 000 € sur une période de 3 années, prorogeable une fois pour 2 années maximum par voie d'avenant à la convention, conformément à l'article 8. Cet objectif de collecte pourra être révisé d'un commun accord entre les parties au regard de l'évolution de la collecte notamment. Il ne fera pas l'objet d'un avenant à la présente convention mais d'un échange formel écrit par courriel.

Les travaux de restauration, complétés et modifiés le cas échéant selon les prescriptions émises par l'Architecte des Bâtiments de France ou le Conservateur régional des monuments historiques, tels qu'approuvés par la Fondation du patrimoine, ci-après dénommés le « Programme de travaux », sont décomposés en plusieurs tranches :

- Lot échafaudages pour un montant de dépenses de 199 619.78 € HT
- Lot maçonnerie - taille de pierre pour un montant de dépenses de 179 714.29 € HT
- Lot plâtrerie pour un montant de dépenses de 116 779.71 € HT
- Lot Peinture pour un montant de dépenses de 89 341.21 € HT
- Lot Maitrise d'œuvre pour un montant de dépenses de 46 836.40 € HT

Le coût du Programme de travaux s'élève à 632 291.39 €HT.

L'ensemble de l'opération - Programme de travaux et campagne de collecte de dons en sa faveur - est dénommé ciaprès le « Projet ».

ARTICLE 2 : ENGAGEMENTS DU PORTEUR DE PROJET

2.1 DEBUT D'EXECUTION DU PROGRAMME DE TRAVAUX

Le Porteur de Projet doit apporter la preuve que le Programme de travaux a reçu un début d'exécution dans l'année qui suit la signature de la présente convention. Toute prolongation de ce délai doit faire l'objet d'une demande écrite et motivée à la Fondation du patrimoine.

Le défaut de demande écrite et motivée du Porteur de Projet, avant la fin de l'année qui suit la signature de la présente convention, ou le rejet par la Fondation du patrimoine de la demande qui lui est présentée, entraîne la résiliation de plein droit dans les conditions de l'article 7.4.

2.2 INFORMATION SUR L'AVANCEMENT DU PROJET

Le Porteur de Projet s'engage à informer chaque semestre la Fondation du patrimoine de l'état d'avancement du Projet, ainsi qu'à chaque fois que la Fondation du patrimoine le solliciterait.

En cas de suivi du chantier par un maître d'œuvre, le Porteur de Projet s'assure que la Fondation du patrimoine est bien destinataire des comptes-rendus de visite de chantier qui seraient réalisés.

En cas de non-respect de cette clause, la collecte pourra être interrompue conformément à l'article 4.3.

2.3 REALISATION CONFORME ET MODIFICATION DU PROGRAMME DE TRAVAUX

Le Porteur de Projet s'engage à réaliser le Programme de travaux tel que défini à l'article 1.

Toute modification de la nature et du phasage (décomposition des tranches telle que définie à l'article 1) du Programme de travaux doit faire l'objet d'une déclaration de la part du Porteur de Projet et d'une approbation de la Fondation du patrimoine dans le cadre d'un avenant à la convention.

Si les modifications envisagées ne sont pas approuvées par la Fondation du patrimoine ou si le Programme de travaux n'est pas respecté par le Porteur de projet, la présente convention est résiliée de plein droit, dans les conditions prévues à l'article 7.4 de la présente convention.

ARTICLE 3 : ENGAGEMENTS DE LA FONDATION DU PATRIMOINE

3.1 COLLECTE DES DONNS

La Fondation du patrimoine assure la collecte et l'encaissement des dons au Projet, qu'ils soient en numéraire ou en nature. Ils peuvent être recueillis auprès des particuliers, des entreprises ou des associations, domiciliés en France ou à l'étranger.

La Fondation du patrimoine met à disposition une page dédiée à la collecte de dons en faveur du Projet sur son site internet www.fondation-patrimoine.org, permettant le don en ligne.

Ne sont pas acceptés les dons :

- des collectivités publiques ;
- de prestataires du Projet, à moins qu'ils n'offrent l'intégralité de leur prestation dans le cadre d'un don en nature ;
- unitaires en espèces de plus de 1 000 € ;
- par chèque qui ne seraient pas libellés à l'ordre de « Fondation du patrimoine – » .

3.2 EMISSION DES REÇUS FISCAUX

La Fondation du patrimoine émet des reçus fiscaux pour les dons recueillis dans le cadre de la collecte. Elle s'engage à les adresser par courriel ou, sur demande expresse du donateur, par courrier postal.

Les Parties reconnaissent que la Fondation du patrimoine ne peut en aucun cas émettre un reçu fiscal pour un don encaissé par un tiers quand bien même celui-ci serait reversé ensuite à la Fondation du patrimoine.

Les dons recueillis à l'occasion d'un événement d'animation de collecte, non accompagnés des bulletins de don individuels tels que prévus à l'article 5.1,1 font l'objet d'un seul versement et ne donnent pas lieu à l'émission d'un reçu fiscal.

Les dons en nature (biens ou prestation de services), après approbation de la Fondation du patrimoine, donnent lieu à un reçu fiscal. Sera indiquée la valeur fournie par le donateur conformément à une attestation à compléter qui sera fournie par la Fondation du patrimoine.

3.3 AFFECTATION DES DONS

Tous les fonds recueillis par la collecte, nets des frais de gestion mentionnés au dernier alinéa du présent article, sont affectés au Programme de travaux approuvé par la Fondation du patrimoine.

Outre les conséquences visées à l'article 7.4, cette affectation pourra aussi être modifiée dans les cas prévus à l'article 3.5.

La Fondation du patrimoine prélève au titre de ses frais de gestion 6% du montant de tous les dons en numéraire reçus.

3.4 REVERSEMENT DES DONS AU PORTEUR DE PROJET

La Fondation du patrimoine reverse les fonds mobilisés dans la limite de la part de financement restant à la charge du Porteur de Projet en fin de réalisation du Projet.

REVERSEMENT DES DONS A LA FIN DE CHAQUE TRANCHE DE TRAVAUX

Sous réserve des hypothèses visées aux articles 3.5 et 7.4 de la présente convention, à la fin de chaque tranche du Programme de travaux, si elle a été réalisée tel qu'approuvée par la Fondation du patrimoine, la Fondation du patrimoine s'engage à reverser au Porteur de Projet les dons mobilisés en faveur du Projet, nets des frais de gestion visés au dernier alinéa de l'article 3.3 de la présente convention, et sur présentation :

- d'une déclaration sur l'honneur de la bonne réalisation de la tranche de travaux concernée, puis, pour le solde, du Programme de travaux (cf. annexe 1) ;
- du plan de financement intermédiaire relatif à la tranche concernée, puis, pour le solde, du plan de financement définitif du Programme de travaux certifiés par le Porteur de Projet ;
- d'un jeu de photographies numériques de qualité témoignant de la réalisation des travaux de la tranche concernée puis, pour le solde, du bien restauré (de haute définition, minimum 300 dpi, au format JPEG ou PNG, avec des vues d'ensemble et des photos de détails), avec les crédits photographiques associés conformément à l'article 5.2 de la présente convention ;
- du RIB du Porteur de Projet.

3.5 HYPOTHESES DE REAFFECTATION DES DONS

Tout ou partie des fonds recueillis par la collecte, nets des frais de gestion visés au dernier alinéa de l'article 3.3, ne seront pas affectés au Programme de travaux :

- si le Projet n'aboutissait pas durant la durée de la convention définie à l'article 7 ou en l'absence de transmission des éléments de clôture prévus par l'article 3.4 durant cette durée ;
- si le Projet n'était pas réalisé conformément au Programme de travaux approuvé par la Fondation ;

- ou en cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération (suite à la résiliation de la présente convention prévue aux articles 2, 5 et 6 ou en cas de dépassement de la part de financement restant à la charge du Porteur de Projet en fin de réalisation du Projet).

La réaffectation des fonds sera traitée conformément aux conditions prévues à l'article 7.4.

ARTICLE 4 : CONDITIONS PARTICULIERES A LA COLLECTE DES DONNS

4.1 CONTREPARTIES

La Fondation du patrimoine rappelle au Porteur de Projet et à l'Association que n'ouvrent droit à réduction d'impôt que les versements effectués sans contrepartie directe ou indirecte pour les donateurs. Ainsi, le Porteur de Projet et l'Association s'engagent à ne remettre aucune contrepartie aux donateurs, sauf à ce que celles-ci soient strictement symboliques ou de faible valeur. L'administration fiscale considère que les biens remis au donateur au cours d'une même année civile doivent :

- pour le donateur particulier, avoir une valeur totale faible (au maximum de 73 € - soixante-treize euros -) et qui n'excède pas 25 % de la valeur du don ;
- pour l'entreprise mécène, avoir une valeur qui ait une disproportion marquée avec le montant du don.

4.2 CLAUSE D'EXCLUSIVITE

Le Porteur de Projet et l'Association s'engagent à ne pas mettre en place une campagne de dons via un appel à la générosité du public en faveur du Projet notamment par le biais d'une plateforme d'appel aux dons sur internet en parallèle de celle lancée par la Fondation du patrimoine ; et ce pendant toute la durée de la collecte menée sous l'égide de la Fondation du patrimoine.

En cas de non-respect de cette clause, la collecte sera interrompue conformément à l'article 4.3 de la présente convention.

4.3 INTERRUPTION DE LA COLLECTE DE DONNS

La collecte de dons pourra être interrompue dans les cas suivants :

- absence d'information sur l'avancement du Projet conformément à l'article 2.2 ;
- non-respect de la clause d'exclusivité prévue à l'article 4.2 ;
- faible activité de la collecte suite à son lancement, définie comme l'absence d'atteinte de 10% de l'objectif de collecte dans un délai d'un an suivant la signature de la présente convention. Dans ce cas, la Fondation du patrimoine se rapproche du Porteur de Projet et de l'Association afin d'estimer la pertinence de maintenir ouverte la collecte de dons en faveur du Projet ;
- décision unilatérale de la Fondation du patrimoine. Dans ce cas, elle informera les autres Parties de sa décision par courrier ou par courriel, avec accusé de réception ;
- accord écrit entre les Parties.

L'interruption de la collecte a pour conséquence de mettre un terme à la communication autour de l'appel à dons. La page dédiée au Projet sur le site internet de la Fondation du patrimoine portera la mention « collecte terminée » ou pourrait être dépubliée, retirant la possibilité de réaliser des dons en faveur du Projet sur le site internet de la Fondation du patrimoine.

La Fondation du patrimoine pourra également refuser l'encaissement de dons par chèque ou en espèces reçus.

L'interruption de la collecte est sans impact sur la durée de la convention prévue à l'article 7. Les autres éléments de la convention restent applicables, notamment les conditions de reversement et de réaffectation des fonds prévues aux articles 3.3 à 3.5.

ARTICLE 5 : COMMUNICATION AUTOUR DU PROJET

5.1 ORGANISATION DE LA COMMUNICATION PAR LES PARTIES

Les actions de communication autour du Projet - Programme de travaux et campagne de collecte de dons en sa faveur - sont obligatoirement déterminées conjointement par les Parties.

Les Parties s'engagent à respecter leur charte graphique respective. À cette fin, toute utilisation des références (dénomination sociale, marque avec ou sans logo) par l'une ou l'autre des Parties sur tout support relatif aux opérations de communication mentionnées ci-dessous doit être précédée de l'obtention d'un « bon pour accord » de la part des autres Parties.

En cas de non-respect de cette clause, la présente convention est résiliée de plein droit. Les dispositions de l'article 7.4 de la présente convention sont alors applicables.

5.1.1 ACTIONS DE COMMUNICATION DE LA FONDATION DU PATRIMOINE

La Fondation du patrimoine recueille les besoins en supports de communication du Porteur de Projet et lui fournit les gabarits demandés :

- Bulletin de dons
- Bandeau de signature d'e-mail
- Affiche A2
- Affiche A3
- Bâche et panneau de chantier
- Kakémono / Roll-up
- Chèque géant

La Fondation du patrimoine assure exclusivement la conception du gabarit des supports susmentionnés et en valide le contenu. Les mentions légales de ces supports sont définies uniquement par la Fondation du patrimoine. La Fondation du patrimoine peut également fournir un gabarit de communiqué de presse, d'invitation à un événement et des exemples de communications réseaux sociaux à titre indicatif. L'impression des supports n'est pas prise en charge par la Fondation du patrimoine.

A la demande du Porteur de Projet ou de l'Association et en concertation avec la Fondation du patrimoine, cette dernière pourra apporter à l'occasion d'un événement un stand de collecte, une urne pour collecter des dons en espèces ou par chèque ainsi qu'un terminal de paiement pour les dons par carte bancaire, sous réserve de la disponibilité de ces outils et de ses équipes bénévoles.

La Fondation du patrimoine met à disposition des conseils au Porteur de Projet et à l'Association sur le volet communication de la collecte de dons sur le site www.portailpatrimoine.fr.

5.1.2 ACTIONS DE COMMUNICATION DU PORTEUR DE PROJET ET DE L'ASSOCIATION

Le Porteur de Projet et l'Association s'engagent à ne pas modifier les supports mentionnés à l'article 5.1.1, ainsi qu'à produire et à diffuser les supports qu'il a sélectionnés. Le Porteur de Projet et l'Association s'engagent à soumettre à validation tout autre support lié à l'opération de collecte. L'impression des supports est prise en charge par le Porteur de Projet.

Le Porteur de Projet et l'Association s'engagent à contacter un premier cercle (réseaux sociaux, cercles d'entreprises, associations, communautés attachées au site ou le visitant (religieuse, scolaire, culturelle, scientifique, sportive...), etc.) à la suite de la signature de la présente convention afin de mobiliser de premiers dons.

Le Porteur de Projet et l'Association s'engagent à gérer l'animation de la collecte de dons en faveur du Projet sur la durée de la convention.

Deux animations, au début et à la fin du Projet, sont à organiser obligatoirement :

- Un événement de lancement de la collecte : invitation presse, population, associations, etc. ;
- Un événement d'inauguration.

D'autres animations sont à prévoir entre les deux susmentionnées pour garantir le succès de la collecte de dons, à titre d'exemple (liste non exhaustive) :

- Diffuser des bulletins de don tels que prévus à l'article 5.1.1 ;
- Diffuser d'autres supports de communication dont les gabarits sont proposés par la Fondation du patrimoine : bandeau de signature d'e-mail, affiche, bêche, panneau de chantier et kakémono ;
- Organiser des événements : concert, spectacle, vide-greniers, randonnée, pique-nique, concours de belote, marché, soirée de gala, vente aux enchères, tombola, etc. ;
- Organiser des expériences patrimoniales : visite de chantier, exposition, conférence, atelier, portes ouvertes, etc. ;
- Pour chaque événement ou expérience patrimoine, mettre en place un dispositif d'encouragement aux dons : distribution de bulletins de dons, appel aux dons dans les prises de parole, kakémonsos, affiches, etc. ;
- Gérer des contreparties dans le respect des articles 4.1 et 6. ;
- Envoyer des courriels et/ou courriers d'appels aux dons réguliers ;
- Diffuser des contenus sur les réseaux sociaux ;
- Envoyer des communiqués à la presse quotidienne régionale ;
- Mettre en place une communication porte à porte ;
- Mettre en place un produit-partage en partenariat avec un ou des commerçant(s) ;

Toute communication relative à l'opération de collecte de dons en faveur du Projet devra respecter les conditions prévues à l'article 5 de la présente convention, notamment l'usage des références (dénomination sociale, marque avec ou sans logo) des autres Parties.

5.2 CESSION DES DROITS CONCERNANT LES PHOTOGRAPHIES DU PROJET

Le Porteur de Projet et l'Association s'engagent à remettre à la Fondation du patrimoine au minimum six photographies numériques de qualité (de haute définition, minimum 300 dpi, au format JPEG ou PNG, avec des vues d'ensemble et des photos de détails) illustrant le Projet avant et après restauration, sans et avec du monde (bénéficiaires, usagers, visiteurs...) ainsi qu'au cours du chantier avec des artisans à l'œuvre.

Le Porteur de Projet et l'Association déclarent par les présentes céder à la Fondation du patrimoine, à titre gratuit et non-exclusif, l'ensemble des droits d'utilisation, de reproduction et d'adaptation relatifs aux photographies ci-dessus décrites. La cession est consentie pour la durée des droits d'auteur.

Ces photographies pourront être utilisées par la Fondation du patrimoine à toutes fins en relation avec son objet et ses activités, et par tous moyens existants ou à venir, dans le monde entier. Elles pourront également être utilisées par tout mécène ou partenaire public du Projet, ayant établi une convention avec la Fondation du patrimoine, avec ses propres moyens, uniquement aux fins d'une communication sur son action de financement au profit du Projet.

Le Porteur de Projet et l'Association garantissent qu'ils sont titulaires de l'ensemble des droits d'auteur patrimoniaux afférents auxdites photographies et qu'ils ont obtenu le cas échéant les autorisations concernant le droit à l'image des personnes apparaissant sur les photographies de sorte qu'ils peuvent en concéder les droits d'exploitation.

Chaque photographie sera légendée de la façon suivante : « Nom du Projet © Nom du Porteur de Projet ou de l'Association s'il y a lieu – Nom de l'agence s'il y a lieu – Nom du photographe ». Si aucun photographe ou agence n'est lié à l'image, le crédit photographique sera alors « Nom du Projet © Nom du Porteur de Projet ».

A ce titre, le Porteur de Projet et l'Association garantissent la Fondation du patrimoine et tout mécène ou partenaire public du Projet ayant signé une convention avec la Fondation du patrimoine contre tout recours et/ou action que pourraient former à un quelconque titre les personnes ayant participé directement ou indirectement à la réalisation des photographies.

5.3 COMMUNICATION SUR SITE APRES TRAVAUX

Une plaque devra être apposée sur le patrimoine restauré, pour une durée minimale de 5 (cinq) ans à compter de la fin du Programme des travaux, afin de porter à la connaissance du public que les travaux de restauration et de valorisation ont été réalisés avec le soutien de la Fondation du patrimoine. Cette plaque sera transmise par la Fondation du patrimoine.

ARTICLE 6 : ENGAGEMENT AU TITRE DE LA LIL MODIFIEE

6.1 RELATIONS AVEC LES DONATEURS

La Fondation du patrimoine met à disposition du Porteur de Projet un espace sur son site internet lui permettant d'accéder aux coordonnées des donateurs précisant le montant de leur don, exceptions faites des donateurs ayant manifesté leur volonté expresse de conserver l'anonymat vis-à-vis du Porteur de Projet et des donateurs ayant souhaité ne plus être recontactés conformément à la Loi Informatique et Libertés (LIL) modifiée. Pour y accéder, le Porteur de Projet est invité à se créer un compte (e-mail automatique à la signature de la convention de collecte) en utilisant la même adresse e-mail que celle instruite dans son dossier de collecte. Si un compte est déjà associé à cet e-mail, il sera invité à se connecter (www.fondation-patrimoine.org/inscription) et accèdera à un espace personnel enrichi des fonctionnalités « Porteur de projet ».

L'utilisation de cette liste par le Porteur de Projet et l'Association se limitent exclusivement au Projet objet de la présente convention et dans le respect de l'article 6 de la présente convention soit l'envoi :

- d'informations relatives à la réalisation du Projet ;
- des remerciements et de contreparties aux donateurs ;
- de nouvelles sollicitations dans le cadre de la campagne de collecte de dons objet de la présente convention.

Dans le cas où le Porteur de Projet et l'Association envisagent de faire apparaître le nom des donateurs en guise de remerciements, sur le patrimoine restauré dans le cadre du Projet ou à tout autre endroit, ou sur tout support rendu public, il lui appartient d'obtenir préalablement l'accord écrit de chacun des donateurs.

En cas de non-respect de cette clause, la présente convention est résiliée de plein droit. Les dispositions de l'article 7.4 de la présente convention sont alors applicables.

6.2 TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES

Les Parties s'engagent, conformément au respect des dispositions prévues aux articles 4, 57 et 99 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (LIL modifiée), à prendre toutes les précautions conformes aux usages et à l'état de l'art dans le cadre de leurs attributions afin de protéger la confidentialité des informations auxquelles ils ont accès, et en particulier d'empêcher qu'elles ne soient communiquées à des personnes non expressément autorisées à recevoir ces informations, et d'éviter l'utilisation détournée ou frauduleuse de ces informations.

Les informations recueillies par la Fondation du patrimoine dans le cadre de la réalisation des dons sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Fondation du patrimoine (153 bis avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine) qui dispose d'un délégué à la protection des données : dpo@fondation-patrimoine.org.

Elles sont destinées au service projets et au service marketing et communication, ainsi qu'à la délégation régionale en charge du Projet, de la Fondation du patrimoine et aux tiers mandatés par la Fondation du patrimoine à des fins de gestion interne, pour répondre aux demandes des donateurs ou faire appel à leur générosité et sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées.

Conformément à la LIL modifiée, en justifiant de leur identité, les donateurs peuvent s'opposer à ce traitement, totalement ou partiellement. Ils disposent d'un droit d'accès, de suppression, de rectification, de limitation et de portabilité de leurs données. Ils peuvent exercer ces différents droits en contactant le délégué à la protection des données : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans la Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Dans l'hypothèse où le Porteur de Projet et l'Association, dans le cadre de leurs relations avec les donateurs, visées à l'article 6.1 de la convention, souhaitent communiquer des informations confidentielles à un tiers, ils s'engagent à obtenir préalablement l'accord exprès de la Fondation du patrimoine et à ce que le tiers respecte les conditions d'utilisation des données confidentielles prévues par l'article 6 de la présente convention.

ARTICLE 7 : DUREE DE LA CONVENTION

7.1 DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention est conclue pour une durée maximale de 3 (trois) ans à compter de sa signature.

La présente convention prend fin avant même l'échéance de ce délai de 3 (trois) ans, dès lors que les fonds collectés sont reversés conformément à l'article 3 de la présente convention.

7.2 PROLONGEMENT DE LA CONVENTION

Les Parties conviennent que la présente convention ne peut être prolongée que par voie d'avenant et pour une durée ne pouvant dépasser 2 (deux) ans.

7.3 LIMITATION A L'APPLICATION DE LA DUREE

Les Parties conviennent que la durée prévue au présent article n'a aucun impact sur les durées de cession des droits sur les photographies mentionnées à l'article 5.2 de la présente convention, ainsi que sur la durée de pose d'une plaque sur le patrimoine restauré prévue à l'article 5.3.

7.4 FIN DE LA CONVENTION

- Reversement des fonds par la Fondation du patrimoine

Si le Programme de travaux a reçu un début d'exécution, sur présentation des éléments de clôture visés à l'article 3.4 de la convention, les fonds collectés sont reversés au Porteur de Projet dans la limite de la part de financement

restant à sa charge sur les factures déjà acquittées conformes au Programme de travaux approuvé par la Fondation du patrimoine.

- Réaffectation des fonds

En l'absence de transmission des éléments de clôture prévus par l'article 3.4 de la présente convention par le Porteur de Projet à la Fondation du patrimoine avant la fin de la convention, la Fondation du patrimoine peut décider unilatéralement de la nouvelle affectation des dons dès lors que la durée de la convention est échue.

Dans le cas imprévu où les fonds engagés sur le Projet ne pourraient pas être versés par la Fondation du patrimoine conformément aux engagements pris (y compris en cas de dépassement de la part de financement restant à la charge du Porteur de Projet en fin de réalisation du Projet, de non-réalisation ou d'abandon du Projet), la Fondation du patrimoine et le Porteur de Projet conviendront d'échanger dans un délai de six (6) mois après le terme de la

convention pour décider d'un commun accord de l'affectation du reliquat. A défaut, le reliquat sera affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine.

- Remboursement des fonds par le Porteur de projet

Si des fonds ont déjà été versés par la Fondation du patrimoine au Porteur de Projet, conformément aux modalités de versement à l'avancement des travaux définies à l'article 3.4, et qu'ils dépassent la part restant à sa charge en fin de travaux (montant des travaux soutenus diminué des autres aides financières – publiques et privées – obtenues et de l'autofinancement minimal obligatoire le cas échéant) ou si les travaux ne sont pas conformes au Programme de travaux approuvé par la Fondation du patrimoine, la Fondation du patrimoine pourra exiger le remboursement du tropperçu.

ARTICLE 8 : RESPONSABILITE

La Fondation du patrimoine ne pourra être tenue responsable des choix opérés par le Porteur de Projet dans la réalisation du Projet, de l'éventuelle non-réalisation de celui-ci, de l'absence de transmission par le Porteur de Projet des informations sur le Programme de travaux et l'avancement du Projet et plus généralement du non-respect des engagements pris par le Porteur de Projet envers la Fondation du patrimoine.

La responsabilité de la Fondation du patrimoine ne pourra être engagée pour tout accident, sinistre ou litige lié à la mise en œuvre du Projet.

Le Porteur de Projet prendra toutes les assurances et garanties nécessaires à la couverture des risques relatifs au Projet.

ARTICLE 9 : LITIGES ET LEURS REGLEMENTS

Les Parties s'efforcent de régler entre elles, de bonne foi et à l'amiable, tout litige qui résulte de l'exécution ou de l'interprétation de la présente convention.

Tout litige qui ne peut être ainsi résolu dans un délai d'un mois sera, à défaut d'accord amiable entre les Parties, soumis à la juridiction territorialement compétente.

Fait en 3 exemplaires à Haubourdin, le

Pour la Fondation du patrimoine

Philippe ROUMILHAC
Délégué régional

Pour le Porteur de Projet

Pierre BEHARELLE
Maire

Pour l'Association

Marie-Noelle NIREL
Présidente

Déclaration attestant de l'achèvement des travaux

PJ :

- Factures, acquittées ou récapitulatif des dépenses certifiées par le trésor public, correspondant au programme de travaux approuvé par la Fondation du patrimoine visé à l'article 1 de la convention de collecte de dons signée le
DATE
- Jeu de photographies numériques de qualité du bien restauré (de haute définition, minimum 300 dpi, au format JPEG ou PNG, avec des vues d'ensemble et des photos de détails), avec les crédits photographiques associés conformément à l'article 6.2 de la convention de collecte de dons conclue. Ce jeu comporte au minimum six photographies, avant et après restauration sans et avec du monde (bénéficiaires, usagers, visiteurs...) ainsi qu'au cours du chantier avec des artisans à l'œuvre.
- RIB du Porteur de Projet

Je soussigné(e), NOM :Prénom....., fonction.....représentant le Porteur de Projet/Porteur de projet de restauration de l'église Saint Maclou d'Haubourdin, objet d'une convention de collecte de dons signée en date du DATE

- Atteste que la tranche n° des travaux relatifs au Projet susvisé sont terminés depuis le DATE ;
- Atteste également que les caractéristiques de l'opération réalisée sont conformes au Programme de travaux approuvé par la Fondation du patrimoine, complété et modifié le cas échéant selon les prescriptions émises par l'Architecte des Bâtiments de France ou le Conservateur régional des monuments historiques ;
- Informe la Fondation du patrimoine qu'une partie des travaux prévus dans la convention de collecte de dons susmentionnée ne sera pas réalisée et demande expressément à la Fondation la clôture définitive du dossier.

Fait le :

A

Signature :

Rapporteur : Sébastien DEGARDIN

2024 / 063 - AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONCESSION DE SERVICE PUBLIC RELATIVE A LA GESTION DE LA FOURRIÈRE AUTOMOBILE

Monsieur DEGARDIN prend la parole.

La Ville d'Haubourdin a décidé, par délibération en date du 9 juin 2023, de lancer une procédure de concession de service public relative à la gestion de la fourrière automobile.

Au cours de cette procédure, le garage JMD MAILLARD a remis une offre.

Suite à l'avis de la Commission de délégation de service public, cette offre a été jugée conforme et répondant aux attentes de la Ville.

En conséquence, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal :

- d'approuver le choix de retenir l'entreprise JMD MAILLARD comme concessionnaire pour la gestion de la fourrière automobile,
- d'approuver le contrat de concession,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer le contrat de concession de service public relative à la gestion de la fourrière automobile.

ADOPTE A L'UNANIMITÉ



PROCES-VERBAL COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DU 21/11/2023 :

ANALYSE DES PLIS GESTION DE LA FOURRIERE AUTOMOBILE

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Mairie d'Haubourdin
11 rue SADI Carnot 59320 Haubourdin.

B - Objet de la consultation

CONCESSION DE SERVICE PUBLIC POUR LA FOURRIERE AUTOMOBILE

II - EXAMEN DES CANDIDATURES

La commission de délégation de service public s'est réunie à 11h30 suite à convocation et composée comme suit :

Prénom et nom	Qualité	Titulaire (T) ou Suppléant (S)
Pierre BÉHARELLE	Maire et Président de la CCSP	Titulaire
Nathalie CAPY	Membre de la CCCSP	Titulaire

Sébastien DEGARDIN	Membre de la CCCSPL	Titulaire
Beatrice IDZIOREK	Membre de la CCCSPL	Titulaire
Daniel CATTEZ	Membre de la CCCSPL	Titulaire

Après constatation que le quorum est atteint, M le Président rappelle l'objet de la réunion.

Il expose qu'une ouverture des plis a été effectuée.

Critères relatifs à la candidature

Pour sélectionner les candidats admis à présenter une offre, les critères suivants (sans hiérarchie) seront pris en compte :

- La capacité juridique
- Les garanties professionnelles, techniques et financières
- L'aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public

Après discussion, les membres de la commission votent à l'unanimité l'agrément du candidat Garage MAILLARD JMD.

III. AVIS des offres

Suite à ce premier examen, les élus examinent l'offre du candidat. Cette offre comporte l'ensemble des éléments demandés à savoir :

- Présentation des moyens humains qui seront mis en œuvre pour assurer la gestion de la concession. Le candidat proposera une décomposition de l'équipe qu'il entend mettre en place, les compétences requises ainsi que les qualifications des membres de l'équipe dédiée.
- Le candidat joint dans son offre une description de l'installation, des équipements et matériels nécessaires à l'exploitation du service. Il précisera notamment la capacité de stockage du site.
- Délai d'intervention pour l'enlèvement des véhicules
- Amplitude horaire pour la restitution des véhicules
- Modalités de collaboration et de communication avec la Police Municipale

Une note financière dans laquelle le candidat indiquera les prix pratiqués sur les usagers (dans la limite des plafonds fixés par l'arrêté du 3/8/2020 fixant les tarifs maxima des frais de fourrière pour automobiles) et pourra présenter un compte d'exploitation prévisionnel pluriannuel « de référence » permettant de juger de l'équilibre de la concession.

L'examen de l'offre est jugée satisfaisante au vu des critères de jugement des offres (voir rapport analyse en annexe)

Au vu de l'absence d'offres comparatives, des faibles enjeux financiers (les tarifs sont encadrés par arrêté, nombre d'interventions annuelles...), l'avis des membres de la commission est qu'il n'y a pas de nécessité d'engager une négociation avec le candidat Garage MAILLARD JMD.

IV SIGNATURE		
Nom	Qualité	Signature
M Pierre BEHARELLE , Maire d'HAUBOURDIN	Président de la Commission de délégation de service public	Signé électroniquement Le 02/06/2024 Par BEHARELLE Pierre

V DECISION DE L'AUTORITE HABILEE A ENGAGER LES NEGOCIATIONS

Suite à l'avis de la commission, M le Maire, représentant la Ville, décide de ne pas engager des négociations et proposera au Conseil Municipal d'approuver le choix .

VI SIGNATURE		
Nom	Qualité	Signature
M Pierre BEHARELLE , Maire d'HAUBOURDIN	Représentant l'autorité habilitée à engager les négociations	Signé électroniquement Le 02/06/2024 Par BEHARELLE Pierre

gestion fourrière automobile 23-06

Critères mentionnés dans le règlement:



Prix

pondération % 40



Valeur technique

pondération % 60

CRITÈRE PRIX

Pondération % 40

Nom du candidat	Offre candidat	Offre la mieux placée	Calcul de la note	Classement
GARAGE JMD MAILLARD	106,41 €	106,41	40,00	1

CRITÈRE VALEUR TECHNIQUE indiquer dans un document annexe les justifications des notes

Pondération % 60

Nom du candidat	Offre candidat (notes obtenues)	Offre la mieux placée (note obtenue)	Calcul de la note	Classement
GARAGE JMD MAILLARD	50	50	60,00	1

TOTAL GÉNÉRAL

Candidats	Calcul note	Classement
GARAGE JMD MAILLARD	100,00	1

Date et signature de Monsieur le Maire :

[

ANALYSE VALEUR TECHNIQUE

Moyens humains et matériel mis à disposition, capacité de stockage, qualifications professionnelle, délai d'intervention pour l'enlèvement des véhicules, amplitude horaire pour la restitution des véhicules, qualité des échanges avec la police municipale, équilibre général.

CANDIDATS	COMMENTAIRES SUR L'OFFRE
GARAGE JMD MAILLARD	L'entreprise propose une offre satisfaisante, Elle met à dispositions des moyens humains et matériel correspondant aux attentes de la ville, notamment avec un engagement d'un agent disponible sans interruption, Ses délais d'intervention sont réactifs, Elle s'engage a tenir informé systématiquement la police Municipale,

LOT N°

Les +	Les -



**RAPPORT SUR LA PROCEDURE DE CONCESSION DE SERVICE
PUBLIC DE LA GESTION D'UNE FOURRIERE AUTOMOBILE
(ARTICLES L 1411-5 ET L 1411-7 DU C.G.C.T.)**

1) Présentation de l'objet de la consultation

Le présent document concerne la concession par la Ville de la fourrière automobile.

2) Déroulement de la procédure (ouverte)

2.1) lancement de la procédure

Avis favorable de la Commission Consultative des Services Public Locaux	Réunion du 31/05/2023
Autorisation du Conseil Municipal	Délibération N°2023/068 du 9/06/2023
Envoi d'un avis d'appel public à la concurrence (A.A.P.C.)	4/09/2023
Publication de l'A.A.P.C	- le 5/09/2023 au Bulletin Officiel des Annonces de Marché Public -5/09/2023 sur le site du profil acheteur CDG 59
date limite de remise des offres	4/10/2023

2.2) liste des candidats admis à négocier

Faisant suite à cette publication, 1 candidature a été reçue en Mairie. La commission de Délégation de service public, sous la présidence de Monsieur le Maire, s'est réunie le 21/11/2023 afin d'examiner le pli.

A l'issue de cette réunion, la Commission a retenu la société JMD MAILLARD.

Elle a alors procédé à l'ouverture des offres et a décidé de faire un premier travail d'analyse.

Elle a considéré qu'il n'y a pas de nécessité de faire une négociation.

Au vu de cet avis, Monsieur le Maire a décidé de proposer au Conseil Municipal d'approuver le choix.

2.3) motifs du choix du candidat JMD MAILLARD

Critères de jugement des offres	JMD MAILLARD
<p>Critère prix (40%) Basé sur la rémunération du délégataire = indemnisation forfaitaire versée par la ville pour un véhicule de moins de 3,5 T et un jour de gardiennage.</p>	40/40
<p>Critère Valeur technique (60%) Ce critère sera apprécié sur la base des éléments suivants : Moyens humains et matériel mis à disposition, capacité de stockage, qualifications professionnelle, délai d'intervention pour l'enlèvement des véhicules, amplitude horaire pour la restitution des véhicules, qualité des échanges avec la police municipale, équilibre général.</p>	50/60
TOTAL des points	90/100

3) économie générale du contrat

<p>Missions du concessionnaire</p>	<p>La fourrière doit pouvoir intervenir à tout moment, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, y compris les jours fériés, pour l'enlèvement des véhicules, Pour leurs restitutions aux propriétaires. On ne peut pas imposer la restitution 7/7 -24/24 sauf cas de force majeure (médecin etc., restitution aux horaires de bureau). L'entreprise doit être agréée conformément à l'article R 325-24 du Code de la route. (agrément préfectoral en cours de validité L'enlèvement des véhicules particuliers et VU de -de 3,5T, et de tout véhicule y compris les deux roues est effectué par l'entreprise à la demande du service de la police municipale.</p> <p>Les véhicules concernés sont ceux dont le stationnement gêne l'utilisation normale des voies ouvertes à la circulation publique et leurs dépendances. Ainsi que les véhicules dont le stationnement gêne d'une façon générale la circulation publique. Sur réquisition des autorités compétentes, 24H/24H et 7j/7j : le prestataire doit procéder à l'enlèvement des véhicules en infraction et des véhicules abandonnés (quelle que soit la configuration du terrain en surface comme en sous-sol et pour tout type de véhicule y compris poids lourd).PL sur devis préalable Le prestataire doit assurer le gardiennage 24h/24h des véhicules remisés sur le site de la fourrière. Le prestataire doit assurer la restitution des véhicules (horaires de bureau) après mainlevée au commissariat et paiement auprès du fourrieriste par le contrevenant.</p>
------------------------------------	---

		Le prestataire doit assurer l'inscription au SI Fourrière et son suivi (remise au service des Domaines ou mise à la destruction à une entreprise agréée).
Mode de financement :		La rémunération du Concessionnaire est constituée par les tarifs perçus auprès des contrevenants dans le respect des dispositions de l'arrêté du 3/8/2020 fixant les tarifs maxima des frais de fourrière pour automobiles. Le concessionnaire perçoit également une rémunération forfaitaire de la part du concédant pour les véhicules mis à la destruction lorsque les propriétaires n'ont pas été identifiés.
Participation de la Ville sur la durée totale de la concession		En fonction du nombre de véhicules qui sera enlevé par le concessionnaire.
Durée Contrat	du	La convention de concession sera conclue pour une durée d'exécution de 4 ans à compter de la notification.

Pierre BEHARELLE
Maire d'Haubourdin

Rapporteur : Monsieur le Maire

2024 / 064 - DÉBAT RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL (RLPi)

Monsieur le Maire prend la parole.

I. Rappel du contexte

La réglementation de la publicité extérieure tend à concilier la protection du cadre de vie et des paysages avec la liberté d'expression que représente la publicité et la liberté du commerce et de l'industrie.

Trois types de supports d'affichage existent :

- L'enseigne : toute inscription, forme ou image apposée sur un immeuble et relative à une activité qui s'y exerce ;
- La pré enseigne : toute inscription, forme ou image indiquant la proximité d'un immeuble où s'exerce une activité déterminée ;
- La publicité : toute inscription, forme ou image, destinée à informer le public ou à attirer son attention.

La réglementation nationale, codifiée au code de l'environnement, peut être adaptée à l'échelle locale par un règlement local de publicité (RLP).

La Métropole Européenne de Lille (MEL) s'est donc dotée de son premier Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) qui a été approuvé le 19 décembre 2019, et est entré en vigueur sur 85 communes le 18 juin 2020.

La Métropole Européenne de Lille a prescrit la révision de son RLPi par la délibération n° 23-C-0407 du conseil métropolitain du 15 décembre 2023.

En effet, il apparaît aujourd'hui nécessaire de procéder à la révision du RLPi pour :

PRENDRE EN COMPTE LE JUGEMENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE EN DATE DU 03 AVRIL 2023

Par une requête et un mémoire, enregistrés le 13 février 2020 et le 16 décembre 2022, le syndicat national de la publicité numérique (SNPN) a demandé au tribunal l'annulation de la délibération du 19 décembre 2019.

Le Tribunal Administratif de Lille a rendu son jugement le 03 avril dernier.

Si le juge a écarté la majorité des moyens soulevés à l'encontre du RLPi Métropolitain, il a cependant censuré partiellement le document sur deux points :

1. Le classement en zone de publicité n°3, des territoires des communes d'Armentières, de Croix, de Leers, de Lys-lez-Lannoy, de Marquette, de La Madeleine, de Marcq-en-Barœul, de Saint-André, de Toufflers, d'Hallennes-lez-Haubourdin, d'Haubourdin et de Wattignies.

Le juge considère que l'application du zonage ZP3 (zonage le moins restrictif correspondant aux secteurs à vocation d'activités économiques, notamment commerciales) sur des secteurs résidentiels constitue d'une erreur manifeste d'appréciation.

2. L'article 4 du Titre 1 du règlement, en ce qu'il instaure, au sein de la zone de publicité n°3, des règles de densité lorsque la longueur de façade sur rue de l'unité foncière est inférieure à 25 mètres, hors les agglomérations de Lille et Hellemmes.

Le SNPN a interjeté appel du jugement le 02 juin 2023. La procédure est toujours en cours d'instance auprès de la Cour administrative d'appel de Douai.

L'appel n'étant pas suspensif, les communes dont le zonage ZP3 a été censuré sont, s'agissant de ce périmètre, de nouveau soumises aux dispositions du Code de l'environnement. Ainsi, **la présente procédure de révision vise à délimiter un zonage tenant compte de la vocation résidentielle des communes concernées tout en maintenant la cohérence à l'échelle du territoire.**

ÉTENDRE L'APPLICATION DU RLPI SUR L'ENSEMBLE DES COMMUNES DU TERRITOIRE

Comme indiqué ci-avant, l'élaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal a été prescrite par la délibération n° 13 C 0460 du 18 octobre 2013. Depuis la prescription de l'élaboration du RLP, des évolutions législatives impactant le périmètre de la MEL sont intervenues :

- La Loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (Loi NOTRe), la communauté de communes des Weppes, qui regroupait les communes de Bois-Grenier, Aubers, Fromelles, Le Maisnil et Radinghem en Weppes, a alors choisi de rejoindre la MEL à compter du 1er janvier 2017.
- En 2020, la Communauté de communes de la Haute-Deûle (CCHD), qui regroupait les communes d'Allènes les Marais, Annœullin, Bauvin, Carnin et Provin, a fusionné avec la MEL.

La présente révision doit donc permettre d'étendre l'application du Règlement Local de Publicité intercommunal à l'ensemble des 95 communes qui composent aujourd'hui la MEL.

L'objectif est de garantir une cohérence territoriale et de renforcer l'identité du territoire métropolitain, en évitant notamment les effets de report de publicités d'une commune à une autre.

TENIR COMPTE DES ÉVOLUTIONS LÉGISLATIVES

A l'instar de nombreux sujets environnementaux, la question de l'affichage extérieur est au cœur des préoccupations citoyennes, conduisant ainsi le législateur à faire évoluer le cadre législatif.

Ainsi le sujet de la publicité a été l'un des axes de réflexion des travaux de la Convention citoyenne pour le climat, traduits en partie par la loi Climat.

Cette loi permet désormais au règlement local de Publicité de fixer des règles pour les publicités lumineuses situées à l'intérieur des vitrines, et visibles depuis la rue (réglementation de la taille, de l'espace alloué, des horaires d'utilisation...).

La procédure de révision est donc l'occasion d'intégrer cette nouvelle possibilité de réglementation qui était attendue par de nombreuses communes.

CORRIGER ET ADAPTER LE DOCUMENT

Enfin, la procédure de révision doit être l'occasion de consolider et de sécuriser le règlement local de publicité en prenant notamment en compte les évolutions du territoire résultant du nouveau PLU

(prise en compte de l'évolution des zones urbanisées, clarification des règles, actualisation des annexes, intégration de nouveaux périmètres de protection patrimoniale...)

Il n'est donc pas question de remettre en cause l'équilibre général du document, équilibre obtenu par la construction avec l'ensemble des communes et par la concertation avec le public et les acteurs

du secteur (associations de protection des paysages, professionnels de l'affichage...). Cet équilibre a d'ailleurs été confirmé par le juge administratif qui, hormis les deux points de censure évoqués ci-avant, a rejeté l'ensemble des moyens soulevés à l'encontre du RLP.

Dès lors, le champ de cette révision sera circonscrit aux éléments présentés précédemment.

II. Objet de la délibération

La procédure de révision du RLP est identique à celle du Plan Local d'Urbanisme. Celle-ci peut se résumer en quatre grandes étapes :

- Prescription de la révision et définition des objectifs et modalités de concertation ;
- Débat sur les orientations générales du RLP en Conseil métropolitain puis devant chacun des conseils municipaux des 95 communes membres ;
- Bilan de la concertation et arrêt du projet. Celui-ci sera soumis à l'avis des personnes publiques associées et des communes puis fera l'objet d'une enquête publique ;
- Approbation par le Conseil métropolitain.

Conformément à l'article L153-12 du code de l'urbanisme, un débat sans vote doit avoir lieu au sein du Conseil métropolitain et des conseils municipaux sur les orientations générales du RLP.

Conformément à l'article L.153-33 du code de l'urbanisme, le débat sur les orientations générales du RLPi a eu lieu pour la MEL au même conseil qui a prescrit la révision le 15 décembre dernier.

Il est donc proposé au Conseil municipal de débattre des orientations générales du RLP :

Pour mémoire, le Conseil métropolitain avait défini les objectifs suivants lors de l'élaboration initiale du RLPi :

- Lutter contre la pollution visuelle pouvant résulter de l'affichage commercial, en agissant notamment sur le format et la densité des publicités et enseignes ;
- Contribuer à réduire la facture énergétique en adoptant des mesures spécifiques aux dispositifs les plus énergivores ;
- Renforcer l'identité du territoire métropolitain en évitant les effets actuels de report de publicités d'une commune à une autre.

L'objet de la présente révision est de conforter dans ses orientations le RLP de 2019 notamment en réaffirmant les principes directeurs de celui-ci et tenir compte du jugement du tribunal administratif.

La révision doit permettre aussi de tenir compte des évolutions intervenues depuis 2020 sur le territoire des communes. Par ailleurs, la révision étendra à l'ensemble des communes le RLP. Enfin le RLP intégrera les évolutions législatives de la Loi Climat et Résilience

ORIENTATION N°1 : DÉBAT SUR L'APPLICATION DES ZONAGES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

Pour mémoire, compte tenu de la typologie de notre commune (+ de 10 000 habitants ou moins de 10 000 habitants mais rattachée à une unité urbaine par l'INSEE), trois types de zonages pouvaient s'appliquer sur notre territoire en fonction de la valeur patrimoniale ou paysagère.

La Zone de Publicité n°1 (ZP1) est la zone la plus restrictive en matière d'affichage publicitaire.

Selon le rapport de présentation du RLPi actuel : *"Il s'agit de la zone la plus « sensible », qui correspond à la fois aux lieux d'interdiction légale de la publicité en agglomération (en particulier les abords immédiats des monuments historiques ou les sites patrimoniaux remarquables), et aux autres secteurs à forte sensibilité à l'égard de la présence des publicités dans les paysages agglomérés, telles que les ensembles paysagers, les centralités urbaines ou encore certaines entrées de ville qui marquent notamment le passage entre la ville et la campagne".*

Dans cette zone, seule la publicité sur mobilier urbain publicitaire (abris voyageur, planimètre, kiosque etc.) est admise.

Concernant la Zone de Publicité n°2 (ZP2), le rapport de présentation précise qu'elle : *« correspond essentiellement aux secteurs à vocation résidentielle ou mixte des agglomérations (...). Les paysages urbains à dominante d'habitat individuel ou collectif justifient que les publicités scellées au sol y soient interdites et que les publicités numériques y soient limitées en raison de la pollution visuelle majeure qu'elles représentent pour les résidents de ces quartiers. »*

Dans cette zone, seuls les dispositifs publicitaires muraux d'une surface unitaire de 10,50m² avec encadrement (dont 8m² d'affichage) seront autorisés. (Le format maximum avec encadrement autorisé dans le RLP était auparavant de 10,60m² mais, suite au Décret n° 2023-1007 du 30 octobre 2023, le format maximum ne pourra être supérieur à 10,50m²) Les publicités numériques ne sont autorisées que dans un format mural de 2,1m² maximum.

Pour mémoire, les dispositifs publicitaires ne peuvent être installés que sur des murs aveugles et sont limités en ZP2 à 1 dispositif par façade.

Enfin, **la Zone de Publicité 3 (ZP3)** correspond aux zones des *« secteurs à vocation d'activités économiques, notamment commerciales (...) dans laquelle tous les types de publicité sont admis, mais dans des conditions de surface et de densité encadrées par le RLP, plus restrictives quelles possibilités résultant de la réglementation nationale conformément à l'objectif du RLPi de lutter contre la pollution visuelle pouvant résulter de l'affichage commercial »*.

Dans ces secteurs où l'enjeu patrimonial et paysager est souvent moindre, les dispositifs publicitaires muraux et scellés au sol sont autorisés avec une surface unitaire maximum de 10,50m² avec encadrement (dont 8m² d'affichage). Les dispositifs numériques sont autorisés avec une surface unitaire maximum de 8m². En revanche, des règles de densité spécifiques et plus restrictives que la réglementation nationale sont mises en place.

Compte tenu du jugement du Tribunal Administratif en date du 03 avril 2023, l'application des zonages sur notre commune doit être revue. Aussi, il est proposé d'appliquer les zonages suivants :

- Zone d'activité des ciments – Carrière des ciments
- Zone commerciale entre Lidl (route de Béthune) et Aldi (rue de Santes)
- Zone d'activité de la rue de la Canteraine

Etant précisé qu'il s'agit de secteurs à dominante d'activité classés UE au PLU.

ORIENTATION N°2 : DÉBAT SUR LES RÈGLES DE DENSITÉ EN ZONE DE PUBLICITÉ N°2 (ZP2) ET EN ZONE DE PUBLICITÉ N°3 (ZP3)

Dans son jugement en date du 03 avril 2023, le Tribunal Administratif de Lille a censuré les règles de densité en ZP3 pour : *" les dispositifs de publicité scellés au sol ou installés directement sur le sol lorsque la longueur de façade sur rue de l'unité foncière est inférieure à 25 mètres, hors les communes de Lille et Hellemmes".*

Cette censure est l'occasion de repreciser les règles de densité en ZP2 et ZP3 afin de gagner en cohérence et en lisibilité. Ces évolutions répondent aux objectifs de :

- Lutter contre la pollution visuelle pouvant résulter de l’affichage commercial, en agissant notamment sur le format et la densité des publicités et enseignes
- Renforcer l’identité du territoire métropolitain en évitant les effets actuels de report de publicités d’une commune à une autre.

En Zone de Publicité n°2, seule la publicité murale est autorisée. Le RLPi actuel n'autorise qu'un seul dispositif par façade, qu'il soit numérique ou non. Il existe cependant une exception pour les communes de MARCQ-EN-BAROEUL, PERENCHIES, RONCQ, LYS-LEZ-LANNOY et VILLENEUVE D’ASCQ où il est autorisé deux dispositifs quand ils ne sont pas numériques.

Cette exception se répercute sur les règles de densité en ZP3 :

a) Par façade sur rue d’une unité foncière, le nombre de dispositifs muraux, scellés au sol ou installés directement sur le sol est limité à :

b)

	Longueur de façade sur rue de l’unité foncière		
	inférieure à 25 mètres	égale ou supérieure à 25 mètres et inférieure à 40 mètres	égale ou supérieure à 40 mètres
agglomérations de Marcq-en-Barœul, Pérenchies, Roncq, Lys-lez-Lannoy et Villeneuve d’Ascq	2 dispositifs muraux non lumineux ou supportant des affiches éclairées par projection ou transparence par mur, ou 1 dispositif lumineux autre que supportant des affiches éclairées par projection ou transparence par façade	2 dispositifs muraux non lumineux ou supportant des affiches éclairées par projection ou transparence apposés sur un même mur ou 1 dispositif mural lumineux autre que supportant des affiches éclairées par projection ou transparence ou 1 dispositif scellé au sol ou installé directement sur le sol	2 dispositifs muraux non lumineux ou supportant des affiches éclairées par projection ou transparence ou 1 dispositif mural lumineux autre que supportant des affiches éclairées par projection ou transparence ou 2 dispositifs scellés au sol ou installés directement sur le sol
autres agglomérations	1 seul dispositif mural	1 dispositif mural ou 1 dispositif scellé au sol ou installé directement sur le sol	

Ces différences de règles de densité peuvent conduire à un report de publicité d'une commune à l'autre, complexifie l'application du document et nuit à sa compréhension et sa lisibilité.

Le juge ayant censuré les règles de densité quand « l’unité foncière est inférieure à 25 mètres, hors communes de Lille et Hellemmes ». L'actuelle procédure de révision est l'occasion de redéfinir et simplifier les règles de densité.

En ZP2, il est proposé de n'autoriser qu'un dispositif par façade, qu'il soit numérique ou non et quelle que soit la commune concernée.

En ZP3, il est proposé les règles de densité suivante, hormis pour les communes de Lille, Lomme et Hellemmes :

Longueur de façade sur rue de l'unité foncière		
inférieure à 25 mètres	égale ou supérieure à 25 mètres et inférieure à 40 mètres	égale ou supérieure à 40 mètres
1 seul dispositif mural	1 dispositif mural ou 1 dispositif scellé au sol ou installé directement sur le sol	2 dispositifs muraux non lumineux ou supportant des affiches éclairées par projection ou transparence Ou 1 dispositif mural lumineux autre que supportant des affiches éclairées par projection ou transparence ou 2 dispositifs scellés au sol ou installés directement sur le sol

ORIENTATION N°3 : TENIR COMPTE DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

La procédure de révision du RLPi actuel est également l'occasion de prendre en compte les évolutions réglementaires intervenues depuis son entrée en vigueur.

- Le Décret n° 2022-1294 du 5 octobre 2022 est venu modifier les exceptions à l'obligation d'extinction pour les publicités lumineuses.

Le RLPi impose l'extinction des publicités lumineuses entre 23 heures et 7 heures, soit une plage horaire plus étendue que l'obligation nationale d'extinction nocturne (1 h à 6 h) applicable hors unité urbaine de plus de 800 000 habitants. Le RLP entend en effet limiter les nuisances que constituent les sources lumineuses spécialement prévues pour l'éclairage des publicités conformément aux objectifs de contribuer à réduire la facture énergétique et de lutter contre la pollution visuelle pouvant résulter de l'affichage commercial.

Actuellement, le RLPi prévoit des dérogations à cette obligation pour les mobiliers urbains publicitaires (MUP), comme le prévoyait le code de l'environnement au moment de l'élaboration du document.

Le décret du 05 octobre 2022 est venu réduire le champ d'application de ces exceptions aux seuls MUP présents dans l'emprise de l'aéroport ou affectés aux services de transport.

Aussi, le RLP sera modifié pour tenir compte de cette évolution réglementaire.

- Le Décret n° 2023-1007 du 30 octobre 2023 est venu modifier la surface maximale de certaines publicités et enseignes

Au moment de l'élaboration du RLPi, le format maximum prévu par le code de l'environnement pour les publicités et préenseigne était de :

- 12m² pour les communes de + de 10 000 habitants ou de moins de 10 000 habitants mais rattachées à une unité urbaine. Le RLP était venu limiter le format maximum à 10,60 m² (comprenant une affiche de 8m² maximum)
- 4m² pour les communes de moins de 10 000 habitants hors unité urbaine.

Le décret du 5 octobre 2023 est venu modifier ces surfaces en autorisant au maximum :

- Un format de 10,50 m² pour les communes de + de 10 000 habitants ou de moins de 10 000 habitants mais rattachées à une unité urbaine
- Un format de 4,70 m² pour les communes de moins de 10 000 habitants hors unité urbaine.

Le RLPi ne pouvant être que plus strict que la réglementation nationale, le format maximum admissible passera donc de 10,60m² à 10,50m² pour les communes de + de 10 000 habitants ou de moins de 10 000 habitants mais rattachées à une unité urbaine. Le format de 4m² sera lui conservé pour les communes de moins de 10 000 habitants hors unité urbaine.

- La Loi Climat et Résilience du 22 août 2021

Historiquement, le droit de l'affichage ne concernait que l'affichage extérieur. Un RLP ne pouvait pas fixer de règles pour les dispositifs installés à l'intérieur (dispositifs dans les stations de métro, derrière les vitrines des magasins...)

La Loi Climat et Résilience vient ouvrir le champ d'intervention du RLP aux : « *publicités lumineuses et les enseignes lumineuses situées à l'intérieur des vitrines ou des baies d'un local à usage commercial (...) et destinées à être visibles d'une voie ouverte à la circulation publique* »

La procédure de révision du RLPi est donc l'occasion de venir fixer des prescriptions « *en matière d'horaires d'extinction, de surface, de consommation énergétique et de prévention des nuisances lumineuses* ».

En matière d'horaire d'extinction, il est proposé de fixer les mêmes règles que pour les enseignes extérieures à savoir : « *Les enseignes lumineuses sont éteintes entre 23 heures et 7 heures, lorsque l'activité signalée a cessé. Lorsqu'une activité cesse ou commence entre 22 heures et 6 heures du matin, les enseignes sont éteintes au plus tard une heure après la cessation d'activité de l'établissement et peuvent être allumées une heure avant la reprise de cette activité* ».

Cette règle, qui répond à l'objectif de contribuer à réduire la facture énergétique, permet d'harmoniser les règles applicables à l'ensemble des dispositifs d'un commerce, que ce soient les dispositifs extérieurs ou intérieurs.

En matière de surface, la règle pourrait reposer sur un format maximum par dispositif (2,1 m² par exemple) avec une règle de densité du nombre de dispositif (en fonction de la longueur linéaire des vitrines ou des baies par exemple)

Enfin, comme pour les enseignes extérieures, une interdiction pourrait être posée pour les publicités lumineuses et les enseignes lumineuses situées à l'intérieur des vitrines ou des baies d'un local à usage commercial dans les secteurs patrimoniaux (Site Patrimonial Remarquable, Périmètre des Monuments Historiques...)

Madame HIROUX : *cela change-t-il quelque chose pour la publicité affichée actuellement ?*

Monsieur le Maire : *je ne pense pas. Nous n'en avons pas beaucoup sur la commune.*

Madame HIROUX : *certains commerces ont sur leur façade de la publicité, sont-ils concernés ?*

Monsieur le Maire : *la délibération d'aujourd'hui amène un débat. Si des changements sont à effectuer, c'est à la MEL d'en décider.*

Madame LE NOUYS : *à priori, il n'y a pas de distinction entre les panneaux numériques et les non numériques.*

Monsieur le Maire : *les villes de Marcq-en-Barœul, Pérenchies, Lys-lez-Lannoy, Roncq ont accepté deux dispositifs lumineux non muraux ou un dispositif lumineux.*

Madame LE NOUYS : *peut-on décider de ne pas prendre de dispositif lumineux qui serait numérique non projeté ?*

Monsieur le Maire : *c'est-à-dire de dispositif classique, papier ?*

Madame LE NOUYS : *oui tout à fait.*

Monsieur le Maire : *effectivement, ce n'est pas proposé mais nous allons le faire ; Nous proposerons que des dispositifs non lumineux.*

Madame LE NOUYS : *pas forcément non lumineux car s'il s'agit d'enseigne à LED, ce n'est pas forcément un souci. Le problème est plutôt l'affichage dynamique comme ils l'appelle, qui reste très souvent allumé toute la nuit, ce qui en terme d'impact écologique n'est pas terrible.*

Monsieur le Maire : *il faut veiller à ce que les enseignes lumineuses soient éteintes la nuit.*

Monsieur BUQUET : *à l'origine de cette délibération, il y a 20 ans, il y avait des panneaux publicitaires qui gâchaient la vue et dénaturaient l'environnement comme celui qui était installé face à la mairie, en bas du pont de 10m de long. A l'époque, nous n'avons rien pu faire. Il n'est pas seulement nécessaire de revoir les dimensions mais il est également important de voir les emplacements.*

Monsieur le Maire : *je pense qu'une déclaration de travaux doit être déposée.*

Monsieur le Maire : *le but de cette délibération est d'ouvrir un débat. Toutes vos remarques seront enregistrées et transmises pour un débat général à la MEL.*

Monsieur BUQUET : *cette délibération va-t-elle modifier la taxation sur la publicité pour les commerçants ?*

Monsieur le Maire : *la taxation concerne la délibération suivante.*

PAS DE VOTE

Rapporteur : Monsieur le Maire

**2024 / 065 - INSTAURATION D'UN PÉRIMÈTRE DE SURSIS A STATUER
(PÉRIMÈTRE PAPAG RUE DES LOSTES)**

Monsieur le Maire prend la parole.

A la demande de la ville, la Métropole Européenne de Lille a instauré au PLU2 un périmètre d'attente de projet d'aménagement global (PAPAG) sur un tènement foncier d'environ 8 ha, rue des Lostes.

Le site, localisé de part et d'autre de la tranche 2 de la LINO, constitue une parcelle non bâtie et principalement occupée par des jardins familiaux et de terres agricoles. Il est bordé de quelques habitations à sa frange nord et cohabite avec la zone d'activité des ciments au sud. Il longe également la carrière d'Emmerin, à proximité immédiate de l'aire d'alimentation des captages.

Afin d'amorcer la définition du programme d'aménagement de ce site en renouvellement urbain, la ville a sollicité la MEL en vue d'un accompagnement en matière d'ingénierie et de concertation citoyenne.

Lancée en octobre 2023, l'étude de pré-programmation urbaine a consisté en l'animation de trois ateliers dont deux avec les élus municipaux et un avec les riverains et usagers du site, en vue de la compréhension des enjeux et de la définition d'une stratégie globale.

Ce travail collaboratif a permis en février 2024 de définir les vocations du site, en cohérence avec l'enjeu de préservation de l'eau notamment, à l'échelle du secteur et de manière plus large, en cohérence avec les enjeux multiples d'aménagement de la ville.

Il en résulte, à terme, la nécessité d'adapter le Plan Local d'urbanisme, notamment en vue de préserver certains espaces et usages que les réflexions ont conduit à considérer comme essentiels, eu égard de la pression foncière.

Dans cette perspective et considérant un contexte de forte pression foncière, il est proposé, afin de tenir compte des enjeux et de préserver l'avenir du site, d'instaurer un régime de sursis à statuer sur le secteur. Cela permet à l'autorité compétente de surseoir à statuer pendant deux ans sur les demandes d'autorisation concernant les constructions, installations ou opérations qui seraient de nature à compromettre ou à rendre plus onéreuse l'exécution des orientations et du programme de l'étude.

Ceci étant exposé, il est demandé au Conseil Municipal, conformément à l'article L.424-1 du Code de l'urbanisme, de bien vouloir solliciter la MEL en vue de l'instauration d'un périmètre de sursis à statuer sur le secteur.

ADOpte A L'UNANIMITÉ

Rapporteur : Monsieur le Maire

2024 / 066 - PROGRAMME COURÉES – RANGÉE DU BOIS

Monsieur le Maire prend la parole.

La ville d'Haubourdin est inscrite au programme métropolitain de réhabilitation de l'habitat ancien en courées depuis de nombreuses années, ayant permis la requalification de 12 cités. Il persistait dans la programmation la rangée du Bois, groupement d'habitations situées à l'angle de la rue du Bois et du chemin de halage du vieux canal, dont la prise en charge doit être précisée.

Depuis 2014, les travaux de requalification des courées (travaux d'assainissement et de requalification des sols) sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la MEL par conventionnement avec les communes concernées. Ils comportent :

- la réalisation des équipements nécessaires en matière d'assainissement, pris en charge à 100 % par la Métropole européenne de Lille,
- les travaux relatifs au traitement des espaces collectifs de la cour ou à son environnement proche, permettant de traiter des opérations dans une véritable démarche de qualité urbaine durable, pris en charge à 80 % par la Métropole européenne de Lille et 20 % par la ville.

Compte tenu de l'imbrication des champs de compétences ainsi répertoriés, il est nécessaire de désigner un seul maître d'ouvrage unique pour la réalisation des travaux. Il est ainsi proposé de transférer la maîtrise d'ouvrage de la commune de Haubourdin à la MEL qui prend en charge la part la plus importante des travaux.

Les travaux relevant de la compétence de la ville sont ceux relatifs à l'éclairage public et aux espaces verts, les travaux relevant des compétences de la MEL sont l'assainissement et la requalification des sols.

Le montant des travaux de requalification de la rangée du Bois est estimé à 180 000 euros TTC (150 000 euros HT), répartis de la façon suivante :

- 117 000 euros TTC (97 500 euros HT) en assainissement
- 63 000 euros TTC (52 500 euros HT) en requalification

Les travaux d'assainissement seront financés sur le budget assainissement de la MEL, les travaux de requalification sont pris en charge à 80 % par la MEL (soit 50 400 € TTC) dans la limite des crédits votés et à hauteur de 20 % par la commune (soit 12 600 € TTC).

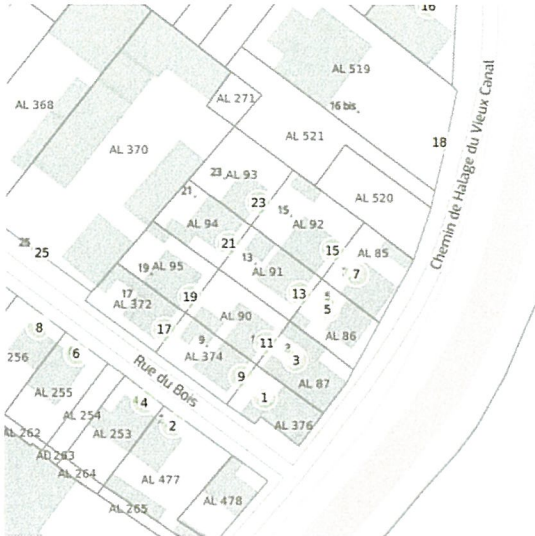
Ceci étant exposé,

Vu les délibérations municipales en date du 7 mai 2002, 4 juillet 2007 et 18 mai 2011,

Vu la délibération n°14 C 0542 du Conseil de la Métropole européenne de Lille du 10/10/2014 portant délibération-cadre sur le dispositif renouvelé du traitement des courées dans le cadre du programme local de l'habitat,

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire ou son représentant :

1. à signer la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage avec la MEL
2. à prévoir la dépense correspondant au budget 2025



ADOpte A L'UNANIMITÉ

Rapporteur : Monsieur le Maire

2024 / 067 - SERVICE MUTUALISE D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME – RENOUELEMENT DES CONVENTIONS DE PARTENARIAT AVEC LES COMMUNES BENEFICIAIRES

Monsieur le Maire prend la parole.

Un service mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme a été mis en place en 2015 par la ville d'Haubourdin, au bénéfice de sept communes des Weppes : Beaucamps-Ligny, Don, Erquighem-Le-Sec, Escobecques, Fournes-en-Weppes, Marquillies et Wicres.

Une convention bilatérale entre la ville et chacune des communes bénéficiaires est établie pour une durée de trois ans et régit les conditions d'utilisation du service.

Les dernières conventions arrivant à leur terme le 30 juin 2024, il convient de les renouveler.

Il est proposé à cette occasion de mettre à jour les conditions tarifaires de ce service, lesquelles n'ont pas été revalorisées depuis 2015. Les conditions générales de fonctionnement du service mutualisé restent inchangées.

Pour rappel, le service mutualisé est actuellement facturé à l'acte selon les conditions suivantes :

DOSSIER	TARIF
Permis d'aménager	312 €
Permis de construire	260 €
Permis de démolir	182 €
Déclaration préalable de travaux	182 €
Certificat d'urbanisme opérationnel	104 €
Demande d'enseigne et publicité	104 €

- Un demi-tarif est appliqué lorsque l'autorisation est refusée pour non-complétude du dossier dans le délai
- La participation financière est appelée par la commune d'Haubourdin semestriellement.

Il est proposé de renouveler ce partenariat pour une durée de trois ans dans les conditions tarifaires suivantes :

DOSSIER	TARIF
Permis d'aménager	343 €
Permis de construire	286 €
Permis de démolir	200 €
Déclaration préalable de travaux	200 €
Certificat d'urbanisme opérationnel	114 €
Demande d'enseigne et publicité	114 €

Soit une **augmentation de 10 % qu'il est proposé d'appliquer à compter du 1^{er} janvier 2025**. Les modalités de facturation restent inchangées.

Il est proposé d'établir une convention unique au bénéfice des sept communes, des conditions particulières pouvant être annexées si nécessaire.

Ceci étant exposé, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire ou son représentant :

- à signer les conventions de partenariats relatives au service d'instruction mutualisé des ADS, leurs éventuels avenants et tout document s'y afférent.

ADOPTE A L'UNANIMITÉ

Rapporteur : Monsieur le Maire

2024 / 068 - TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE - TARIFS

Monsieur le Maire prend la parole.

La Loi de Modernisation de l'Économie du 4 août 2008 a modifié le régime des taxes sur la publicité en remplaçant les précédentes (*Taxe sur les Emplacements publicitaires fixes*, *Taxe frappant les Affiches* et *Taxe sur les véhicules publicitaires*) par une seule et unique taxe, la **Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE)**.

Cette taxe concerne l'ensemble des dispositifs publicitaires (Publicités, Pré-enseignes, Enseignes) tels que prévus par le Code de l'Environnement, visibles de toute voie ouverte à la circulation publique.

La taxation est calculée par face, lorsqu'un dispositif dont l'affichage se fait au moyen d'un procédé non numérique et susceptible de montrer plusieurs affiches de façon successive, ces tarifs sont multipliés par le nombre d'affiches effectivement contenues dans le dispositif.

D'autre part, pour les Enseignes, la superficie prise en compte est la somme des superficies des enseignes apposées sur un immeuble, dépendances comprises, au profit d'une même activité.

La taxe est acquittée par l'exploitant du dispositif ou, à défaut, par le propriétaire ou, à défaut, par celui dans l'intérêt duquel le dispositif a été réalisé.

La taxe est due sur les supports existant au 1^{er} janvier de l'année d'imposition.

Pour les supports créés ou supprimés au cours de l'année, la déclaration doit être effectuée dans les deux mois suivant leur création ou suppression et il est prévu une taxation *pro rata temporis* :

- si le support est créé après le 1^{er} janvier, la taxation commence le 1^{er} jour du mois suivant,
- si le support est supprimé après le 1^{er} janvier, la taxation cesse le 1^{er} jour du mois suivant.

Vu les articles L. 454-58 à L458-62 du Code des impositions sur les biens et services (CIBS),
Vu les articles L. 2333-6 et suivants du Code général des collectivités territoriales (CGCT),

Considérant la nécessité de fixer les tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure applicables au 1^{er} janvier 2025,

Considérant les tarifs normaux de la TLPE applicables pour l'année 2025 pour les communes de moins de 50 000 habitants appartenant à un établissement public de coopération intercommunale de 50 000 habitants et plus (+ 4.8% par rapport à 2024),

Considérant que ces tarifs peuvent être portés à un niveau inférieur par l'organe délibérant,

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir fixer le tarif de base applicable au 1^{er} janvier 2025 pour la taxe locale pour la publicité extérieure selon le barème suivant (tarif au m²) :

Superficie (S)	0<S=<1,5m 2	1,5m ² <S=<7m ²	7m ² <S=<12m ²	12m ² <S=<20m ²	20m ² <S=<50m ²	S>50m ²
Publicités non numériques	24.40 €					48.80 €
Publicités numériques	73.30 €					144.80 €
Pré enseignes non numériques	Exonération	24.40 €				48.80 €
Pré enseignes numériques	Exonération	73.30 €				144.80 €
Enseignes	Exonération		Exonération ou 6.60 € (1)	12.20 €	24.40 €	48.80 €

(1) Exonération pour les enseignes non scellées au sol uniquement.

Pour les publicités et les pré enseignes, la superficie est celle de chaque face de panneau.
Pour les enseignes, c'est la somme des superficies qui est prise en compte.

Monsieur BUQUET : *existe-t-il un document que chaque commerçant doit remplir ou des contrôles sont-ils effectués ?*

Monsieur le Maire : *une entreprise effectuait des contrôles jusqu'à il y a environ deux ans en mesurant les enseignes de chaque commerçant. Nous sommes passés aujourd'hui à l'auto-déclaration avec de potentiels contrôles effectués par la commune.*

Monsieur BUQUET : *comment un nouveau commerçant qui s'installe sur la commune a connaissance de ce procédé ?*

Madame PRIN : *un document est en cours de préparation.*

Madame CORNEILLIE : *certains commençants ont leur vitrine remplie de publicités.*

Monsieur le Maire : *des ajustements ont eu lieu chez certains commerçants. Le montant total de ces taxes s'élevait à 26 450 € en 2021 et 23 074 € en 2023.*

Monsieur BUQUET : *un propriétaire qui fait de la publicité pour un local à vendre est-il soumis aux mêmes règles comme Place Blondeau par exemple ?*

Monsieur le Maire : *c'est considéré comme de la publicité. Il est donc soumis aux mêmes règles.*

ADOPTE A L'UNANIMITÉ

Rapporteur : Audrey HIROUX

2024 / 069 – PROJET DE PLANTATION DE MICRO-FORET URBAINE, QUARTIER DE L'HEURTEBISE

Madame HIROUX prend la parole.

Dans le cadre de sa politique environnementale, la commune d'HAUBOURDIN souhaite accueillir sur son territoire un projet participatif de plantation de micro-forêt urbaine.

Les bénéfices sont multiples :

1. Environnemental, par la création de biodiversité, la lutte contre les îlots de chaleur, et l'amélioration du cadre de vie des habitants
2. Éducatif et Social, par l'éducation des citoyens et notamment des jeunes générations à l'environnement, et le développement du lien social au travers un projet participatif.

Pour mener à bien ce projet, la commune s'est rapprochée de l'entreprise BEEFOREST qui propose de se servir de la forêt comme support pédagogique aux écoles et riverains associés au projet.

Ainsi, le projet a pour but de créer et entretenir le lien entre les citoyens et leur forêt plantée. Il s'inscrit dans le temps et vise à créer à horizon de 30 ans, une forêt dense, refuge de biodiversité.

Site proposé :

Sous réserve de la faisabilité technique et administrative du projet, la ville propose d'implanter une ou plusieurs micro-forêts au sein du quartier de l'Heurtebise, à l'angle des rues Gustave Dusotoit et Pierre et Marie Curie, parcelle AH782 :



Il est précisé que le terrain en question est la propriété de la MEL et que sa mise à disposition fera l'objet d'une convention spécifique. La ville a toutefois d'ores et déjà reçu un accord de principe pour l'utilisation du terrain à cette fin.

Détail de l'opération

Le projet est programmé pour la fin 2024 ou le 1^{er} trimestre 2025 et vise :

- la plantation de 1350 arbres et arbustes sur une surface d'environ 450m²,
- l'association des écoliers à raison de 12 groupes, soit environ 300 enfants sensibilisés avant, pendant et après les plantations.
- l'association des riverains au travers un chantier de plantation citoyenne le samedi matin.

Partenariat :

Il est proposé de concrétiser ce partenariat avec BEEFOREST par la signature d'une convention d'une durée de 5 ans. Celle-ci permettra de définir les modalités techniques et financières de la prestation.

Rôle de BEEFOREST

- ingénierie de plantation : Etude de faisabilité, analyse du sol, sélection des essences
- préparation des sols : Décompactage, labour, apport d'amendements organiques naturels (approvisionnement local de compost)
- fourniture des arbres, clôtures, paillage
- sensibilisation : Ateliers pédagogiques en milieu scolaire (12 classes/300 élèves), animation de chantiers de plantation participatifs, ateliers de sensibilisation au cœur de la forêt
- suivi sur 2 ans : Animation de chantiers d'entretien participatifs durant les deux premiers printemps (8 classes/200 élèves)
- recherche de financements privés (mécène)

Rôle de la ville

- pose des clôtures légères
- pose du paillage
- entretien les deux premières années (arrosage, désherbage)
- constitution des groupes et transport éventuel des scolaires

Financement du projet

Le coût prévisionnel du projet est estimé à 33 362 € HT.

Il est éligible à la subvention régionale au titre du Plan Arbres à hauteur de 90 % du montant HT d'achat des fournitures.

Il a également reçu l'accord de principe de financement de la part de contributeurs privés tels que ILEO et l'entreprise CARGILL.

Tâche	Coût HT	Financement	Contributeur	Modalités
Phase préparatoire	10 740 €	10 740 €	CARGILL 100%	Don à la ville
Fourniture des arbres et paillage et clôture	12 622 €	11 359 €	REGION 90 %	Subvention à la ville (plan arbres) – reste à charge ville : 1 263€ HT
Sensibilisation et animations	10 000 €	10 000 €	ILEO 100 %	Contribution directe à Beeforest
TOTAL	33 362 €	32 099 €		

La participation de la ville comprend l'achat des plants dont le coût HT est couvert à 90 % par la Région, auquel s'ajoutent les frais de fonctionnement tels que le transport éventuel des scolaires, l'installation de la clôture et du paillage que lui aura fourni Beeforest, ainsi que l'entretien du site pendant les deux premières années (budget de fonctionnement).

La ville et le prestataire s'engagent à tenir régulièrement informés les différents contributeurs du déroulement du projet et de l'usage des fonds.

Quelle que soit l'issue des études préalables, la ville s'engage à employer la globalité des fonds versés par la société Cargill pour la réalisation de plantations d'arbres sur la commune.

Ceci étant exposé, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire ou son représentant :

- à formaliser les conditions de mise à disposition du foncier avec le propriétaire du terrain,
- à signer la convention de partenariat entre la Ville et la société Beeforest, ainsi que ses éventuels avenants successifs et tout document s'y rapportant,
- à solliciter la subvention de la Région dans le cadre du Plan Arbres ainsi que toute autre aide contribuant à la mise en œuvre du projet,
- à accepter le don de la société Cargill dans le cadre du projet,
- à prévoir le budget nécessaire à l'opération.

ADOPTE A L'UNANIMITÉ

Rapporteur : Marc BUQUET

2024 / 070 - TARIF DES DROITS DE PLACE ET REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Monsieur BUQUET prend la parole.

Monsieur BUQUET : *pour répondre à votre question Madame LE NOUYS lors du précédent conseil municipal au sujet des cirques, nous avons décidé de revoir la délibération et de retirer ce critère car il n'est pas viable pour un cirque de se déplacer que pour trois représentations.*

Vu la délibération n° 2023/119 du 13 décembre 2023, fixant les tarifs des droits de place et redevances d'occupation du domaine public applicables à compter du 1^{er} janvier 2024,
Vu la délibération complémentaire n°2024/023 en date du 7 février 2024,

Considérant la nécessité de modifier les conditions d'accueil des cirques sur la commune (suppression du nombre maximum de représentations),

La présente délibération vient apporter des précisions suivantes :

MARCHE HEBDOMADAIRE	0,76 €	Tarif par mètre linéaire avec surplus de 2 mètres linéaires en cas de branchement électrique
FOODTRUCK-COMMERCE ET ACTIVITÉ DE SERVICE AMBULANT TEMPORAIRE RÉGULIER	0,76 €	Tarif par mètre linéaire avec surplus de 2 mètres linéaires en cas de branchement électrique, ou point d'eau..., par jour. (Pas de surplus si le Foodtruck est autonome)
DUCASSE Loterie, Tir, Jeux, Confiserie, friterie et foodtruck en installation ponctuelle	2,17 €	Tarif par mètre linéaire et par jour
Auto skooter-manège enfantin-karting :		Tarif forfaitaire par installation, pour la durée de l'évènement <i>Emplacement gratuit pour les forains lors des braderies du centre et du Petit Belgique</i>
3. <50m ²	65 €	
4. 51 à 100m ²	89 €	
5. 101 à 350m ²	133 €	
6. 351 à 500m ²	308 €	
7. 501 à 1000m ²	390 €	
8. >1000m ²	568 €	
Camion-Magasin d'outillage	149 €	Tarif forfaitaire par installation. <i>Une durée de 2 mois minimum sera respectée entre deux dates d'autorisation. Pour une même société, l'autorisation sera donnée deux fois maximum par an.</i>
FRITERIE "permanente"		Tarif forfaitaire annuel payable en 4x au début de chaque trimestre
➤ sans bac dégraisseur	1 047 €	
➤ avec bac dégraisseur	1 420 €	

CIRQUES	336 €	Tarif forfaitaire par installation, pour la durée de l'évènement, à régler 8 jours minimum avant la manifestation. En cas d'installation sans demande préalable au moins 3 semaines à l'avance, le tarif sera majoré de 50 %.
<p><i>La commune n'accueillera qu'un seul cirque par an, de préférence entre avril et mai, et en coïncidence avec les vacances scolaires.</i></p> <p><i>La durée de l'installation sera limitée à 3 représentations, renouvelable 1 fois.</i></p> <p><i>Le montage du chapiteau devra être fait sans ancrage dans le sol.</i></p> <p><i>L'autorisation de montage (même sur terrain privé) devra obligatoirement être demandée en mairie 3 mois avant la manifestation, afin de prévoir toutes les mesures de sécurité du public (arrêté, etc...) et de tenir compte des festivités prévues au calendrier des fêtes.</i></p>		
TERRASSES ouvertes	10,20 €	Tarif annuel au m ² <i>Interdiction de modifier le sol du domaine public ou d'y fixer quoi que ce soit à l'occasion de l'installation de la terrasse de plein air.</i>
Occupation exceptionnelle pour activité commerciale	13,65 €	Tarif au m ² /mois indivisible
Bennes-nacelles	5,25 €	Tarif/unité/jour (1er mois gratuit)
Echafaudages	1,05 €	Tarif /ml/jour(1er mois gratuit)
Chantier : Base vie, emprise chantier, dépôt de matériaux >1 mois	5,25 €	Tarif/m ² /mois
Base vie, emprise chantier, dépôt de matériaux <1 mois	0,26 €	Tarif/m ² /jour
Palissades de chantier	2,63 €	Tarif/ml/mois
Tournages : Véhicules	2,10 €	Tarif/ml/jour
Cuisines, cantine, barnums	2,10 €	Tarif/m ² /jour
Emplacements Vélos à Assistance Electrique (VAE)	20 €	Tarif /engin/an

Madame LE NOUYS : *je reviens sur la question des cirques. J'avais émis l'idée en commission d'interdire les cirques avec animaux.*

Monsieur BUQUET : *nous ne prenons jamais de cirques avec animaux.*

Madame LE NOUYS : *ce critère n'est pas mentionné. De ce fait, si un cirque avec animaux se déplace, vous ne pouvez pas l'interdire de s'installer.*

Monsieur BUQUET : *nous pouvons le préciser dans l'annonce publiée lorsque nous recherchons un cirque.*

Monsieur DEGARDIN : *il n'y a pas de caractère automatique, nous avons le choix du cirque qui s'installe. Nous pouvons refuser même si cela n'est pas écrit.*

Madame LE NOUYS : *c'est aussi une manière d'affirmer votre volonté.*

Monsieur le Maire : *nous allons vérifier les textes et reviendrons vers vous en commission afin d'utiliser le terme le plus adéquat.*

VOTE :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 2

Rapporteur : Monsieur le Maire

**2024 / 071 – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU LCR JEAN MONNET
(LE PARC) - PRINCIPE**

Monsieur le Maire prend la parole.

Partenord Habitat est propriétaire et gestionnaire d'un local collectif résidentiel - LCR Jean Monnet - situé au quartier du Parc.

Dans le cadre d'actions en lien avec la Politique de la ville et/ou au bénéfice des habitants du quartier, la ville d'Haubourdin peut être amenée à solliciter l'occupation ponctuelle et temporaire de ce local.

Partenord consent dans cette perspective à mettre le local à disposition gracieusement.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant :

- à signer les conventions de mises à disposition que Partenord lui soumettrait dans ce cadre

Monsieur le Maire : j'ai prochainement une réunion avec Partenord afin de rédiger une convention de gestion de ce LCR. Nous verrons si Partenord est d'accord pour que la ville en reprenne la gestion dans des conditions acceptables et acceptées par les deux parties.

ADOPTE A L'UNANIMITÉ

Rapporteur : Monsieur le Maire

2024 / 072 - Ville d'HAUBOURDIN - Créations de poste

Monsieur le Maire prend la parole.

Dans le cadre de la gestion des emplois, des carrières et des compétences, en particulier, pour prendre en compte l'évolution et l'organisation des services municipaux, il est envisagé la modification du tableau des effectifs (tableau joint en annexe).

La nomination des emplois s'effectuerait sur la base d'un arrêté en qualité de stagiaire ou titulaire. Les conditions de rétributions seraient fixées par les statuts particuliers des filières.

Toutefois, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires,

Les emplois pourront être pourvus par des agents contractuels sur la base :

- De l'article L.332-8-2 du code général de la fonction publique. Le contrat serait alors conclu pour une durée déterminée de 3 ans au maximum, renouvelable dans la limite maximale de 6 ans.
- De l'article L.332-14 du code général de la fonction publique. Le contrat serait alors conclu dans le cadre de la vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire, pour un an renouvelable dans la limite d'une durée totale de 2 ans.
- De l'article L.332-2-2 du code général de la fonction publique. Le contrat sera conclu dans le cadre d'un accroissement saisonnier pour une durée maximale de 6 mois.

Il est donc proposé au conseil municipal :

- d'approuver la prise en compte de ces modifications dans la liste des emplois reprise en annexe du budget.

Madame LE NOUYS : *concernant l'agent du patrimoine de la filière culture, pourquoi s'agit-il d'un 20h ?*

Monsieur le Maire : *car c'est un job d'été.*

ADOPTE A L'UNANIMITÉ

Fillière	Catégorie	Cadre(s) d'emplois rattaché(s) à cet emploi	grades(s) rattaché(s) à cet emploi	Grade occupé par le poste	T p s c o m p l e t	P e r m a n e n t	Temps de travail hebdomadaire de l'emploi créé en heures	Emploi pouvant être pourvu par un contractuel (L332-8 du CGFP) : emploi permanent	Emploi pouvant être pourvu par un contractuel (L332-14 du CGFP) : Vacance temporaire d'emploi	Emploi pouvant être pourvu par un accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois: (L332-2° du CGFP)	Effectif budgétaire supplémentaire	Effectif à pourvoir
ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territoriaux	Rédacteur territorial principal de 2ème classe Rédacteur territorial principal de 1ère classe	Rédacteur.	O	O	35H	O	O	N	1	1
CULTURELLE	B	Assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques	Assistant de conservation principal de 2ème classe Assistant de conservation principal de 1ère classe	Assistant de conservation	O	O	35H	O	O	N	1	1
CULTURELLE	C	Adjoints territoriaux du patrimoine	Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	Adjoint du patrimoine	N	N	20H	N	N	O	1	1
TECHNIQUE	B	Techniciens territoriaux	Technicien Principal de 2ème classe Technicien Principal de 1ère classe	Technicien	O	O	35H	O	O	N	1	1
TECHNIQUE	C	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe Adjoint technique Principal de 1ère classe	Adjoint technique	O	O	35H	O	O	N	3	3
TECHNIQUE	C	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe Adjoint technique Principal de 1ère classe	Adjoint technique	N	N	35H	N	N	O	3	3

Rapporteur : Monsieur le Maire

2024 / 073 - Ville d'HAUBOURDIN – Création d'un emploi non permanent pour mener à bien un projet ou une opération identifiée (Contrat de projet) (Article L.332-24 à L.332-26 du Code général de la fonction publique)

Monsieur le Maire prend la parole.

Monsieur Le Maire expose qu'aux termes de l'article L.313-1 du Code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Ainsi, il appartient à l'assemblée délibérante de déterminer l'effectif des emplois à temps complet et temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Dans le cadre de la politique de la ville, la ville d'HAUBOURDIN souhaite créer un emploi non permanent de **Coordinateur du Programme Réussite Éducative à temps complet** pour exercer les fonctions suivantes :

Coordonner le Programme de Réussite Éducative (PRE) à 0.5 ETP :

Coordonner, animer, suivre et rédiger le bilan du PRE visant à accompagner individuellement des enfants/jeunes de 2 à 16 ans présentant des signes de fragilité et leur famille en lien avec les professionnelles et partenaires du territoire.

- Être garant du cadre de fonctionnement du dispositif de PRE.
- Assurer la conduite et la gestion globale du PRE, et en particulier son suivi administratif et financier.
- Élaborer, mettre en œuvre, suivre, évaluer la programmation annuelle des actions du PRE (actions collectives et parcours individualisés) en veillant à leur cohérence avec les actions éducatives mises en œuvre dans le cadre d'autres dispositifs dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la culture, du sport ou du social.
- Mobiliser et animer le réseau d'acteurs sur le projet (établissements scolaires, centre social...).
- Animer les instances techniques et de pilotage du dispositif (équipe pluridisciplinaire de soutien, comité de pilotage, comité technique).
- Élaborer, actualiser les outils de repérage, d'accueil, de suivi et d'évaluation des situations, en lien avec l'équipe pluridisciplinaire de soutien.
- Assurer une mission de veille sur les problématiques et les besoins du territoire.
- Mobiliser et développer le réseau partenarial social-éducatif-sanitaire autour du PRE pour assurer le repérage et l'accompagnement.

Accompagner l'enfant et sa famille dans la proximité, au sein des parcours de réussite éducative (hors temps scolaire). Référent de parcours à 0.5 ETP :

- L'orientation d'un enfant vers le dispositif du PRE est à l'initiative des équipes enseignantes. L'entrée dans ce dispositif d'accompagnement est une démarche volontaire de la famille.

- Les orientations de l'accompagnement individualisé dans le cadre du PRE sont définies par le référent en lien avec l'enfant et sa famille, en prenant en compte dans son analyse les éléments apportés par l'enseignant.

Cet emploi est à pourvoir à compter du 1^{er} septembre 2024 par un agent contractuel conformément aux articles L.332-24 à L.332-26 du Code général de la fonction publique qui autorise le recrutement sur des emplois non permanents d'agents contractuels pour mener à bien un projet ou une opération identifiée.

Cet emploi sera pourvu par un agent contractuel relevant de la relevant de la catégorie A de la filière sanitaire et sociale, du cadre d'emplois des Assistants socio-éducatifs au grade d'assistant socio-éducatif.

Le contractuel sera recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 3 ans, renouvelable expressément, dans la limite de 6 ans maximum.

Sa rémunération sera calculée par référence à l'échelle indiciaire du grade d'assistant socio-éducatif du cadre d'emplois des Assistants socio-éducatifs.

La rémunération sera déterminée en prenant en compte, notamment, les fonctions occupées, la qualification requise pour leur exercice, la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1111-1, L.1111-2,

Vu le Code général de la fonction publique, notamment les articles L.2, L.7 et L.332-24 à L.332-26,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 1,

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 modifié, pris pour l'application de l'article 136 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

Vu la délibération relative au régime indemnitaire n°2018/06/25/10 du 27 juin 2018,

Vu le tableau des effectifs,

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour mener à bien un projet dans le cadre de la politique de la ville,

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal :

- de créer l'emploi non permanent de **Coordinateur du Programme Réussite Éducative à temps complet** de catégorie A pour mener à bien les actions dans le cadre de la politique de la ville

- de modifier, en conséquence, le tableau des effectifs comme suit, à compter du 1^{er} septembre 2024 en y ajoutant ce poste :

Filière : Sanitaire et Social

Emploi : Coordinateur du Programme Réussite Éducative

Cadre d'emplois : Assistants Territoriaux Socio-éducatifs

Grade : Assistant socio-éducatif

- de l'autoriser à recruter un agent contractuel sur le fondement des articles L.332-24 à L.332-26 du Code général de la fonction publique et à signer le contrat de projet afférent
- de préciser que ce contrat sera d'une durée initiale de 3 ans renouvelable expressément, dans la limite de 6 ans maximum
- de préciser que la rémunération sera fixée en référence à l'échelle indiciaire du grade d'assistant socio-éducatif du cadre d'emplois des Assistants socio-éducatifs
- que les crédits nécessaires soient inscrits au budget principal de la Ville d'HAUBOURDIN
- de l'autoriser, ou son représentant, à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Monsieur DHEDIN : *pourquoi s'agit-il d'un emploi non permanent ?*

Monsieur le Maire : *il s'agit d'un contrat de 3 ans à temps complet.*

Madame LE NOUYS : *nous reconnaissons l'importance de recruter dans le secteur du social. En revanche, nous nous opposons à la création d'emplois précaires. Un contrat de projet, même s'il s'agit de recruter une personne en catégorie A, reste un emploi à durée déterminée, non pérenne. Et donc précaire.*

Monsieur le Maire : *nous verrons au bout de 3 ans en fonction de nos besoins.*

Madame CORNEILLIE : *il s'agit d'un emploi dans le cadre de la politique de la ville, d'un référent coordinateur famille pour le programme de réussite éducative pour la durée du programme.*

Monsieur DHEDIN : *les syndicats et les délégués sont-ils informés ?*

Monsieur le Maire : *non pas dans le cadre de cette création de poste.*

VOTE :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 2

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire : *nous avons reçu deux questions diverses. Je laisse la parole à Madame LE NOUYS.*

Madame LE NOUYS : première question : *barrage à l'extrême droite.*

Le premier tour des élections législatives anticipées se déroulera dimanche prochain. Notre liste, Haubourdin plus humain, invite la population à faire barrage à l'extrême droite, et à voter Nouveau Front Populaire, seule liste proposant un programme humaniste, réaliste, écologique et en rupture avec la politique libérale du gouvernement actuel, politique partagée par celle du RN.

L'extrême droite au pouvoir, c'est, entre autres : le recul des droits des femmes (IVG en Italie, Pologne), précarisation de la société et la casse des services publics (Hongrie, Argentine), le recul des droits des travailleurs(euses) (facilitation des licenciements, augmentation du temps de travail...), le recul des droits des personnes LGBT, le recul des libertés fondamentales et la multiplication de mesures écocides (Brésil). Et, une constante : le racisme.

A l'échelle de notre commune, on observe régulièrement un taux d'abstention de 50% environ (élections européennes, législatives). Jusqu'à présent – et sauf erreur de ma part - aucune liste RN ne s'est constituée pour les municipales à Haubourdin, mais cela pourrait arriver très vite. Les actes et violences racistes et antisémites sont en constante augmentation en France, et notre commune n'est pas épargnée. En tant qu'élu.es nous avons une responsabilité, c'est pourquoi nous vous demandons, Mr le maire, Mesdames, Messieurs les élu.es de la majorité, de vous positionner contre l'extrême droite. En France, à l'échelle des communes, l'extrême droite au pouvoir, c'est : la coupe des budgets sociaux, la diminution voire la suppression des structures d'aide sociale, la diminution d'agents publics et des services rendus à la population. Et, toujours la même constante : le racisme.

Nous vous demandons donc de vous positionner contre l'extrême droite, et, en cas de ballottage entre la liste du RN et celle du Nouveau Front Populaire menée par Ophélie Delneste d'appeler à voter en faveur de la candidate de gauche.

Monsieur le Maire : *le Conseil Municipal a vocation à traiter la gestion de la ville uniquement, et les questions orales doivent permettre aux conseillers d'obtenir des informations et des précisions sur la gestion de la ville. Les collectivités territoriales n'ont pas le droit de s'engager pour une cause de politique nationale ou internationale et nous ne pouvons donc pas positionner le Conseil Municipal sur ce sujet. Il n'est pas possible de transformer ce conseil en débat politique.*

Nous avons effectivement une échéance électorale capitale pour notre pays ce dimanche, et je souhaite, à titre personnel, que chaque électeur prenne ses responsabilités et choisisse le meilleur candidat en son âme et conscience, en ayant en tête le mieux pour notre pays, et nos concitoyens, que ce soit en terme de politique générale, d'économie et d'éthique.

Au niveau de l'organisation de ces élections, les services de la ville sont rudement mis à contribution, et nous pouvons les féliciter pour leur engagement : certains ont dû annuler leurs congés, et l'y aura un coût supplémentaire à la charge de la ville.

Au niveau de l'organisation des bureaux de vote, il n'est pas simple de trouver tous les assesseurs pour un déroulement dans des conditions confortables. On peut regretter que les candidats ne mobilisent pas leurs sympathisants pour accomplir ce travail civique et bénévole.

Madame LE NOUYS : *deuxième question : soutien au peuple palestinien.*

La liste Haubourdin plus humain affirme ici son soutien au peuple palestinien.

Depuis le 7 octobre, ce sont plus de 37 000 palestiniens(nes) tué(es), dont plus de 15000 enfants. Les femmes et les enfants représentent 70% des victimes de ce génocide en cours (source : Unicef). La population fait face à une famine forcée, les camps désignés comme « zone humanitaire sécurisée » par le gouvernement israélien sont bombardés et attaqués. Si les images qui nous parviennent sont insoutenables, nul doute que la réalité est bien pire.

Nous condamnons sans ambiguïté les attaques terroristes menées par le Hamas, et nous condamnons le génocide perpétré par Tsahal à Gaza. Nous dénonçons le nettoyage ethnique en cours, exigeons un cessez-le-feu immédiat, et condamnons la vente d'armes françaises à l'armée israélienne alors que la Cour Pénale Internationale a formulé une demande de mandats d'arrêt pour crime de guerre et crime contre l'humanité à l'égard du premier ministre israélien.

Aussi, nous demandons au conseil municipal de :

– se positionner clairement en faveur d'un cessez-le-feu immédiat auprès de la population haubourdinoise,

– de verser une subvention exceptionnelle de 5000€ minimum au fond Gaza de Médecins du monde afin de venir en aide aux civils palestiniens(nes).

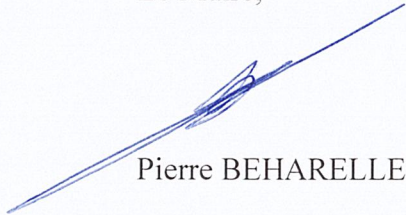
Monsieur le Maire : les collectivités ont l'interdiction de se positionner. Il existe beaucoup d'autres conflits dans le monde. Le climat mondial est extrêmement dégradé. L'argent de la commune provient du contribuable. Nous avons déjà été sollicités à plusieurs reprises pour des causes toutes aussi justes que celle que vous nous présentez mais nous avons toujours refusé. La ville possède de faibles ressources et nous ne voulons pas l'appauvrir davantage. Il est du rôle de l'Etat et des individus de soutenir.

Monsieur le Maire : nous arrivons au terme de ce Conseil Municipal. J'ai quelques informations à vous communiquer :

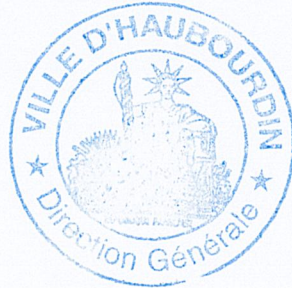
- Le prochain Conseil Municipal le mercredi 2 octobre à 19h.*
- La soirée jeux – carrément familles le vendredi 28 juin à 18h30 à l'Espace Jeunes.*
- Les quartiers d'été du 29 juin au 17 août.*
- L'inauguration de la restauration des fresques de l'école Cordonnier le mardi 2 juillet à 17h.*
- L'animation dans le cadre des Belles Sorties à la ferme du Bocquiau le vendredi 5 juillet à 19h.*
- Les animations de la Fête Nationale le samedi 13 juillet à partir de 18h au parc du château de la Pierrette.*
- Le bal populaire le samedi 31 août à l'espace Beaupré.*

Monsieur le Maire : *Je clôture la séance de ce Conseil Municipal en vous souhaitant à toutes et à tous une bonne soirée et de bonnes vacances. N'oubliez pas de signer la feuille de présence*


Le Maire,



Pierre BEHARELLE



L'Adjoint au Maire,



Jonathan BACKELANDT

**FEUILLE D'EMARGEMENTS
CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2024**

Pierre BEHARELLE	Marc BUQUET	Béatrice IDZIOREK	Daniel CATTEZ	Marie-Noëlle NIREL	Eric LECLERCQ
		Absente excusée Donne pouvoir à D. CATTEZ			
Françoise CORNEILLIE	Sébastien DEGARDIN	Audrey HIROUX	Jonathan BACKELANDT	Christiane BZDYNGA	Jean-Noël LECOUTRE
Jeanne-Marie DILLIES	Yannick LE CLAIRE	Jeanine GUILLUY	Bérandère GAYOU	Arnaud CRESSON	Jean-Claude LEURS
	Absent excusé Donne pouvoir à A. CRESSON		Absent excusée Donne pouvoir à S.N. LECOUTRE		
Delphine THEETEN	Vanessa DASSONVILLE	Julie PRIN	Virginie COGE	Prishan GOORIAH	Anthony OBIN
			Absente non excusée	Absent non excusé	Absent excusé sans pouvoir
Stéphanie BECQUET	François WILINSKI	Maité RIO	Claude DHEDIN	Bernard LECONTE	Anita ROUSSEAU
Absente non excusée	Absent excusé Donne pouvoir à E. LECLERCQ			Absent excusé Donne pouvoir à S. DEGARDIN	Absent excusé Donne pouvoir à M. BUQUET
Bernard DELABY	Elsa LE NOUYS	Nombre de conseillers en exercice		32	
Absent excusé		Nombre de conseillers présents		21	
Donne pouvoir à F. CORNEILLIE		Nombre d'absents excusés avec pouvoir		3	
		Nombre d'absents excusés sans pouvoir		1	
		Nombre d'absents non excusés		3	